TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 029 — 42 PAGES — JEUDI 28 AVRIL 1977

Le scandale du Crédit suisse est le plus important de l'histoire helvétique

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Paris entre Québec et Ottawa

Près de dix ans après le « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle, le président de la République recevra jeudi 28 avril un ministre des affaires étrangères qui ne peut dire son nom : M. Claude Morin, ministre des *affaires intergouvernementales* de la province canadienne, ou plutôt, comme elle se désigne désormais elle-même, de l'Etat du Québec ; deux semaines plus tard, il recevra M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

Ainsi M. Giscard d'Estaing observe-t-il un équilibre dont son prédécesseur ne s'embarrassait pas. Les circonstances, il est vrai, sont *différentes*. En lançant le 24 juillet 1967 à Montréal un cri jugé à l'époque séditieux, le général de Gaulle provoqua un scandale international et donna une dimension nouvelle à la communauté francophone d'Amérique.

Méconnus, brocardés, réduits, dans l'esprit de leurs cousins français, à une survivance folklorique, les Québécois, au lieu de se fondre de bonne grâce dans le « creuset » anglo-saxon, s'obstinaient à exister à contre-courant de l'histoire. Le général de Gaulle voulut obliger le reste du *monde*, et, *pour commencer*, les Français, à prendre au sérieux sa volonté d'émancipation.

Cet objectif est largement atteint. Les nationalistes québécois, qui commençaient alors à peine à passer de la parole aux actes (la « révolution tranquille » de Jean Lesage date de 1960), se sont *de plus en plus affirmés*. Si le terrorisme a desservi leur cause *en 1970, c'est* par la voie la plus régulière et la plus démocratique que les indépendantistes de M. René Lévesque sont arrivés au pouvoir à Québec en novembre dernier.

Aujourd'hui, Paris n'a pas à faire un choix qui embarrasserait d'ailleurs ses bénéficiaires. Il s'agit pour la France — a dit le porte-parole du Quai d'Orsay en commentant la visite de M. Morin — « de maintenir des liens directs et particuliers avec le Québec sans prendre parti dans le différend constitutionnel qui peut opposer Ottawa à Québec ». « Quelle que soit l'évolution du *différend, a-t-il ajouté, le* gouvernement français entend développer sa coopération avec la première communauté de souche française dans le monde sans porter préjudice à ses relations amicales avec le Canada, et notamment avec les *Canadiens* d'expression française qui ne résident pas au Québec ».

L'intérêt majeur de la France au Canada, et dont nul ne conteste la légitimité, est celui qu'elle porte au développement de cette communauté territoriale « de souche française », qui est non seulement la première, mais la seule dans le monde en dehors d'elle-même et des minorités franco*phones limitrophes*.

Cet intérêt ne saurait cependant aller jusqu'à influencer le choix que feront pour leur avenir les descendants des fondateurs du Canada. C'est à eux, et à eux seuls, comme l'a rappelé M. Morin avant son départ, de décider quelle est la meilleure voie : celle de l'*indépendantisme ou celle* du fédéralisme amendé par « le bilinguisme et le biculturalisme pour tout le Canada » chers à M. Trudeau. Aujourd'hui, le fédéralisme est dans l'impasse alors que l'indépendantisme a le vent en poupe, *mais* les jeux ne sont pas faits. MM. Lévesque et Morin sont les premiers à mesurer les difficultés qu'ils doivent encore vaincre pour devenir majoritaires, non seulement au Parlement, mais dans l'électorat québécois, et franchir *le pas décisif*.

S'il est un vœu que les Français peuvent formuler sans parti pris, c'est que le « différend constitutionnel » canadien soit promptement réglé. Comment intensifieraient-ils leurs échanges avec le *Canada (1 % du commerce extérieur français)* et développeraient-ils leurs relations avec les Canadiens « d'une côte à l'autre », et notamment le million de « parlant français » qui résident en dehors du Québec, tant que subsiste un *contentieux* aussi ancien que le pays lui-même ?

LES RÉACTIONS AU PROGRAMME D'ACTION GOUVERNEMENTAL

Le R.P.R. votera la confiance sans l'accorder

M. Raymond Barre, qui a sollicité, mardi après-midi 26 avril, un « vote de confiance » de l'Assemblée nationale et du Sénat en faveur de son « programme d'action » pour les douze mois à venir, est assuré d'avoir satisfaction jeudi soir, mais il ne sortira pas vraiment renforcé de cette épreuve. Son action passée et ses projets ont naturellement été critiqués avec vigueur par les porte-parole de l'opposition, au premier rang desquels MM. Mitterrand et Ballanger, mais les signataires du programme commun de gouvernement de la gauche n'ont pas été les seuls à manifester leur insatisfaction.

Les propos tenus à la tribune du Palais-Bourbon par les porte-parole de la majorité et plus particulièrement par celui du R.P.R., M. Labbé, qui attendait et qui souhaite « un tout autre souffle politique », *font douter que M. Barre puisse s'imposer demain mieux qu'hier comme* « coordonnateur de la majorité ».

Résidence surveillée

Obligé de constater, non sans lucidité qu' « un sentiment de malaise et même d'inquiétude persiste dans notre pays », M. Barre a été bien avisé d'engager la responsabilité de son second gouvernement sur son « programme d'action » pour les douze mois à venir et non sur sa « politique générale ». On comprend moins bien qu'il se soit conformé, au terme de sa « communication », au rituel des déclarations solennelles et ait lancé un appel à tous ceux qui sont censés appuyer son action : « *Il est indispensable que le pays sache que le gouvernement est soutenu sans arrière-pensée ni équivoque par une majorité unie et résolue.* »

Le chef du gouvernement méconnaît-il autant que le chef de l'Etat la réalité parlementaire ? Est-il aussi ignorant que son maître de la sensibilité de ce milieu ? Avait-il été induit en erreur par M. Labbé, président du groupe R.P.R. qui, après s'être entretenu avec lui samedi matin, s'était déclaré « tout à fait satisfait de la forme prise par la concertation avec le premier ministre » ? M. Labbé lui-même *a-t-il été contraint* de durcir le ton en raison du mécontentement et de l'aigreur de sa « base » ? Toujours est-il que l'appel de M. Barre s'est heurté à une cinglante fin de non-recevoir : « *Il est clair*, répondit, en effet, M. Labbé, *que notre accord ne vaut pas approbation de l'ensemble de votre politique... La tâche la plus importante pour nous, c'est de restaurer la confiance... Cette tâche nous n'avons pas le sentiment que votre gouvernement soit, dans sa forme actuelle, capable de l'assumer... Vos propositions ne répondent pas au problème politique qui se pose aujourd'hui à la France... Nous adopterons les mesures que vous nous proposez sans avoir le sentiment d'accorder à votre gouvernement une confiance que seule une action d'un tout autre souffle pourrait nous conduire à vous accorder.* »

Il était impossible d'être moins encourageant et plus dur à l'égard d'un premier ministre qui avait pourtant eu la prudence de se limiter à l'exposé de son plan économique et social. Il s'était bien gardé, comme on le lui avait demandé, de faire la moindre allusion aux affaires européennes ou à un *changement de la loi* électorale dont le R.P.R. a confirmé mardi qu'il ne voulait à aucun prix, MM. Chaban-Delmas et Pons s'engageant à ne plus faire campagne pour le retour à la représentation proportionnelle.

Le divorce entre les gaullistes 1977 et le pouvoir, inéluctable dès l'automne 1976 et illustré au mois de mars par les épisodes fratricides de la « bataille de Paris », n'avait jamais été aussi officiellement et aussi ouvertement proclamé.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

• Accueil favorable du patronat
• Réserve ou hostilité des syndicats

A l'exception des dirigeants de l'industrie de l'automobile et des transports, qui s'inquiètent des conséquences de la nouvelle augmentation du prix de l'essence, les milieux patronaux ont réagi favorablement au programme d'action présenté, le 26 avril, par M. Raymond Barre. Ils soulignent cependant que les propositions gouvernementales sont loin de *régler* tous les problèmes qui préoccupent les chefs d'entreprise.

« *D'accord pour engager des négociations avec les syndicats, afin d'offrir aux salariés la possibilité de prendre une préretraite avant soixante-cinq ans.* » M. Ceyrac, président du C.N.P.F., estime que bien des choses devraient être revues « *dans l'esprit de faciliter effectivement l'animation et le progrès de notre situation économique* ». M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des P.M.E., s'est déclaré, lui, favorable à des élections immédiates le « *gouvernement ne paraissant pas pouvoir refaire l'unité de sa majorité* ».

Les réactions des syndicats vont de la réserve à l'hostilité. Jugées « *ponctuelles mais insuffisantes* » par F.O., les dispositions présentées par le premier ministre sont qualifiées de « *dérisoires* » par la C.G.T. La C.F.D.T. souligne « *la minceur des propositions faites pour remédier à la gravité de la situation sociale* », alors que la C.G.C. aurait souhaité « *plus d'ambition et d'imagination* ».

Homéopathie

Des « *deux axes fondamentaux de* [sa] *politique au cours des mois à venir* », le redressement et la solidarité, on pourrait croire, à s'en tenir au catalogue des mesures présentées, que c'est le second qu'a privilégié M. Barre.

Sur la vingtaine de dispositions soumises au Parlement, dont certaines avaient d'ailleurs été adoptées lors de conseils des ministres précédents, une dizaine ont un caractère solidariste évident : l'augmentation de la retraite minimale et des prestations familiales, le relèvement des pensions de certains assurés sociaux et des veuves, l'accroissement de l'aide ménagère aux mères de famille ou aux personnes âgées, l'allégement d'impôt l'année du départ à la retraite, l'amélioration de l'habitat des vieillards. D'autres, qui visent d'abord à dégonfler le nombre des chômeurs, auront un effet analogue : les contrats emploi-formation pour les veuves ou les mères vivant seules, l'embauche de jeunes dans les services sociaux d'aide aux plus démunis...

A l'inverse, les mesures illustrant la « *poursuite* » de l'effort de redressement financier ou la « *remise en ordre profonde de l'économie* » sont rarissimes. Le plan entraîne, au contraire, une aggravation du déficit budgétaire (les dépenses nouvelles n'étant même pas financées à moitié par l'impôt).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 8.)

Les dispositions du « plan Barre bis »

● EMPLOI.

— *Exonération de la cotisation patronale sur les salaires des jeunes et des apprentis embauchés ;*
— *Recrutement de vingt mille vacataires dans le secteur public ;*
— *Extension (à négocier entre patronat et syndicats) du régime de la préretraite ;*
— *Prime de 10 000 F aux immigrés chômeurs retournant dans leur pays ;*
— *Multiplication des stages de formation professionnelle ;*
— *Elargissement des contrats emploi-formation aux veuves et aux femmes seules ayant charge d'enfant ;*
— *Prime de 4 850 F aux jeunes trouvant du travail à l'étranger.*

● PERSONNES AGEES.

— *Majoration des allocations minimales (10 000 F par an le 1er juillet, 11 000 F le 1er décembre) ;*
— *Revalorisation de 5 % de certaines pensions ;*
— *Allégement d'impôt l'année du départ à la retraite ;*
— *Amélioration de l'habitat ;*
— *Raccordement du téléphone au service de veille.*

● FAMILLES.

— *Majoration de 10,2 % des allocations familiales le 1er juillet ;*
— *Création en 1978 du « complément familial » ;*
— *Octroi d'un congé temporaire sans solde pour les mères salariées ;*
— *Relèvement des pensions des veuves ;*
— *Dotation accrue au Fonds national d'action sanitaire et sociale pour développer l'aide ménagère.*

● INVESTISSEMENTS PUBLICS.

— *Déblocage de la moitié (1,25 milliard) des crédits du Fonds d'action conjoncturelle ;*
— *Rallonge de 625 millions d'autorisations de programme pour accélérer certaines opérations.*

● FINANCEMENT

— *Hausse de l'essence (6 centimes par litre sur le super) ;*
— *Perception accélérée de certaines taxes ;*
— *Emprunt d'Etat de 6 milliards, indexé sur l'unité de compte européenne et doté d'avantages fiscaux ;*
— *Endettement de 5,8 milliards du Trésor, à court et moyen terme.*

HAUSSE DES PRIX TRÈS FORTE EN MARS

(Lire page 42.)

UN ENTRETIEN AVEC M. OTMAR EMMINGER

« Nous ne nous opposerions pas à une nouvelle hausse du deutschemark » nous déclare le président désigné de la Bundesbank

M. Otmar Emminger, président désigné de la Deutsche *Bundesbank* (sa nomination, décidée par le conseil des ministres de la R.F.A., *ne deviendra effective qu'après la signature* du décret par le président de la République, M. Walter Scheel), prendre ses nouvelles fonctions le 1er juin.

A la veille de partir pour Washington, où il va participer aux réunions monétaires, M. Emminger a bien voulu nous recevoir et répondre à *nos questions dans son bureau situé en haut* de l'immeuble ultra-moderne de la Bundesbank *à Francfort. Malgré le* « climat d'incertitude » qui règne encore dans les milieux d'affaires allemands, l'*inflation* (un peu inférieure à 4 %) et le chômage (4,5 % de la population active) devraient continuer à diminuer lentement dans la R.F.A. Sur le plan monétaire, celle-ci ne se départira pas de la ligne suivie jusqu'alors : si le marché poussait le deustchemark vers le haut d'une manière durable, nous ne nous y *opposerions pas* », nous déclare M. Emminger.

« L'inflation continue d'être, avec le chômage, le souci numéro un des différents gouvernements. Quelles sont à cet égard, M. le président, les perspectives qui s'ouvrent à la République fédérale ?

— En ce qui concerne le chômage, Je pense que l'année 1977 verra la continuation de l'évolution en cours depuis déjà un certain temps, à savoir une lente diminution du nombre des personnes privées d'emploi. Au début de cette année, le pourcentage des chômeurs par rapport à la *population active était, après correction* des variations saisonnières, de l'ordre de 4,5 % (soit un million de personnes). Il pourrait, à la fin de cette année, tomber un peu au-dessous de 4 %.

» Ce progrès semble être assez lent. Cependant, on doit tenir *compte du fait que nous* avons de grandes distorsions structurelles dans notre économie, un « boom » dans certaines industries (comme l'automobile), une dépression dans d'autres. Nous avons le problème de l'immobilité régionale de la main-d'œuvre, tandis que la qua*lification des chômeurs est* souvent inadaptée à la demande. Ainsi, nous aurons de plus en plus une pénurie de travailleurs qualifiés en quelques endroits, simultanément avec de larges poches de chômage ailleurs. Une telle situation ne se prête pas aisément à des solutions rapides ni à des mesures globales. Néan*moins, nous attendons pour* l'année courante un taux de croissance réel situé entre 4,5 et 5 %.

» En ce qui concerne l'inflation, le rythme d'augmentation des prix à la consommation est actuellement légèrement inférieur à 4 %. Et la encore nous espérons bien que *la tendance* à la *diminution* se confirmera au cours des mois prochains. D'après nos estimations, ce rythme pourrait se situer à la fin de l'année entre 3,5 et 4 %.

— Même si un tel taux d'augmentation des prix parait très faible par rapport à ce qu'on constate dans la quasi-totalité des autres pays, il n'en reste pas moins qu'une hausse annuelle de 4 %, c'est encore un taux élevé d'inflation...

— Nous ne considérons pas, en effet, ce résultat comme la fin de nos efforts. Nous voulons abaisser le taux d'inflation jusqu'au point où ce que j'appelle la « mentalité d'inflation » disparaître. Aussi longtemps que subsisteront des anticipations inflationnistes, cela conduira à des distorsions dans l'affectation des ressources *disponibles et* à des hésitations de la part des investisseurs, et cela parce que, dans notre monde moderne, la crainte de l'inflation est toujours liée à l'idée qu'elle va provoquer un accroissement disproportionné des coûts.

Propos recueillis
par PAUL FABRA.

(Lire la suite page 39.)

AU JOUR LE JOUR

A bout de souffle

Comme l'a dit M. Claude Labbé, le R.P.R. aurait refusé d'accorder un chèque en blanc à M. Raymond Barre pour la conduite de son plan numéro 2, et se contentera donc de lui signer une petite traite pour quelques mois. En écoutant M. Labbé affirmer que son plan manquait de souffle, M. Barre a sans doute pensé que le président du principal groupe de sa majorité à l'Assemblée ne manquait pas d'air.

Mais si toutes ces choses-là ne sont pas franches, elles sont néanmoins très claires. Le premier ministre sait désormais que le temps des chèques en blanc est fini et que voici venu le temps des chèques sans provision.

BERNARD CHAPUIS.

AVANT LE FESTIVAL DE NANCY

Aujourd'hui le théâtre

Consacrer au théâtre le supplément des Arts et des Spectacles est une manière d'ouvrir le Festival mondial de Nancy (28 avril-8 mai). C'est une manière de s'arrêter, chemin faisant, d'écouter des paroles dialoguées, des voix comédiennes, de capter des messages éclaireurs par quoi communiquent spectateurs et spectacles.

On ne peut dire « aujourd'hui le théâtre » sans aller voir. Il faut vouloir — savoir — enjamber des habitudes, transgresser des rituels, changer de cadence et de rive. Il faut avancer en terre de risques. Ainsi se sont élaborées, dans le prévisible et l'imprévisible, les pages d'un supplément qui n'est pas inventaire exhaustif.

Elles repèrent, ces pages, les expériences, les colères, les aléas, les doutes et de quotidiens prodiges. A travers elles circule un air libre, des petits saluts s'échangent, et courent des vœux : par exemple, regarder naître sur l'arête des soirs un théâtre matinal et, au sens où l'entend Hélène Cixous, aller à la mer.

Y. B.

(Lire pages 19 à 23.)

A l'Assemblée nationale : les velléités d'opposition de la majorité et

Est-il spectacle plus réfrigérant pour un premier ministre qui vient de solliciter une confiance « sans arrière-pensée ni équivoque » que la vision de quelque cent cinquante de ses députés, pétrifiés, unis et résolus, certes, mais dans l'immobilité.

« Je demande à la majorité de montrer au pays qu'elle ne doute pas d'elle-même », avait déclaré M. Barre. Mais c'est de lui que le groupe R.P.R. montra qu'il doutait en refusant de lui faire crédit pour l'avenir. Et s'il est des silences plus parlants que de longs discours, que dire de certains lapsus ? « Nous pourrions observer, devait déclarer M. Labbé, président du groupe R.P.R., que *le modèle* de votre seconde équipe est meilleur que le président... » Il se reprit vite (« ...meilleur que le précédent »), mais on avait vu sur les bancs du R.P.R. quelques sourires, voire des ébauches d'applaudissements.

Lapsus significatif, en effet, dans la mesure où plus que le procès du premier ministre c'est celui du président et, d'une manière de gouverner — ou de ne pas gouverner, — qu'instruisirent plusieurs élus de la majorité. Tel fut le cas, par exemple, de M. Lejeune, président du groupe réformateur, ovationné par ses amis mais aussi, et plus curieusement, par les *députés républicains indépendants présents* lorsqu'il s'exprima. « Il faudrait que se sente la volonté de gouverner », devait-il déclarer, avant d'apporter son soutien total... à M. Barre. Dans la soirée, M. Boudet, également réformateur, devait aller encore plus loin. Estimant que le président ne se considérait plus comme engagé mais comme arbitre, il intronisa le premier ministre « seul chef de la majorité », s'en remettant à lui pour empêcher la victoire de l'opposition en 1978.

Si, à gauche, M. Ballanger, président du groupe communiste, entonna une fois de plus l'hymme au programme commun, M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui avait pris force notes — M. Debré devait faire de même tandis que M. Chirac, très consulté, rédigeait son courrier, — s'imposa de commenter à chaud les mesures gouvernementales qui venaient d'être annoncées, avant de porter un jugement sur l'action de M. Barre depuis sa nomination. Il le fit avec l'assurance d'un dirigeant investi de la confiance populaire — comme il l'a souligné — en face d'un premier ministre en quête de la même certitude.

PATRICK FRANCÈS.

M. Raymond Barre : un plan fondamentalement politique

Voici le discours prononcé, le 26 avril, à l'Assemblée nationale par le premier ministre, M. Raymond Barre. (Ce texte ne comprend pas les mesures prises, analysées d'autre part.)

En nommant le 28 mars dernier un nouveau gouvernement, « choisi et conçu pour l'action des douze prochains mois », le président de la République lui a assigné une *double tâche* : poursuivre le redressement économique en cours ; présenter un programme d'action qui réponde par des mesures simples aux préoccupations concrètes des Français. C'est ce programme que je présente aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Je voudrais, dès l'abord, souligner qu'il s'inscrit par son esprit et son contenu dans la ligne de la politique élaborée en septembre dernier par le précédent gouvernement et mis en œuvre depuis lors. Lorsque j'ai exposé le 5 octobre dernier au Parlement *les orientations de politique* générale du précédent gouvernement, j'ai souligné que son action, qui se concentrait sur la lutte contre l'inflation et le redressement économique et financier de la France, n'était pas technique, mais fondamentalement politique, et qu'elle devait s'inscrire dans la durée.

Pourquoi *cette action était-elle* politique ? Parce qu'une économie forte est la condition du progrès, de la justice sociale et de l'indépendance nationale. Pourquoi cette action devait-elle s'inscrire dans la durée ? Parce que la gravité de la crise, l'ampleur des déséquilibres à surmonter exigeaient une politique s'étendant sur plusieurs années, comme le montre d'ailleurs l'exemple des pays qui se sont, avant nous, engagés sur la voie du redressement.

Fidèle à cette conception, le précédent gouvernement a conduit avec l'approbation et le soutien de la majorité, une politique globale de redressement économique et financier, en dépit de difficultés de tous ordres et d'oppositions *a priori*.

S'il a pu le faire, c'est en fin de compte parce que les Français ont compris, au fond d'eux-mêmes, que cette politique était nécessaire et qu'il y avait là un enjeu capital pour chacun d'entre eux comme pour la nation. En témoignant de leur *clairvoyance et de leur civisme*, en apportant au redressement économique du pays, chacun à son niveau, une contribution active, ils ont permis d'enrayer l'aggravation des déséquilibres qui nous menaçaient, et d'obtenir des progrès réels et significatifs.

Un sentiment de malaise

Pourtant, chacun peut observer qu'un sentiment de malaise, et même d'inquiétude, persiste dans notre pays. Le nouveau gouvernement est conscient de ce trouble, qui ne s'explique pas seulement par des raisons électorales ou politiques.

La France n'a-t-elle pas enregistré de plein fouet les conséquences d'une crise mondiale sans précédent depuis trente ans ? Comment ne pas éprouver de l'inquiétude lorsque, tout-à coup, le prix du pétrole est multiplié par cinq, lorsque le cours des denrées que nous consommons quotidiennement, comme le café, est multiplié par six ; *lorsque le plein* emploi, auquel le pays s'était habitué depuis de très nombreuses année, apparait comme un souvenir du passé ; lorsque s'intensifie une concurrence internationale qui exige de nos entreprises un effort considérable d'adaptation ; lorsque l'ombre du protectionnisme s'étend sur un monde dont la prospérité tenait pour une grande part à la libération croissante des échanges ?

N'est-il pas naturel que cette prise de conscience des problèmes mondiaux et nationaux engendre craintes pour l'avenir et doutes sur la capacité de notre pays à surmonter ces problèmes ? Comment ne pas être sensible aux difficultés qu'affrontent les Français les plus modestes et les plus vulnérables qui ont été les principales *victimes de l'inflation* et du désordre économique et qui portent aujourd'hui leur part de l'effort national ?

Faut-il alors s'étonner des soucis, des interrogations, des appréhensions, mais aussi de la tentation de céder à certaines illusions et de *se laisser séduire* par les promesses d'un changement qui prétend abolir comme par miracle et par sa seule vertu les rudes contraintes du présent ?

Pourtant, un pays comme le nôtre, habitué aux épreuves, mais toujours prêt à l'effort, ne doit se laisser conduire ni à un fatalisme résigné ni à une fuite en avant désespérée. Le gouvernement conduira dans cette période difficile une action de remise en ordre profonde de l'économie. Il le fait parce que c'est à cette seule condition que pourront progresser les conditions de vie des Français, que pourra être sauvegardé l'avenir de la France.

Cette politique doit être menée dans un esprit de solidarité national qui doit s'exprimer à l'égard des hommes et des femmes qui ne trouvent pas d'emploi, à l'égard des Français dont les conditions de vie sont les plus durement touchées par les difficultés économiques.

Redressement et solidarité : voilà les deux axes fondamentaux de la politique du gouvernement au cours des mois à venir.

L'effort engagé en septembre dernier, vous l'avez, mesdames et messieurs les députés, soutenu et approuvé, car vous avez compris *que la situation économique* dans laquelle se trouvait la France à l'été 1976 appelait une action vigoureuse globale et cohérente. La dépréciation rapide du franc, le grave déséquilibre de la balance commerciale, l'accélération de la hausse des prix, le déficit budgétaire, les hausses de rémunérations sans rapport avec la productivité nationale, tout cela conduisait inéluctablement à l'asphyxie de notre économie, à une baisse du niveau de vie, à un chômage durable, à l'isolement de la France.

Aujourd'hui, *les facteurs-clés* de l'inflation sont contrôlés, même s'ils ne sont pas complètement maîtrisés. La progression de la masse monétaire a été ramenée de *20 %, à la fin de 1975, à 12 %*, à la fin de 1976. Depuis octobre dernier, la baisse du franc a été arrêtée et son cours a été stabilisé par rapport au dollar, monnaie dans laquelle nous payons nos importations de pétrole et de matières premières. La bonne tenue de notre *monnaie a permis* depuis deux mois une diminution progressive des taux d'intérêt, favorable aux investissements.

Ce résultat a été obtenu tout en augmentant le niveau de nos réserves de change. Certes, la France a dû recourir depuis 1974 à l'endettement extérieur pour financer le déficit de sa balance des paiements. Mais — je le rappelle à ceux qui critiquent cet *endettement — il n'y avait pas* d'autre moyen d'éviter une baisse profonde de notre taux de change ou une réduction draconienne de notre activité économique et de notre niveau de vie. Cet endettement n'est pas excessif, si on le rapporte à nos réserves et aux *capacités de notre économie. Le* crédit international de la France demeure intact.

Enfin, la progression des revenus commence, depuis le dernier trimestre de 1976, à s'infléchir de façon sensible, sans que le pouvoir d'achat des rémunérations soit amputé comme dans des pays européens voisins.

Les fruits de l'effort

Déjà apparaissent les premiers fruits de nos efforts. Notre commerce extérieur s'améliore progressivement, mais régulièrement. Nous pouvons espérer que notre balance commerciale sera équilibrée à la fin de l'année. La hausse des prix en 1976 a été contenue en deçà de 10 %. Pour 1977, le taux d'inflation sera de nouveau réduit. Si les indices de prix des mois de mars et avril seront élevés, c'est parce qu'ils subiront l'incidence de trois facteurs considérables : la hausse des prix des matières *premières, qui a été de 95 %* au cours des douze derniers mois ; la hausse des rémunérations qui a été, l'année dernière, de l'ordre de 15 %, hausse la plus élevée de tous les pays industrialisés, à l'exception de l'Italie ; enfin, l'augmentation, au 1er avril des tarifs publics qu'imposait le déficit de certaines entreprises nationales.

Il y aura, bien entendu, de bons esprits pour conclure à l'inefficacité de l'action gouvernementale. Mais, il est vrai qu'en ce domaine, *lorsque les résultats sont bons*, nos détracteurs affectent de suspecter les statistiques et, lorsque les indices sont élevés, ils trouvent dans ces mêmes statistiques la preuve de l'échec.

Les mêmes bons esprits annonçaient une récession de l'économie. Ils ne peuvent cependant observer depuis septembre dernier aucune baisse de la production industrielle qui continue, au contraire, de croître, même si *le rythme* de progression est modéré. On s'attend maintenant à une augmentation de 4 % du volume de l'investissement industriel privé. Le taux de progression de nos exportations est très satisfaisant : 11,5 % depuis septembre 1976. La croissance économique atteindra, sur l'ensemble de l'année, un rythme que ne permettaient pas d'escompter la gravité des déséquilibres initiaux et les multiples contraintes qui pèsent sur notre économie.

Le point noir de la situation économique française reste cependant l'évolution de l'emploi. Faut-il, pour y remédier, renoncer à l'orientation actuelle de la politique économique et, comme certains le suggèrent, prendre sans délai des mesures de relance *globale ? Le gouvernement* ne le pense pas. Puisqu'il s'agit là d'une question fondamentale — l'emploi — et d'un choix politique essentiel, je dois à l'Assemblée une explication.

Le gouvernement est décidé à maintenir le cap de sa politique économique tout au long de l'année 1977, car les résultats obtenus jusqu'ici, pour encourageants qu'ils soient, restent fragiles. Il *confirme les orientations* arrêtés en matière de crédit, de budget, *d'évolution des rémunérations. Il* se refuse à une relance globale de l'économie pour deux raisons de fond qui expliquent d'ailleurs l'attitude prudente des pays qui ont déjà pourtant obtenu de grands succès dans la lutte contre l'inflation ; je pense à l'Allemagne fédérale et aux Etats-Unis.

Tout d'abord, comment effectuer une telle relance ? En majorant inconsidérément le déficit des finances publiques ? En acceptant un nouveau dérapage des revenus ? En créant de la monnaie ? *Tous ces moyens signifient* le retour à l'inflation. La hausse accrue des prix et la dépréciation nouvelle du franc qui en résulteraient, contraindraient, dès la fin de cette année, à prendre de nouvelles mesures restrictives, bien plus rigoureuses, dont l'emploi serait la principale victime. N'oublions pas trop rapidement que l'inflation ne conduit pas au plein emploi, mais au chômage.

Par ailleurs, l'expérience a montré qu'une action de relance globale a une efficacité douteuse *sur l'emploi, car le chômage dans* les sociétés modernes n'est pas seulement affaire de conjoncture. Le gouvernement ne combat pas l'inflation en plongeant le pays dans la récession. Le niveau actuel de l'activité est là pour en témoigner. Après avoir mis depuis octobre dernier 11 milliards et demi de prêts à la disposition des entreprises, notamment petites et moyennes, le gouvernement se propose maintenant d'augmenter le volume des équipements publics engagés en 1977. (...)

La politique de redressement économique et financier est à moyen terme la condition nécessaire d'un retour au plein emploi.

Mais nous ne pouvons à cours terme rester indifférents à l'accroissement du chômage, dont nous connaissons tous les lourdes conséquences sociales et humaines. Aussi le gouvernement entend-il mettre en œuvre sans retard un programme d'action qui soit susceptible de produire à brève échéance des effets *positifs sur l'emploi et notamment* sur l'emploi des jeunes.

Pour le gouvernement comme pour la majorité qui le soutient, notre société doit en effet se fixer comme objectif d'offrir un travail à tous, car il s'agit de donner aux hommes et aux femmes de ce pays leur place dans la collectivité nationale, de leur permettre d'exercer leurs compétences et leurs talents, de respecter leur dignité.

L'ampleur du chômage est aujourd'hui, hélas ! le trait commun de toutes les économies modernes, quels que soient leur régime politique. Partout, au-delà des difficultés conjoncturelles, la redistribution des richesses dans le monde et l'exigence d'une compétitivité accrue rendent plus difficiles les créations d'emplois ou *même* le maintien de certains emplois. Partout la distorsion qui se manifeste entre les aspirations dues au progrès du niveau de vie et à l'allongement de la scolarité, d'une part, et la nature des emplois offerts par l'économie, d'autre part, accroît l'insatisfaction de beaucoup de jeunes. Partout, on observe, avec l'évolution des esprits et des mœurs, une forte augmentation de la demande de travail de la part des femmes.

Sept millions de demandeurs d'emploi aux Etats-Unis, un million quatre cent mille en Grande-Bretagne, un million en France, près d'un million au Japon : ces chiffres publiés par l'O.C.D.E. sont significatifs. Ils font apparaître comme illusoires les remèdes de ceux qui prétendent obtenir, *dans un domaine* aussi difficile, des résultats immédiats et spectaculaires.

On peut, bien sûr, pratiquer

Restrictions verbales

Comment accorder sa confiance en marquant sa défiance ? Comment ne pas renver*ser le gouvernement sans pour* autant le soutenir ? Les députés du R.P.R. qui quittaient la salle des séances de l'Assemblée nationale, où ils venaient d'entendre la déclaration de politique générale du premier ministre et les réponses de MM. Mitterrand et Labbé, ne cachaient pas leur perplexité, voire leur colère, devant le périlleux exercice d'équilibre qui leur était proposé. La plupart d'entre eux gagnaient sans plus tarder leur bureau, tandis que d'autres, suivant l'exemple donné à la tribune par le chef de leur groupe, s'adonnaient avec plus ou moins de bonheur au jeu de la restriction, non point mentale, mais verbale.

« Ce n'était pas un discours à la hauteur des circonstances », déclarait M. Yves Guéna, délégué politique du mouvement, qui, avant le débat, en avait livré l'essentiel : *« Il y aura des banderilles, mais pas d'estocade. » « Nous ne sommes pas enthousiastes »*, ajoutait-il, ce qui était incontestablement une litote. Plus loin, on pouvait, en effet, entendre M. Jean Foyer, ancien ministre de la justice et président *de la commission des lois*, s'écrier : *« Vous avez trouvé beaucoup de politique générale, vous, là-dedans ? »* Suivait la sentence, en forme de diagnostic : *« Nous assistons à une lente agonie. »* M. Bignon annonçait qu'il s'abstiendrait lors du vote, de même que M. Hector Rolland, qui poussait la plaisanterie jusqu'à l'humour *noir* : *« Vous savez,* disait-il, *tout cela n'est pas grave : la gauche est là pour prendre la barre ! »*

Certains jugeaient trop modéré le discours de M. Labbé, qui, à les entendre, n'aurait pas reflété exactement ce qui avait été dit, le matin, au cours de la réunion commune du bureau du groupe parlementaire et du conseil politique du R.P.R. Il est vrai que le ton y avait été particulièrement vif, MM. Ribes et Robert-André Vivien, en particulier, ne *ménageant pas le premier ministre, et le général Billotte* soulignant la *« baisse de popularité du pouvoir »*.

M. Barre ne trouvait pas de partisans beaucoup plus ardents parmi les autres groupes de la majorité. M. Servan-Schreiber affirmait : *« Barre a tout raté. C'est même incompréhensible de tout rater à ce point. Il a distribué des pourboires. »* M. Péronnet, président du parti radical, se disait *« déçu »*. *« Je pensais,* ajoutait-il, *qu'il y aurait un débat d'une plus haute tenue. Le discours du premier ministre ne comportait pas de volet politique. »* Et, quittant ce sujet sans attrait, il rivalisait de bel esprit avec M. Foyer pour commenter le retour de M. Edgar Faure au parti radical. L'un citait Racine, l'autre Corneille...

M. Icart, républicain indépendant, président de la commission des finances, exprimait son admiration pour la *« franchise »* et le *« courage »* du premier ministre, mais aussi sa crainte que l'opinion ne fût pas *« préparée »* à accueillir favorablement les mesures annoncées. Ayant constaté le *« manque d'enthousiasme manifeste du groupe R.P.R. »*, M. Icart ne pouvait que le *« déplorer »*. Quant au président du groupe R.I., M. Chinaud, fâché de l'organisation imposée au débat par les impératifs d'horaire de la télévision, il se refusait à tout commentaire.

La gauche avait le sentiment d'assister à ce qu'un député communiste avait, en séance, appelé une *« querelle de ménage »*. Discrets, les députés socialistes *se bornaient à sourire* de ce qui n'était, selon M. Mermaz, qu'un *« deuxième programme de Provins »*. *« Il n'a pas parlé politique »*, ajoutait le député de l'Isère, tandis que M. Pierre Joxe accusait le gouvernement de s'en tenir, en guise de politique de l'emploi à une *« politique de l'indice du chômage »*.

M. Defferre était plus acerbe : *« Vous avez vu ?* disait-il en parlant des députés de la majorité. *On leur avait promis un discours pour gagner les élections; ils n'avaient pas l'air convaincus que c'était cela qu'ils entendaient. Il a fallu Mitterrand pour les tirer de leur torpeur. »*

« Que voulez-vous que je vous dise ? Vous vous attendiez à autre chose ? », répondait M. Marchais à un interlocuteur qui lui confiait son étonnement devant la *« faiblesse »* du discours de M. Barre. A l'évidence, *les propos du premier ministre* n'étaient pas de nature à provoquer le débat politique qui devrait, selon M. Giscard d'Estaing, éclairer les Français sur le « choix » qui se présentera à eux lors des élections législatives.

Précisément, pour M. Guéna, *« Il ne faut pas dire aux Français : vous avez le choix, mais : il n'y a pas le choix. La politique du président de la République et du gouvernement,* poursuivait le délégué politique du R.P.R., *c'est de prendre quelques mesures économiques qui arrêteront peut-être l'hémorragie de voix, mais qui ne nous en feront pas gagner. Nous, nous disons qu'il faut prendre des positions politiques fermes. »* C'est aussi l'avis de M. Péronnet, qui déclarait : *« Les élections ne sont pas une affaire d'enfants de chœur. »* Ainsi les inquiétudes des députés de la majorité se *résumaient-elles à une question :* comment survivre à des élections que l'on craint fort de perdre ?

Loin de ces calculs anxieux, on pouvait assister à un dia*logue insolite* entre M. Sudreau, auteur d'un rapport sur l'entreprise dont M. Mitterrand avait remarqué qu'il paraissait oublié, et M. Jacques Attali, conseiller économique du dirigeant socialiste. Hôte inhabituel des couloirs de l'Assemblée, M. Attali les avait arpentés, l'air distrait, jusqu'à ce qu'il aperçoive le député C.D.S. de Loir-et-Cher, qu'il connaît de longue date.

« Je ne supporte pas l'incorrection de la politique française, disait M. Sudreau. *Dans la période actuelle, si l'on considère l'état des économies occidentales — et en particulier européennes, — et ce qui les menace, il faudrait une politique d'union nationale. »* A quoi M. Attali répondait : *« Il faudrait, en effet, accroître le contrôle de l'opposition sur les décisions qui sont prises. Mais nous ne pouvons y être associés, car les solutions que nous préconisons sont antinomiques des vôtres.*

— Vous refusez l'union aujourd'hui, mais vous devrez la proposer en 1980 ou 1981, rétorquait l'ancien ministre du général de Gaulle. *Nos sociétés ont été habituées à l'abondance, elles ne supporteront pas les restrictions* dont *nous savons, vous et mois, que le manque de sources d'énergie les rendra nécessaires. Aurez-vous les moyens de prendre des décisions aussi courageuses que celles que vient d'annoncer Carter ? Le programme commun consacre trois lignes à ce sujet.*

— Là où je suis d'accord avec vous, c'est sur le fait qu'on ne peut pas prétendre enclore la politique d'un gouvernement dans cent quatre-vingts pages. Mais ce qui compte, c'est ce qu'on fait, et nous sommes convaincus que nous aurons l'adhésion d'une large majorité des Français sur les réformes que nous mettrons en œuvre.

— Vous savez, je crains beaucoup un processus de fascisation dû à la frustration que provoquera la restriction de la consommation. Pourrez-vous le combattre seul ? Je ne le crois pas... Cela dit, je voterai pour le gouvernement, car mon abstention passerait pour un début de ralliement à l'opposition. »

Décision qui illustrait bien le climat qui régnait mardi après-midi au Palais-Bourbon.

PATRICK JARREAU.

هكذا من الأصل

N DU PROGRAMM

position de la majorité

italement politique

verbales

D'ACTION DU GOUVERNEMENT

les prétentions majoritaires de l'opposition

une politique autoritaire de l'emploi en imposant aux jeunes leur métier, en assignant à tous les travailleurs leur résidence et leur lieu de travail, en déguisant, enfin, la réalité du chômage. Mais cela, les Français n'en voudront jamais.

Appel à la solidarité nationale

Dans une société de liberté comme la nôtre, nous devons résoudre les problèmes de l'emploi en faisant appel à la solidarité nationale. Celle-ci doit s'exercer en priorité en faveur des jeunes, dont une nouvelle classe d'âge va d'ailleurs se mettre à la recherche d'un emploi à partir de l'été. Nous devons répondre à leurs aspirations : pour eux-mêmes, qui en viennent à douter de l'efficacité de notre système économique et social; pour les familles, qui voient avec inquiétude leurs fils et leurs filles condamnés au désœuvrement et à l'incertitude. Rien ne serait plus grave que de les décevoir.

Telle est l'inspiration du programme pour l'emploi que je vous présente aujourd'hui. Ce programme poursuit deux objectifs différents, mais complémentaires. Il s'agit en premier lieu de mobiliser toutes les possibilités d'offrir un emploi aux jeunes. A cet effet, le gouvernement propose un ensemble de mesures d'effet immédiat. (...) Le deuxième objectif du programme pour l'emploi est de mieux préparer les demandeurs d'emploi à l'exercice de leur futur métier. Une part sans doute importante du chômage actuel tient en effet à l'inadaptation des emplois recherchés et des emplois offerts. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes et les femmes. (...)

Ce programme pour l'emploi est sans précédent. Il a un coût global de l'ordre de 3 milliards, dont 1 700 millions de francs à la charge de l'Etat. Il offre aux jeunes à la recherche d'un premier emploi de grandes possibilités supplémentaires d'insertion dans la vie professionnelle (...).

L'ensemble de ces mesures ne produira son plein effet que si le gouvernement trouve un esprit de coopération et un appui auprès des organisations professionnelles et syndicales, des entreprises et des Français eux-mêmes. Ce que le gouvernement propose, en fait, au pays, c'est un pacte national pour l'emploi, et d'abord pour l'emploi des jeunes.

Notre société ne serait pas fidèle à l'idéal de solidarité qui doit l'animer si elle n'apportait pas, dans les circonstances actuelles, un soutien accru aux catégories les plus éprouvées par les difficultés économiques. Aussi le gouvernement estime-t-il nécessaire, conformément aux orientations arrêtées par le président de la République, de faire un effort important en faveur des familles et des personnes âgées (...).

L'ensemble des dispositions à caractère social que je viens de présenter, qu'il s'agisse de l'emploi, des familles ou des personnes âgées, est naturellement coûteux. En 1977, compte tenu des mesures relatives aux investissements prévus, les dépenses supplémentaires pour le budget de l'Etat atteindront 3,3 milliards de francs.

La solidarité des Français doit donc s'exprimer aussi dans le financement de ces dépenses. Il ne saurait être question, en effet, de l'assurer par une création de monnaie. Le financement de ce programme sera obtenu pour partie par un effort fiscal, pour partie par une contribution des entreprises, pour partie par l'emprunt (...). Ainsi le programme que propose le gouvernement sera financé dans des conditions qui ne mettent pas en cause le rétablissement de nos équilibres.

Le programme d'action que le gouvernement a établi pour les prochains mois a pour objet de contribuer à faire sortir la France de la crise économique et sociale qui la frappe.

Le gouvernement ne l'a pas élaboré en limitant son horizon au terme de la présente législature. Il ne peut, certes, ignorer cette échéance ; mais, ainsi que je l'ai dit, une politique pour la France doit se concevoir en tenant compte de l'ampleur des problèmes intérieurs et extérieurs qui se posent à la nation. Aucun pays n'a relevé le défi de la crise qui frappe le monde depuis 1973 sans accepter un effort durable et soutenu. La France, pas à pas, dominera, elle aussi, l'épreuve. A nous de lui en indiquer la voie et de lui en fournir les moyens.

Les mesures mises en œuvre en septembre dernier constituaient la première étape de notre redressement ; celles que le gouvernement propose aujourd'hui en marquent une seconde. Mais, si la politique du gouvernement doit suivre l'évolution des faits, elle ne saurait s'écarter de son inspiration profonde, ni renoncer à la continuité. Suspendre l'action entreprise pour retomber dans les facilités de l'inflation, ce serait condamner à brève échéance le pays à une période encore plus longue de rigueur et de contrainte.

De plus, le monde dans lequel nous vivons est trop difficile et incertain pour que nous puissions penser avoir le temps devant nous et pour nous. Bien vite, le pays se rendrait compte qu'il a été abusé et il ne pardonnerait pas à ceux dont l'action l'aurait, plus encore, affaibli.

La politique du gouvernement s'inscrit par ailleurs dans le droit fil de celle qui a été poursuivie depuis vingt ans par les gouvernements successifs de la V[e] République et par les majorités parlementaires qui, de législature en législature, les ont fidèlement soutenus. Les principes de cette politique sont simples : assurer à la France la liberté, le progrès économique et social, l'indépendance ; édifier dans notre pays une société de participation, de responsabilité et de justice ; permettre à la France de jouer son rôle et de tenir son rang en Europe et dans le monde.

Pour mener à bien sa tâche, le gouvernement a besoin de la confiance du Parlement. Il la demande à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 1 de la Constitution. Dans les circonstances actuelles, il est indispensable que le pays sache que le gouvernement est soutenu, sans arrière-pensée ni équivoque, par une majorité unie et résolue.

Je demande à la majorité de montrer au pays qu'elle ne doute pas d'elle-même. Elle peut mettre à l'actif de son bilan le remarquable développement économique et le considérable progrès social dont a bénéficié la France au cours des vingt dernières années. C'est à cette majorité que le pays doit le fonctionnement efficace de ses institutions. C'est à elle qu'il doit d'avoir pu affronter la plus sérieuse crise économique internationale depuis la fin de la seconde guerre mondiale sans désordre politique et social.

Si la majorité écarte sans hésitation les surenchères démagogiques, pour lesquelles elle trouvera toujours plus fort qu'elle, si elle défend avec fermeté les intérêts fondamentaux de la France et des Français, elle ralliera une fois de plus les Français autour d'elle.

Ainsi évitera-t-elle à la France l'aventure politique, économique et sociale ; ainsi permettra-t-elle à la France de demeurer, dans le monde qui l'observe, un pays sûr de lui et respecté. La politique que doivent mener ensemble le gouvernement et la majorité est la politique du courage. Il n'y en a d'ailleurs pas d'autre. Mais si nous la menons, alors, je vous l'assure, la grande partie nationale et internationale où nous nous trouvons engagés sera une fois de plus gagnée par la France.

L'ARTICLE 49 DE LA CONSTITUTION

L'engagement de responsabilité du gouvernement est fondé sur l'article 49, alinéa 1, de la Constitution qui dispose : « *Le premier ministre, après délibération du conseil des ministres, engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale.* »

M. Mitterrand : vous n'avez pas atteint vos objectifs

M. MITTERRAND (P.S., Nièvre) déclare : « *Qu'était donc votre plan de septembre 1976 sinon le constat d'échec de celui de MM. Chirac et Fourcade? Qu'est celui que vous présentez aujourd'hui sinon le constat d'échec de votre premier plan? Ainsi la continuité dans le tâtonnement et les incertitudes continue de caractériser, depuis sept ans au moins, la démarche économique des gouvernements de la France.* » Reconnaissant que « *la lutte contre l'inflation s'impose à tout dirigeant de ce pays* », affirmant qu'en renvoyant le gouvernement de M. Chirac le président de la République avait mis en cause ses capacités techniques et politiques, il demande : « *Jugera-t-on de même le plan Barre, né en automne, mort au printemps?* » Et il répond : « *Ceux qui vous accorderont leur confiance pour douze mois se lieront à vous jusqu'aux élections.* » Il ajoute : « *Nous avons souvent le sentiment que votre mérite principal est de nous avoir délivrés de vos prédécesseurs.* »

Au sujet de la crise de l'emploi, il observe que ce problème se poserait également à la gauche « *puisque même une croissance de 5 % par an ne permettrait pas de réduire le chiffre d'un million de chômeurs* ». Pour le premier secrétaire du P.S., « *l'absence de plan a rendu le gouvernement impuissant à réagir comme il l'aurait fallu* ». Il lui reproche de ne pas avoir pris des mesures de relance, non pas générales et globales, mais en faveur de ceux qui vivent au-dessous du niveau moyen des Français. Quant à l'emprunt annoncé, il affirme qu'il sera inflationniste.

L'orateur analyse les mesures annoncées. Il relève notamment l'engagement de vingt mille vacataires dans le service public et rappelle que son parti avait été critiqué lorsqu'il avait proposé lui aussi de recruter des fonctionnaires, mais en leur garantissant la sécurité de leur emploi et un statut. Pour le député, les mesures « *jetées aux électeurs* » ne relèvent ni d'une conception générale ni d'un plan précis et se caractérisent par leur improvisation, leur timidité, leur classicisme. Ainsi la majoration de la taxe sur les carburants : il n'était pas nécessaire, observe-t-il, d'aller chercher un de nos meilleurs professeurs d'économie politique pour trouver cela. M. Mitterrand note également que les bons du Trésor sont « *une pure création monétaire. Il ne faut pas dire tout et le contraire de tout* », commente-t-il.

Ironisant sur l'enthousiasme et l'entrain de la majorité, il déclare : « *On ne vous accorde la confiance que jusqu'à jeudi, et l'on vous tiendra ensuite en résidence surveillée. Votre majorité va vous accorder sa confiance, non sans la mesurer. Nous vous refuserons la nôtre. Nous sommes plus francs.* »

M. Mitterrand rassemble ensuite ses critiques autour de quatre propositions :

1) « Vous n'avez pas atteint vos objectifs : pour les prix, les maigres résultats enregistrés valaient-ils un million cent mille chômeurs ? En ce qui concerne le commerce extérieur, comment tiendrez-vous votre pari de réduire son déficit pour la fin de 1977 ? Et le franc ? En 1976 il a perdu 10 % de sa valeur par rapport au dollar, 20 % par rapport au mark. L'endettement extérieur atteint à peu près le montant de l'endettement intérieur, soit de 50 à 55 milliards. Le budget ? En déficit de 38 millions en 1975, de 19 en 1976, il le serait d'environ 12 en 1977 ;

2) » Vous n'avez pas engagé nombre d'actions que vous aviez promises ni conduit à terme celles que vous avez entreprises : où sont les actions structurelles qui devaient basculer les privilèges ? Dans tous les domaines, des rapports et puis rien. La réforme fiscale, rien. Le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises, rien. Le rapport Guichard sur les collectivités locales ? On attend. Le rapport Meraud sur les inégalités ? On attend, rien du tout. En revanche vous vous êtes attaqué aux salaires en réduisant la masse salariale.

3) Vous n'avez pas remis de l'ordre dans les affaires de l'Etat. Croyez-vous que l'autorité de la puissance publique ait gagné à vos aller et retour sur les plus-values immobilières et la taxe professionnelle ?

4) Vous avez aggravé les tensions sociales. Avec le refus du dialogue social, l'échec de la politique contractuelle dans le secteur public, c'est le temps du mépris. »

Reconnaissant que la crise mondiale influe sur la crise française, M. Mitterrand estime que la politique du gouvernement n'a pas contribué efficacement à résoudre les immenses difficultés du capitalisme international. Il précise : « *En matière commerciale, vous ouvrez encore davantage l'Europe aux produits de nos concurrents sans contrepartie réelle pour la France. En matière monétaire, vous acceptez le flottement généralisé et le renforcement de l'hégémonie américaine, mettant en danger l'indépendance nationale. Il est essentiel de ne pas ratifier l'accord de la Jamaïque et d'obtenir sa renégociation.* »

Il poursuit : « *Votre politique de lutte contre l'inflation, votre politique sociale ont échoué. Vous avez une majorité parlementaire divisée. Et vous demandez aux Français de vous écouter et de vous suivre pendant une année ! (...). De quels instruments disposez-vous ? De l'étatisme et de sa forme économique qui s'appelle le dirigisme. Interrogez les industriels, les petites et moyennes entreprises, les commerçants et les artisans, et vous verrez quel est leur sentiment.* »

M. Mitterrand développe ensuite « *l'autre politique* », celle que la gauche entend proposer au pays et dont les objectifs figurent notamment dans le programme commun.

Puis il conclut : « *Vous aurez jeudi la confiance de ce que j'ose à peine appeler la majorité parlementaire. Nous avons, nous, la confiance de la majorité de notre peuple. Nous en userons avec sagesse et fermeté en commençant par refuser un plan qui va vouer au désordre et à la misère la situation des Français.* »

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

La conférence des présidents, réunie mardi 26 avril au Palais-Bourbon, a fixé, comme suit, l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée :

MERCREDI 27 AVRIL. — Après les questions au gouvernement, suite du débat sur la communication du gouvernement sur son programme.

JEUDI 28. — L'après-midi et éventuellement le soir : explications de vote et vote sur l'approbation du programme du gouvernement.

VENDREDI 29. — Le matin : questions orales sans débat.

MARDI 3 MAI. — L'après-midi et le soir : examen en deuxième lecture du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, du projet de loi sur les assistantes maternelles, de la proposition de loi sur l'économie montagnarde, proposition de loi de M. Crespin (R.P.R., Marne) sur les vins des coteaux champenois.

MERCREDI 4. — Après les questions au gouvernement, trois conventions en matière de brevets, projet de loi sur les marchés des communes, projet de loi sur le contrat de groupement d'entreprises.

M. Claude Labbé (R.P.R.) : une approbation mais pas un vote de confiance

M. CLAUDE LABBE, président du groupe R.P.R., rappelle les deux crises « *qui nous frappent* »: une crise économique et « *une crise de confiance, sans conteste la plus grave* ». S'adressant à M. Barre, il déclare : « *Ensemble, nous devons guérir la France (...) Vous n'êtes pas chargé de définir une autre politique, d'engager des contraintes politiciennes tandis que nous serait réservé le combat dans la boue. Il n'existe pas deux conceptions, l'une d'une pureté diaphane, l'autre marquée par l'électoralisme et la démagogie. Nous ne pouvons oublier qu'au bout de notre route l'échéance législative ne marque pas seulement une étape mais un but, le grand rendez-vous avec le peuple français.* »

Pour M. Labbé, « *il ne s'agit pas non plus de juger le gouvernement. Nous pourrions observer,* précise-t-il cependant, *que le modèle de votre seconde équipe est meilleur que le président* (rires sur tous les bancs)... *que le précédent, et que nous aurions préféré une formation plus resserrée, plus politique, en somme de salut public.* »

Il déclare : « *Aujourd'hui votre ambition est d'apporter en deux ans, c'est-à-dire en franchissant la ligne des élections mais sans la gommer, des solutions à des problèmes urgents (...) Si vous engagez la responsabilité de votre gouvernement, ce n'est pas sur une déclaration de politique générale mais sur des mesures concrètes nécessaires et urgentes (...) Nul ne peut aujourd'hui refuser ce qui nous paraît essentiel, même si nous souhaitons, dans les semaines qui viennent, aller plus loin (...) Il est clair que notre accord ne vaut pas approbation de l'ensemble de votre politique, si l'on entend par là des projets que le gouvernement pourra déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale et que vous n'avez pas évoqués aujourd'hui. Chaque texte fera l'objet d'une concertation particulière et, sur certains sujets, elle a déjà commencé. Vous n'êtes pas venu nous demander un chèque en blanc et vous savez que nous nous y serions refusés.* »

En ce qui concerne l'emploi, il observe que les mesures proposées « *visent l'essentiel et l'actuel : le sort des jeunes à la recherche d'un emploi et celui des plus âgés qui risquent de perdre prématurément leur activité* ». Il précise : « *Il faut libérer de certaines contraintes abusives les industriels et les artisans que des textes irréfléchis ont rendus malthusiens (...) Les chefs d'entreprises qui font preuve de dynamisme et de courage doivent être incités et non inquiétés. (...) Vous bannissez la relance de votre vocabulaire, et nous comprenons que vous craignez de relancer l'inflation.* »

Pour ce qui est du troisième âge, il se félicite du relèvement prévu du minimum vieillesse, souhaite une déduction forfaitaire sur le montant imposable des retraites, reconnaît qu' « *aucun système ne permettra une généralisation de l'abaissement de l'âge de la retraite et se prononce pour la mise à la retraite, au taux plein, dès l'âge de soixante ans, pour*

(Lire la suite des débats page 4.)

LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

LE DÉBAT AU PARLEMENT

(Suite de la page 3.)

les femmes affiliées au régime de la Sécurité sociale, mesure que propose son groupe». Puis il insiste pour que «*la famille ne soit pas assistée mais encouragée*».

M. Labbé évoque ensuite le «*mythe du programme commun*», qu'il résume ainsi : «*Une logique communiste étrangement alliée à un illogisme socialiste, complétée par un peu de radicalisme radicalement fourvoyé.*» Il dénonce les «*concessions tactiques*» du parti communiste, observant «*qu'une rose se fane dans le poing fermé*» et qu'une fois au pouvoir «*il ne reste plus que le poing serré et levé, comme à Cuba et comme à Prague*». Il ajoute : «*Nous ne cherchons pas à faire peur à une bourgeoisie qui n'a jamais constitué un rempart solide, mais à ouvrir les yeux du peuple français comme le fit, dès 1946, le général de Gaulle.*» Affirmant qu'il n'a, pour sa part, jamais utilisé «*l'anticommunisme le plus primaire*», il termine sa déclaration : «*Pour nous, la tâche la plus importante c'est de restaurer la confiance, mettre un terme à une certaine dégradation de l'espérance et refuser la fatalité politique. Cette tâche, nous n'avons pas le sentiment que votre gouvernement soit, dans sa forme actuelle, capable de l'assumer.*»

M. Labbé conclut : «*Ce débat n'est pas un débat de politique générale. Vos propositions ne répondent pas aux problèmes politiques qui se posent aujourd'hui à la France. Elles correspondent à des préoccupations concrètes de nos concitoyens et vont dans le bon sens. Nous adopterons les mesures que vous nous proposez sans avoir le sentiment d'accorder à votre gouvernement une confiance que seule une action d'un tout autre souffle politique pourrait nous conduire à vous accorder.*»

M. Ballanger : votre économie est mauvaise

Pour M. ROBERT BALLANGER, président du groupe communiste, qui se félicite de voir le gouvernement «*se décider enfin à respecter les textes constitutionnels en engageant sa responsabilité sur son programme*», les mesures proposées «*ne sont évidemment pas de nature à enrayer notre chute vertigineuse*». L'orateur rappelle les «*promesses jamais tenues*» et cite les déclarations successives, en matière d'emploi, de MM. Messmer, Giscard d'Estaing, Chirac et Durafour, avant d'observer : «*En février 1977, on enregistre officiellement un million cinquante-cinq mille chômeurs, chiffre éloquent. (...) Bon an mal an, les prix augmentent de 10 à 15 %. Combien paraissent dérisoires en face de ces faits têtus les homélies des hommes du pouvoir. (...) Vous comprendrez que votre gouvernement, votre pouvoir, le chef de l'Etat ne sont pas crédibles. Vous avez trop menti, trop souvent et trop longtemps.*» Il évoque tour à tour le discours de M. Messmer à Provins avant les élections législatives de 1973, la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing («*brillante anthologie de promesses démagogiques*»), le gouvernement de M. Chirac, le livre du président de la République, «*un bide aujourd'hui en solde chez les bouquinistes*». En revanche, il observe que le programme commun, «*qui a cinq ans, se porte bien et que tout le monde en parle, pour le défendre ou pour le combattre*».

M. Ballanger s'adresse à M. Barre : «*Ne vous arrive-t-il pas de vous poser la question : Si je suis un bon économiste et que je ne réussisse pas, n'est-ce pas parce que l'économie que je défends est mauvaise ?*» Il assure pour sa part : «*L'économie que vous défendez, c'est celle des grandes sociétés et du profit maximum sans souci de l'intérêt général. C'est le gaspillage inouï d'énergie que représentent un million et demi de chômeurs. (...) Si c'est cela l'économie dont vous êtes le maître à penser, elle est mauvaise, inacceptable et condamnée par le bon sens populaire.*»

Il poursuit : «*C'est parce qu'il est mal géré que notre pays est un pays où tant de gens sont pauvres et un tout petit nombre très riches. C'est contre votre gestion que combat notre parti, la gauche unie et aujourd'hui la majorité des Français.*»

Après avoir dénoncé «*la surenchère verbale dans les promesses, le changement de mode de scrutin, l'anti-communisme, le chantage à la peur et au chaos, l'utilisation effrénée des moyens d'information*», M. Ballanger explique la mise à jour du programme commun dont il rappelle la philosophie (la relance de la consommation intérieure, individuelle et collective, pour des motivations sociales, humaines, économiques et nationales) et les principales dispositions.

L'orateur condamne la politique africaine du président de la République et conclut : «*Pouvons-nous vous conseiller et conseiller à vos amis de cesser leur campagne de haine et de calomnie ? (...) Le débat c'est la consultation, la discussion, la confrontation avant la décision et non pas après. Son lieu privilégié c'est l'Assemblée nationale. C'est là que peut s'exprimer la représentation nationale et nous nous en tiendrons là.*»

M. DAILLET (réf., Manche) déclare : «*Vous êtes, je crois, en train de gagner la confiance du pays. Centristes et réformateurs ne vous mesureront pas leur concours. Vous êtes en train de prouver que le redressement est possible.*» Le député souhaite qu'un dialogue constant s'instaure avec le citoyen et qu'une grande campagne d'information soit organisée. Evoquant l'intervention de M. Mitterrand, il demande : «*Le rôle de chef de l'opposition est-il donc nécessairement, mécaniquement, de porter atteinte au crédit du gouvernement ? N'est-il pas plutôt, si celui qui le remplit est un homme d'Etat, de reconnaître ce qu'il y a de positif dans le programme proposé au pays ?*»

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) évoque «*les sept cent mille jeunes de seize à vingt-cinq ans sans travail*». «*Les mesures proposées aujourd'hui*, affirme-t-elle, *ne résorberont ni même ne réduiront le chômage. Tout au plus camoufleront-elles, pendant quelques mois, l'ampleur du drame. Votre pouvoir*, constate-t-elle, *c'est au mieux le chômage différé ou intermittent.*» Pour terminer, elle critique la réforme du système éducatif que le gouvernement entend imposer à la rentrée 1977.

M. CERNEAU (non-insc., la Réunion) juge satisfaisants les résultats et l'action menée et annonce que son vote sera positif. Il consacre son intervention aux problèmes de son département.

M. FERRETTI (R.I., Moselle), député de Thionville, déçu par la réponse du gouvernement aux interrogations des Lorrains, avoue avoir été tenté par un vote négatif. Il reproche surtout au gouvernement l'absence de calendrier et l'absence d'une structure de concertation faisant leur place aux élus. Il espère obtenir des précisions sur ces deux points. Reconnaissant toutefois que le problème de la sidérurgie est surtout un problème d'emploi, il relève les aspects «*largement positifs*» des propositions gouvernementales, tout en souhaitant que ce problème soit davantage traité au *niveau régional*. Quant aux agences nationales pour l'emploi, il voudrait voir leur efficacité accrue et suggère, notamment, que les chômeurs ne soient plus obligés de «pointer» mais de déclarer obligatoirement une nouvelle embauche.

M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône) dénonce «*le démantèlement de secteurs entiers de la production, les fermetures d'entreprises et l'augmentation continue du nombre des chômeurs*». «*C'est*, observe-t-il, *un drame qui pousse au désespoir et marque au fer rouge le système qui l'engendre.*»

Il conclut : «Le gouvernement et le grand capital ne connaissent qu'un seul remède : augmenter les sacrifices des travailleurs.»

Enfin, M. D'HARCOURT (Réf., Calvados) critique le contrôle des prix, qui a privé les entreprises de leur capacité d'investir grâce à leurs *fonds propres*, et les a contraintes à s'endetter. Dénonçant «*le dirigisme*», il conclut : «*La prospérité d'un pays passe par la prospérité de ses entreprises. Il faut rétablir la confiance et protéger l'emploi.*»

La suite du débat est renvoyé à mercredi après-midi.

M. Lejeune (Réf.) : il faut une volonté de gouverner

M. MAX LEJEUNE, président du groupe réformateur, se félicite de voir que les points majeurs du programme gouvernemental (formation professionnelle, emploi des jeunes, politique familiale, niveau de vie des personnes âgées ou défavorisées) sont ceux sur lesquels son groupe n'a cessé d'attirer l'attention du gouvernement depuis 1974. Il souhaite toutefois que ce programme soit largement expliqué à une opinion «*en proie à des sentiments d'insécurité et d'insatisfaction*», car il répond «*au désir d'équité et de sécurité exprimé par toutes les catégories sociales*». Pour M. Lejeune, «*la façon de gouverner est un élément de la sécurité des Français*». Or «*le pouvoir présidentiel leur apparaît souvent faible dans la manifestation de son autorité. Il faudrait que se sente la volonté de gouverner*», affirme-t-il.

Evoquant ensuite l'éventualité d'une victoire de la «*coalition communiste-socialiste*» lors des prochaines législatives, il estime qu'elle contraindrait le président de la République à la démission car «*les Français qui ont voté pour lui en 1974 par refus d'un bouleversement politique ne comprendraient pas qu'il cautionne demain ce contre quoi il avait été élu hier*». Constatant la «*présidentialisation*» du régime, il demande une nouvelle fois qu'on en tire les conséquences institutionnelles et souhaite notamment voir examiner, dans cette perspective, l'éventuel changement du mode de scrutin. Quant au rôle du gouvernement, il est, précise-t-il, à la fois économique et politique. Il déclare :

«*Ayant engagé il y a six mois une bataille contre l'inflation, vous êtes tenu de poursuivre la politique que vous avez définie sobrement et avec bon sens. La majorité des braves gens est convaincue de votre franchise, elle souhaite la réussite de votre action et ce en dehors des clivages politiques. Dans ce rude combat nous vous soutiendrons. Mais parler comme on le fait de dépolitisation serait rêver et aller à la défaite. C'est vouloir perdre le contact de la réalité et faire apparaître le gouvernement comme un gouvernement de transition. Pour parvenir au pouvoir la coalition communiste-socialiste, elle, politisera tout. Il ne suffira donc pas de répondre, mais il faudra proposer, face à la grisaille bureaucratique du programme commun, un projet de société assurant les libertés et la justice sociale. Mais le message de la majorité ne sera crédible que si l'autorité de l'Etat est restaurée partout : dans le domaine économique, de l'éducation, de la justice, dans le domaine du commerce et des petites et moyennes entreprises où certains sont aux prises avec une véritable oppression bureaucratique de la part de fonctionnaires qui ont déjà changé de société.*»

Il conclut : «*Vous ne faites point d'électoralisme à une époque où il serait tentant de s'y engager. Vous inspirez confiance aux Français, et c'est un atout perçu dans le désarroi qui a saisi nombre de nos compatriotes. Il était nécessaire que les élus puissent vous exprimer leur confiance. Ce sera le cas du groupe réformateur, qui vous apporte son soutien total. Mais la réussite de votre action ne suffira pas à garantir l'avenir. Le nécessaire climat de confiance s'alimentera aussi de la façon dont le pays se sentira gouverné.*»

En séance de nuit, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), M. EYRAUD (P.S., Haute-Loire) regrette l'absence de propositions nouvelles concernant l'agriculture, «*secteur-clé de notre économie*», aux prises avec une crise «*dramatique*». Consacrant l'essentiel de son intervention à l'Auvergne, il affirme : «*Vous organisez la mort d'une profession.*» Pour le député, le bilan de la politique agricole «*est négatif dans tous les domaines*». Il rappelle les mesures proposées par son parti, qui respecte la politique agricole commune, mais pense que ses mécanismes sont «*pervertis*».

Pour M. BOUDET (réf., Orne) «*les élections de 1978 marqueront la fin d'une première phase de la Ve République, M. Giscard d'Estaing, contrairement à ses prédécesseurs, ne se considérant plus comme engagé, mais plutôt comme un arbitre*». S'adressant à M. Barre, il déclare : «*Cette décision, particulièrement grave, a comme conséquence de vous faire apparaître comme le seul chef de la majorité et, de ce fait, d'accroître votre responsabilité. Victorieuse*, précise le député, *la majorité sera beaucoup plus indépendante et fera véritablement une nouvelle politique*». Il poursuit : «*En 1978, il s'agira de choisir entre le régime démocratique, libéral et social et un nouveau régime basé sur des principes collectivistes et dirigistes, et, pour les communistes, sur la dictature d'un seul parti. Le triomphe de l'union de la gauche, ce sera le lundi le triomphe de M. Mitterrand, mais ce sera le vendredi, et, définitivement, le triomphe de M. Marchais.*»

M. RIBIERE (non-insc., Val-d'Oise) craint que ce plan ne réussisse pas plus que le précédent «*à maîtriser une situation qui n'est plus contrôlable à partir du*

AU SÉNAT

Morosité et scepticisme

Tandis que, à l'Assemblée nationale, le premier ministre prononçait son discours, au Sénat, M. ALAIN PEYREFITTE, garde des Sceaux, donnait lecture de la même *déclaration* gouvernementale, modifiée sur un seul point : «*Le gouvernement a besoin de la confiance du Parlement. Il le demande au Sénat.*» En d'autres temps, une telle déclaration, jamais entendue ici depuis bien des décennies, aurait comblé d'aise les membres de la Haute Assemblée. En la circonstance, elle fut à peine remarquée, tant le climat était à la morosité. La lecture du ministre, ponctuée de murmures ironiques, notamment lorsqu'était soulignée l'ampleur de certaines mesures («Ce programme pour l'emploi est sans précédent, etc.»), ne devait être saluée, dans sa péroraison, que par de modestes applaudissements à droite et au centre ; applaudissements auxquels ne prirent d'ailleurs part, sur les bancs centristes, aucun des leaders de l'ancien M.R.P.

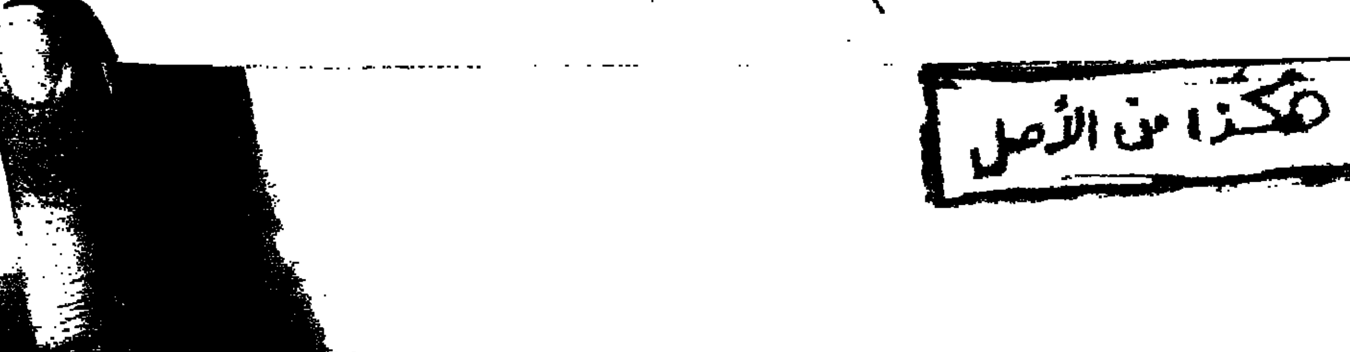
C'est le 5 mai prochain que le Sénat débattra et se prononcera sur la politique gouvernementale.

Avant de se séparer, les sénateurs ont adopté un projet de loi modifiant le code du travail maritime. Ce texte, a indiqué le rapporteur M. GARGAR (app. P.C., Guadeloupe), tend à donner aux marins les mêmes garanties, en cas de licenciement, qu'aux salariés qui bénéficient d'un contrat de travail. Il introduit un délai-congé d'un ou deux mois et crée des «délégués de bord». Le Sénat a voté plusieurs amendements allant dans le sens du droit commun (code du travail), notamment lorsqu'un tribunal demande la réintégration des marins en cas de licenciements abusifs.

«*Les organisations professionnelles*, a souligné M. BARROT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, *attendent la promulgation rapide de ce projet.*»

Le Sénat a enfin voté, au cours de la même séance, et dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le projet de loi tendant à réduire les délais prévus pour l'élection de l'Assemblée territoriale de Polynésie française. Après ce vote, qui donne force de loi au projet, le calendrier du prochain renouvellement de l'Assemblée territoriale de Polynésie devrait être le suivant : 29 avril 1977 : convocation des collèges électoraux ; 9 mai 1977 : début de la période électorale de vingt jours ; 29 mai 1977 : scrutin ; avant le 3 juin 1977 : proclamation des résultats et convocation de l'Assemblée territoriale en session extraordinaire pour l'examen du projet de statut.

A. G.



— ANALYSES ET PRÉCISIONS —

La pré-retraite :

feu vert conditionnel du patronat pour l'extension temporaire

Alors que l'accord syndicats-C.N.P.F. de 1972 prévoit le versement *d'une garantie de ressources* égale à 70 % du salaire antérieur pour tout salarié licencié pour cause économique et âgé de soixante à soixante-cinq ans, le gouvernement propose aux signataires de l'accord d'étendre temporairement ce qu'on appelle plus souvent la «*préretraite*» ou «*retraite anticipée*» à tous les salariés âgés qui seront candidats au départ de la vie active.

Cette idée, basée sur le volontariat, a récemment été avancée par la C.G.C. à titre expérimental. Le C.N.P.F. n'y est pas opposé : *des contacts ont déjà été pris* ; des calculs ont été faits, et le patronat se déclare prêt à ouvrir rapidement des négociations avec les syndicats. Mais une telle extension suppose la recherche d'un financement. En parlant de «*solidarité*» entre travailleurs, chômeurs et personnes âgées susceptibles d'abandonner la vie active pour laisser la place à des jeunes, le gouvernement a clairement laissé entendre que salariés et employeurs devraient supporter l'addition.

Selon les calculs encore approximatifs du C.N.P.F., une telle *mesure pourrait* toucher de quatre-vingt mille à cent mille personnes et nécessiter un relèvement des cotisations de 2,1 % du salaire actuellement à 2,3 %, voire à 2,5 %. *Le nombre de bénéficiaires*, donc aussi *le montant* du relèvement de cotisations, dépend de l'âge à partir duquel cette préretraite volontaire sera consentie : soixante ans ? soixante-trois ans ? à moins de soixante ans pour les salariés de certaines industries ?

Le C.N.P.F. *n*'a pas dit son dernier mot. «*Ce sera un sujet de négociation*», affirme-t-on au patronat, où l'on entend se lancer avec prudence dans une expérience qui pourrait durer et amorcer la reconnaissance d'un véritable droit permanent à la retraite avant soixante-cinq ans. — J.-P. D.

Les veuves et la retraite :

correction d'une erreur

Pourquoi une veuve, qui a travaillé — même peu de temps, — cotisant ainsi pour se constituer une retraite, ne pourrait-elle pas recevoir sa propre pension (droit propre), ainsi qu'une partie substantielle de celle de son mari décédé (pension de reversion), qui avait cotisé, lui aussi, pour percevoir cette pension ? Le droit *au cumul, admis dans le régime général en 1974, était jusqu'à présent* très limitatif, puisque le cumul était autorisé dans une limite égale au minimum vieillesse, soit un montant bien faible n'ayant aucun rapport avec les efforts de cotisation du ménage.

En portant cette limite du cumul à 60 %, puis à 70 % de la pension maximale servie par le régime général, la mesure projetée tend à réduire des inégalités qui frappent les veuves âgées, celles qui, le plus souvent, ont une situation financière très difficile. La *mesure devrait, en principe, être appliquée dès le 1er juillet 1977.* Le texte de loi, qui est prêt, a été envoyé pour avis à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, dès le 26 avril.

Le minimum vieillesse :

plus que promis

«*Il y a une catégorie* [de Français] *qui doit bénéficier par priorité de la reprise, ce sont les personnes âgées.*» Lors d'une allocution télévisée, le 25 mai 1976, le président de la République avait annoncé que cette priorité se traduirait, d'ici à la fin de l'année 1977, par un relèvement des allocations minimales : le montant annuel pour une personne seule, avait-il indiqué, atteindra 10 000 F, «*c'est-à-dire 1 million d'anciens francs*» ou encore 27,40 F par jour. En décidant de fixer ce minimum à 10 000 F dès le 1er juillet et de le porter à 11 000 F le 1er décembre, le gouvernement va donc au-delà de ses promesses.

Compte tenu de l'inflation, l'engagement présidentiel sur les 10 000 F revenait à maintenir, en pouvoir d'achat, une autre promesse : celle que le candidat à l'élection présidentielle avait faite en parlant d'un minimum égal à 20 F par jour. Ce qui fut fait en 1975 ; mais après les importantes augmentations de 1974 et 1975, le pouvoir d'achat des bénéficiaires du minimum s'était très faiblement accru en 1976 (+ 1,7 %), alors que celui des «smicards» avait progressé, lui, de 4,2 %.

Le coup de pouce supplémentaire qui vient d'être annoncé rétablit un peu la balance pour la catégorie de Français qui reste la plus démunie : + 20 % en un an ; l'effort est loin d'être négligeable, mais cela fait encore seulement 30 F *par jour pour* les «millionnaires en centimes» qui ne sont en fait que des «demi-smicards».

Quant à la promesse présentée également en mai 1976 par le président de simplifier les conditions d'octroi du minimum avant la fin de 1977, elle donne toujours lieu à des études. Différentes mesures (information des personnes âgées modification et simplification des règles de versement) sont envisagées ; elles pourraient être appliquées pour le début de l'année 1978.

Les pensions :

le texte de loi est prêt

Lorsque, en 1971, *sur proposition de M. Boulin, ministre de la* Sécurité sociale, le Parlement avait adopté une loi majorant les pensions pour tous ceux qui à l'avenir auraient cotisé durant plus de trente ans, jusqu'à un plafond de trente-sept années et demie, de *vives protestations s'étaient élevées contre l'injustice d'une formule* qui pénalisait toutes les personnes âgées, déjà en retraite, qui avaient cotisé plus de trente années sans en retirer aucun bénéfice. Obstacles techniques, impératifs financiers, non-rétroactivité des lois... autant d'arguments avancés, mais vite corrigés — au moins partiellement — par la décision d'accroître de 5 % la pension de ceux qui, ayant cotisé plus de trente ans, avaient pris leur retraite en 1971.

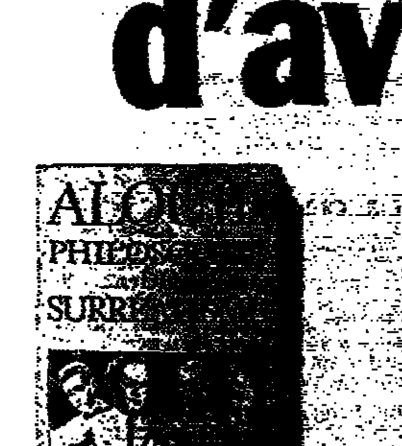
En 1975, une nouvelle correction de 5 % était apportée, sans apaiser pour autant les mécontents. Le troisième coup de pouce de 5 %, annoncé mardi par M. Barre, devrait, selon les calculs des spécialistes, corriger définitivement l'erreur de la loi Boulin. Au moins pour la majorité des personnes âgées qui ont eu la malchance, ayant soixante-cinq ans, de partir en retraite un peu avant la date d'application de la loi de 1971.

Les personnes âgées :

l'assistance téléphonique sera étendue

Une convention permettant aux associations agréées par le secrétariat d'État à l'action sociale de souscrire des abonnements téléphoniques qu'elles mettent à la disposition des personnes âgées a été signée au début de 1977.

Ces installations (et leur exploitation) sont effectuées aux conditions tarifaires en vigueur. Le téléphone est équipé d'un signal d'alarme qui permet aux personnes âgées d'être reliées au centre d'assistance. L'association prend en charge l'abonnement ainsi que le prix de vingt communications. Quelques centaines de lignes ont été attribuées dans l'ensemble de la France jusqu'à maintenant. Les mesures annoncées par M. Barre permettront au secrétariat d'État à l'action sociale de financer une plus grande partie des frais téléphoniques et d'élargir son action dans ce domaine.





هكذا من الأصل

DU PROGRAMM… D'ACTION DU GOUVERNEMENT

ANALYSES ET PRÉCISIONS

Le Fonds d'action conjoncturelle :

la moitié des crédits sont débloqués

La décision prise par M. Barre de débloquer 1 250 millions de francs d'autorisations de programme du Fonds d'action conjoncturelle (FAC) engage la moitié des crédits qui y étaient gelés. Ces 1 250 millions profiteront surtout à l'équipement (750 millions), au logement (150 millions), à l'agriculture, à l'aménagement du territoire.

En conséquence, 595 millions de francs de crédits de paiement vont être dépensés cette année en plus de ce qui était prévu, la plus grosse partie prenante étant l'équipement (64 % du total), l'agriculture (12,5 %), l'aménagement du territoire (12,5 %) et l'éducation (6,7 %).

La prime de mobilité :

4850 F pour s'expatrier

Les jeunes souhaitant, « à l'issue de leurs études, travailler pendant une période limitée à l'étranger » pourront percevoir la prime de mobilité (4 850 F), qui, actuellement, n'est versée que pour un déplacement sur le territoire national. Les entreprises qui embaucheront des jeunes, dans ces conditions, entre la date du vote de la loi et le 31 décembre 1977 seront exonérées des charges patronales de Sécurité sociale, a indiqué M. Barre.

Cette idée avait été lancée le 14 avril par l'organisation patronale Entreprise et Progrès, qui avait proposé que tout salarié ou demandeur d'emploi désireux de quitter la France pour exercer une activité à l'étranger bénéficie d'une bourse de 15 000 F versée en une seule fois.

La proposition du gouvernement est plus modeste. Que représente la somme de 4 850 F pour un candidat à l'expatriation ?

D'autre part, il est proposé aux quatre-vingt-quinze mille travailleurs immigrés actuellement privés d'emploi de retourner, s'ils le souhaitent, dans leur pays, moyennant une aide de départ qui pourrait être fixée à 10 000 F, et majorée pour les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente.

L'abattement fiscal pour les retraités :

effet important pour les petits revenus

Quel sera l'effet de l'abattement fiscal de 5 000 F sur le dernier revenu d'activité des personnes partant à la retraite ?

Soit un salarié marié et sans enfant à charge, ayant gagné 2 750 F par mois (33 000 F dans l'année). Agé de soixante-cinq ans, il prend, le 1er septembre, sa retraite, qui s'élèvera à 1 667 F par mois (20 000 F par an). Sans l'abattement gouvernemental, il paierait 718 F d'impôt ; grâce à cet abattement, il n'en paiera pas du tout.

En revanche, l'effet de l'abattement fiscal sera relativement faible pour les retraites importantes. Soit un salarié marié et sans enfant à charge ayant touché 70 000 F de revenus pendant la dernière année d'activité. Si ce salarié prend sa retraite le 1er août prochain, il touchera, en année pleine, 40 000 F. A l'automne 1978, son impôt à payer sera de 5 355 F sans l'abattement fiscal et de 4 105 F avec l'abattement ; ce qui représentera un gain de 1 250 F seulement.

A noter : cet abattement fiscal ne joue qu'une fois, étant destiné à modérer le prélèvement fiscal pendant la première année de retraite, année durant laquelle les revenus baissent alors que l'impôt (calculé sur la dernière année d'activité) reste élevé.

Un nouvel emprunt national à garantie de change

L'emprunt national de 6 milliards de francs que se propose de lancer le gouvernement sera à nouveau indexé sur l'unité de compte européenne, et donc assorti d'une garantie de change, comme l'était le dernier grand emprunt national de 6,5 milliards de francs lancé en janvier 1973.

La valeur de l'unité de compte au jour de l'émission (actuellement 5,59 F) et celle au jour du remboursement seront comparées. Si cette dernière est supérieure, ce qui correspondra à une dévaluation du franc, le détenteur du titre d'emprunt touchera en francs, outre le montant du nominal, une somme complémentaire représentant l'augmentation, en différence près qu'à l'époque l'unité de compte. Si elle est inférieure, ce qui impliquera une revalorisation du franc, les conditions de l'emprunt resteront inchangées.

Ces modalités sont analogues, dans leur principe, à celles de l'émission de janvier 1973, à cette différence près qu'à l'époque, l'unité de compte européenne était définie non pas par un « panier » de monnaies mais par un poids d'or fin (888 milligrammes), de même que le franc (160 milligrammes).

Une clause de sauvegarde (indexation sur le cours du lingot de 1 kilo fixé quotidiennement par le marché libre de Paris) en cas de flottement du franc ou de disparition de la référence à ces deux poids d'or et au rapport établi entre eux (5,55). Après les accords de la Jamaïque concernant la démonétisation de l'or — et bien qu'ils n'aient pas encore été ratifiés par la France, — il est vraisemblable que cette clause de sauvegarde jouera ; ce qui a entraîné, en quatre ans, une hausse de 78 % du cour de l'emprunt.

Une autre caractéristique du nouvel emprunt d'Etat sera l'abattement supplémentaire de 1 000 F sur le montant imposable du coupon, qui s'ajoutera aux 3 000 F d'abattement et au prélèvement libératoire de 25 % déjà en vigueur pour les obligations. A titre d'exemple, si l'on retenait un taux de 10 %, ce n'est qu'à partir de 40 000 F de capital souscrit que les revenus de l'emprunt seraient imposables.

En outre, les plus-values de remboursement éventuelles qui découleraient de la mise en jeu de la garantie seront exonérées de toute imposition sur le revenu au titre des plus-values, comme la loi du 19 juillet 1976 le prévoit pour les emprunts d'Etat et les obligations.

En ce qui concerne le taux d'émission, il n'est pas encore fixé, le gouvernement se donnant quelques jours pour en déterminer le niveau en fonction des réactions du marché.

Ces réactions étant assez favorables, en raison de la garantie de change, il est très probable que le taux de l'emprunt national s'inscrira er dessous de 10 %, vraisemblablement dans une fourchette de 8,50 % à 9,50 %. Rappelons qu'actuellement les emprunts de première catégorie garantis par l'Etat sont émis à un peu moins de 11 %, et que le dernier emprunt national émis dans des conditions normales (2,5 milliards de francs en juin 1976) a été émis à 10 %. — F. R.

L'UNITÉ DE COMPTE EUROPÉENNE

Définie auparavant par un poids d'or (888 milligrammes), l'unité de compte européenne (U.C.E.) est composée, depuis le 21 avril 1975, par un « panier » de monnaies de la C.E.E. dont la valeur est calculée chaque jour en fonction des cours sur les marchés des changes. La composition de ce « panier » a été établie en fonction du produit national brut des pays membres et de leur part dans le commerce européen, ce qui donne 27,3 % pour le deutschemark, 19,5 % pour le franc français, 17,5 % pour la livre sterling, 14 % pour la lire italienne, 9 % pour le florin, 7,9 % pour la couronne danoise, 3,1 % pour le franc belge, 1,5 % pour la livre irlandaise et 0,2 % pour le franc luxembourgeois. Compte tenu de cette pondération économique, et d'une valeur initiale de 1,20365 dollar fixée de façon anticipée au 28 juin 1974 (jour de la création des D.T.S. au même niveau), le « panier-type » a été défini par l'addition de 0,828 deutschemark, 1,15 franc français, 0,885 livre sterling, 109 lires, 0,286 florin, 3,66 francs belges, 0,14 franc luxembourgeois, 0,217 couronne danoise, 0,00759 livre irlandaise. Ce « panier-type » restant immuable, c'est à partir de lui qu'est calculée quotidiennement la valeur de l'U.C.E., actuellement un peu inférieure à 5,66 francs.

En Grande-Bretagne

168 MILLIONS DE LIVRES VONT ÊTRE CONSACRÉS A LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DES JEUNES

Le gouvernement britannique s'apprête, lui aussi, à prendre des mesures importantes pour combattre le chômage des jeunes. Selon un rapport confidentiel, dont le *Guardian* révèle ce 27 avril les grandes lignes, 168 millions de livres (1 milliard 400 millions de francs) vont être consacrés à la formation de 234 000 jeunes sans emploi.

Le rapport rappelle que 800 000 jeunes étaient demandeurs d'emplois l'année dernière et qu'il ne faut pas espérer que leur nombre diminuera avant au moins 1981. Depuis cinq ans le chômage s'est accru de 120 % chez les jeunes gens de seize et dix-sept ans. Le nombre des jeunes filles chômeuses est passé de 35 à 49 %. La proportion des chômeurs issus de familles originaires du Commonwealth a triplé en quatre ans. 14 % des moins de vingt ans sans emploi ont des pères chômeurs ; 22 % ont des frères et des sœurs dans la même situation ; le cinquième d'entre eux viennent de familles dont aucun des membres n'a d'emploi à plein temps.

Le rapport a été mis au point par le ministère de l'emploi et de l'éducation et de l'intérieur, avec la collaboration de la Confédération des syndicats, du conseil du patronat et des divers services de l'emploi.

Il souligne que le chômage des jeunes est en passe de devenir un élément permanent de la vie économique de la plupart des pays développés et qu'il convient, en conséquence, de mettre au point une politique globale de lutte, à l'échelle nationale, contre ce phénomène.

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

— ANALYSES ET PRÉCISIONS —

Les vingt mille vacataires :

emploi sans garantie

C'est dans les P.T.T. et dans les services de santé, où *l'insuffisance d'effectifs est particulièrement criante*, que doit être affectée la plus grande partie des vingt mille vacataires — « non-titulaires », préfère-t-on dire au secrétariat d'Etat à la fonction publique — dont M. Barre a annoncé le recrutement. Viennent ensuite le ministère de la justice (greffes des tribunaux) et le secteur de la jeunesse et des *sports*.

Choisis sur les listes de l'Agence nationale pour l'emploi et dispensés, en principe, de tout concours, ces « non-titulaires » seront recrutés en priorité parmi les jeunes demandeurs de moins de vingt-cinq ans. Comme leurs quelque quatre cent mille « collègues » déjà en poste, ils ne bénéficieront pas du statut de la fonction publique et n'auront donc pas, notamment la garantie de l'emploi. Si l'on en juge par les crédits affectés à cette mesure pour 1977 (400 millions de francs, soit une moyenne de 20 000 F par vacataire), bon nombre d'entre eux seront employés à temps partiel.

Selon les syndicats, il manque cent mille titulaires dans la fonction publique. La mesure qui vient d'être prise peut d'autant moins les satisfaire qu'une de leurs principales revendications est précisé*ment la titularisation des auxiliaires. Bien qu'aucune durée d'em*bauche n'ait été encore fixée pour ces vingt mille vacataires, qui vont être recrutés *« dans les prochains mois »*, il serait prévu de les employer au moins jusqu'à la fin de 1978.

L'emploi-formation :

moins de trente mille contrats ont été conclus en deux ans

Institués par un décret du 5 juin 1975, les contrats emploi-formation, dont vont aussi bénéficier, quel que soit leur âge, les veuves et les femmes seules ayant au moins un enfant à charge, étaient destinés, jusqu'à présent, à inciter les chefs d'entreprise à embaucher des jeunes de dix-sept — puis seize — à vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE.

Il existe deux types de contrat : l'employeur peut prendre l'engagement d'assurer soit une « formation-insertion » d'une durée de cent vingt à cinq cents heures, soit une « formation-qualification » de cinq cents à douze cents heures. L'aide de l'Etat à l'employeur porte sur les frais de formation (7 F par heure, 8 F dans le cas de conventions cadres) et sur la rémunération de la personne embauchée : pour les contrats d'insertion, 30 % du SMIC pendant six mois, porté à 100 % pendant les heures de formation ; pour les contrats de qualification : 30 % du SMIC pendant les trois mois passés en entreprise hors formation et 100 % pendant les heures de formation.

Le salaire de l'employé doit être, lui, conforme à la réglementation (au moins le SMIC, éventuellement amputé de 10 % ou de 20 % selon l'âge) ou à la convention collective applicable dans l'entreprise.

Jusqu'à présent, ces contrats emploi-formation n'ont pas connu, c'est le moins qu'on puisse dire, le succès escompté : depuis leur création, 27 126 seulement ont été signés, avec 6 695 entreprises, à la date du 31 mars dernier.

Améliorée par un décret du 31 mars 1976, cette formule a été un peu moins boudée lors de sa deuxième année d'application : 18 724 contrats ont été passés du 1er avril 1976 au 31 mars 1977. Mais on est loin des 100 000 espérés au départ, alors même qu'il était prévu de ne conduire l'expérience que jusqu'au 31 décembre 1975. On est à cent lieues, surtout, de la masse des jeunes demandeurs *d'emploi (450 000), même si on déclare à la Délégation à l'emploi : « Il a d'abord fallu une nécessaire période de rodage. Ensuite, ce système d'aide est complémentaire d'autres mesures. »*

Combien de jeunes ont-ils été définitivement embauchés à l'expiration de leur contrat ? Il n'existe malheureusement aucune statistique globale. Mais, selon la Délégation à l'emploi, la tendance du chef d'entreprise ne serait pas de rompre ce contrat à la fin de l'aide de l'Etat, comme on pouvait le redouter. Deux enquêtes ont été faites : l'une, portant sur un échantillon de 127 entreprises, fait état de 9,5 % de licenciements (démissions et sanctions disciplinaires) ; l'autre, *effectuée pendant un mois dans des entreprises* de toutes les régions de France, fait ressortir un taux de départ de 18,2 %.

Il reste que, malgré une campagne d'information lancée à l'automne dernier auprès de quarante mille employeurs, la nature des emplois proposés par le biais de ces contrats n'a séduit qu'un petit nombre de jeunes demandeurs (dont 48 % de jeunes femmes en 1976). Cette formule aura-t-elle plus de succès auprès des veuves et des mères seules désireuses de reprendre un travail *et*, selon le ministère du travail, *« peut-être plus motivées » ? — M. C.*

(1) 286 600 demandeurs d'emploi âgés de plus de vingt-cinq ans et de sexe féminin étaient, au 31 mars, inscrits à l'ANPE. Mais aucune statistique ne distingue, parmi eux, les deux catégories visées par l'extension des contrats emploi-formation.

Les cotisations patronales :

une exonération temporaire

La décision d'exonérer des cotisations patronales — jusqu'en juillet 1978 — les employeurs qui embaucheront des apprentis ou des jeunes à la recherche d'un premier emploi est, sauf erreur, sans précédent dans l'histoire de la Sécurité sociale... L'aide apportée de la sorte aux entreprises — même si elle reste temporaire — est loin d'être négligeable, puisqu'elle représente un allègement des charges sociales évalué, en moyenne, à 35 % du salaire, pourcentage pouvant même atteindre 40 % dans les branches professionnelles où le taux de cotisation pour les accidents du travail est élevé.

Cette incitation à la création d'emplois, dont le coût sera supporté par le budget de l'Etat, puisque ce sont les pouvoirs publics qui régleront l'addition, sera-t-elle efficace ? Dans les milieux officiels, on le pense : *« Le patronat, affirme-t-on, se plaint, depuis des mois, du poids excessif des charges sociales ; nous faisons un geste. C'est maintenant aux employeurs de saisir la balle au bond. »* Un pari gouvernemental sur le comportement d'un patronat qui, depuis la crise et l'extension des garanties accordées aux salariés en cas de licenciement, ne peut pas, n'ose pas, ou ne veut pas embaucher.

L'apprentissage :

cumuler l'exonération avec la « ristourne »

Un projet de loi déposé au Parlement, à la fin de la dernière session d'automne, prévoyait déjà la prise en charge par l'Etat des cotisations de Sécurité sociale dues par les chefs d'entreprise employant des apprentis. Cette mesure était destinée à remplacer, pour les maîtres d'apprentissage qui en feraient la demande, le système de la « ristourne ».

Cette formule leur permet de déduire de la taxe d'apprentissage, à laquelle ils sont astreints, autant de fois 11 % du SMIC qu'ils ont d'apprentis payés à un salaire équivalent ou supérieur à ces 11 %. Si le montant de cette déduction dépasse celui de la taxe d'apprentissage, dont ils doivent s'acquitter, l'Etat leur reverse la différence. Ce projet de loi n'est finalement pas venu en discussion.

Les dispositions annoncées par le premier ministre vont permettre aux employeurs de cumuler les avantages de la « ristourne » et ceux de l'exonération des charges sociales. A noter que ce cumul ne jouera qu'en faveur de chefs d'entreprise recrutant un apprenti avant la fin de l'année.

Les dispositions du « pacte national pour l'emploi »

Voici l'analyse des quatre séries de mesures annoncées par M. Raymond Barre :

1. - EMPLOI

● AIDE A L'EMBAUCHE. — Pour créer un courant d'embauche au cours du deuxième semestre, le gouvernement a décidé d'exonérer de charges sociales les entreprises qui recruteront des jeunes à la recherche d'un premier emploi entre le vote de la loi et le 31 décembre 1977. Pour ces emplois, l'Etat prendra à sa charge jusqu'au 1er juillet 1978 la part *patronale* des cotisations de Sécurité sociale (assurance - maladie, assurance - vieillesse, prestations familiales, accidents du travail). Cette exonération est importante : son montant représente, en moyenne, 35 % du salaire.

● AIDE A L'APPRENTISSAGE. — Pour encourager l'embauche des apprentis à la rentrée 1977, les cotisations patronales de Sécurité sociale dues au titre des salaires versés aux apprentis recrutés entre le vote de la loi et le 31 décembre 1977 seront de même prises en charge par l'Etat pendant la durée de l'apprentissage. Chaque année, soixante-quinze mille jeunes sont pris en apprentissage ; on compte actuellement cent mille apprentis dans l'artisanat et cinquante mille autres dans le petit commerce.

● RECRUTEMENT PUBLIC. — Dans le secteur public, vingt mille vacataires supplémentaires à temps complet ou à temps partiel seront recrutés dans les prochains mois, notamment dans les P.T.T., le ministère du travail, l'équipement, l'action sociale, la culture, la jeunesse et les sports, les greffes des tribunaux et l'expansion économique à l'étranger. Il en résultera une dépense nouvelle de 400 millions sur le budget de l'Etat en 1977.

● PRERETRAITE : le gouvernement proposera aux organisations syndicales et professionnelles d'examiner les conditions dans lesquelles le régime de garantie de ressources prévu pour les salariés licenciés après soixante ans pour cause économique pourrait être étendu temporairement aux salariés de moins de soixante-cinq ans désirant bénéficier d'un tel système de préretraite. Cette garantie de ressources ne pourrait être cumulée avec un revenu professionnel.

● RETOUR D'IMMIGRES DANS LEUR PAYS : le gouvernement va aider les immigrés privés d'emploi à retourner dans leur pays en leur proposant une aide au retour. Celle-ci pourrait être fixée à 10 000 francs et majorée pour les bénéficiaires de l'ASA (allocation supplémentaire d'attente). Son montant et ses modalités devront faire l'objet d'un examen avec l'UNEDIC (assurance-chômage), l'Etat y contribuant. Il y a actuellement près de quatre-vingt-quinze mille immigrés demandeurs d'emploi.

● FORMATION PROFESSIONNELLE. — Le gouvernement propose à tous les jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans qui le souhaitent d'acquérir un complément de formation professionnelle (stages dans les centres publics ou conventionnés de la formation professionnelle ; stages en entreprises). Ces jeunes seront considérés comme des stagiaires de formation professionnelle et rémunérés comme tels (90 % du SMIC en règle générale : 410 F par mois pour les stagiaires de moins de dix-huit ans).

Le financement de ces stages sera ainsi assuré : les entreprises devront consacrer à ces actions une somme égale à 0,2 % des salaires de l'année écoulée. Cet effort pourra être imputé par elles sur le 1 % de la formation continue dû au titre de 1977. Elles pourront soit organiser elles-mêmes ces formations, soit verser les fonds correspondants à des organismes agréés pour l'organisation de ces stages. D'autre part, la taxe d'apprentissage due pour 1977 sera majorée de 0,1 point ; ce supplément devant être versé au Fonds de la formation professionnelle.

Enfin, l'Etat apportera sa contribution en versant prochainement au Fonds de la formation professionnelle une somme supplémentaire de l'ordre de 300 mil*lions de francs. L'ensemble de ces* participations représentera un total de 1 500 millions de francs.

MISSIONS ET COMITÉS DE COORDINATION POUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Afin d'aider les petites et moyennes entreprises à se procurer des financements et de les mettre en mesure de faire un meilleur usage des procédures dont elles sont justifiables, le gouvernement a demandé au gouverneur de la Banque de France de charger ses directeurs locaux d'une mission d'information et d'orientation des chefs d'entreprise en ce domaine.

Il a décidé, d'autre part, de rassembler dans chaque département, sous la présidence du trésorier payeur général, des représentants des administrations et organismes spécialisés dans le financement des petites et moyennes entreprises. Ce comité de coordination examinera les problèmes de financement particuliers et facilitera aux chefs d'entreprise la recherche des solutions les plus appropriées.

● JEUNES TRAVAILLANT A L'ETRANGER. — Pour les jeunes embauchés entre le vote de la *loi et le 31 décembre 1977 et qui* occuperaient un poste à l'étranger, les entreprises bénéficieront de l'exonération des charges patronales de Sécurité sociale. Quant aux jeunes eux-mêmes, ils pourront percevoir la prime de mobi*lité (4 850 F), qui, actuellement,* n'est versée que pour les déplacements en France.

● FORMATION DES FEMMES. — Les contrats emploi-formation dont peuvent actuellement bénéficier les jeunes de moins de vingt-cinq ans seront étendus, quel que soit leur âge, aux veuves et aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge et qui sont amenées à reprendre un emploi rémunéré.

● AMELIORATION DE LA SITUATION DES VEUVES. — La veuve d'un assuré social peut normalement prétendre au bénéfice d'une pension de reversion dont le taux est égal à 50 % du montant de la pension de vieillesse de son conjoint décédé. Dans le régime général, jusqu'au 1er juillet 1974, il était impossible de cumuler un droit propre et une pension de reversion : seule la plus élevée des deux pensions était servie. Depuis 1974, le cumul intégral des deux prestations est autorisé, dans une limite égale au minimum vieillesse (750 F par mois).

Le gouvernement propose de porter ce seuil, au 1er juillet, à 60 % de la pension maximale servie par le régime général (soit 1 083 F par mois), et au 1er juillet 1978, à 70 % de cette pension (soit, sur la base du chiffre actuel, à 1 260 F).

Cette mesure devrait intéresser environ 100 000 veuves. Elle est particulièrement importante pour celles d'entre elles qui n'ont pu se constituer que de faibles droits personnels à pension, l'éducation de leurs enfants les ayant empêchées d'avoir une carrière professionnelle régulière.

● ACTION SOCIALE. — Pour favoriser le développement des crèches et l'accroissement du nombre des travailleuses familiales, le gouvernement proposera à la Caisse nationale des allocations familiales un relèvement de la dotation du Fonds national d'action sanitaire et sociale de l'ordre de 50 millions en 1977 et de 100 millions en 1978.

2. - FAMILLE

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — Elles seront majorées *de 10,2 %, soit plus que la* hausse des prix. Cette majoration se traduira par un accroissement du pouvoir d'achat de 1,5 % (contre 0,3 % l'an dernier) et interviendra le 1er juillet au lieu du 1er août. Elle bénéficiera à 4,6 millions de familles et concernera 12,1 millions d'enfants.

Le complément familial précédemment annoncé se substituera le 1er janvier 1978 à l'allocation de salaire unique, à l'allocation de la mère au foyer et à l'allocation pour frais de garde. Il concernera les familles ayant à charge un ou des enfants de moins de trois ans ou au moins trois enfants. La condition fixée est que leurs ressources soient inférieures à 23 050 F par an (+ 25 % par enfant à charge) : ce plafond de ressources variera comme les salaires.

Le montant de complément familial sera de 340 F par mois le 1er janvier prochain (+ 50 % pour les personnes seules ayant droit au complément). Le nombre des bénéficiaires est évalué à environ 2 200 000 familles.

● CONGE TEMPORAIRE POUR LES MERES. — Dans les entreprises de plus de deux cents salariés (cent ultérieurement), les mères salariées pourront interrompre leur activité pendant deux ans au maximum, avec garantie de réemploi au terme de ce délai. Cette disposition s'appliquera également aux mères adoptives d'un enfant de moins de trois ans.

3. - PERSONNES AGÉES

● ALLOCATIONS MINIMALES. — Elles seront relevées en deux temps, passant de 9 000 F par an à 10 000 F le 1er juillet (au lieu du 1er décembre prévu) et à *11 000 F le 1er décembre. Cette* majoration profitera à deux millions de personnes âgées.

● PENSIONS — La loi du 31 décembre 1971 sur l'amélioration des retraites avait permis un relè*vement des pensions en retenant* le calcul de ces pensions sur la base de trente-sept annuités et demie au lieu de trente. Elle s'était appliquée aux seuls retraités, dont la pension a pris effet après l'intervention de la loi : en compensation, deux majorations (de 5 % chacune), forfaitaires des pensions versées avaient été décidées en faveur des retraités dont les pensions avaient été liquidées avant le 1er janvier 1972 ou avant le 1er janvier 1973.

Le gouvernement a décidé de procéder à une troisième et dernière revalorisation forfaitaire de 5 % des pensions liquidées avant le 1er janvier 1973. Elle prendra effet le 1er octobre et intéressera quatre cent trente mille retraités.

● ALLEGEMENT FISCAL LORS DU DEPART A LA RETRAITE. — Les personnes qui partent à la retraite connaissent assez souvent des difficultés, car elles doivent acquitter durant la première année de leur retraite, au moyen de revenus diminués, un impôt portant sur le revenu de leur dernière année d'activité. Le gouvernement proposera dans la prochaine loi de finances d'opérer un abattement fiscal de 5 000 F sur le dernier revenu *d'activité de ces personnes.*

● AMELIORATION DE L'HABITAT. — Des efforts importants doivent être faits pour améliorer le logement des personnes âgées, estime le gouvernement. Souvent, des travaux d'aménagement relativement simples peuvent y *contribuer, auxquels participe la* Fédération des centres PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat ancien). Les subventions accordées par l'Etat à ces centres vont être augmentées dès 1977, grâce à l'ouverture d'un crédit de 10 millions.

● L'AIDE MENAGERE A DOMICILE. — Des bureaux d'aide sociale ou des associations gèrent actuellement des services qui envoient des aides ménagères assister les personnes âgées qui en ont le plus besoin. Pour que les personnes les plus démunies ne soient pas dissuadées d'y recourir — par crainte de voir une partie des dépenses réclamée à *leurs familles, au titre de l'obligation alimentaire*, — le gouvernement a décidé de supprimer l'obligation alimentaire pour les prises en charge accordées par l'aide sociale pour ces services.

● *TELEPHONE RELIE AU* SERVICE DE VEILLE. — Dans plusieurs villes, des expériences ont été menées, depuis deux ans, pour relier des personnes âgées, isolées ou handicapées, au réseau téléphonique et à un service de *veille. Les résultats de ces expériences* se sont révélés concluants. Afin d'encourager le recours à ces services par les personnes âgées les plus démunies de ressources, le gouvernement a décidé d'autoriser l'aide sociale à prendre en *charge, totalement ou partiellement* suivant les cas, les dépenses afférentes à la liaison téléphonique avec le service de veille.

4. - ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Pour améliorer l'emploi dans le secteur public, le gouvernement va majorer de plusieurs centaines de millions les crédits de paiements 1977 ; le Fonds d'action *conjoncturelle* va être débloqué à concurrence de 1,25 milliard en autorisations de programme (650 millions en crédits de paiement). Simultanément, les crédits de paiement inscrits au budget de 1977 seront majorés de 625 millions, en vue d'une utilisation accélérée.

De sorte qu'au total 1,25 milliard de crédits publics seront ouvert en autorisation de programme comme en crédits de paiement.

Le financement

Au total, le coût de ces mesures pour la Sécurité sociale sera de 755 millions de francs en 1977 et de 2 milliards de francs en 1978. L'Etat sera mis, de son côté, à contribution pour 3,3 milliards de francs dès cette année (2,2 milliards de francs en 1978).

Le déficit du budget de l'Etat avait été estimé à 10 milliards de *francs dans la loi de finances* rectificative de mars dernier. L'Etat doit donc maintenant couvrir 13,3 milliards de francs. Il le fera de la façon suivante :

● Les prix des produits pétroliers feront l'objet d'un relèvement fiscal de 6 centimes pour le supercarburant, de 5 centimes pour l'essence ordinaire, de 4 centimes pour le gasoil. Le produit de cette mesure sera de 860 millions de francs en 1977 ;

● *Le* recouvrement de la taxe sur les conventions d'assurance et du prélèvement libératoire perçu par le canal des banques sera assuré tous les deux ans et non plus par trimestre ; ce changement de mode de paiement procurera une recette exceptionnelle de 650 millions de francs en 1977.

Déficit budgétaire porté à 11,8 milliards

Les recettes procurées de ces deux façons ne couvriront qu'une petite moitié des 3,3 milliards à trouver : 1,51 milliard exactement. Le solde (1,8 milliard) aggravera le déficit de l'Etat, qui atteindra 11,8 milliards cette année.

Une moitié sera couverte par un emprunt à long terme émis par l'Etat pour un montant d'environ 6 milliards ; *le capital en sera indexé sur l'unité de compte* européenne, et l'intérêt exonéré d'impôt dans la limite de 1 000 F par an et par déclarant (cet abattement s'ajoutant aux 3 000 F d'abattement actuel sur les revenus de toutes les obligations). Enfin, 5,8 milliards *seront couverts* par des ressources d'épargne à court et moyen terme.

LE COUT DU PLAN GOUVERNEMENTAL

(en millions de francs.)

Bénéficiaires des mesures	1977 Etat	1977 Sécurité sociale	1978 Etat	1978 Sécurité sociale
Familles	30	419	40	670*
Personnes âgées	295	336	1 587	1 332
Emploi des jeunes	1 745			
Utilisateurs des crédits du Fonds d'action conjoncturelle et des équipements publics engagés de façon *accélérée*	1 250		600	
TOTAL	3 320	755	2 227	2 082

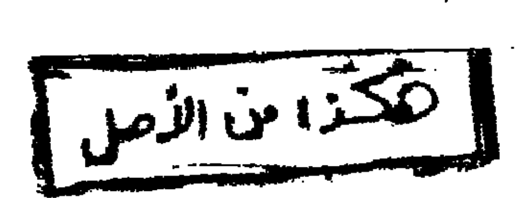
(*) Le plan prévoit le versement en 1978 du « complément familial », mais n'en fait pas figurer le coût, qui est estimé à 2,5 milliards de francs en 1978.

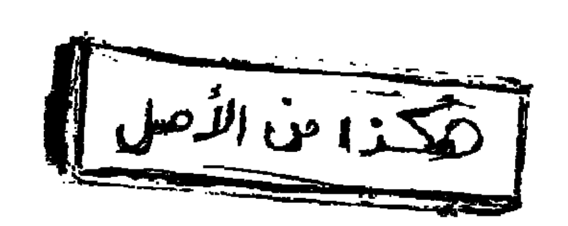
LA RÉPARTITION DE 1 250 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

(en millions de francs.)

Administration *concernée*	Crédits dits d'accélération C. P. (1)	Fonds d'action conjoncturelle (déblocage partiel) A. P. (2)	Fonds d'action conjoncturelle (déblocage partiel) C. P. (1)	TOTAL C. P. (1)
Equipement	50	750	375	425
Logement		150	50	50
Agriculture	175	150	75	250
FIAT-FIANE		150	75	75
Intérieur	200			200
Universités	50			50
Santé	150			150
Education		50	50	50
TOTAL	625	1 250	625	1 250

(1) Crédits de paiement.
(2) Autorisations de programme.





national pour l'emploi »

3. - PERSONNES AGÉES

4. - EQUIPEMENTS PUBLICS

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

LES RÉACTIONS

Syndicats : de la réserve à l'hostilité

L'attitude des syndicats de salariés va de la franche hostilité à une appréciation très mitigée des mesures gouvernementales.

● *C.G.T.* : M. Séguy estime « *on ne peut plus dérisoires* » les dispositions en faveur de l'emploi, et souligne la « *contradiction flagrante* », dans le discours de M. Barre, « *entre le tableau optimiste des résultats de sa politique tel qu'il s'est efforcé de le dresser et le fait qu'il ait été contraint de reconnaître les graves préoccupations que suscite l'aggravation du chômage* ». Pour M. Séguy, qui juge le « *comble du cynisme* » de rendre l'augmentation « *excessive* » des salaires responsable de l'inflation, « *ce discours confirme que la politique du plan Barre* bis *reste caractérisée par deux axes principaux : le déséquilibre économique et l'aggravation de l'injustice sociale* ».

● *C.F.D.T.* : « *La déclaration du premier ministre est tout entière marquée par un déséquilibre entre la gravité de la situation sociale et la minceur des propositions faites pour y remédier.* » M. Barre « *concède une série hétéroclite de mesures destinées à freiner la colère qui monte* ». La C.F.D.T. « *ne peut que dénoncer une tactique qui vise plus à infléchir les statistiques du chômage ou à ouvrir des possibilités de travail stable au pays pour tous les jeunes* », et conclut : « *Le premier ministre (...) oublie que pour conclure un pacte il faut être au moins deux et qu'il faut mettre quelque chose de solide dans la corbeille.* »

● *F.O.* : M. Bergeron « *doute* » que les mesures proposées « *soulèvent l'enthousiasme* » car elles sont « *ponctuelles mais insuffisantes* » pour modifier « *fondamentalement la situation actuelle* ». Enfin, « *l'embauche de vingt mille jeunes ne bénéficiant d'aucune garantie statutaire est loin de correspondre aux nécessités des divers services publics* ».

Quant à la fédération des postiers F.O., elle critique le « volume trop réduit » de ces mesures.

● *C.G.C.* : M. /von Charpentié aurait souhaité « *plus d'ambition et d'imagination* » : « *Il y a certainement dans ce plan des dispositions qui seront loin d'être inutiles, mais elles apparaissent comme des successions de mesures ponctuelles et circonstancielles sans pour autant tenter de résoudre en profondeur l'acuité de la crise de l'emploi.* »

● *C.F.T.C.* : « *La priorité reconnue à la réduction du chômage des jeunes et la création d'emplois nouveaux constituent des orientations dignes d'intérêt, mais la clef du problème de l'emploi reste la relance de l'activité économique.* »

Pour les familles et les personnes âgées, il s'agit surtout du « *rattrapage partiel d'un retard accumulé de longue date* » tandis que pour les salaires « *l'étau ne paraît guère desserré* ».

● *La Fédération de l'éducation nationale* : « *Alors que, sous la pression des organisations syndicales, a été entreprise une résorption de l'auxiliariat dans la fonction publique, le gouvernement se propose de recruter 20 000 vacataires pour un temps limité. Ces chômeurs en suspens ne règlent ni le problème de l'emploi des jeunes ni celui des besoins du service public, notamment dans l'éducation nationale (...). Le gouvernement poursuit son entreprise de démantèlement du service public éducation : la FEN, une fois de plus, réaffirme sa condamnation d'une politique contraire à l'intérêt des travailleurs et de la jeunesse.* »

● *Le Syndicat national de l'éducation physique* : « *Contraint de prendre en compte, dans ses déclarations, l'émotion profonde devant l'extension du chômage, en particulier des jeunes, M. Barre n'en persiste pas moins à réduire à zéro les créations de postes dans le budget des services publics, alors que le gouvernement devrait donner l'exemple en créant les emplois nécessaires dans ses propres services. C'est pourquoi le S.N.E.P. confirme son ordre de grève pour le 28 avril.* »

● *Le Syndicat national des instituteurs* : « *Les mesures proposées visent davantage à tenter de sauver une majorité politique inquiète pour son avenir qu'à dégager une ligne d'action juste et efficace, tenant compte des intérêts de l'ensemble de la nation. Les propositions générales ne se dégagent pas d'une routine dont le passé a montré l'inefficacité. Elles confirment l'incapacité du gouvernement à apporter réellement remède aux deux plaies de notre économie, l'inflation et le chômage.* »

● *Lycéens en grève à Aubenas.* — Les élèves des deux principaux lycées d'Aubenas (Ardèche) ont commencé une grève des cours mardi 26 avril en principe pour une durée indéterminée. Trois cents d'entre eux ont occupé mardi après-midi les locaux de l'Agence pour l'emploi d'Aubenas. Les sept cents élèves du lycée technique Astier, auxquels se seraient joints par solidarité ceux du lycée Marcel-Gimond, entendent protester « *contre le chômage qui touche particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi, et contre le plan de redressement du premier ministre* ». — *(Corresp.)*

Patronat : oui, mais...

Dans les milieux patronaux, les réactions sont en général favorables aux mesures annoncées par le premier ministre, à l'exception cependant du secteur de l'automobile. Dans l'artisanat, on est réservé en raison de l'insuffisance des mesures spécifiques.

● *Le Conseil national du patronat français* (C.N.P.F.) se déclare d'accord sur les priorités fixées par le gouvernement. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, il « *apportera l'appui de ses organisations et des entreprises pour donner le maximum d'efficacité aux mesures gouvernementales dans le domaine de l'embauche, dans celui de la formation et de l'apprentissage* », et réunira le 12 mai à Paris les organisations patronales en vue d'élaborer un plan d'application de ces mesures.

D'autre part, le C.N.P.F. se déclare prêt à engager des négociations avec les organisations syndicales sur les possibilités de pré-retraite des travailleurs âgés. Enfin, il estime que les dispositions prises devraient « *soutenir la conjoncture dans une économie qui s'assainit progressivement* », tout en rappelant que des problèmes urgents n'ont pas reçu de solution (alourdissement de la taxe professionnelle, surcharge fiscale des entreprises personnelles).

● *A l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie* (A.P.C.C.I.), on indique que les assemblées consulaires « *ne ménageront pas leur appui à l'effort de redressement sollicité par le gouvernement* », mais que « *la réussite du plan de redressement sera fonction des possibilités laissées aux entreprises de jouer leur rôle dans l'économie.* »

● *La Confédération générale des P.M.E.*, « *très sensible au désir du premier ministre d'établir un véritable pacte national pour l'emploi et la lutte contre le chômage des jeunes* », estime toutefois que « *les différentes mesures annoncées constituent une mosaïque dont il est difficile de déterminer comment les différentes pièces seront utilisées, notamment en fonction de l'état d'esprit des chefs d'entreprise* ».

● C.G.P.M.E. — De son côté, M. Gingembre, président de la C.G.P.M.E., a déclaré, mercredi 27 avril, à Europe 1 : « *Je pense qu'il est mauvais de vivre dans l'incertitude. A partir du moment où un gouvernement ne paraît pas pouvoir refaire l'unité de sa majorité, il serait presque préférable qu'il remette sa démission pour aboutir à des élections immédiates.* »

● *A l'Assemblée permanente des chambres des métiers*, on se déclare favorable, en matière d'apprentissage, à la prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations de Sécurité sociale, en souhaitant qu'on ne renonce pas « *à la véritable réforme en chantier depuis plusieurs années* ».

● *Pour la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)*, « *il s'agit d'un ensemble de déclarations de bonnes intentions où rien ne concerne particulièrement l'artisanat, mais l'emploi des jeunes. Rien pour l'instant ne permet de se prononcer et d'avoir une opinion précise avant d'avoir connaissance des textes d'application qui permettront ou non l'application de ces intentions* ».

● *Dans les milieux de l'automobile*, au contraire on estime qu'« *il est navrant de constater qu'une fois encore on va demander à l'automobile de fournir des ressources nouvelles à l'Etat. D'un côté, on demande à l'automobile de continuer à jouer son rôle moteur de l'économie et à créer des emplois, notamment en Lorraine et, d'autre part, on la rançonne à tout propos. Le procédé est irritant* ».

Les commerçants et réparateurs d'automobiles soulignent que la hausse des prix des carburants « *va pénaliser surtout les usagers les moins fortunés ainsi que les professionnels de la distribution qui paient au comptant leurs approvisionnements* ».

● *La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.)* réclame un rajustement des tarifs compensant la hausse du prix du gasoil, puisque « *le décalage entre les prix de revient et les tarifs autorisés, déjà inacceptable, va être encore accentué* ».

Dans la majorité et dans l'opposition

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS : soutien total.

La Fédération nationale des républicains indépendants a apporté, dans une déclaration publiée mardi 26 avril, son « *soutien total* » au « *plan d'action courageux* » présenté par M. Barre.

Elle ajoute : « *Les R.I. se félicitent tout particulièrement de voir que les mesures concernent en premier lieu les familles, les personnes âgées et surtout le problème de l'emploi des jeunes (...). Ils lancent un appel à l'ensemble de l'opinion : que les Françaises et les Français comprennent l'importance de la réussite de ce plan et lui apportent un concours actif. L'opposition, par démagogie, va déclarer que l'on pouvait faire plus. Pour nous, Raymond Barre a eu raison de faire preuve de réalisme. Ces mesures seront efficaces et leur application permettra de franchir un nouveau pas vers la construction d'une France économiquement forte et socialement plus juste.* »

● *M. Bertrand Motte*, président du Centre national des indépendants et paysans : « *Il est visible que ce que l'on appelle le deuxième Plan Barre est marqué du signe de la continuité. C'est résumer, en même temps, sa qualité et sa faiblesse. En regard de l'effort demandé à la nation et de ce qu'il reste à faire, c'est quand même l'adhésion qui s'impose aux Français. C'est plus que jamais un problème de confiance.* »

LE C.D.S. : combattre les lenteurs administratives.

Le Centre des démocrates sociaux a publié mardi 26 avril la déclaration suivante : « *Nous nous félicitons des mesures annoncées par le premier ministre pour lutter contre les difficultés que rencontrent les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Parallèlement à la création de postes dans le secteur public, il aurait fallu, cependant, mettre en place des mécanismes facilitant l'implantation de jeunes désireux de créer des entreprises nouvelles, génératrices d'un courant d'embauche supplémentaire. En tout état de cause, le gouvernement devra veiller à ce que l'application de ces mesures ne s'enlise pas dans les lenteurs et les réticences administratives.* »

● *M. Jean-Pierre Raffarin*, secrétaire général de Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) : « *Raymond Barre a entendu l'appel de la jeunesse. Les mesures concrètes qu'il a proposées aux députés doivent permettre d'atteindre ce que nous fixons comme objectif prioritaire : la suppression du chômage de plus de trois mois pour tous les jeunes. (...) Nous nous tournons vers l'administration pour qu'elle fasse preuve d'efficacité dans l'application de ces mesures. Nous appelons les parlementaires à dépasser les problèmes techniques en répondant par la confiance à ce qui est pour nous un espoir.* »

M. CATALA (P.C.) : une lamentable comédie.

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du mouvement de la jeunesse communiste de France, a déclaré, mardi 26 avril : « *Le chômage des jeunes est un drame qui plonge dans le désarroi et la détresse sept cent mille jeunes Français, et provoque l'angoisse de tous les jeunes ouvriers, collégiens, lycéens et étudiants. Face à cette situation, MM. Giscard d'Estaing et Barre, leur gouvernement, avec le soutien de toutes les forces réactionnaires, se livrent à une lamentable comédie. Leurs déclarations ne visent en fait qu'à lancer une campagne de démagogie outrancière pour tromper les jeunes et leurs familles, calmer leur ressentiment et leur colère, détourner leur volonté de changement. (...) La preuve en est faite une fois de plus : les jeunes n'ont rien de bon à attendre des représentants de la vieille droite réactionnaire, tous dévoués aux exigences inhumaines des gros de la banque et de l'industrie.* »

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) : « *Le premier ministre a prononcé le discours terne d'un gouvernement sans imagination ni courage, à l'intention d'une majorité parlementaire paralysée par l'aigreur. (...) Comment expliquer que M. Raymond Barre, qui demandait un vote de confiance, ait été incapable de proposer un dessein politique ferme, incapable d'insuffler un minimum d'esprit offensif à une coalition qui ne le soutient plus que par habitude...* »

Rapatriés : opposition confirmée

● *M. Jacques Roseau*, président de l'Association des fils de rapatriés et leurs amis : « *M. Barre n'a pas cru devoir évoquer le règlement du problème des rapatriés dans son plan d'action gouvernementale de douze mois. (...) Pourtant, c'est bien au nom de la solidarité nationale et de la justice sociale qu'il a justifié les solutions proposées pour régler les problèmes de l'emploi, des personnes âgées, des veuves, des retraités, etc. Face à ce terme de solidarité nationale tant galvaudé, et devant une telle politique de mépris et d'oubli menée à leur égard, le million d'électeurs rapatriés saura aussi prendre ses responsabilités en confirmant lors des prochaines législatives son opposition à la majorité, opposition déjà largement démontrée lors des municipales.* »

● *M. Guy Forzy*, président de l'Union des comités de défense des rapatriés : « *Une nouvelle fois, il a été fait un très large appel à la solidarité nationale, mais les rapatriés constatent avec une certaine surprise, malgré les récentes prises de position du président de la République, qu'ils ne figurent toujours pas dans les préoccupations essentielles du gouvernement. En conséquence, ils tireront les conclusions d'un oubli qui se perpétue depuis déjà plus de quinze ans.* »

● *M. Bernard Lafont*, suppléant de M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. de la 3e circonscription du Var, décédé, siégera à l'Assemblée nationale parmi les députés « non inscrits ». M. Lafont, qui « *se situe cependant dans la majorité présidentielle* », est secrétaire général de l'Union travailliste, mouvement de gaullistes de gauche que préside M. Gilbert Grandval, et chargé de mission du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert pour la région Provence-Côte d'Azur-Corse.

Résidence surveillée

(Suite de la première page.)

M. Chirac et ses amis n'ont pas pu ou n'ont pas voulu prendre le risque d'ouvrir une crise, mais ils n'ont pas dissimulé que désormais ils jugeraient le gouvernement au « coup par coup » : « *chaque texte*, a prévenu M. Labbé, *fera l'objet d'une concertation particulière* ». Le R.P.R., plus soucieux que jamais de « *conserver une personnalité forte et affirmée* », a très clairement signifié à M. Barre que son programme « *ne constitue certes pas la* « *plate-forme* » *électorale de la majorité* » et ne lui a pas caché qu'il ferait bande à part pour mettre au point « un projet pour la France et pour les Français ». Le R.P.R. n'a plus confiance et le dit ouvertement.

Les réformateurs furent assurément moins rudes, mais ne se comportèrent pas pour autant en inconditionnels. M. Max Lejeune apporta certes son appui au premier ministre et se déclara convaincu de sa « *franchise* », mais il insista sur l'impérieuse nécessité de « *proposer un projet de société* » et ne se priva pas de faire observer que « *le pouvoir présidentiel apparaît souvent faible dans la manifestation de son autorité* ». M. Boudet apporta son soutien à M. Barre mais en le pressant de « *redonner confiance aux Français dans le régime démocratique de la République française* » et en concluant : « *Il vous faut, il nous faut non pas vaincre ou mourir mais vaincre ou partir.* »

Face à une opposition plus sereine, plus sûre d'elle-même que jamais et convaincue, comme dit M. Mitterrand, d'avoir « *la confiance de la majorité de notre peuple* », confronté à un premier secrétaire du P.S. qui connaît bien ses dossiers et ne laisse échapper aucune occasion de le démontrer, M. Raymond Barre apparaît bien esseulé. Accusé par le leader socialiste de n'avoir procédé à aucune véritable réforme de structure et de n'avoir pas « *remis de l'ordre dans les affaires de l'Etat* », placé « *en résidence surveillée* », comme le fait observer sans ménagement mais justement M. Mitterrand, on ne voit vraiment pas, ou plutôt on voit de moins en moins, comment le chef du gouvernement pourrait assumer la lourde mission que M. Giscard d'Estaing lui avait confiée le 17 janvier et qui consiste à « *prendre la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978* ».

Le premier ministre est assuré de sa survie, mais le « coordonnateur » est bel et bien mort.

RAYMOND BARRILLON.

Homéopathie

(Suite de la première page.)

Et le plan réintroduit des privilèges financiers naguère abhorrés, parce que faussant le jeu normal du marché : l'exonération fiscale en faveur des souscripteurs et l'indexation sur des monnaies étrangères, qui garantiront le succès du prochain emprunt de 6 milliards. Entorses indéniables à la théorie classique de l'assainissement. Tout au plus M. Barre demande-t-il à l'essence et aux conventions d'assurance de couvrir 1,5 milliard de dépenses nouvelles : une misère...

On aurait tort pourtant de s'en tenir à cet aspect des choses. Car si les mesures du « plan Barre bis » sont nombreuses et marquent une inflexion incontestable, leur volume global demeure faible : 4,1 milliards au total en 1977 (dont 3,3 à *la charge* de l'Etat). C'est moins du septième du fameux plan de relance du 4 septembre 1975. Si l'on ventile les dispositions nouvelles par nature de dépenses, cela représente 0,1 % de la consommation des Français et 0,8 % de leurs investissements. Par comparaison, les « rallonges » de crédit annoncées *en février-mars* (1), *aussi modestes aient-elles paru* à l'époque, prennent des allures de pactole.

M. Barre reste donc bien fidèle à lui-même : passionné du redressement financier, il a, une fois encore, refusé, pour l'essentiel, de céder aux sirènes du R.P.R., de l'opposition et *d'une partie du patronat*, qui le suppliaient, chacun à sa façon, de relancer l'économie. Cure d'austérité d'abord, répond le premier ministre ; toute réanimation stimulerait l'inflation (toujours forte), creuserait le déséquilibre extérieur (encore lourd), aggraverait le déficit budgétaire (mal vu des cambistes), compromettrait le franc (soutenu, M. Barre l'a admis publiquement mardi, au prix d'un endettement important — mais « *pas excessif* » selon lui, — envers l'étranger). Dès lors, la seule médecine admise par le premier ministre pour sortir de la crise est l'homéopathie.

A petites doses, le premier ministre cherche à atténuer les maux sociaux de l'époque et à remonter du même coup le moral d'un électorat de plus en plus réservé : aide anticipée aux familles, attentions soubstantielles envers les personnes âgées. Les meilleures mesures, du point de vue de Matignon, sont celles qui ne coûtent guère — ou même *rien* — à l'Etat, tout en séduisant l'opinion ; le congé (sans solde) aux salariées mères de famille, l'allégement fiscal pour les retraités. La Sécurité sociale, dont les caisses se portent mieux qu'on ne le pensait est, de son côté, invitée à y mettre du sien : M. Barre lui demande 5,4 milliards en deux ans (contre 5,5 à l'Etat) pour financer toute une série d'avantages sociaux aux familles, aux veuves, aux personnes âgées, aux femmes seules (complément familial compris)...

Dans le même esprit, le premier ministre renvoie la balle dans le camp des patrons : « *Vous voulez que l'Etat s'occupe plus activement de l'emploi ? Soit : voici des remboursements ou des primes de toutes sortes ; mais cette fois, embauchez !* » L'Etat offre, en effet, de payer la cotisation patronale (35 % du salaire) intéressant les jeunes qui seront employés pour la première fois, les apprentis, les jeunes prenant un emploi à l'étranger. Il augmente sa contribution au Fonds de formation professionnelle et verse une prime de 10 000 F aux chômeurs étrangers qui rentreront chez eux.

M. Barre attend qu'en contrepartie le patronat joue le jeu et investisse, grâce aux crédits ouverts en février-mars, ou embauche une partie des quatre cent trente mille jeunes actuellement à la recherche d'un travail ! L'Etat donnera l'exemple, en recrutant — souvent à temps partiel — vingt mille vacataires, alors que jusqu'à présent, le budget « gelait » pratiquement l'embauche.

Que répondront les chefs d'entreprise ? *Un certain nombre* profiteront certainement des avantages offerts pour embaucher à *prix réduit* et à titre temporaire des jeunes ou des apprentis. Mais d'autres continueront à redouter les difficultés qu'entraîneraient ultérieurement d'éventuels licenciements. Cette peur de l'avenir stérilise depuis des mois l'embauche en même temps que l'investissement, les capacités de production dépassant d'ailleurs de 10 à 20 % la demande effective. Le résultat des dernières élections municipales a avivé les craintes dans les milieux patronaux. On peut donc redouter que les nouvelles facilités financières *offertes* par M. Barre *connaissent* l'insuccès qui a caractérisé les précédents contrats emploi-formation *(vingt-sept mille jeunes recrutés en* vingt mois, au lieu des cent mille espérés), même si le C.N.P.F. se déclare prêt à appuyer le mouvement.

Trois autres dispositions pourraient, en revanche, contribuer à dégonfler les statistiques des demandes d'emploi. D'abord la prime de 10 000 F accordé aux immigrés chômeurs (95 000 actuellement) qui rentreront dans leur pays. Ensuite la possibilité accordée aux veuves et aux femmes seules ayant charge d'enfant de souscrire, elles aussi, un contrat emploi-formation (2). Le nombre des demandeurs d'emploi baissera de ce double fait, même si finalement aucun poste de travail n'est créé.

Plus importantes pourraient être les conséquences de l'extension envisagée du régime de pré-retraite. Au nom du patronat, M. Ceyrac a donné, dès mardi soir, son accord pour engager les discussions à ce sujet avec les syndicats. L'opération ne connaîtra peut-être pas tout le succès escompté par les pouvoirs publics, dans la mesure où le gouvernement semble avoir abandonné l'idée d'accepter la majoration des *retraites qui aurait* permis le calcul de la pension sur plus de trente-sept années et demie de cotisations sociales. Logiquement les syndicats, qui voient là l'amorce d'un système de retraite avant soixante-cinq ans, s'efforceront de faire aboutir ce projet. Il en va de même du patronat, qui cherche à aider M. Barre : mais les employeurs se feront tirer l'oreille pour payer les cotisations sociales supplémentaires, ce qui risque de réduire le nombre des bénéficiaires possibles de la pré-retraite évalué, par les services officiels, à quatre-vingt mille ou cent mille. Même si cependant il devait être réduit de moitié, ce serait déjà fort important.

Au total, les quatre séries de mesures annoncées par M. Barre — ajoutées à l'embauche de vingt mille vacataires dans le secteur public (3) — dégonfleront sensiblement les statistiques de demandes d'emploi. Mais probablement pas assez, en l'absence de relance sérieuse de l'économie, pour compenser l'arrivée à l'automne, sur le marché du travail, des quelque six cent mille à sept cent mille jeunes, dont, compte tenu des remplacements, deux cent soixante-dix mille environ s'inscrivent comme demandeurs d'emploi. On a donc tout lieu de penser que le volume du chômage continuera à augmenter. Moins vite, simplement.

Le « référendum des porteurs de bons »

Un atout psychologique va renforcer, il est vrai, la donne du premier ministre : le succès certain de l'emprunt indexé de 6 milliards de francs fiscalement fort intéressant. A n'en pas douter, cela sera présenté comme « *le référendum, positif, des porteurs de bons* ». Sans être négligeable — qui sous-estimerait aujourd'hui l'effet d'un heureux résultat, en l'état de dépression du marché ? — la portée de l'événement ne saurait être exagérée

L'épargne importante des Français, jointe à l'attentisme d'un bon nombre d'industriels, font qu'actuellement l'Etat emprunte sans difficulté aucune par les voies courantes : bons du Trésor et appel aux « correspondants ». Le dernier emprunt de 2,5 milliards a été placé sans coup férir ; 6 milliards — s'ajoutant aux 5,8 prévus d'autre part — auraient sans doute été plus longs à obtenir ; mais il ne fait guère de doute que l'Etat les aurait recueillis, en y mettant le temps. M. Barre, en choisissant la voie solennelle du grand emprunt d'Etat, espère frapper l'opinion et prouver l'audience dont bénéficie son gouvernement. Dût le Trésor y laisser quelques plumes : moins-values fiscales, voire pertes de change.

Est-ce assez pour redresser de façon décisive l'image de marque de l'équipe au pouvoir ? Il faudrait être bien optimiste pour le penser. Même si le chômage progresse moins vite, la quasi-stagnation économique va durer encore quelque temps et les indices de prix seront mauvais plusieurs mois de suite (voir page 42).

M. Barre est lui-même convaincu qu'il aurait besoin de temps — « *encore deux années* », dit-il en privé — pour passer de l'assainissement *financier en profondeur* à la reprise sans problèmes. Or, compte tenu des délais d'élaboration des statistiques (deux mois environ), c'est dans huit mois qu'il lui faudrait enregistrer de bons résultats, s'il veut que les Français les connaissent avant de se rendre aux urnes. Est-ce possible ?

Le premier ministre n'en paraît pas lui-même persuadé. « *Conscient* [du] *trouble* » du pays, pour reprendre l'expression de M. Barre, le gouvernement garde espoir de le dissiper. Mais, comme dit encore le premier ministre, « *chacun peut observer qu'un sentiment de malaise et même d'inquiétude persiste* »...

GILBERT MATHIEU.

(1) 8 milliards en tout, ouverts en deux fois (*le Monde* du 27 mars).

(2) Encore que l'expérience ait montré, paradoxalement, que l'existence des contrats emploi-formation incitait un certain nombre de salariés supplémentaires à postuler un emploi. Le nombre des demandeurs ne diminue donc pas automatiquement du fait de ces contrats.

(3) Le contre-plan socialiste présenté par M. Mitterrand en septembre 1975 proposait, lui, l'embauche, dans des conditions voisines, de quelque cent trente mille personnes dans le secteur public.

● *M. Raymond Barre* fera les 26 et 27 mai prochain un voyage officiel en Alsace. Le premier ministre se rendra le jeudi 26 à Colmar et le lendemain à Strasbourg et Mulhouse.

هكذا من الأصل

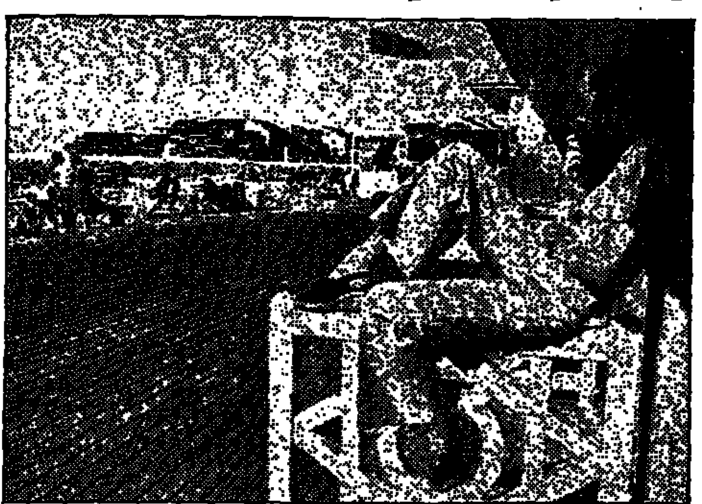
Les Grands Ports de France viennent de créer **Pierre et Loisirs** Multi-Résidences.

Le placement-vacances qui permet de changer de station...et de saison

CHRISTIAN CHASSIN

investissez dans une station... et profitez de toutes les autres

*L'énorme différence avec Pierre et Loisirs, c'est que vous choisissez bien un appartement pour une période donnée dans une station donnée, mais que vous pouvez partir dans une autre station, à un autre moment, pour le même prix **



DEAUVILLE *2 semaines en juillet : 34.100 F avec 7.100 F d'apport personnel* — **680 F PAR MOIS** pendant 5 ans

Port-Deauville, cité lacustre et port en eau profonde occupe une situation exceptionnelle : devant les "planches", à 5 minutes à pied du centre et du Casino.



LES ANTILLES *4 semaines en juillet : 31.800 F avec 6.800 F d'apport personnel* — **631 F PAR MOIS** pendant 5 ans

Guadeloupe - Les Alizés. A 20 km de Pointe-à-Pitre, la résidence est en bordure d'une des plus belles plages de l'île. Elle offre : piscine, snack, restaurant et bars.



CHAMONIX *Vacances de Noël : 25.700 F avec 5.700 F d'apport personnel* — **505 F PAR MOIS** pendant 5 ans *(livraison fin 78)*

Chamonix-Sud est magnifiquement situé, juste au pied du téléphérique de l'Aiguille du Midi. Son architecture alpine s'intègre bien au site. Commerces au pied des immeubles.



BIARRITZ *Tout le mois de septembre : 34.000 F avec 7.000 F d'apport personnel* — **680 F PAR MOIS** pendant 5 ans

La Résidence Victoria-Surf est construite en plein milieu du front de mer, pratiquement sur la plage. Restaurant et piscine au pied de l'immeuble.



VILLARD-DE-LANS *Vacances de Noël : 27.700 F avec 5.700 F d'apport personnel* — **555 F PAR MOIS** pendant 5 ans

Dans le cadre de l'ensemble résidentiel **"Le Balcon de Villard"**, l'immeuble Pierre et Loisirs est situé au pied des pistes de la Côte 2000, face à 20 remontées mécaniques qui vont jusqu'à 2.000 mètres.



LA CORSE *2 semaines en juillet : 31.700 F avec 7.700 F d'apport personnel* — **605 F PAR MOIS** pendant 5 ans

Le port de **Campoloro** est à 35 km de Bastia. Les petites maisons de la résidence Pierre et Loisirs prévue seront construites près des bassins, à proximité immédiate de la plage. *(livraison fin 78)*

LES APPARTEMENTS PIERRE ET LOISIRS

Trois types d'appartements *sont proposés :*

- Studios pour 2/3 personnes.
- 2 pièces pour 4/5 personnes.
- 3 pièces pour 5/6 personnes.

Ils présentent tous les mêmes avan*tages au niveau du confort* et de l'habitabilité, mais leurs plans diffèrent selon les stations, car chaque résidence est adaptée à l'architecture et à l'ambiance locales.

Conçus, quelle que soit leur taille, pour que l'on puisse y vivre confortablement, les appartements Pierre et Loisirs offrent un mobilier de qualité, une salle de bains entièrement amé*nagée* et un équipement complet : cuisinière deux ou quatre feux, four encastré, réfrigérateur, lave-vaisselle (dans les 2 et 3 pièces), batterie de cuisine, vaisselle, linge de maison et *tous possèdent le* téléphone.

On peut acheter des périodes d'une, deux, trois ou quatre semaines en haute ou basse saison.

CARTE DES PRIVILEGES DU CLUB PIERRE ET LOISIRS

Grâce à la carte du Club Pierre et Loisirs, vous bénéficierez d'un séjour ou d'un traitement de faveur (réduction, priorité, etc.) dans chacun de ces lieux.

ROUBAIX, PORT DEAUVILLE, CHAMONIX, LES MENUIRES, VILLARD-DE-LANS, BIARRITZ, ST-RAPHAËL, MARSEILLE, BANDOL, CAMPOLORO, GUADELOUPE

★ Résidences Pierre et Loisirs
☐ Hôtels PLM
⚓ Ports de Plaisance

HOTELS PLM A L'ETRANGER

MAROC
AGADIR
FES
MARRAKECH
BENI MELLAL
OUARZAZATE
KSAR ES SOUK

ITALIE
SAN REMO
ROME

GRECE
PORTO HELI

IRAN
ILE DE KISH

ANTILLES
GUADELOUPE
MARTINIQUE
DOMINIQUE

POUR DES VACANCES FAMILIALES

En famille, le séjour à l'hôtel est coûteux et la location souvent décevante. Quant à la résidence secondaire, c'est un investissement important et il est ruineux de l'entre*tenir toute l'année, quand on ne l'occupe* que pendant les vacances. On pourrait donc croire que la propriété à temps partagé est la solution idéale. Mais il subsiste un gros inconvénient : il faut aller toujours au même *endroit, toujours au même moment.* Or, vous aimez le changement, le dépaysement; une fois le ski, une fois la plage. Pierre et Loisirs a résolu le problème avec sa vraie bourse d'échange. Et puis, nous avons beaucoup *pensé aux enfants et organisé leurs jeux,* leurs sports, leur protection pendant que vous allez vous distraire de votre côté, sans inquiétude.

LE CLUB PIERRE & LOISIRS

Il assume une double fonction :

- **Il gère la bourse d'échange.**
- **Il facilite vos déplacements vers le lieu de vacances choisi, aux meilleures conditions.**

Souscrire une période pour un appartement Pierre et Loisirs fait de vous un Sociétaire/Investisseur privilégié.



Votre carte de membre, valable dans la chaîne des hôtels PLM, vous confère de multiples avantages à travers le monde :

- **Traitement de client privilégié** (priorité dans les réservations, accueil spécial).
- **Réduction dans certains hôtels PLM.** Ainsi, pendant vos voyages, même professionnels, vous amortirez, grâce à cette carte, votre achat initial à Pierre et Loisirs.
- **Tarifs préférentiels sur les mouillages** dans certains ports de plaisance.

BUDGET LEGER + PLACEMENT + ECONOMIES

Dans dix ans, deux semaines à la mer ou à la montagne vaudront beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Sauf pour vous! Au contraire, chaque année qui va passer, au lieu de vous coûter (à fonds perdus) des frais d'hôtel ou de location de plus en plus élevés, donnera encore plus de valeur à votre placement-vacances.

Une période dans un appartement Pierre et Loisirs est facile à payer, par tous, parce que les mensualités sont très légères. C'est un investissement lié à la pierre. Il présente donc tous les avantages d'un bien cessible qui se réévalue constamment. Vous pourrez le revendre avec profit ou le louer de plus en plus cher. Vos vacances vous auront ainsi rapporté de l'argent au lieu de vous en faire dépenser. C'est l'épargne dans le plaisir!

EXPLOITATION HÔTELIÈRE

Quand des professionnels de l'hôtellerie s'occupent de vos vacances, ils le font mieux que tout autre, parce que c'est leur métier.

C'est pourquoi chaque immeuble Pierre et Loisirs est lié à un hôtel.

Ainsi, pour les six premières résidences présentées ici, Pierre et Loisirs s'est assuré le concours de la chaîne PLM.

Ce qui signifie :

- Entretien sérieux et méthodique de votre appartement par du personnel *qualifié.*
- Accueil exceptionnel et sans mauvaises surprises.
- Structure hôtelière de grand standing à votre disposition : salons, bars, grill, et restaurant (dans la plupart des cas).
- Service 3 étoiles : ménage, lingerie, etc.
- Organisation sans faille ni ratés des arrivées et des départs.
- *Charges hôtelières forfaitaires et garanties* : réduites à votre période d'utilisation, elles sont sans *surprise* et *garanties* par contrat Pierre et Loisirs.

UNE VRAIE BOURSE D'ÉCHANGE

La bourse d'échange de Pierre et Loisirs *est unique parce qu'elle vous offre un* choix de lieux et d'époques susceptibles de vous plaire en échange de votre propriété-vacances personnelle. Un été à Deauville, un hiver à Chamonix : vous pouvez changer d'époque aussi bien que de lieu de séjour et cela sans frais supplémentaires* Dans chaque résidence, chaque période se voit attribuer une équivalence en points-valeur, dont le cours est fixé tous les ans. Votre capi*tal points* servira de base à tous les échanges.

Ce qui vous est proposé ici est déjà très satisfaisant, mais le choix sera plus large encore dans les années suivantes. Car de nouvelles constructions sont en projet qui seront pour vous autant de nouvelles destinations. Avec ses multi-résidences aux quatre coins de France et bien au-delà, Pierre et Loisirs constituera une véritable chaîne internationale offrant une grande variété de climats, de sites, d'activités et de plaisirs.

VACANCES 77

Même si votre choix de base se porte *sur une réalisation Pierre et Loisirs* en construction et livrable en 78 ou 79, vous aurez dès cette année la jouissance gratuite d'une autre résidence déjà construite.

Vous pourrez également, par l'intermédiaire du Club Pierre et *Loisirs, choisir certains hôtels PLM* ou des chambres seront mises à votre disposition.



MULTI-RESIDENCES
116, CHAMPS-ÉLYSÉES 75008 PARIS
TÉL. 563.17.27
Ouvert de 10 à 20 h tous les jours sauf dimanche.

ENVOYEZ CE BON ou votre carte de visite à *Pierre et Loisirs* 116, Champs-Élysées, *75008 Paris,* qui vous adressera sans *engagement de votre part* une brochure de 24 pages en couleurs

MON 1

Nom ____________________
Adresse ____________________
____________ Tél. ____________
Profession ____________________

** Bien entendu cela s'entend à valeur d'époque et capacité d'appartement égales, après adhésion au Club Pierre et Loisirs.*

POLITIQUE

LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Les commentaires de la presse parisienne

L'HUMANITE : c'est bien la continuité.

« Décidément, la réaction est au pouvoir, mais l'imagination n'y est pas. Le même vieux système sert une fois de plus. D'abord, l'évocation de « progrès réels et significatifs » et même — les mots ne coûtent rien — le premier ministre va jusqu'à parler, comme bilan de la majorité, du « remarquable développement économique », du « considérable progrès social dont a bénéficié la France ».

» Après l'autosatisfaction, les promesses démagogiques. Là encore, le pouvoir n'invente rien. Comme à Provins quand Messmer préparait les élections législatives, on promet des crèches. (...) Il y a au moins quelque chose de vrai dans le discours de M. Barre, c'est quand il souligne que ces mesures, son plan s'inscrivent « dans le droit-fil » de la politique des gouvernements précédents. »

(ROLAND LEROY.)

LA LETTRE DE LA NATION : la performance.

« M. Raymond Barre a réussi une performance unique dans le souvenir que j'ai de quelque trente années de vie parlementaire : demander la confiance dans l'indifférence. La formule lui restera attachée comme « l'indépendance dans l'interdépendance » au président Edgar Faure. (...) L'augmentation de la taxe sur l'essence et autres produits pétroliers est devenue pratiquement une habitude. Cela ne veut pas dire que les Français ne finiront pas par s'en lasser, d'autant que la menace d'une hausse du pétrole est de nouveau lancée par l'Iran : + 22 %.

» Mais la procédure plus surprenante est celle de l'emprunt. Autant il est normal que le gouvernement lance des emprunts pour financer des investissements rentables à terme et des équipements publics, qui en définitive le sont aussi, autant il paraît curieux d'emprunter à long terme pour financer des charges sociales à cours terme.

» Ou alors, s'agit-il d'éponger ainsi le pouvoir d'achat supplémentaire mis en circulation par les mesures en faveur des familles et des personnes âgée, donc de neutraliser cette mini-relance de la consommation ? (...) Mais ne nous emberlificotons pas dans les arguties techniques. (...) La montagne a, une fois de plus, accouché d'une souris. Il était inutile d'être nombreux pour lui courir après. C'est pourquoi, après M. Claude Labbé, président du groupe, il n'y aura, au R.P.R., que M. Michel Debré et, pour expliquer le vote du groupe, M. Yves Guéna qui interviendront dans ce débat. »

(PIERRE CHARPY.)

LE FIGARO : la bonne gestion ne suffit pas.

« Priorité à la bonne gestion génératrice la plus assurée de succès électoraux, voilà la politique du premier ministre. Priorité au combat électoral, même si le coût économique doit en être élevé, tel est le vœu des parlementaires de la majorité. C'est bien là le fond du débat politique. Le problème, c'est que sans doute ils ont raison, les uns et les autres. (...) Une partie de l'électorat de la majorité est comme aspirée par le parti socialiste pour des raisons souvent économiques, et d'abord le chômage, mais aussi par désenchantement, lassitude ou agacement à l'égard des hommes qui la gouvernent. La gauche n'effraie plus, quelquefois même elle rassure certains.

» C'est un fait qui est lié en partie à l'usure du pouvoir, en partie à certaines erreurs dans un passé plus ou moins récent. Et il faut en tenir compte.

» Bonne gestion, certes, c'est indispensable. Mais aussi action politique, énergique, assurée, convaincante, à la fois pour combattre l'attrait de la gauche et pour ramener la confiance et l'espoir dans le camp de la majorité. »

(SERGE MAFFERT.)

L'AURORE : ainsi meurt sous nos yeux...

« Claude Labbé, président du groupe R.P.R., fut lugubre. Ce distingué parlementaire des Hauts-de-Seine affiche un dégoût funèbre envers le plan « Barre bis ».

» Puisqu'il faut voter, on votera, mais ce n'est pas un plan ni une politique, et sûrement pas la politique du R.P.R. Les « chiraquiens » n'iront pas aux élections avec ce bagage nécessiteux (...). Demain soir, M. Barre obtiendra la confiance; vote de principe sur les justes mesures sociales qu'il propose. Mais il ne manque pas d'affreux spécialistes du « dénigrement » — dénoncés avec une insistance bizarre par les hommes en place — pour se demander à quoi diable peut bien correspondre encore la notion de « majorité » ! Ainsi meurt sous nos yeux une certaine idée de la société française. Une autre est prête à s'y substituer. Nul n'ignore laquelle. »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le tragique et le dérisoire.

« M. Barre est déjà sur l'autre versant. Sa crédibilité politique, à peu près nulle quand il est arrivé à Matignon, a complètement disparu au lendemain des municipales. Sa crédibilité d'économiste s'effrite dangereusement. Non que les mesures annoncées hier n'aient pas pour effet d'humaniser quelque peu une austérité qui a fait beaucoup de mal sur le plan social. Mais par rapport au caractère massif du plan de septembre, le replâtrage d'hier, qui répond à la fois à un souci électoraliste et à la nécessité de corriger une trajectoire économique, rejette le « meilleur économiste de France » dans la vaste catégorie des premiers ministres de la Ve qui ont piloté à vue. M. Barre avait une sorte de sacerdoce, la lutte contre l'inflation ; il est désormais prisonnier de la conjoncture (...). Même si M. Barre avait raison, il faudrait qu'il se montre plus convaincant. Dans cette période de fin de régime, d'inquiétude pour l'avenir, de doute général, il demande au pays un effort immense pour faire baisser un indice qui continue de s'élever. Le tragique est combattu par le dérisoire. »

(RICHARD LISCIA.)

LE MATIN DE PARIS : conjoncturiste distingué.

« Alors que l'opinion publique et les parlementaires espéraient un discours vigoureux à la mesure d'une situation économique et sociale d'une gravité sans précédent, le premier ministre s'en est tenu à un commentaire de conjoncturiste distingué. S'abritant derrière la froideur des statistiques au nom d'un prétendu réalisme, il vient de donner une nouvelle preuve de son manque d'imagination et de détermination dès qu'il s'agit de s'engager dans des réformes profondes de structure (...). Une fois de plus, le premier ministre a rappelé les difficultés de toutes les économies occidentales en reprenant la litanie de la hausse du pétrole, du prix des matières premières, de la libération des échanges, etc. Les responsables, ce sont les autres... Or cette évolution mondiale est une réalité irréversible ; elle est structurelle. C'est par une politique de même nature qu'il convient de lui répondre. Un choix que Raymond Barre se refuse à faire. »

LE P.S. ENLÈVE LA PRÉSIDENCE DU DISTRICT DE RENNES

(De notre correspondant.)

Rennes. — Après avoir enlevé la mairie de Rennes, l'union de la gauche est devenue majoritaire au sein du conseil de district de l'agglomération de Rennes, qui regroupe vingt-sept communes suburbaines. Lundi 25 avril, M. Michel Phlipponneau (P.S.), premier adjoint du maire de Rennes, a été élu à la présidence par 39 voix sur 69 suffrages exprimés. Il succède à M. Fréville, sénateur (union centriste), ancien maire de Rennes.

Les conseillers du district se réclamant de leur appartenance à la gauche sont au nombre de 32 (18 P.S., 9 P.C., 3 M.R.G., 1 U.D.B., 1 gaulliste d'opposition). Ils ont donc obtenu le soutien d'autres membres du conseil ; 8 vice-présidents appartiennent au conseil municipal de Rennes, 5 aux communes suburbaines, dont 3 soutenues par la nouvelle minorité.

La principale conséquence de ces élections sera la remise en cause du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

ANNULATIONS D'ÉLECTIONS APRÈS LE SCRUTIN MUNICIPAL

● CALVADOS. — Le tribunal administratif de Caen a annulé l'élection d'un conseiller municipal, agriculteur à Tourgeville, parce que celui-ci perçoit un revenu pour l'enlèvement des ordures de la commune. Le tribunal s'est référé à l'article 231 du code électoral, selon lequel ne sont pas éligibles dans le ressort où ils exercent leur profession les comptables des deniers communaux.

● PYRENEES-ATLANTIQUES. — Le tribunal administratif de Pau a annulé l'élection municipale dans la commune de Billère, banlieue de Pau. Un recours en annulation avait été déposé par M. Gilbert Pontacq, industriel, tête de liste de la majorité aux élections municipales, en raison d'un tract mettant en cause les libertés syndicales dans sa propre entreprise et d'un article publié la veille du scrutin dans la presse locale. Le tribunal administratif a fait droit à sa requête et annulé l'élection sur le motif que M. Gilbert Pontacq n'avait pas eu la possibilité de répondre à cet article avant le scrutin. La liste d'union de la gauche conduite par M. Delourme, parti socialiste, avait été élue, en entier, dès le premier tour. — *(Corresp.)*

L'autorité de M. Chaban-Delmas est contestée à la présidence de la communauté urbaine de Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — Lundi 25 avril, tous les maires de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) se sont réunis à la préfecture de la Gironde à l'invitation du préfet, M. Paul Masson, pour tenter de trouver une solution au différend entre la majorité et l'opposition sur la répartition des sièges au conseil de cette communauté. En effet, si la communauté, entre les deux derniers recensements démographiques, a gagné 5,7 points, Bordeaux en a perdu 16,3, la capitale de l'Aquitaine ne représentant plus que 223 131 habitants contre 362 345 habitants dans les vingt-six communes de la périphérie. Lors des accords amiables précédents pour la répartition des sièges, la différence entre Bordeaux et la banlieue ne portait que sur vingt mille habitants. De plus, dix-neuf communes de la communauté urbaine sont administrées par la gauche depuis les dernières municipales. Les dix-neuf maires de l'opposition ont déposé le 14 mars les délibérations de leurs conseils dénonçant les accords précédents et proposant une répartition nouvelle qui *n'attribue à Bordeaux qe dix-huit sièges sur soixante-dix.*

Pour M. Chaban-Delmas, il s'agit là d'une agression « *intolérable* », alors qu'il affirme avoir toujours veillé à ce que les considérations de politique partisane soient éliminées du conseil de la communauté urbaine.

« Je ne veux pas que Bordeaux devienne taillable et corvéable à merci », dit le maire de Bordeaux, qui accuse ses adversaires de mettre en œuvre une politique partisane et de faire main basse sur sa ville. Il s'inquiète aussi de la mainmise de la gauche sur tous les organismes dépendant de la communauté et notamment sur les sociétés d'économie mixte *« chargées de conduire les opérations majeures, telle que Mériadeck par exemple »*.

Il est vraisemblable que certains de ses projets seront abandonnés ou modifiés. La gauche n'en fait pas mystère. M. Chaban-Delmas perd un pouvoir politique et financier qui lui assurait même certaines connivences avec l'opposition, et qui lui permettent maintenant de parler de la *« concertation passée »*.

C'est peut-être d'ailleurs ce dernier point qui rend la gauche si exigeante. La dernière déconvenue du conseil régional, où M. Chaban-Delmas a été réélu président, a montré que la gauche devait s'assurer une solide majorité. C'est également vrai pour le conseil de la communauté urbaine, d'autant que tout n'est pas encore réglé à l'intérieur du P.S. en Gironde.

M. Michel Sainte-Marie, député, maire de Mérignac, est candidat à la présidence de la communauté tout comme M. Pierre Lalumière, maire du Bouscat, tous deux socialistes. Une nouvelle réunion des maires de la communauté se tiendra vendredi 29 avril. On peut douter que la gauche y fasse beaucoup de concessions.

La principale opposition interne du P.S.U. envisage de faire scission

Les animateurs de la principale minorité du P.S.U. (dite « courant B » lors du congrès de Strasbourg) ont tenu mardi matin 26 avril une conférence de presse au cours de laquelle ils ont précisé les conditions dans lesquelles ils ont décidé de suspendre leur participation aux travaux de la direction politique nationale du mouvement (*le Monde* du 26 avril). Seize des dix-neuf membres que compte cette tendance au sein de la direction ont adopté une déclaration dans laquelle on lit :

« Le P.S.U. est en train de s'inscrire dans une stratégie réformiste de l'union de la gauche. Il est en passe d'être satellisé par elle. La direction politique nationale doit consacrer un conseil national à la question et lui proposer une remise en cause de la politique adoptée par le congrès de Strasbourg. Les élections municipales ont infirmé totalement le pronostic sur lequel était fondée cette politique. Les travailleurs qui, dans leur grande majorité, votent pour les partis de l'union de la gauche pour amener à des changements de cap politique, sont loin d'accorder une totale confiance à ces partis. Bien plus, il s'est dégagé dans ces élections un large courant refusant l'électoralisme de l'union de la gauche. (...) Le P.S.U., dans la dernière période, s'est refusé à rassembler les forces politiques nécessaires à une orientation révolutionnaire. S'il engage aujourd'hui le débat sur le programme avec le P.C. et le P.S. il ne pourra pas refuser un accord. Cet accord pourra bien parler d'autogestion, de contrôle, il pourra bien reconnaître l'autonomie du P.S.U., mais il se placera nécessairement dans le cadre de la stratégie réformiste. (...) Accepter, ne serait-ce que de discuter, c'est pour le P.S.U. une pure et simple capitulation. »

Les animateurs du « courant B » appellent « *tous les militants communistes pour l'autogestion* » à participer à une réunion qu'ils organisent à Paris les 7 et 8 mai. Cette réunion devra se prononcer sur l'éventualité d'une nouvelle scission du P.S.U.

EN BREF...

● *L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain*, que préside M. Jean Borotra, réunira ses adhérents dimanche 1er mai, à Paris, à l'hôtel Lutetia, à partir de 11 h. 30, en présence, assure-t-elle, de plusieurs personnalités de la Résistance. Un *« appel solennel à la réconciliation des Français »* sera publié à cette occasion. L'association compte rappeler au président de la République ses deux principales revendications : révision du verdict d'août 1945, condamnant Philippe Pétain à la peine capitale, et translation de ses cendres à Douaumont. Elle précise que ces mesures ne visent pas *« à constituer une revanche mais, au contraire, à mettre un terme à la tragique division des Français »*.

(1) 6, rue Marengo, 75001 Paris.

● *Le COPCOR* (Comité provisoire de coordination des opérations royalistes, créé en mai 1976 par d'anciens militants de la Nouvelle Action française et d'autres militants monarchistes) a annoncé, lundi 25 avril, qu'il constitue à Paris des *« comités royalistes d'arrondissement pour l'indépendance nationale »*. Ces comités, précise le COPCOR, sont *« formés par des royalistes de toutes tendances et ouverts à tous les Français qui souhaitent apporter leur soutien au combat pour la défense de la souveraineté nationale »* en luttant, en particulier, *contre le projet d'élection* du Parlement européen au suffrage universel direct.

★ COPCOR, BP 234-16, 75765 Paris Cedex 16.

● *M. Alain de Rothschild* a été reconduit, pour une période d'un an, dans ses fonctions de président du conseil représentatif des institutions juives en France par l'assemblée plénière du CRIF.

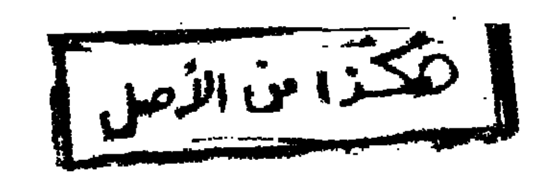
● *Les anciens S.S. pourront-ils se réunir en Normandie?* — M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, demande au ministre de l'intérieur, dans une question écrite, d'interdire la réunion qu'auraient l'intention d'organiser « *les anciens Waffen-S.S.* » en Normandie, l'été prochain, « *dans le cadre de leurs manifestations dites européennes* ».

M. Krieg estime qu'une telle réunion serait « *une véritable provocation à l'égard de tous ceux qui ont souffert de la barbarie nazie* ».

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., accompagné de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, fera une visite en Italie à la fin de la semaine, à l'invitation du P.C.I. *M. Marchais s'entretiendra* notamment avec M. Enrico Berlinguer.







هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE PRÉSIDENT CARTER ET LE ROI HUSSEIN SE MONTRENT TRÈS PRUDENTS SUR LES CHANCES D'UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

(De notre correspondant.)

Washington. — Les entretiens de M. Carter avec le roi Hussein de Jordanie ont pris fin mardi 26 avril sur une note d'extrême prudence. Apparemment impressionné par le *réalisme de son interlocuteur*, le président a déclaré qu'il était préférable que la conférence de Genève n'ait pas lieu « si une forte possibilité d'aboutir à des résultats substantiels ne se précisait pas à l'avance... ». Jamais M. Carter n'avait été aussi réservé sinon pessimiste dans son appréciation des chances de règlement négocié au Proche-Orient. Reprenant presque mot pour mot *les déclarations antérieures du roi*, le président a fait valoir qu'il serait dangereux de créer de faux espoirs par un optimisme exagéré. De son côté, le roi a dit aux journalistes que sans préparation et sans une appréciation réaliste des chances d'accomplir des progrès, « Genève *serait un désastre* »...

Le roi n'exclut pas, pour autant, la possibilité que la conférence de Genève se réunisse comme prévu pendant le second semestre de 1977. Mais, a-t-il, dit, « il faudra que tout le monde fasse preuve de bonne volonté et de courage, surtout Israël ». A son avis, il faut craindre qu'Israël, étant donnée son actuelle supériorité *militaire* sur ses voisins arabes, manque du courage nécessaire pour courir le risque de la *paix*.

Un peu plus tard, le souverain, dans une interview donnée à une chaîne de *télévision* américaine, a confirmé que la question de la représentation des Palestiniens à l'éventuelle conférence n'avait pas encore été résolue. Sur le fond du problème, *le roi s'est dit à nouveau*, au nom du « droit sacré des Palestiniens à l'autodétermination », prêt à accepter leur décision concernant leurs liens avec la Jordanie, tout en *rappelant que les Palestiniens et* les Jordaniens avaient leur identité propre. Enfin, le souverain a souligné qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une surveillance électronique des *frontières*. — H.P.

● *Des centaines de lycéens* se heurtaient, ce mercredi amtin 27 avril, pour la deuxième journée consécutive, aux forces de l'ordre à Naplouse (en Cisjordanie).

Ils protestent ainsi contre l'annonce de la venue dans la ville du rabbin Meir Kahane, chef de la Ligue de défense juive, qui avait annoncé son intention de poser la première pierre d'une cité juive. Le couvre-feu a été imposé dans la vieille ville par le gouvernement militaire israélien. Les manifestants, en majorité des étudiants et des lycéens, ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre, mis le feu à des barrages de vieux pneus et endommagé plusieurs véhicules immatriculés en Israël. Les responsables de la sécurité ont fait usage de *gaz lacrymogènes* pour disperser les manifestants et deux personnes ont été appréhendées. — *(A.F.P.)*

● *Le troisième congrès arabe des richesses minières* vient de se réunir à Rabat, en présence de vingt et une délégations. Les participants ont été conviés à élaborer des stratégies du développement minier dans les pays arabes et à créer une institution permanente de concertation dans le domaine minier. — *(Corresp.)*

Londres est convaincu de la nécessité de créer un État palestinien

déclare au Caire M. David Owen

De notre correspondant

Le Caire. — Arrivé au Caire le 24 avril dernier, M. David Owen a fait une visite officielle en Egypte, de quarante-huit heures, avant de se rendre à Damas. *C'est la première fois depuis les* funérailles de Nasser, en 1970, qu'un secrétaire au Foreign Office était reçu au Caire. La Syrie, depuis son accession à l'indépendance, en 1946, n'avait pas encore accueilli de chef de la diplomatie britannique.

Au Caire, où il s'est notamment entretenu avec le Raïs et avec *MM. Fahmi et Gamassi*, respectivement ministre des affaires étrangères de la défense, M. Owen a déclaré que la Grande-Bretagne « *était prête à prendre en considération tout rôle qu'elle serait appelée à assumer (au Proche-Orient), notamment sur le plan des garanties* ». Le secrétaire au Foreign Office a également souligné que Londres « *était convaincu de la nécessité de créer un Etat palestinien* », mais il laisse le soin aux parties en conflit de déterminer le lieu où pourrait être établi cet Etat.

Les dirigeants égyptiens qui, avant la tournée au Proche-Orient de M. Owen, se demandaient si la Grande-Bretagne, de plus en plus absente de la région depuis la fin de son empire colonial « *allait enfin élaborer une véritable politique arabe* », paraissent un peu déçus de la relative timidité des propos du secrétaire au Foreign Office. Le rappel de l'éventualité d'une participation britannique, avec d'autres pays comme la France, aux garanties d'un accord de paix israélo-arabe a toutefois donné satisfaction au Caire.

Selon M. Owen, le thème central de ses entretiens avec le Raïs a été la situation en mer Rouge.

M. Owen a rendu hommage à « *l'engagement saoudien dans la région* » et il a souhaité que la Somalie adopte un véritable non-alignement « *en ayant avec l'Occident d'aussi bonnes relations qu'avec l'Union soviétique* ».

J.-P. P.-H.

Un article de M. George Ball dans « Foreign Affairs »

« Il est temps de sauver Israël de lui-même »

« *A moins que nous ne soyons préparés à agir avec plus de mordant que dans le passé, la future conférence de Genève ne sera que le prélude à un désastre* », écrit M. George Ball, ancien sous-secrétaire d'Etat, et qui fut aussi représentant des Etats-Unis à l'ONU, dans le numéro d'avril de la revue *Foreign Affairs*.

Affirmant qu'il est persuadé que les gouvernements « *plus ou moins impotents* » dans les principaux pays arabes et en Israël ne pourront jamais arriver par eux-mêmes à une solution de compromis, M. Ball suggère que les Etats-Unis soumettent à Genève un « *plan de règlement global* ». « *Ce plan*, ajoute-t-il, *devrait établir comme condition ferme que les voisins d'Israël le reconnaissent explicitement en tant qu'Etat souverain juif et qu'ils s'engagent de manière non équivoque à respecter la liberté de navigation dans la région pour les navires comme pour les cargos israéliens, à autoriser le mouvement des populations, les échanges commerciaux et adoptent d'autres mesures spécifiques pour assurer des rapports politiques, économiques et culturels normaux. En outre, ils devraient accepter des arrangements par le truchement d'un système de bail ou autre pour permettre à Israël de contrôler l'accès du golfe d'Akaba par le maintien d'une garnison adéquate à Charm-El-Cheikh. Ils devraient également accepter la démilitarisation des hauteurs du Golan et accepter le stationnement de forces neutres dans la région et dans d'autres zones-tampons appropriées, avec la garantie que ces forces ne pourront être retirées sans l'accord des deux parties. Pour calmer les appréhensions des Israéliens au sujet de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie, les Etats arabes du front devraient s'engager à décourager les actes de violence et de terrorisme contre Israël.* »

M. Ball estime que, en échange de l'acceptation de ce plan par les Arabes, les Etats-Unis « *devraient insister catégoriquement pour que les Israéliens se retirent des territoires qu'ils ont occupés en 1967* ». « *Cela*, ajoute-t-il, *n'exclurait pas des négociations sur des rectifications de frontières mineures. Mais nous devons sauvegarder le principe qu'il ne peut y avoir d'expansion territoriale par la force.* » M. Ball suggère d'autre part que les Etats-Unis proposent diverses solutions pour le contrôle administratif de Jérusalem, « *allant d'une internationalisation à un condominium et à des règlements du type cantonal ou bien s'inspirant du modèle du Vatican* ».

M. Ball estime que les Etats-Unis devraient exercer une forte pression sur Israël pour inciter les dirigeants de Jérusalem à accepter cet arrangement. « *La décision nationale que les Etats-Unis doivent prendre est claire*, écrit-il. *Il ne s'agit pas d'essayer d'imposer une paix déplaisante au peuple israélien, mais plutôt de savoir jusqu'à quand nous devrions continuer à déverser dans ce pays une aide destinée à appuyer une politique qui fait obstacle à un progrès vers la paix et accentue ainsi la possibilité d'une guerre, avec tout ce que cela comporte de dangers pour Israël, les Etats-Unis, les autres démocraties industrialisées d'Europe occidentale et le Japon. Jusqu'à quand allons-nous subventionner une impasse qui manifestement est insupportable pour tous les intéressés.* » Il ajoute : « *La dure réalité est que les intérêts nationaux des Etats-Unis et d'Israël ne peuvent, par la nature des choses, être totalement conformes. Il y aura inévitablement un moment où la politique américaine doit s'écarter de celle du gouvernement israélien, si notre pays a l'intention de demeurer fidèle à lui-même (...). Il est grand temps des les Etats-Unis interviennent énergiquement pour sauver Israël de lui-même et essayer en même temps de prévenir une guerre tragique qui mettrait en péril les économies des principales puissances non communistes, séparerait les Etats-Unis de ses alliés, susciterait un grave débat interne et constituerait un risque sérieux d'affrontement avec l'U.R.S.S.* »

DIPLOMATIE

AVANT LA RENCONTRE GROMYKO-VANCE

Les négociations SALT reprendront le 11 mai

L'U.R.S.S. et les Etats-Unis sont convenus de reprendre le 11 mai à Genève leurs entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT), a-t-on annoncé, mardi 26 avril, à Moscou et à Washington.

La dernière session des SALT, négociations qui se déroulent au niveau des experts, s'était tenue du 21 septembre au 20 novembre dernier, avant l'arrivée du président Carter à la Maison Blanche. L'annonce de la reprise des SALT a causé quelque surprise dans les *milieux diplomatiques* de Genève. On pensait généralement qu'elle interviendrait après et non avant la rencontre des ministres des affaires étrangères des deux pays, *MM. Gromyko et Vance*, prévue pour la fin de mai, à Genève également. La reprise des conversations d'experts dès le 11 mai est interprétée comme un signe de la volonté des deux parties de progresser rapidement vers la conclusion d'un nouvel accord SALT.

Les conversations des experts portent sur certains aspects particuliers des *négociations* : *vérification* du nombre des missiles intercontinentaux à têtes multiples, *dissimulation de missiles*, échanges d'informations, et interdiction du transfert vers des pays tiers de la technologie nucléaire avancée. Il est cependant vraisemblable que les experts américains préciseront les propositions faites fin mars à Moscou par M. Vance, *et qui avaient été* immédiatement rejetées par M. Brejnev. Les Etats-Unis avaient *alors proposé* une importante diminution des forces stratégiques atomiques, alors que les Soviétiques s'en tenaient à l'application de « l'accord de Vladivostok » (1974) entre MM. Brejnev et Ford (deux mille trois cents avions et fusées par pays, *dont au plus mille trois cent vingt* fusées à têtes multiples. — *(A.F.P.)*

● « *La coopération Nord-Sud devrait jouir de la plus haute priorité dans la politique étrangère des Etats membres du Conseil de l'Europe* », déclare une résolution *adoptée* mardi 26 avril à l'unanimité par l'Assemblée du Conseil de l'Europe (dix-neuf Etats d'Europe occidentale) réunie à Strasbourg.

Après la visite de M. Suarez

LE MEXIQUE ET L'ESPAGNE VONT INTENSIFIER LEURS ÉCHANGES COMMERCIAUX

Mexico *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — M. Suarez, chef du gouvernement espagnol, a quitté Mexico mardi 26 avril dans la soirée pour Washington, à l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures. Les relations diplomatiques entre l'Espagne et le Mexique ont été rétablies le mois dernier après une rupture qui a duré quarante ans.

Tous les observateurs s'accordent à dire que M. Adolfo Suarez et sa suite ont reçu des autorités et de la population un accueil correct mais dénué de chaleur. Plus de cinq mille manifestants ont défilé mardi dans les rues de Mexico pour protester contre le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Espagne.

Au cours d'une conférence de presse, M. Suarez a déclaré qu'à sa connaissance « *il n'y avait pas de parti républicain en Espagne* » et que « *tous les partis légalement constitués participeraient aux prochaines élections* ». Il a confirmé que le pétrole avait été l'un des principaux sujets abordés au cours des entretiens avec les dirigeants mexicains.



LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE

Le chef du gouvernement vietnamien a eu un long tête-à-tête avec M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Pham Van Dong a commencé ce mercredi 27 avril sa troisième journée d'une visite officielle placée sous le signe de l'amitié et de la coopération franco-vietnamiennes, par un nouvel entretien avec M. Barre. Les deux hommes avaient procédé à un premier tour d'horizon lundi après-midi. Le chef du gouvernement vietnamien a offert ensuite, à l'hôtel Marigny, où il réside, un déjeuner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing. Il avait été, la veille, l'hôte à l'Elysée pour un déjeuner réunissant une centaine de convives.

Ce déjeuner à l'Elysée réunissait, parmi les cent cinquante invités, certaines personnalités qui n'ont pas toutes l'habitude de ce genre de réception et dont les noms, à des titres divers, sont associés au drame indochinois : MM. Jean Sainteny, Pierre Messmer, le général Bigeard, MM. Laurent Schwartz, Alfred Kastler, sœur Françoise Vendermeersch, Pierre Schoendorfer. Le gouvernement était représenté par le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, le ministre délégué, chargé de l'économie et des finances, M. Robert Boulin, le ministre de l'éducation, M. René Haby, le ministre de la santé, Mme Simone Veil, et le secrétaire d'Etat aux universités, Mme Alice Saunier-Seïté. M. Raymond Barre, retenu par le débat de l'Assemblée nationale, était absent.

Les milieux patronaux, enfin, étaient représentés par le président de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, M. Pierre Guillaumat, et le président de la régie Renault, M. Claude Vernier-Palliez.

Dans l'après-midi, M. Pham Van Dong doit visiter l'Institut français du pétrole, à Rueil-Malmaison.

La journée de mardi, sommet de cette visite, avait été marquée par le long entretien — plus de deux heures — en tête à tête du premier ministre vietnamien avec le président français. A l'issue de cette rencontre, M. Pham Van Dong avait fait part de sa *« très grande satisfaction »*, ajoutant : *« Tout s'est très bien passé, au-delà de mes prévisions. »* Du côté français on confirmait l'*« excellente ambiance »* d'une entrevue qualifiée par M. Giscard d'Estaing de *« très utile et approfondie »*.

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a précisé que plusieurs problèmes avaient été évoqués au cours de ce tête-à-tête : la situation dans l'ensemble du Sud-Est asiatique, les relations bilatérales franco-vietnamiennes (l'examen a notamment porté sur les secteurs où la coopération est appelée à se développer entre les deux pays : pétrole et construction automobile, notamment. On croit savoir à ce sujet que des négociations sont en bonne voie entre le Vietnam et la société pétrolière Elf-Aquitaine, d'une part, et avec la Régie Renault, d'autre part), et enfin, les problèmes restant pendants entre Paris et Hanoï depuis la chute du régime sudiste. Il s'agit, notamment, du sort des quelque trois mille ressortissants français d'origine vietnamienne encore au Vietnam et de l'indemnisation des biens et sociétés appartenant à des Français établis au Sud.

Le président français a souhaité que soit *« rapidement menée à son terme »* l'action engagée par Hanoï pour résoudre les questions relatives à ces *« séquelles humaines et matérielles du passé »*.

Sur le plan politique, ainsi que l'a souligné M. Giscard d'Estaing dans son toast de mardi, la France appuiera sans réserve la candidature du Vietnam aux Nations unies lors de la prochaine session de septembre. Paris souhaite également jouer avec Hanoï un rôle indépendant des « super-grands » pour contribuer à restaurer un *« climat de sécurité et de confiance »* au Sud-Est asiatique.

Sur le plan économique et culturel les groupes de travail mixtes poursuivent leurs négociations en vue d'aboutir d'une part à la mise au point de deux accords-cadres, l'un économique et l'autre de coopération culturelle et scientifique, ainsi qu'à l'élaboration d'un protocole financier pour l'année en cours et dont le montant pourrait dépasser 1 milliard de francs.

Mardi matin, M. Pham Van Dong avait reçu des hommes d'affaires français et une délégation du patronat. On manifeste, dans les milieux industriels français, un intérêt certain pour les possibilités d'investissements dans un pays où, après trente années de guerre, tout reste à faire. Le chef du gouvernement vietnamien a donné à ses interlocuteurs des précisions sur les conditions d'implantation ou de financement des entreprises étrangères au Vietnam.

Une grande réception diplomatique

Du général Bigeard à M. Georges Marchais

Réunir au cours de la même réception diplomatique, et dans une harmonie et une bonne humeur apparentes, un cocktail de personnalités politiques françaises où le général Bigeard voisine avec M. Georges Marchais, M. de Guiringaud avec M. Georges Séguy, M. Kanapa avec Mme Jeannette Veermersch ou des militants de la Ligue communiste, n'est sans doute pas à la portée de la première ambassade venue.

Ce petit tour de force, le Vietnam socialiste l'a pourtant réalisé mardi soir dans les salons modernes de sa nouvelle ambassade de la rue Boileau à l'occasion de la visite officielle de M. Pham Van Dong. Ce dernier (il a soixante et onze ans), fatigué par une dure journée marquée notamment par son long entretien avec M. Giscard d'Estaing, recevait quelques personnalités et quelques amis du Vietnam dans un petit salon à part.

On se pressait autour d'hôtes souriants et diserts, notamment les membres de la délégation vietnamienne ravis de retrouver des amis français après une si longue absence, le professeur Ton That Tung l'écrivain Nguyen Khac Vien, les vice-ministres des affaires étrangères Nguyen Co Thach et Ngo Diem. Parmi les diplomates, hommes d'affaires — nombreux, — de sciences, de lettres, journalistes ou simples amis des années difficiles, on reconnaissait au passage, entre les jeunes Vietnamiennes en tunique qui passaient les plateaux de « pâtés impériaux », l'ancien ambassadeur de France à Pékin, M. Manac'h, M. Sainteny, premier commissaire de la République à Hanoï en 1945, MM. Chevènement et Estier pour le parti socialiste, la sœur Françoise Vandermeersch chargée aujourd'hui par les Vietnamiens d'un programme de réhabilitation et de réinsertion sociale à Ho-Chi-Minh - Ville. Une réception à l'image des « retrouvailles » franco-vietnamiennes, amicale et pleine d'espoirs. — R.-P. P.

UN RÉVOLUTIONNAIRE A L'ÉLYSÉE

La circonstance était peu banale : un tiers de siècle après sa libération du bagne de Poulo-Condore, un quart de siècle après Dien-Bien-Phu, un vieux révolutionnaire arpentait, de sa marche lente de paysan-soldat, les salons dorés de l'Elysée. La fin d'une très longue marche...

Ce mardi, ce n'étaient plus des hommes aux sandales de caoutchouc qui lui faisaient cortège mais président, ministres, diplomates, pétroliers, militaires, cadres et techniciens de la V[e] République, ceux contre qui il mena un si long et difficile *combat. Et qui paraissaient* s'en souvenir fort peu. Moins que lui.

Quelle que puisse être la signification historique de cette apparition du « meilleur des neveux » de Ho-Chi-Minh sous les lambris de l'Elysée, ce qui fit le prix de ce curieux moment, ce fut l'extraordinaire émotion qui poignait le négociateur de Fontainebleau et de Genève. Lui qui arbore si volontiers le grand sourire de la fraternité, on le vit, ce mardi, comme enfoui en lui-même, noué, concentré, comme ressaisi par la souffrance passée et comme habité par la nostalgie que ce soit lui, et non son inspirateur et son chef de file, M. Ho, qui recueille enfin les fruits d'une si longue et si difficile reconquête de la paix et de la compréhension.

JEAN LACOUTURE.

● *M. Vo Van Ai*, directeur de la revue *Quê Me*, organe de l'association des Vietnamiens à l'étranger, et du Centre culturel bouddhiste vietnamien à Paris, écrit notamment, dans une lettre ouverte à M. Pham Van Dong : *« Je me permets de vous demander, au nom de tous les Vietnamiens victimes de discriminations et de répression, la mise en application d'une véritable politique d'égalité et de réconciliation, en commençant par la remise en liberté de tous les prisonniers politiques, de tous les bonzes dirigeants de l'Eglise bouddhique unifiée du Vietnam, de tous les dignitaires des sectes religieuses Cao-Dai et Hoa-Hao et des prêtres catholiques... »* Il fait aussi état de *« l'arrestation, dans la nuit du 6 avril 1977, d'un certain nombre de dirigeants bouddhistes, dont les vénérables Huyen Quang, Quang Do, Thuyen An »*.

● *L'Association des combattants de l'Union française* proteste, dans un communiqué diffusé mardi 26 avril, contre la venue en France de M. Pham Van Dong, *« fils spirituel d'Ho Chi Minh, adversaire acharné de l'armée française »*. D'autre part, le parti des forces nouvelles (extrême droite) estime que le général Bigeard, en se rendant à une réception en l'honneur du premier ministre vietnamien, a

Inde

● M. SHUKLA, ancien ministre de l'information dans le gouvernement de Mme Gandhi, a été prié de remettre son passeport aux autorités, annonce mercredi 27 avril le quotidien indien *Hindustan Times*. Comme MM. Sanjay Gandhi, fils de l'ancien premier ministre, et Bansi Lal, ancien ministre de la défense, dont le passeport a également été confisqué, M. Shukla est soupçonné d'avoir commis des abus de pouvoir. — *(A.F.P.)*.

La France souhaite contribuer à l'équilibre de l'Asie du Sud-Est

déclare le président de la République

Au cours du déjeuner qu'il a offert mardi 26 avril à M. Pham Van Dong, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« A l'occasion de votre visite à Paris, ce sont le Vietnam et la France qui se rencontrent pour la première fois depuis vingt ans, tels qu'ils ont été, avec leurs souvenirs et leurs blessures, et tels qu'ils sont devenus.

» Le respect dû à tous ceux qui ont combattu nous invite à ne pas oublier, même pour la commodité d'un moment, leurs épreuves, les vôtres et les nôtres

» La France sait quelle a été la *longue lutte du peuple vietnamien* pour arracher son indépendance, la ténacité inflexible dont il a fait preuve, et les souffrances innombrables qui se sont abattues sur lui.

» De la période pendant laquelle elle a partagé la vie de la péninsule indochinoise, la France a gardé une profonde estime et une amitié qui n'est pas d'apparence pour les Vietnamiens, leur sagesse, leur infinie courtoisie, leur esprit pénétrant et adaptable, la qualité de leurs relations humaines.

» Nous connaissons enfin, monsieur le premier ministre, votre capacité d'homme d'Etat, proche compagnon du président Ho Chi Minh dans sa lutte d'un demi-siècle, et la lucidité et la détermination qui sont les vôtres.

» C'est *pourquoi* la France accueille votre visite avec honneur et dignité.

» La France et le Vietnam ne sont plus tels qu'ils se sont connus.

» Leurs choix respectifs, l'effort de leurs peuples, ont déterminé *leurs personnalités*, qui s'affirment dans le monde d'aujourd'hui.

» **Nous avons pour principe, vous le savez, qu'il appartient à chaque peuple de définir en toute souveraineté les principes de *son organisation et les voies* de son développement. Nous mesurons l'importance de l'Etat du Vietnam et le rôle qu'il est appelé à jouer pour l'équilibre et la paix du Sud-Est asiatique. Nous estimons que le Vietnam doit pouvoir occuper au plus tôt aux Nations unies le siège qui lui revient.**

» Mais nous pensons aussi que la différence des options ou des systèmes politiques ne met obstacle ni aux échanges ni aux perspectives d'entente.

» Encore fallait-il qu'entre la France et le Vietnam soient éliminées d'un commun accord les séquelles humaines et matérielles du passé. Je me réjouis de constater que des progrès importants ont été accomplis. Je souhaite que l'action engagée soit rapidement menée à son terme, en particulier pour ce qui concerne les personnes de sorte qu'il ne subsiste plus aucun contentieux entre nos deux pays et que nous puissions tourner tous nos regards vers l'avenir.

» L'œuvre immense de reconstruction et de développement économique dans laquelle le Vietnam est engagé offre à nos deux pays l'occasion d'ouvrir un chapitre entièrement nouveau dans l'histoire de leurs rapports.

« Nous sommes prêts à seconder vos efforts »

» Dans la mesure de ses moyens, la France est prête pour sa part à seconder votre effort. Déjà, des contacts se sont noués entre nos entreprises, des projets sont en cours de réalisation ou d'examen, des accords ont été signés ou vont l'être entre nos deux gouvernements. Je suis convaincu que votre visite nous permettra de confirmer l'action ainsi engagée et d'en élargir la perspective. C'est dans cet esprit que nous conduirons tout à l'heure nos entretiens.

» **Nous souhaitons ainsi contribuer à l'équilibre d'une région à laquelle la France porte un grand intérêt. Il est nécessaire que l'ensemble de l'Asie du Sud-Est retrouve le climat de sécurité et de confiance indispensable au progrès des peuples qui l'habitent et à la sauvegarde de la paix. La France et le Vietnam peuvent faire beaucoup ensemble pour désarmer les soupçons, et pour y favoriser, dans le respect et l'indépendance de chacun, la coopération des Etats de la région.**

» Tels sont, monsieur le premier ministre, les sentiments qui nous animent en vous recevant à Paris, où vous revenez après trente et un ans. Tels sont les résultats que nous attendons de l'événement que constitue votre visite.

» C'est aux tâches de la paix que je voudrais maintenant adresser mes vœux. Cette paix qui permet désormais au peuple du Vietnam de consacrer son énergie à organiser son avenir, et qui convie nos deux pays, à l'image de cette rencontre, à développer leur coopération au service du progrès des hommes.

M. Pham Van Dong : l'histoire nous a donné raison

Répondant à l'allocution de M. Giscard d'Estaing à l'issue du déjeuner de l'Elysée le 26 avril, M. Pham Van Dong a notamment déclaré :

« Je vous remercie pour les égards exceptionnels qui me sont réservés au cours de ma visite.

» J'ai écouté avec émotion les paroles élogieuses que vous venez de prononcer à l'égard de notre pays et de notre peuple au sujet des relations qui doivent s'établir entre nos deux pays. Elles sont la confirmation de la nouvelle orientation du gouvernement français quant aux rapports de la France vis-à-vis du Vietnam au lendemain même de la libération totale de notre pays, suivie de sa réunification sous le nom de République socialiste du Vietnam. Cette politique clairvoyante a donné une impulsion appréciable au développement de nos relations dans tous les domaines, notamment dans les domaines économique et culturel (...).

» De cette amitié qui se retrouve et qui par là peut être plus précieuse et plus belle, je voudrais ici évoquer quelques souvenirs Tout le monde sait que, dès les premiers jours de la fondation de la République démocratique du Vietnam, et sous la direction du président Ho Chi Minh, nous avions poursuivi inlassablement une politique d'amitié avec la France. En dépit des difficultés et obstacles bien connus, nous étions convaincus que cette politique était la bonne, et je suis heureux de constater que l'histoire nous a donné raison. Ainsi, monsieur le président, notre rencontre d'aujourd'hui est significative à plus d'un titre, et nous sommes appelés, vous et nous, à concevoir et à définir nos rapports dans une vision globale et à long terme, en fonction de l'évolution actuelle du monde, et à la mesure de nos possibilités et de nos intérêts.

» Je pense que cette vision des choses répond aux vœux de nos deux peuples, unis depuis de longues années par les liens d'une amitié ardente et profonde, qui a subi avec bonheur l'épreuve du temps et des orages. Faut-il chercher la source de cette amitié dans certains traits communs de notre caractère et de notre tempérament, dans nos traditions de lutte pour l'indépendance et la liberté ? On n'expliquerait pas autrement cette explosion de solidarité du peuple français à l'égard de notre guerre de résistance ; et, maintenant que l'orage a passé, que nous tendons nos efforts vers la reconstruction de notre pays et l'édification d'une vie meilleure et surtout plus belle, ce même peuple de France, nos amis de toujours, nous apportent leur soutien et leur aide précieuse et multiple dans les domaines de l'économie, de la culture, de la science et de la technique.

» Je suis convaincu que les rapports d'amitié et de coopération entre nos deux gouvernements et nos deux peuples continueront de se développer favorablement. Nous y sommes tous intéressés, et il nous appartient d'y travailler avec persévérance. Le peuple de la République socialiste du Vietnam, maintenant libéré de toutes les chaînes d'un passé à jamais révolu, est en train de tendre toutes ses forces à bâtir un Vietnam nouveau, moderne, prospère, socialiste. Il aura ainsi de plus en plus des possibilités de coopération multiforme avec tous les autres peuples et apportera sa digne contribution à la cause de la paix, de l'indépendance nationale, de la démocratie et du progrès social à travers le monde »

هكذا من الأصل

DU VIETNAM

DEUX ANS APRÈS SAIGON

A Hollywood, déjà...

Deux ans après la chute de Saigon (1), la guerre du Vietnam est déjà entrée dans l'histoire américaine. Le temps des soldats est fini.. Celui des marchands commence... M. Francis Ford Coppola, producteur, auteur, réalisateur (notamment du Parrain, la plus grosse recette du Parrain, *la plus grosse recette de l'histoire du cinéma), a déc.dé de monter « le » grand film américain sur cette guerre (et celle du Cambodge), que les spécialistes du « marketing » cinématographique appelaient de leurs vœux depuis que les bo doi ont remplacé les G.I's au Sud du 17° parallèle.*

Les Américains verront donc bientôt une « super-production » (on ne sait trop quel superlatif employer) baptisée « Apocalypse now », qui va coûter, faisons confiance à M. Ford Coppola, un nombre déraisonnable de millions de dollars. Les « extérieurs » sont filmés aux Philippines, un pays « ami » dont les paysages ne sont pas trop différents de ceux du Vietnam ou du Cambodge. Mais Angkor ? Un bon film sur la guerre d'Indochine ne se conçoit pas sans quelques embuscades ayant pour cadre le célèbre temple, dont la silhouette ornait le drapeau cambodgien avant la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges. On a donc « construit », à Hollywood, une réplique d'Angkor pour quelques millions de dollars de plus. Las ! Le carton-pâte a ses faiblesses et s'est effondré spectaculairement il y a quelques jours, ajoutant de nouveaux millions de dollars à l'addition.

Pour couronner le tout, M. Coppola, qui ne manque pas d'esprit pratique, a loué les services de MM. Pat Caddel, spécialiste des sondages d'opinion, et Gerald Rafshoon, agent publicitaire, qui s'étaient l'un et l'autre distingués en « vendant » (avec. le succès que l'on sait) la campagne électorale de M. Jimmy Carter pour « promouvoir » le monstre cinématographique à venir... A trente-huit ans (il a été notamment le scénariste de Patton, *de* Gatsby le magnifique, *le réalisateur de* Conversation secrète, *qui obtint le Grand Prix du Festival de Cannes en 1974), M. Coppola a compris qu'il était parfois utile d'être à la fois artiste et financier.*

« Apocalypse now » pose évidemment quelques questions plus graves. Les Américains vont avoir la possibilité de contempler, confortablement assis dans une salle obscure, une évocation romancée et colorée de la seule guerre qu'ils aient jamais perdue. Tous, cependant, ne pourront pas s'offrir ce plaisir sur le sol même de leur patrie.

M. Carter, dès son entrée en fonctions, le20 janvier, a accordé se grâce présidentielle aux « insoumis », c'est-à-dire à tous ceux qui ont refusé de rejoindre l'armée entre le 4 août 1964 et le 28 mars 1973. Ceux-ci (plusieurs centaines de milliers de personnes, selon les chiffres officiels) en ont désormais fini avec une guerre qu'ils n'ont pas faite. Les déserteurs, en revanche, qui sont moins nombreux, mais dont la situation est infiniment plus tragique, trouveront sans doute amer de voir des images de cette guerre, en exil sur une terre étrangère et au milieu de l'indifférence générale.

On pourrait méditer longtemps sur le génie singulier d'un peuple assez libre pour s'apprêter à regarder, en famille et sur grand écran, un film sur sa première défaite militaire (accompagnée d'un crise morale exceptionnelle) deux ans à peine après celle-ci, mais assez attaché à ses valeurs patriotiques pour refuser de passer l'éponge sur ces « désertions ». L'Amérique est d'accord pour « l'Apocalypse » hollywoodienne, mais elle ne pardonne pas encore aux déserteurs du Vietnam d'avoir eu, en somme, raison avant elle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le 30 avril 1975.

ASIE

M. Bhutto aurait fait des concessions importantes à l'opposition

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Un compromis susceptible de mettre un terme à la crise pakistanaise semblait possible mercredi 27 avril. Depuis la proclamation de la loi martiale dans les trois grandes villes, les incidents restent limités (une usine de textiles a cependant été incendiée à Karachi) et des discussions politiques ont été amorcées (*le Monde* du 27 avril).

La visite faite récemment par le premier ministre, M. Bhutto, au président de l'Alliance nationale pakistanaise, M. Moufti Mahmood, en résidence surveillée à Sihala (à une vingtaine de kilomètres d'Islamabad), constitue, à cet égard, une ouverture. C'était la première fois que les deux hommes, qui avaient cependant échangé une correspondance, se rencontraient depuis le début de la crise. M. Bhutto aurait fait, à l'issue de leur entretien de deux heures et demie, ce que l'on peut appeler de « *nouvelles propositions* ». Allant bien au-delà de ses concessions antérieures, le chef du gouvernement se serait montré prêt à organiser de nouvelles élections législatives sous le contrôle d'un organisme comprenant des représentants du pouvoir judiciaire et de l'armée.

Si ces propositions sont confirmées, elles répondront aux principales revendications de l'opposition qui, depuis bientôt deux mois, conduit le mouvement de désobéissance civique contre le régime.

Le premier ministre a « facilité » au demeurant les consultations entre les différentes composantes de l'Alliance en faisant placer tous ses dirigeants en résidence surveillée au même endroit, dans un petit hôtel de Sihala. L'ancien général d'armée aérienne Asghar Kahan, président de la formation modérée Tehrik-I-Istiqlal, incarcéré à Lahore, devait les y rejoindre mercredi matin. Seul le leader pathan, M. Wali Khan, se trouverait encore en détention à Hyderabad, mais sa femme, Mme Nasim Wali Khan, est à Sihala. Ainsi réuni presque au complet, le conseil de l'Alliance devait examiner mercredi les « *nouvelles propositions* » de M. Bhutto et indiquer si l'opposition maintient son projet de « longue marche » sur Islamabad samedi.

Cette initiative a pu inciter le premier ministre à aller vite. Mais les deux camps ont maintenant intérêt à sortir de l'impasse. L'Alliance a pu constater que l'armée obéissait à M. Bhutto, même si elle répugne à devenir l'instrument d'une politique répressive. Si, de guerre lasse, les militaires en venaient à prendre le pouvoir, ce ne serait sans doute pas pour appeler le peuple aux urnes. Certes, les responsables militaires passent pour respectueux de la légalité, mais ils seraient sans doute conduits à sortir de leur réserve si aucune solution politique n'était en vue. M. Bhutto ne l'ignore pas.

GÉRARD VIRATELLE.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES À PARIS A DONNÉ SA DÉMISSION

Le chargé d'affaires du Pakistan à Paris, en l'absence de l'ambassadeur, M. Iqbal Riza, a annoncé dans un communiqué diffusé mardi 26 avril qu'il donnait sa démission en signe de protestation contre l'attitude « répressive et contraire aux droits de l'homme » de son gouvernement. M. Riza, qui ne se réclame d'aucun parti politique, a quitté Paris pour Londres.

Trois autres représentants du Pakistan à l'étranger, les ambassadeurs à Madrid, à Athènes et au Caire, avaient récemment donné leur démission pour marquer leur désaccord avec M. Bhutto.



A travers le monde

Argentine

- Mlle ELISABETH KASEMANN, fille du théologien Ernst Käsemann, spécialiste du Nouveau Testament à l'université de Tübingen, a disparu en Argentine depuis le 8 mars dernier, nous signale notre correspondant à Bonn. Sa famille pense qu'elle a été arrêtée. Les autorités de Buenos-Aires se refusent à donner toute information.
- DES NEGOCIATIONS SUR L'AVENIR DES FALKLANDS doivent s'ouvrir cet été entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, ont annoncé, le mardi 26 avril, les deux gouvernements. Elles devront « *assurer un avenir stable, prospère et politiquement durable à ces îles* » placées sous la souveraineté de Londres il y a cent trente-cinq ans, mais que Buenos-Aires revendique, sous le nom d'îles Malvinas, comme partie intégrante de son territoire national.

El Salvador

- L'ETAT DE SIEGE A ETE PROLONGE d'un mois par le président Arturo Molina à la suite de l'enlèvement du ministre des affaires étrangères, M. Borgonovo, que ses ravisseurs ont menacé d'exécuter mercredi 27 avril, si trente-sept détenus politiques ne sont pas libérés. Les forces armées ont procédé, le 26 avril, à des perquisitions dans deux quartiers de la capitale. — *(A.P., Reuter.)*

Espagne

- LES DIRIGEANTS DE L'ALLIANCE POPULAIRE, une formation de droite qualifiée de néo-franquiste, ont été reçus mardi 26 avril par le roi Juan Carlos. Au cours de l'entretien, M. Fraga, l'un des dirigeants, n'a pas spécifiquement évoqué la question de la légalisation du parti communiste qu'il conteste mais a déclaré que « *la loi devait être respectée* ».
- L'ANCIEN SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS (U.G.T.) sous la deuxième République espagnole, M. Manuel Arroyon à Madrid. Agé de avril à Madrid. Agé de soixante-dix-neuf ans, il était rentré en Espagne au début de 1976, après avoir passé près de quarante ans en exil en France. — *(A.F.P.)*

Mexique

- UN PRISONNIER A TROUVE LA MORT, et sept autres ont été gravement blessés, le mardi 26 avril, à la prison d'Etat de Jalisco, à la suite d'une mutinerie, déclenchée alors que la police recherchait de la drogue et des armes dans la prison. —*(A.F.P.)*

République Dominicaine

- RECTIFICATIF. — L'adresse du Comité Saint-Domingue en lutte est la suivante : c/o Mme Gisèle Reboul, U.S., villa Gagliardi, Paris (20e), et non 80, rue de Paris, à Massy, comme il a été indiqué par erreur.

Tunisie

- INVOQUANT LES ARTICLES 49 ET 50 DU CODE DE LA PRESSE, M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), a engagé des poursuites contre notre correspondant intérimaire à Tunis pour « *diffusion de fausses nouvelles et diffamation* ». M. Achour met en cause l'article consacré à la clôture des travaux du congrès de la centrale (*le Monde* du 31 mars) et plus particulièrement le paragraphe mentionnant la signature par six cents syndicalistes d'une pétition critiquant les conditions dans lesquelles avait été signé le « pacte social ».

Non, Monsieur Darty n'est plus seul à vous signer le Contrat de Confiance.

Désormais, le Contrat de Confiance Darty, c'est 2018 engagements personnels. Car maintenant, chez Darty, tous les collaborateurs ont signé le Contrat de Confiance. Chacun s'engage à faire le maximum pour que ce contrat soit respecté. Livreur ou directeur, technicien après-vente ou chef de rayon, vendeur ou téléphoniste, ils ont tous signé. Tous. Ils sont tous engagés envers vous : vous pouvez leur faire confiance.

Daniel Cheyroud
responsable des prix

Pierre Dubois
directeur de magasin

Thierry Deffontaine
chef de service

Jean-Michel Bommel
comptable

Viviane Lazaro
secrétaire

Yves Delaprée
technicien ménager

Anne-Marie Edry
secrétaire de direction

André Getraida
directeur administratif
service après vente

Fred Brun
électricien

Bernard Ponge
technicien T.V.

Martine Voidrot
secrétaire de direction

Patrick Lallouz
technicien Hi-Fi

Gérard Basini
directeur financier

Jean-Claude Claude
chauffeur-livreur

Claude Condemine
magasinier

Patrick Richet
vendeur

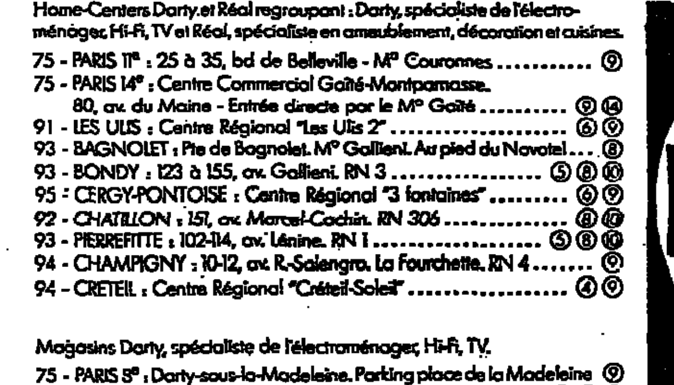
Monique Le Gaillard
secrétaire

Marcel Couterie
vendeur

David Zenou
vendeur

Nous aurions aimé vous présenter ici les signatures de tous nos collaborateurs. Hélas la place nous manque...

Le Contrat de Confiance : chez Darty, tout le monde l'a signé pour toujours le respecter.



Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.

75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - Mo Couronnes .... ⑨
75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le Mo Gaîté .... ⑨ ⑭
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2" .... ⑥ ⑨
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. Mo Galliéni. Au pied du Novotel .... ⑧
93 - BONDY : 123 à 155, av. Galliéni. RN 3 .... ⑤ ⑧ ⑩
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines" .... ⑥ ⑨
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 .... ⑧ ⑩
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 .... ⑤ ⑧ ⑩
94 - CHAMPIGNY : 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 .... ⑨
94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil" .... ④ ⑨

Magasins Darty, spécialiste de l'électroménager, Hi-Fi, TV.

75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine ⑨
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. Mo Pl. d'Italie .... ② ⑨ ⑪



75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. Mo Pte de St-Ouen .... ⑨
75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. Mo Pte de Montreuil. ⑧ ⑪ ⑬
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest .... ⑥ ⑧ ⑫
78 - PARLY 2 : Centre Commercial .... ④ ⑨
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre Régional de la "Belle Epine", RN 7 .... ④ ⑨
92 - ASNIERES : Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309 .... ② ⑧ ⑪
69 - LYON : Centre Commercial de la Part-Dieu. 3e niveau. 4.300 places de parking .... ⑥ ⑨ ⑭
69 - LIMONEST : Route Nationale 6 .... ⑥ ⑧ ⑭
38 - GRENOBLE : 136, av. Gabriel-Péri .... ⑥ ⑨
42 - ST-ETIENNE : Centre Commercial de Monthieu. Rue des Rochettes ⑯
92 - LA DEFENSE : Parvis de la Défense. A côté du C.N.I.T. .... ⑨
59 - LILLE : 56, rue de Béthune .... ⑨ ⑰
59 - ROUBAIX : 15, rue Pierre-Motte .... ⑨
59 - ENGLOS : Centre Commercial Englos .... ⑨ ⑰
69 - LYON-VENISSIEUX : bd Laurent-Bonnevay. Sortie Moulin-à-Vent .. ⑰

① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑤ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑥ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑦ Ouvert le Dimanche matin - ⑧ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑨ Fermé le Dimanche - ⑩ Fermé le Lundi - ⑪ Fermé le Lundi matin - ⑫ Fermé le Mardi - ⑬ Fermé le Mercredi - ⑭ Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 00 - ⑮ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 00 - ⑯ Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 00 - ⑰ Ouvert tous les jours de 10 h 00 à 21 h 00.

TV, Electroménager, Hi-Fi



République Sud-Africaine

Une visite au pénitencier de Robben-Island

Robben-Island (A.F.P.). — La « prison à sécurité maximum » de Robben-Island, où sont détenus les principaux prisonniers politiques noirs d'Afrique du Sud, a entrouvert ses portes, mardi 26 avril, pour la première fois, à des journalistes, « pour vérifier les allégations de mauvais traitement publiées à l'étranger ».

Une vingtaine de journalistes sud-africains et étrangers, invités par le ministre des prisons, M. Kruger, *ont été emmenés sur* cette île interdite, située à quelques kilomètres au large du Cap, *et dans les bâtiments en pierre* de taille datant de la seconde guerre mondiale, où sont détenus à vie, en particulier, MM. Nelson Mandela, dirigeant du Congrès national africain (A.N.C.) d'Afrique du Sud, et Herman Toivo Ja Toivo, fondateur du mouvement nationaliste de Namibie, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO).

Les journalistes n'ont pas pu parler directement aux détenus et tous les reportages ont été soumis à un contrôle. La prison abrite actuellement 370 détenus (345 Africains, 13 métis et 12 Asiatiques), tous condamnés pour des délits touchant à la sécurité de l'Etat, dont 32 à la prison à vie. L'Afrique du Sud détient notamment à Robben-Island 36 nationalistes de Namibie.

Comme dans les autres prisons du pays, les détenus de Robben-Island sont condamnés aux travaux forcés. Ils travaillent de 7 h. 15 à 16 h. à l'ouverture de nouvelles routes dans l'île, à la construction de bâtiments, dans des ateliers ou à des jardins.

Les journalistes ont ainsi vu — pour la première fois depuis leur condamnation en 1964 — Nelson Mandela travaillant dans un jardin en compagnie de Herman Toivo Ja Toivo, en tenue kaki, un râteau à la main. Nous avons aussi aperçu Walter Sisulu, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, ancien secrétaire général de l'A.N.C. et Govan Mbeki, autre ancien dirigeant de l'A.N.C. qui nettoyait la lucarne de sa cellule.

Dans leurs cellules — 2,1 m sur 2,4 m pour un personne — les détenus peuvent étudier, le *soir, de 20 h. à 23 h. Les livres* sont censurés, sauf ceux indispensables à certaines études.

Certains prisonniers vivent dans des dortoirs sans lits, « faute de place », selon les autorités, et disposent de nattes à même le sol.

Les détenus n'ont accès à aucune information politique sur le monde extérieur. Aucun journal ne pénètre dans la prison et l'écoute de la radio n'est pas permise. Toutefois, les nouveaux détenus — condamnés après les manifestations « anti-apartheid » de 1976 — se chargent d'informer les anciens.

Les journalistes n'ont rien vu qui puisse confirmer les allégations de « mauvais traitements » à l'origine de l'organisation de leur visite dans l'île, par ailleurs régulièrement visitée par la Croix-Rouge internationale.

Ils n'ont rien vu non plus qui les démente, ne formant pas, comme l'avaient spécifié les autorités, une « commission d'enquête ».

● *Un soldat de l'armée angolaise* et vingt *guérilleros* de la SWAPO ont été tués, depuis le 2 avril, au cours d'affrontements avec les *forces* sud-africaines à la frontière entre l'Angola et la Namibie, annonce un communiqué militaire publié mardi 26 avril à Prétoria. — *(A.F.P.)*

Zaïre

Les opérations au Shaba ont démontré la nécessité d'une reprise en main de l'armée

Kinshasa. — « *Moi vivant, nous vaincrons* ». Cette promesse du « *guide suprême* », le « *citoyen-président* » Mobutu Sese Seko, est en passe d'être tenue. L'armée zaïroise, « *soutenue* » par le corps expéditionnaire marocain, pousse chaque jour un peu plus ses avantages. D'autant plus aisément qu'elle n'a pratiquement pas à livrer bataille, l'ennemi lâchant pied. La tâche la plus délicate incombe, en fait, aux artificiers chargés de nettoyer la double voie d'accès (route et chemin de fer) minée par les rebelles katangais. L'objectif ultime est de reprendre la ville frontalière de *Dilolo*, plus au nord dans la région de Kapanga.

Au-delà de la défaite militaire, comment s'achèvera cette nouvelle aventure katangaise ? Qu'adviendra-t-il des rebelles et de *leurs familles ? L'Angola, qui leur* a mis le pied à l'étrier, leur offrira-t-il à nouveau asile ? Du côté zaïrois, on ne paraît pas enclin à une magnanimité excessive envers les « *traîtres à la patrie* ». Le président Mobutu avait donné le ton lors du rassemblement populaire du 20 avril : « *Avec les flèches empoisonnées,* déclarait-il, en faisant allusion à l'engagement de pygmoïdes (1) dans les combats, *nous sommes sûrs d'anéantir l'ennemi tandis qu'avec les balles il y toujours des survivants. En état de guerre, lorsqu'il y a des blessés, la Croix-Rouge intervient, il faut les soigner dans nos propres hôpitaux, les nourrir à nos frais...* » Tout au plus avait-il consenti « *à donner des instructions pour que quelques-uns soient faits prisonniers* ».

Dans une interview accordée *samedi 23 avril à des journalistes* marocains et publiée seulement le mardi 26, le chef de l'Etat *ajoutait toutefois* au *sujet* des anciens gendarmes : « *Evidemment, nous les considérons comme des frères égarés, mais encore faut-il qu'ils déposent vite leurs armes.* » Quoi qu'il advienne, la population civile craint des représailles *de la part des militaires de* tous bords. Il est significatif à cet égard que les paysans de la région où se déroulent les combats, dispersés dans la brousse, tardent à regagner leurs villages. Trois mille Lundas (ethnie majoritaire au Shaba à laquelle appartiennent les rebelles) auraient d'ores et déjà trouvé refuge chez leurs « cousins » de Zambie.

De notre envoyé spécial

La victoire laisse subsister le fait que l'armée gouvernementale, présentée naguère comme l'une des meilleures d'Afrique noire, a perdu pied face à mille cinq cents hommes pourvus seulement d'armes légères. À quelques jours près, le centre minier de Kolwezi, poumon économique du Shaba, était perdu. Seuls l'intervention marocaine et l'appui logistique de la France ont permis de renverser le cours des choses.

Le « memorandum » d'août 1974

Les faiblesses de l'armée zaïroise, faiblesses qui sont d'ailleurs le lot des armées de nombreux pays du tiers-monde, sont connues et recensées de longue date. Le « *Mémorandum de réflexion, d'action et d'information* » publié en août 1974 par le département de la défense nationale et préfacé par le président Mobutu les énumérait dans une autocritique courageuse. Au chapitre intitulé : « Ce qu'il faut condamner et bannir définitivement », les autorités dénonçaient « *les vols, les détournements et les abus au détriment de l'Etat et des individus, les innombrables faux et usages de faux, l'utilisation abusive des biens de l'armée et du personnel civil et militaire, l'extorsion de fonds, les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les barrages sur les grands axes routiers* ». Le mémorandum y fustigeait « *l'absentéisme généralisé, le manque de continuité dans l'effort, de sérieux et de discipline, le non-respect de la hiérarchie (tout le monde veut commander, personne ne veut obéir), la mauvaise utilisation du personnel, les mutations trop fréquentes, l'imprévision, l'inefficacité des contrôles...* » Le document citait des dizaines d'exemples : « *Les ambulances servent à faire des courses au marché... Les cantines sont dépouillées de leur poste de radio...* » « *La liste des abus,* concluait le mémorandum, *est pratiquement inépuisable.* »

De toute évidence — la chaude alerte du Shaba en témoigne — *une reprise en main de l'armée* s'impose. La mise à l'écart du capitaine-général Bumba, *commandant en chef de l'armée, et* la promotion du général Singa, au commandement opérationnel, marquent une amorce de remise en ordre. Mais il s'agit surtout d'un problème de structures. L'armée souffre de graves déficiences logistiques et d'un cruel manque de cadres. La « *zaïrianisation* » en entraînant le départ de la majorité des instructeurs belges, a brutalement désorganisé les méthodes d'entraînement. De plus, la découverte du complot militaire de juin 1975 a donné lieu à une vaste « *épuration* » de la hiérarchie. *Onze généraux sur vingt-trois* furent frappés par ces mesures.

Sur un *effectif total* théorique de cinquante mille hommes, quatre mille seulement environ sont en mesure de combattre en même temps. Pour réorganiser l'armée, le président Mobutu sollicitera vraisemblablement le concours des trois pays occidentaux qui disposent au Zaïre d'une mission militaire : la Belgique, la France et les Etats-Unis. Soixante-dix conseillers belges enseignent en effet dans les écoles militaires ; une cinquantaine de Français forment les personnels des unités équipées d'automitrailleuses blindées Panhard, tandis qu'un pilote et sept mécaniciens entraînent les équipes des Mirage. Une dizaine d'Américains sont affectés aux transports aériens.

Les forces armées zaïroises disposent d'un armement et d'un équipement modernes : le président Carter se refuse à livrer à Kinshasa du *matériel militaire « meurtrier »*, mais les commandos et la division qui mènent *la contre-offensive du* Shaba, *sont* munis de fusils M 16 flambant neufs acquis en application d'un ancien *programme* d'aide militaire.

Un « droit de suite » sera-t-il exercé contre l'Angola ? « *Une chose prime,* a déclaré le président Mobutu à cet égard, *l'intégrité territoriale du Zaïre. Sur ce point, je reste intransigeant. Quant à dire si cette action va rester impunie, je crois que c'est une autre paire de manches. Vous m'avez compris...* » Toutefois, le président zaïrois ne dénonce pas nommément l'Angola — avec qui il a d'ailleurs tout intérêt à vivre en bonne intelligence, — parce que ce pays, selon lui « *n'existe pas politiquement, son chef n'est qu'un pion placé où il est par l'Union soviétique* ». Dans l'immédiat, on voit mal comment la mission de médiation de M. Garba, *ministre* nigérian des *affaires* étrangères, reçu mardi 26 avril par le président Mobutu, pourrait *aplanir le différend* zaïro-angolais. Luanda n'a donné jusqu'ici aucune suite à la reconnaissance officielle du M.P.L.A. par Kinshasa, malgré plusieurs appels du pied des dirigeants zaïrois.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Les pygmoïdes sont un peu plus grands que les pygmées. Ils sont originaires de la grande forêt de l'équateur, au nord du Zaïre.

LE F.M.I. PRÊTE 85 MILLIONS DE FRANCS À KINSHASA

Le Fonds monétaire international vient d'accorder au Zaïre deux prêts pour un montant total de 85 millions de dollars. Il s'agit, en premier lieu, d'un crédit de 32,8 millions de dollars consenti au titre du « financement compensatoire », procédure utilisée pour venir en aide aux pays dont la balance des paiements a subi le contrecoup d'une chute des recettes d'exportation. En second lieu, le Zaïre a été autorisé à tirer 52,2 millions de dollars au titre de ses deuxième et troisième tranches de crédit ordinaire.

Quand un pays tire sur le Fonds au-delà de sa première tranche de crédit, l'emprunt qui lui est ainsi accordé est, de par les statuts du Fonds monétaire, subordonné à un certain nombre d'engagements concernant sa politique économique. Le Zaïre devait déjà au Fonds monétaire quelque 239 millions de dollars. Le communiqué publié mardi par cette institution fait allusion au programme de redressement présenté par Kinshasa. Il fait également mention des « *difficultés de production* » que le Zaïre a éprouvées dans l'industrie du cuivre, sans qu'on sache exactement s'il s'agit d'une allusion aux combats qui ont lieu dans cette région ou aux conséquences de la récente baisse des cours.

Un porte-parole du Fonds a précisé que l'endettement total du Zaïre aux banques privées et aux institutions publiques s'élevait, en 1974, à 2,6 milliards de dollars. Depuis lors, ce chiffre a certainement augmenté, à la suite notamment de nouveaux emprunts contractés auprès de banques privées, surtout américaines. C'est par ce moyen que le Zaïre a pu, l'année dernière, faire face au service de sa dette. Ce pays est un de ceux dont la situation financière est la plus précaire (« *au bord de la banqueroute* », dit-on dans les milieux financiers).

Ouganda

● L'OUGANDA A RECRUTE récemment environ trois cents Soudanais du Sud des tribus Anyanya et Tehy, qui seront intégrés à la garde présidentielle, après un entraînement intensif à l'école militaire de Kampala. Ces « mercenaires » renforceront les deux unités attachées à la protection personnelle du président Idi Amin Dada.

Paris adresse des représentations à la Somalie après un incident aérien

Un Mig-17 a tiré le 25 mars sur un Breguet-Atlantic dans le golfe d'Aden

Le gouvernement français a adressé des représentations à la Somalie après un incident aérien, qui remonte à un mois, entre les deux pays dans le golfe d'Aden. Un avion Mig-17 somalien a, en effet, tiré au canon, à plusieurs reprises, sur un Breguet-Atlantic de la marine nationale stationné à Djibouti, qui a réussi à s'échapper. Aucun membre de l'équipage français n'a été atteint par le Mig-17.

Selon les informations recueillies à très bonne source, l'incident a eu lieu *dans la matinée du* 25 mars et, s'il n'a pas été révélé plus tôt, c'est en raison de la *volonté de la France et de la* Somalie de ne pas l'ébruiter. Un incident naval entre les deux pays *s'était déjà produit,* plusieurs mois auparavant, après qu'un escorteur français croisant non *loin de l'île de Socotra eut essuyé* le tir d'une vedette lance-missiles de la marine somalienne.

En mission de lutte anti-sous-marine, le Breguet-Atlantic était accompagné d'un avion plus ancien, un Neptune P-27. Sans la moindre sommation, semble-t-il, selon des témoignages recueillis, un avion Mig-17 aux couleurs de *l'armée de l'air somalienne* a tiré sur le Breguet-Atlantic qui, pour s'échapper a plongé à basse altitude, à *environ* 150 mètres au-dessus de la surface de la mer. L'incident a eu lieu à proximité *du Détroit* de Bab-el-Mandeb, dans le golfe d'Aden, alors que l'avion français de patrouille maritime se trouvait à environ 19 milles nautiques — l'équivalent de 35 kilomètres — de la côte somalienne et de ses récifs.

L'incident a duré une dizaine de minutes pendant lesquelles le Mig-17 a effectué six passages et tiré au canon à chacun de ses passages. Grâce à sa manœuvre dite d'évasion, le Breguet-Atlantic n'a pas été touché, mais un navire de débarquement soviétique du type Alligator, qui croisait dans l'océan au-dessous de l'espace aérien dans lequel a eu lieu l'incident, a essuyé le tir de l'avion somalien.

C'est apparemment le premier incident grave entre la France et la Somalie lié à l'extension des eaux territoriales où s'exercent la souveraineté nationale d'un pays et le contrôle de son espace aérien.

Dans cette région du monde, la France ne reconnaît que la seule limitation à 12 milles nautiques — environ 22 kilomètres — des eaux territoriales. Or le gouvernement somalien a porté récemment à 200 milles — soit 370 kilomètres — la limite de ses eaux *territoriales (1). Les pays riverains* considèrent qu'il s'agit d'une décision unilatérale et de surcroît *inapplicable dès lors qu'une* telle extension bloque toute circulation maritime ou aéronavale *à l'intérieur du golfe* d'Aden. Pour la France, le Breguet-Atlantic était donc dans les eaux internationales.

L'incident du 25 mars est sans rapport avec la décision du gouvernement français d'envoyer en océan Indien le porte-avions *Clemenceau.*

Parti de *Toulon* le 5 avril dernier, le *Clemenceau* est arrivé à Djibouti dix jours plus tard, et il doit rester dans cette région du monde jusqu'en juin, en prévision du référendum sur l'indépendance.

Le Breguet-Atlantic, contre lequel la Somalie a engagé l'un de ses avions les moins modernes, puisqu'elle a reçu notamment des Mig-19 et des Mig-21 perfectionnés de conception soviétique, est un biturbopropulseur pesant 40 tonnes au décollage. Avec un équipage d'une douzaine d'hommes, cet avion est chargé de la sûreté tous temps des approches maritimes du territoire, de l'attaque des bâtiments de surface et des sous-marins, et il emporte — outre son armement — des moyens de pistage actifs ou passifs *ainsi que des* équipements électroniques pour le recueil d'informations au cours de missions qui durent jusqu'à quinze heures.

(1) Les eaux territoriales sont des eaux *où s'exerce* la totale et complète juridiction d'un Etat. La zone économique est une zone à l'intérieur de laquelle un Etat se réserve le contrôle de la pêche et l'*exploitation* des ressources minières sous-marines.

Territoire français des Afars et des Issas

Les Éthiopiens s'inquiètent de la « sous-représentation » des Afars dans la future Assemblée

M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, se rendra le 3 mai à Addis-Abeba pour tenter d'apaiser les craintes que suscite en Ethiopie la préparation du référendum du 8 mai sur l'indépendance de Djibouti (1). *L'annonce,* le 23 avril, de la composition de la future Assemblée du Territoire, au sein de *laquelle il paraît* acquis que les Issas et les Somalis auront la majorité, a vivement *mécontenté* les partis afars et les Ethiopiens.

Ces derniers, évoquant des assurances *qui leur avaient été* données précédemment, espéraient que, au pire, l'Assemblée de *65 membres comprendrait* 31 Afars, 31 Issas et Somalis et 3 Arabes. Or les représentations seront respectivement de 30, 33 et 2, ce qui assure aux Issas-Somalis le contrôle effectif des votes. En outre, le choix d'un mode de scrutin majoritaire avec circonscription unique pour l'ensemble du Territoire est considéré par Addis-Abeba comme une concession supplémentaire faite à Mogadiscio.

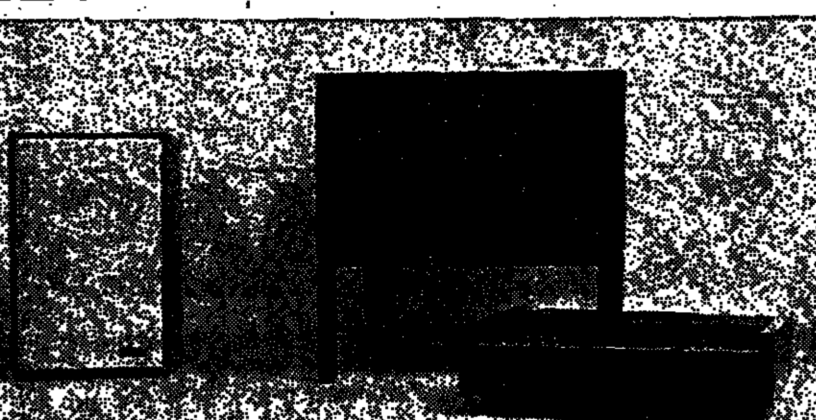
Les Ethiopiens estiment que Paris a « *délibérément choisi* » de favoriser les visées de la Somalie, qui pourront *se développer* demain sans difficulté par la voie légale. Ils soutiennent que les *cartes d'identité françaises* ont été distribuées beaucoup plus largement que prévu, notamment aux Issas *et* aux Somalis.

L'amertume dont témoignent les dirigeants d'Addis-Abeba, qui *jugent que* la France a « *cédé aux pressions arabes* », n'est pas sans danger. Les éléments les plus durs du régime, qu'inquiète l'évidente aggravation de la situation en Erythrée, pourraient être tentés par une solution de force dans le T.F.A.I. Ils se *demandent si, en renonçant* officiellement le 31 juillet 1975 devant l'O.U.A., à Kampala, aux revendications « historiques » de l'Ethiopie sur Djibouti, Addis-Abeba n'a pas fait preuve d'une volonté de conciliation qui se retourne aujourd'hui contre elle. Plusieurs unités militaires, afars notamment, seraient actuellement mises sur pied à proximité du T.F.A.I. Les Ethiopiens, en outre, ont reçu récemment une trentaine de blindés T-34 soviétiques.

Ces nouveaux éléments de nervosité dans la « corne » de l'Afrique contrastent avec l'optimisme affiché le 24 avril à Paris par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui jugeait « *très réconfortant* » l'avenir du T.F.A.I.

J.-C. G.

(1) Au Quai d'Orsay, on fait valoir que cette visite qui succède à plusieurs autres a pour but de continuer d'expliquer la politique d'indépendance choisie par la France à Djibouti.



EUROPE

Italie

Les évêques demandent à la télévision de censurer une pièce de Dario Fo

De notre correspondant

Rome. — Autant le *Jésus* de Zeffirelli, diffusé par la première chaîne de télévision de la RAI, avait enthousiasmé les catholiques italiens, autant le *Mistero Buffo* de Dario Fo, dont la deuxième chaîne vient de donner le premier épisode, les fait sortir de leurs gonds. Le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, puis tous les évêques italiens ont adressé un télégramme de protestation au président du conseil, tandis que *l'Osservatore romano*, quotidien du Vatican, a consacré une page entière à ces « *manipulations de la vérité historique et cette offense aux choses sacrées* ».

La pièce n'est pourtant pas nouvelle. Dario Fo, célèbre acteur gauchiste, l'a déjà jouée sur bien des tréteaux d'Italie et même de France. Il s'agit d'une grosse farce médiévale, où l'on se moque de Boniface VIII et à travers lui de la papauté en général, mais aussi dans laquelle sont interprétées de manière provocante plusieurs scènes de l'Evangile. Le fait de la porter à la télévision, en offrant à Dario Fo seize émissions successives, a mis le feu aux poudres.

« *Nous ne pouvons pas subir pendant quinze semaines encore une telle provocation*, remarque en privé un évêque. *Est-ce que les communistes auraient toléré semblable désacralisation de Gramsci, et que diraient les socialistes si Matteotti était traîné dans la boue ?* » Suivie par de nombreux fidèles, la hiérarchie catholique réclame la suppression pure et simple de *Mistero Buffo*.

Les « laïcs » ont réagi avec vivacité, assimilant « *l'ingérance inadmissible du Vatican* » à celle de l'Union soviétique voulant interdire, au début de l'année, les manifestations de la Biennale de Venise sur les dissidents dans les pays de l'Est. Le président de la RAI, M. Paolo Grassi, s'est élevé contre « *cette chasse intolérable à l'erreur* », remarquant qu'il ne se permettait pas, *lui*, d'imposer des choix à Radio-Vatican. En termes choisis, les communistes ont pris également la défense de Dario Fo et condamné « *aussi bien le cléricalisme que l'anti-cléricalisme* ».

La vivacité du débat doit être mise en relation avec le climat politique en Italie. Elle oppose deux cultures, bien que quelques catholiques aient pris la défense de Dario Fo, deux manières de faire de la télévision, et révèle la fragilité de la réforme de la RAI qui avait donné naissance à une chaîne « catholique » et une chaîne « laïque ».

Mistero Buffo sera-t-il censuré ? La commission parlementaire de vigilance de la RAI en discutera le jeudi 28 avril. Ses membres n'ignorent pas que le deuxième épisode, dont la diffusion est prévue pour le lendemain, contient aussi une « désacralisation » de plusieurs dirigeants politiques en vue.

ROBERT SOLÉ.

LE 40e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GRAMSCI

L'histoire présentée à la lumière des débats actuels du parti communiste

Le 27 avril 1937, Antonio Gramsci s'éteignait dans une clinique de Rome quelques jours après l'achèvement légal de la peine de réclusion à laquelle il avait été condamné dix ans avant par le tribunal spécial fasciste. Aucune tragédie humaine ni politique ne lui avait été épargnée : ni la dégradation progressive de sa santé, ni la rupture avec sa famille, ni les dissensions avec ses compagnons en émigration qui assuraient la permanence du parti communiste italien. Et pourtant, jusqu'en 1935, il avait poursuivi dans ses prisons la rédaction des cahiers qui fondent sa réputation de théoricien marxiste original, sans égal en Europe occidentale.

La célébration du quarantième anniversaire de sa mort est marquée en Italie par une série de commémorations et un congrès d'études théoriques qui se tiendra à l'automne. Les concepts élaborés par Gramsci sont l'objet depuis 1956 de débats d'où sa pensée et son personnage sortent éclatés en facettes souvent peu cohérentes. Tous les courants de la gauche s'en sont emparés, *même les catholiques*. Ses interprètes se sont souvent opposés avec un sectarisme, un dogmatisme auxquels il était bien étranger.

« Hégémonie », « intellectuel organique », rôle des « superstructures », « bloc historique », autant de termes qui servent de base à des schématismes antagonistes, mais articulent en même temps *des débats politiques* qui mettent en cause la stratégie du parti communiste italien ou visent à la justifier. Des silences demeurent sur la dialectique des rapports que Gramsci prisonnier entretenait avec les dirigeants de son parti en liberté.

L'historiographie de Gramsci, son culte, sinon sa canonisation, font en effet toujours l'objet d'une exploitation politique, et la réflexion théorique — par exemple sur l'assimilation de « l'hégémonie » à la dictature du prolétariat — n'a jamais été exempte de charge polémique. Une grande confusion est née d'exégèses trop subtiles, et Pietro Ingrao n'avait pas tort d'observer : « *Je ne crois pas que nous puissions mettre sur les épaules de Gramsci toutes les choses que nous disons aujourd'hui.* »

C'est cependant bien ce qui se produit depuis trente ans. Palmiro Togliatti, faisant renaître le P.C.I. *comme « parti nouveau »*, « *parti de masses* » en mars 1944, s'imposa peu à peu comme l'héritier et le mainteneur d'Antonio Gramsci en dépit de leurs divergences prononcées. Il le proclama à retardement « *chef des communistes italiens* », inspirateur et prophète de « *la voie italienne au socialisme* ».

Ce sont encore les thèmes invoqués à présent, en dépit des mises au point historiques acquises dans les dix dernières années sur les rapports difficiles entre Gramsci, Togliatti et le Komintern. L'*Unità* du 24 avril a consacré sept pages à célébrer Gramsci. Le ton en est relativement anachronique, tout semblable à ce qu'il était vers 1960. Il s'agit d'affirmer la filiation rigoureuse, la fidélité de Togliatti à Gramsci, leur compagnonnage doctrinal et humain, et leur rigueur léniniste.

Ont-ils eu des successeurs, des héritiers ? Apparemment pas. Si M. Luigi Longo, actuel président du P.C.I., qui n'a plus d'activité, est cité ici ou là, le nom de M. Enrico Berlinguer n'y apparaît pas, et le « compromis historique » non plus. A partir de cette constatation, on serait tenté d'interpréter le choix des citations, celui des auteurs d'articles, au risque de tomber dans le procès d'intentions. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont extrêmement prudents et qu'à travers leurs propos l'actuelle stratégie du P.C.I. se voit soudain privée de références théoriques et historiques.

C'est dans cette perspective que prendra signification le discours que M. Enrico Berlinguer va prononcer pour commémorer Gramsci. A travers l'interprétation qu'il en donnera, quelque chose passera des débats actuels de la direction du P.C.I. — J. N.

● *L'UNITA* annonce, ce mercredi 27 avril, en première page, que M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., fera, « *à la fin de la semaine* », une visite en Italie à l'invitation de M. Berlinguer. Il sera accompagné de M. Kanapa, membre du bureau politique et responsable de la section extérieure du P.C.F. Selon le quotidien italien, cette visite entre dans le cadre « *des contacts* » réguliers « *au plus haut niveau* » entre les deux partis. Ceux-ci n'ont plus, en effet, de grave contentieux. C'est surtout la question de l'Europe qui différencie encore leur position officielle. On observera donc avec intérêt ce que MM. Marchais et Berlinguer en diront dans leur communiqué commun. — *(Corr.)*

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE ROME POLÉMIQUE AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

(De notre correspondant.)

Rome. — Le petit groupe d'étudiants extrémistes italiens qui n'hésite pas à tirer des coups de feu contre les forces de l'ordre peut se vanter d'avoir provoqué un conflit entre deux organes de l'Etat.

M. Pietro Pascalino, procureur général près la cour d'appel de Rome, accuse en effet le ministère de l'intérieur d'avoir empêché la police de recueillir des preuves qui auraient permis de fermer à temps la « *centrale subversive* » de la Via dei Volsci où se réunissent les militants « autonomes de la capitale ». « *Les dirigeants de la préfecture de police ne veulent pas aider les magistrats à accomplir leur devoir* », a tranquillement ajouté M. Pascalino.

Cette grave accusation n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le ministre de l'intérieur, M. Cossiga, a compris que le gouvernement était accusé de « *compromis en matière d'ordre public* » par le magistrat instructeur.

« *Cette insinuation équivaut à l'imputation d'un délit*, dit le ministre. *J'attends que M. Pascalino, qui connaît bien le droit, engage une action pénale contre mes collaborateurs et moi-même pour omission, occultation et distorsion de preuve. S'il ne le fait pas, cela démontrera son imprudence.* »

Les polémiques sont trop nombreuses et trop vives en Italie pour qu'on attache à celle-ci une importance démesurée. Elle peut s'éteindre en quelques jours, mais c'est un signe de la nervosité qui règne parmi les défenseurs de l'ordre public, exposés en permanence aux affaires les plus imprévisibles. — R. S.

Tchécoslovaquie

● LES REPRESENTANTS D'UNE CINQUANTAINE DE P.C. participent à Prague, à partir du mercredi 27 avril, à la réunion quinquennale du Comité de rédaction de leur revue théorique internationale *Problèmes de la paix et du socialisme*. Si l'U.R.S.S. a envoyé M. Ponomarev, membre suppléant du Bureau politique et secrétaire du Comité central, les P.C. français, italien et espagnol n'ont pas délégué de membres du Bureau politique. Le P.C.F. est représenté par deux collaborateurs du Comité central, MM. Marcel Trigon et Paul Courtieu. — *(A.F.P.)*.

Hongrie

Un dialogue s'amorce entre les autorités et l'Église catholique

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Rentré mardi 26 avril de Pologne, le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, se rend mercredi pour une visite de deux jours à Budapest à l'invitation *du primat de Hougire, le cardinal* Lekai. Le voyage de Mgr Koenig à Varsovie, où il a été reçu par le cardinal Wyszynski, a coïncidé avec le séjour de Mgr Hoeffner, président de la conférence épiscopale ouest-allemande. Arrivé samedi dans la capitale polonaise, le cardinal Wiszynski, a coïncidé cipé dimanche à Gniezno avec le primat de Pologne aux fêtes célébrées en l'honneur de Saint-Adalbert. Il s'est rendu également à Wroclaw et à Auschwitz où il s'est recueilli dans la cellule du Père Maximilien Kolbe, prélat polonais mort pendant sa déportation dans le camp d'extermination et canonisé en 1971.

Le voyage de Mgr Koenig en Hongrie mérite plus particulièrement l'attention, l'archevêque de Vienne ayant publiquement déploré récemment le sort réservé à l'Eglise catholique dans ce pays. Ses critiques avaient étonné, car le gouvernement de Budapest est généralement considéré comme celui qui, en Europe de l'Est, a le mieux réussi, du moins depuis la mort de l'ancien primat Mgr Mindszenty, en 1975, la normalisation de ses relations avec l'Eglise.

On se trouve en fait devant une situation paradoxale. L'Eglise catholique, qui, en Pologne, représente une institution puissante et fortement ancrée dans le peuple, paraît se heurter à plus de difficultés dans sa pratique quotidienne que celle de Hongrie, qui est pourtant nettement moins influente. Ainsi, dimanche dernier, les évêques polonais ont-ils une nouvelle fois dénoncé dans une lettre pastorale la « *discrimination* » qui frappe des citoyens en raison de leur non-appartenance « *à un certain parti* ». « *C'est un signe clair d'exploitation des uns par les autres, le signe d'une politique qui scinde l'unité de la nation* », déclarent les évêques polonais.

Le paradoxe en réalité n'est qu'apparent. Si l'opinion publique étrangère a plus souvent fait écho aux plaintes des catholiques polonais, c'est parce que ceux-ci, du fait de leur force, peuvent se permettre un certain nombre d'actions ou de paroles auxquelles ne songent même pas, car ils sont conscients des limites qui leur sont imposées par le pouvoir, les représentants ecclésiastiques dans d'autres pays de l'Est. Recevant il y a une dizaine de jours les évêques hongrois, venus faire au Saint-Siège la visite *ad limina* qui est de règle tous les cinq ans, le pape se félicitait des signes d'amélioration de la situation religieuse dans leur pays. Mais il saisissait en même temps l'occasion pour regretter les obstacles mis à l'activité des ordres religieux et les limitations frappant l'enseignement religieux destiné aux jeunes.

Un événement récent donne toutefois à penser que les relations entre l'Eglise et le gouvernement en Hongrie sont peut-être en train de se dégager des schémas habituels et d'entrer dans une phase nouvelle. Un dialogue entre le parti et la hiérarchie catholique vient en effet de s'engager à la suite de la publication dans la revue *Vilagossag* d'un article de M. Aczel, vice-président du conseil des ministres et idéologue numéro « un » du régime. La thèse de M. Aczel peut se résumer ainsi : le dialogue entre marxistes et chrétiens est une nécessité et, dit-il, « *ce qui est nécessaire est possible* ».

Il ne s'agit pas d'effacer les divergences idéologiques mais de parvenir à un travail en commun dans l'intérêt du pays et dans le respect des différentes conceptions du monde existantes. Une condition décisive de ce dialogue, poursuit M. Aczel, est « *la garantie du principe de la liberté de conscience* ». Pour les marxistes, « *la discussion de questions concernant les différentes conceptions du monde ne peut se faire légitimement que par la diffusion et la confrontation des idées et non par l'emploi de la violence* ». Et, reprenant un mot de Lénine, le dirigeant communiste conclut : « *L'athéisme ne peut pas être imposé comme un dogme obligatoire.* »

L'Eglise catholique n'a pas été longue à saisir la balle au bond. Dans un article publié dans la revue *Vigilia*, Mgr Cserhati, évêque de Pecs et secrétaire de la conférence épiscopale, a qualifié de « *très intéressantes* » les vues de M. Aczel. Le prélat enregistre que le dirigeant communiste prend en compte l'évolution commencée sous Jean XXIII et reflétée par le concile Vatican II. Les chrétiens en Hongrie, affirme l'évêque, sont prêts « *dans l'intérêt du bien commun à offrir leurs services* ». Il y a certes des voix qui s'élèvent, note-t-il, pour mettre en garde contre le risque et le danger d'une coopération avec les marxistes, lesquels cherchent à bâtir un Etat athéiste et matérialiste.

Ce danger est réel mais, explique Mgr Cserhati, le témoignage chrétien pour l'Evangile dans le monde est toujours lié à un risque et doit constamment tenir compte des réalités. Il s'estime persuadé qu'il existe, entre chrétiens et marxistes, une « *ligne frontière* » infranchissable et que les uns et les autres la connaissent. En revanche, il faut reconnaître les points communs permettant une coopération dans la lutte contre l'oppression et l'exploitation, dans la recherche de l'égalité en droit et de la justice sociale et dans l'engagement pour la paix.

L'évêque de Pecs se réjouit enfin de constater que des « *manifestations de confiance envers des croyants* » sont de plus en plus fréquentes et que ceux qui seraient tentés encore d'user de mesures administratives répressives hésitent désormais à y recourir. Il conclut en affirmant que « *l'unité sur la base du pluralisme* » qui est recherchée exige d'admettre le principe que ce pluralisme nécessite l'indépendance des groupes et des personnes.

MANUEL LUCBERT.

Irlande du Nord

Des représentantes du Mouvement des femmes pour la paix ont participé à une soirée œcuménique à Paris

« *Quelle est votre formule pour la paix en Ulster ? Pourquoi ne condamnez-vous pas l'armée britannique ? Comment êtes-vous financés ?* » Ce sont quelques-unes des questions auxquelles ont dû répondre le 26 avril à Paris trois des membres du comité exécutif du Mouvement des femmes pour la paix en Irlande du Nord, dont l'une des cofondatrices, Mlle Mairead Corrigan. Cette journée d'information sur les activités du mouvement — créé le 10 août à Belfast, après la mort de trois neveux de Mlle Corrigan — était organisée par la Ligue internationales des femmes pour la paix et la liberté (1).

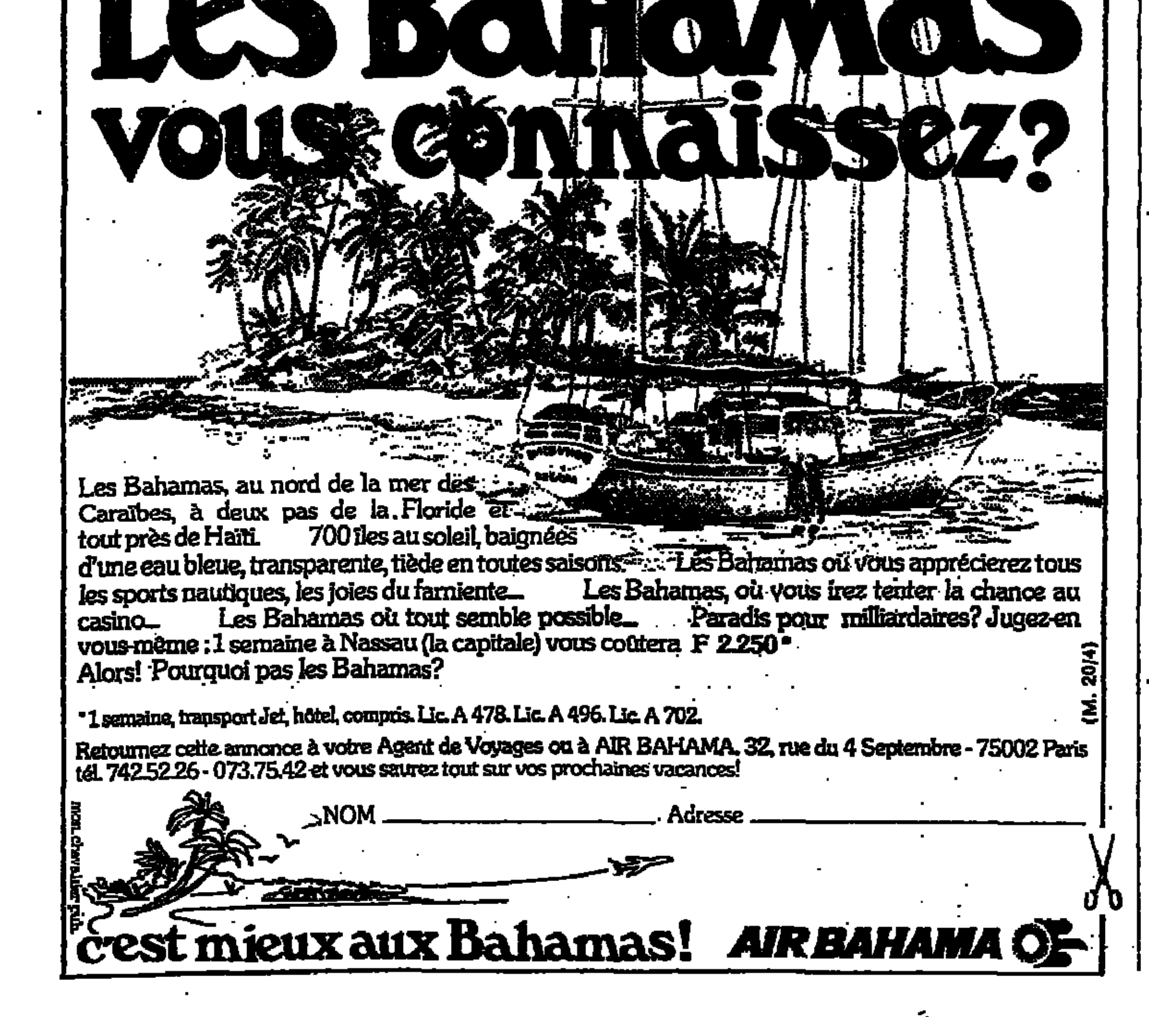
Emploi du temps chargé pour les Peace people : conférence de presse le matin, longue réunion l'après-midi et, pour terminer, veillée œcuménique dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, organisée par deux hebdomadaires, l'un catholique, *la Vie*, l'autre protestant, *Réforme*. Avec spontanéité, chaleur et patience, les trois leaders ont expliqué leur programme à long terme pour ramener la paix dans leur province déchirée par huit années de guerre civile larvée. Ils répètent inlassablement que ce travail de réconciliation sera de longue haleine et qu'ils ont besoin de l'aide morale et financière que l'on veut bien leur apporter, mais ils désirent aussi *convaincre le reste du monde que* le conflit nord-irlandais n'est pas une guerre provinciale ou « de clocher » : « *Dans dix ans, vous connaîtrez peut-être ici des problèmes semblables aux nôtres* », a déclaré l'un des orateurs, M. Steve MacBride. « *Il faut à tout prix éviter que les erreurs commises en Ulster soient répétées ailleurs. Notre combat non violent est aussi le vôtre.* »

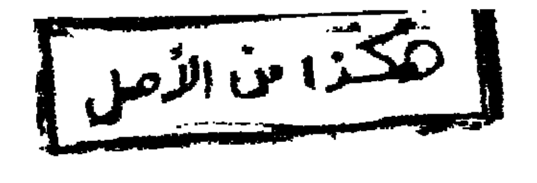
Les questions du public français ont révélé un intérêt profond, mais aussi une certaine ignorance du problème irlandais. L'opposition au mouvement pacifiste s'est surtout manifesté le soir, dans l'église, où de petits groupe de manifestants français et irlandais, proches du Sinn Fein provisoire, brandissaient des pancartes sur lesquelles ont lisait : « *La paix ave cla justice !* » ou « *Les troupes britanniques dehors !* »

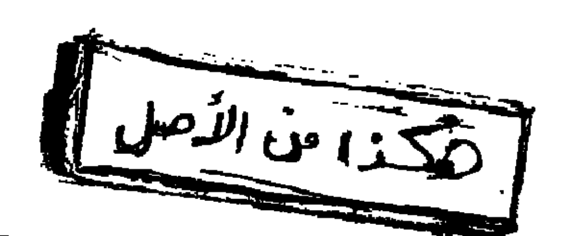
RICHARD DEUTSCH.

(1) Mme Yvonne Sée, 24, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

● *En Ulster*, à Londonderry, se tient cette semaine une conférence sur la non-violence à laquelle participent Dom Helder Camara, l'archevêque de Recife et Olinda, et M. Cieran McKeown, l'un des cofondateurs du Mouvement de la paix.







EUROPE

Libres opinions

CHYPRE : le mirage des négociations

par JEAN CATSIAPIS (*)

LE 7 avril s'est achevée à Vienne, par un échec, la sixième phase des négociations entre les deux communautés chypriotes. Les cinq phases précédentes (28 avril-3 mai 1975, 3-7 juin 1975, 31 juillet-2 août 1975 8-10 septembre 1975, 17-21 février 1976) s'étaient *aussi soldées par une impasse. Le seul accord*, celui du 2 août 1975, et qui prévoyait notamment le maintien en sécurité dans la zone d'occupation des douze *mille Chypriotes grecs qui n'avaient pas* fui les bombardements de l'armée turque, n'a pas été respecté. Dans les *dix-huit mois qui ont suivi presque tous* les Chypriotes grecs de cette zone ont été expulsés *manu militari*. Les autorités d'Ankara utilisent le prétexte des négociations pour éviter les accusations d'intransigeance qui sont formulées à l'égard de leur politique chypriote. De fait, ces négociations ne constituent qu'un mirage qui camouflent une série de faits accomplis, comme la colonisation de la zone nord de Chypre et la destruction à brève échéance de la *civilisation chypriote plusieurs fois millénaire.*

On a peine à croire que la Turquie, qui va bientôt frapper à *la porte du Marché commun, persiste à occuper*, en violation des décisions de l'ONU, une zone égale à 40 % du territoire total de Chypre, *petit pays associé aux Communautés européennes, et dans* laquelle ne sont respectés ni la liberté de circulation et d'établissement des personnes ni les droits de l'homme les plus élémentaires. On ne sait d'ailleurs qui est le plus à plaindre. Les Chypriotes grecs expulsés de la zone d'occupation ont pu trouver refuge dans le territoire contrôlé par le gouvernement Makarios ; en revanche, les Chypriotes turcs, qui subissent directement la rigueur de l'occupation du contingent turc et l'exploitation de type colonialiste de la part de Turcs venus de Turquie, ne savent pas à qui s'adresser pour *trouver aide et protection. Il serait temps que le gouvernement turc*, à l'instar du gouvernement grec qui a condamné l'agression du *régime des colonels contre Chypre, reconnaisse les graves erreurs* de sa politique chypriote qui, telle qu'elle est actuellement menée, *peut faire croire que* la Turquie constitue *le dernier pays colonialiste* de l'Europe occidentale. Il est inquiétant que le premier ministre turc, M. Demirel, n'ait pas répondu positivement à la proposition d'un pacte de non-agression formulée par son homologue grec M. Caramanlis, et qu'il ait cru devoir signer la déclaration d'Helsinki en précisant que la Turquie ne se considérait pas liée par ce texte en ce qui concerne ses rapports avec Chypre.

En dehors de son caractère politique, la question chypriote présente aussi des aspects humains très importants. Après les hostilités de l'été 1974, plusieurs centaines de Chypriotes grecs demeurent « *disparus* ». Bien qu'on possède la preuve formelle de leur survie, notamment en raison de documents incontestables, puisque d'origine turque, les autorités d'Ankara refusent aux organisations interna*tionales à vocation humanitaire la communication de renseignements* relatifs à ces personnes. Pour essayer de donner à leurs familles les *informations qu'elles attendent depuis près de trois ans, un comité*, présidé par M. Pierre Marcilhacy, sénateur de la Charente, a été *constitué en France, et dont la mission est d'alerter l'opinion publique* de ce grave problème humain et de prendre contact avec les autorités turques pour leur faire comprendre qu'il est de leur intérêt de résoudre les questions humanitaires créées par leur intervention armée à Chypre.

L'Assemblée consultative et le comité des ministres du Conseil de l'Europe, qui siègent cette semaine, ont l'occasion de discuter d'un rapport rédigé par la commission des droits de l'homme, et qui énumère, avec une description dont la lecture est difficilement soutenable, les tortures et les meurtres commis de sang-froid par l'armée turque à Chypre, aussi bien avant qu'après les hostilités. Il faut souhaiter que ce rapport, déjà publié par le *Sunday Times* (1), soit officiellement rendu public par le Conseil de l'Europe. Il est indispensable que ce texte soit connu de tous, car, grâce à la publicité dont il fera l'objet, d'autres violations des *droits de l'homme pourront être évitées ailleurs dans le monde.* Il ne serait pas digne que la publication du rapport de la commission fasse l'objet, *comme cela s'annonce déjà, de négociations entre* amis et ennemis de la Turquie. Quand il s'agit de droits de l'homme, il *n'est pas concevable de transiger.* Ou de se taire.

(*) Secrétaire général de l'Association des amis de la République de Chypre.

(1) *The Sunday Times* du 23 janvier 1977.

Allemagne fédérale

M. Willy Brandt tente d'enrayer la crise du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — Le comité directeur du parti *social-démocrate a consacré*, au début de la semaine, plusieurs heures de discussions à la situation interne de l'organisation, qui donne des signes de faiblesse, de division et de découragement. Le chancelier Schmidt et M. Brandt, président du S.P.D., ont appelé leurs amis à retrouver leur unité. C'est indispensable si les sociaux-démocrates veulent rester au pouvoir.

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants du parti lancent un appel. Depuis les élections d'octobre *1976*, gagnées de justesse, le S.P.D. a été plus occupé à *soigner ses plaies qu'à développer* une politique conséquente. Les divergences entre un groupe parlementaire — où l'aile gauche s'est beaucoup renforcée — et un *gouvernement accaparé par* la solution des problèmes au jour le jour, ont montré la faiblesse du parti.

Depuis quelques mois, les mauvaises nouvelles *affluent pour* la direction du S.P.D. De quelque côté qu'ils se tournent, les dirigeants ne rencontrent que scandales, affaires, divisions, démissions ou *critiques. En Hesse et* à Berlin-Ouest, où le S.P.D. est au pouvoir depuis plus de trente ans, certains sociaux-démocrates ont confondu leurs affaires personnelles et *les affaires tout court*, le parti a eu une fâcheuse tendance à accepter les largesses de promoteurs immobiliers qui n'ont pas eu à regretter leurs mises de fonds. A *Munich, qui était* naguère une place forte social-démocrate, le parti a, aux dernières élections législatives, perdu la quasi-totalité des circonscriptions *au profit de la C.S.U. de* M. Strauss, et la démission de quatre conseillers municipaux vient de lui faire perdre sa majorité absolue dans l'administration *de la ville.*

L'élection d'un partisan de l'unité d'action avec les communistes à la tête de l'organisation des jeunes socialistes a apporté des arguments à *ceux qui voient* dans le S.P.D. le fourrier du *marxisme et a accentué* les tensions intérieures. *La semaine* dernière, la gauche du parti a réuni une conférence « fractionnelle » où elle a publiquement mis en *cause la politique du chancelier.*

Les difficultés des sociaux-démocrates accentuent les divergences au sein de la coalition gouvernementale. Le petit parti libéral est inquiet de la situation de son partenaire, mais il cherche en même temps à profiter de sa faiblesse pour pousser son avantage. M. Kohl, chef de l'opposition chrétienne-démocrate, a tenté d'enfoncer le coin : la division interne de la coalition libérale-socialiste, s'ajoutant à celle du S.P.D., risque, a-t-il déclaré, de conduire à une « *crise de l'Etat* ».

Pour enrayer cette évolution, M. Brandt a demandé à ses amis de mettre « *un coup d'arrêt à une autocritique sans frein* », d'adopter une présentation unitaire du travail du parti et de se concentrer sur quelques thèmes principaux. Il leur a proposé des « commandements » : « *La prise de responsabilité publique ne doit pas s'accompagner de la recherche d'avantages personnels ; les responsabilités doivent être réparties ; personne ne doit assumer plus de deux fonctions rétribuées ; le S.P.D. a besoin pour vivre de recevoir des dons, mais aucune assurance ne doit être faite aux donateurs ; les organisations intérieures au parti, comme celle des jeunes socialistes, ne doivent pas mener leur propre politique ; il ne faut pas chercher à se mettre individuellement en valeur aux dépens du gouvernement* ».

M. Schmidt soutient les propositions de M. Brandt. Il estime que, si elles sont retenues, on ne mettra pas en doute la capacité du S.P.D. à gouverner la République fédérale. On saura dès cette semaine si cet appel à l'unité a été entendu. Le S.P.D. réunit en effet à Cologne une conférence consacrée à la politique énergétique.

DANIEL VERNET.

Portugal

LE PARTI SOCIALISTE RÉAFFIRME SON HOSTILITÉ À TOUTE ENTENTE AVEC LE PARTI COMMUNISTE

Lisbonne (A.F.P.). — Le secrétariat national du parti socialiste a affirmé, mardi 26 avril, qu'« aucune alliance ni entente ne sera possible avec le parti communiste tant que celui-ci continuera à *enfreindre systématiquement les libertés* et à suivre une stratégie antidémocratique ». Il a, de nouveau, évoqué les incidents survenus entre socialistes et communistes au cours d'un meeting du P.S. *dans le Ribatejo, la semaine dernière*. Le P.S. avait exigé des excuses sous peine de rupture, mais le P.C. s'était borné à déplorer l'« intervention incorrecte » de certains de ses membres, *au cours de ces incidents* « artificiellement gonflés », selon lui.

Le communiqué considère que ceux qui prétendent faire du 1er mai une « journée de lutte » — allusion au P.C. et à la C.G.T. — *se livrent* à une « action de déstabilisation qui fait le jeu de ceux qui veulent mettre en cause la démocratie politique et la reconstruction économique du pays ». « Le parti socialiste, qui réunira ses militants syndicalistes ce jour-là à Porto, estime que le 1er mai doit être un jour de fête. »

Espagne

● MME FEDERICA MONTSENY, qui fut ministre de la santé dans le gouvernement *républicain pendant la guerre* civile et qui appartenait à la C.N.T. (Confédération nationale du travail, anarchiste) et à la F.A.I. (Fédération anar*chiste ibérique*), est revenue en Espagne, le mardi 26 avril, pour la première fois depuis la fin du conflit. — *(Reuter.)*

ÉDUCATION

Le SNI manifestera le 4 mai pour la revalorisation de la fonction d'instituteur

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) organise une manifestation pour attirer l'attention sur la dégradation de la profession d'instituteur. Il prévoit une rentrée difficile en septembre, en particulier à cause du problème du remplacement des maîtres. Le SNI confirme son opposition à l'application de la réforme Haby. Le congrès du Syndicat décidera les modalités du boycottage annoncé en février dernier (« le Monde » du 12 février et du 17 mars).

Le SNI ne participe pas à la journée de grève du 28 avril, qu'il juge « *inopportune, inefficace et dangereuse* ». Mais il organise le 4 mai prochain, à Paris, une manifestation pour la revalorisation de la fonction d'instituteur. Une revalorisation urgente, selon le Syndicat, qui souligne qu'en septembre dernier cinq cents places mises aux concours d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs n'ont pas été pourvues, alors que tant de jeunes bacheliers recherchaient un emploi.

Vingt mille délégués de tous les départements sont attendus dans la capitale. Ils porteront au ministère des finances une pétition qu'ils s'emploient à faire signer par leurs collègues enseignants. Ce texte réclame l'allongement à trois années après le baccalauréat (au lieu de deux actuellement) de la durée de formation des futurs instituteurs. Ce qui harmoniserait la formation initiale des instituteurs et celle des P.E.G.C. (professeurs de collège), et devrait entraîner, selon le S.N.I., l'égalisation des rémunérations. Autres revendications : donner aux P.E.G.C. la possibilité de prendre leur retraite à cinquante-cinq ans comme les instituteurs et leur ouvrir les mêmes droits à la formation continue.

Le SNI annonce une rentrée 1977-1978 difficile. « *Le remplacement des maîtres malades ou en congés n'est pas réglé* », déclare son secrétaire général, M. Guy Georges. « *Le ministère, en recrutant des suppléants éventuels au lieu de créer des postes, revient à la situation antérieure à notre accord de 1974. Les deux mille transformations d'emplois programmées pour le 1er janvier 1977 ont été reportées au 1er septembre. On ne voit pas comment le chiffre de six mille transformations prévu chaque année serait respecté.* »

Pour s'opposer à l'application de la réforme de l'enseignement en septembre, le SNI et la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) appellent leurs militants à créer, avant le mois de juin, un conseil de parents, fédération Cornec, dans toutes les écoles maternelles et primaires où il n'en existe pas. Comment se continuera ensuite la lutte contre la réforme ? Le SNI remet la décision à son congrès, qui se réunira du 29 juin au 2 juillet à Nancy.

Des directeurs d'école en quête de statut

Réunis en assemblée générale, samedi 23 avril, à Paris, près de deux cents directeurs et directrices d'écoles maternelles et primaires adhérents de l'A.D.E.C.E. (Association des directeurs d'école chefs d'établissement du premier degré) ont décidé de passer à l'offensive pour se voir reconnaître la qualité de chef d'établissement du premier degré, c'est-à-dire pour être totalement dispensé de faire la classe (« le Monde » du 18 janvier).

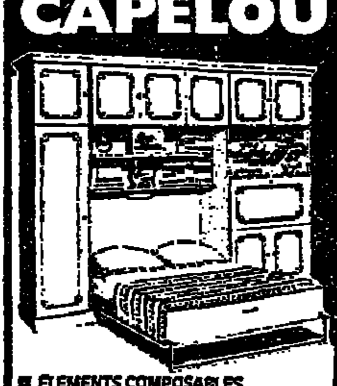
Jusqu'à présent, en effet, seuls les directeurs d'école de la capitale — environ quatre cent cinquante — bénéficient d'une décharge complète de classe depuis que la Ville de Paris a décidé d'en assumer les frais. Les autres, qui sont plus de vingt mille en France, ont une journée hebdomadaire de décharge lorsque leur école compte de deux cent cinquante à trois cents élèves, un demi-service lorsque l'effectif est compris entre trois cents et quatre cents, et une décharge complète lorsqu'il dépasse quatre cents élèves.

Ce sont tous ces « *directeurs chargés d'enseignement* » que l'A.D.E.C.E. tente de grouper depuis cinq ans, malgré une vive résistance du Syndicat national des instituteurs (affilié à la Fédération de l'éducation nationale), qui voit d'un mauvais œil se créer « *un syndicat dans le syndicat* » et redoute surtout de voir un jour éclater le corps relativement homogène des instituteurs. La fédération Cornec des parents d'élèves soutient naturellement la position du S.N.I., de sorte que l'A.D.E.C.E. en est réduite à chercher des alliés ailleurs — notamment du côté de la fédération Lagarde — et surtout à mener campagne pour élargir sa base de quelque deux mille adhérents, soit moins de 10 % des directeurs d'école.

« *Pour nous*, explique le président de l'association, M. Pierre Loiseau, *la réforme est une chance, car elle exige de nous des tâches supplémentaires que nous refusons de faire sans décharge complète. Si le ministre veut que nous appliquions sa réforme, notamment en organisant des élections à la rentrée pour mettre en place les comités de parents, il faut qu'il nous reconnaisse la qualité de chef d'établissement.* » M. Loiseau, qui a été reçu par le ministre de l'éducation le 1er avril dernier, est convaincu que M. Haby « *est favorable à la définition des fonctions de chef d'établissement du premier degré* ».

Mais le ministre n'a pris aucun engagement, et Mme Terny, qui le représentait à l'assemblée de l'A.D.E.C.E., a même déclaré : « *En aucun cas il n'est question de vous appeler chef d'établissement.* » La seule bonne nouvelle annoncée par Mme Terny est que, dans l'avenir, les décharges ne seront plus calculées d'après le nombre d'élèves, mais d'après le nombre de classes. Une école de dix classes donnera une décharge d'enseignement complète à son directeur. L'A.D.E.C.E. ne se satisfait pas de ce barème et réclame une décharge complète pour cinq classes.

ROGER CANS.



AÉRONAUTIQUE

LA FRANCE A EXPORTÉ EN 1976 PLUS DE LA MOITIÉ DE SA PRODUCTION

Le chiffre d'affaires (hors taxes) de l'industrie aéronautique française, pour 1976, s'est élevé à 19 800 millions de francs, selon des évaluations publiées, ce mercredi 27 avril, de source patronale, par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), ce qui représente une progression de 27,7 % par rapport aux estimations de 1975.

Pour l'essentiel, ce chiffre d'affaires est réalisé par les quatre plus grandes sociétés, privées ou nationalisées, que sont la Société nationale industrielle aérospatiale (8 900 millions de francs), Dassault-Bréguet (5 900 millions), la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (2 500 millions), et la société Matra (1 400 millions).

Les effectifs sont, en revanche, en très légère diminution avec, pour 1976, environ 108 065 travailleurs de l'aéronautique, au lieu de 109 387 l'année précédente. Cette déflation des effectifs est surtout sensible dans le secteur des avions et des missiles (59 520 personnes au total), alors que les effectifs sont stables pour les moteurs et les équipements.

Selon le GIFAS, les livraisons à l'exportation de matériels civils et militaires ont représenté — avec un total estimé à 10 400 millions de francs — environ 52,5 % du chiffre d'affaires de 1976, ce qui signifie que la construction aéronautique française exporte plus de la moitié de sa production. Les commandes pour 1976 en provenance de clients étrangers se sont élevées à 9 709 millions de francs, ainsi répartis : 36 % pour les avions, 29 % pour les missiles et l'espace, 15 % pour les moteurs, 10 % pour les hélicoptères et 10 % pour l'équipement électronique.

Le GIFAS estime que l'industrie aéronautique française est la première en Europe occidentale pour l'exportation, la deuxième dans le monde non communiste par le total de son chiffre d'affaires (derrière les États-Unis), et la troisième pour les effectifs, puisque la Grande-Bretagne emploie plus de 206 000 personnes dans l'aéronautique.

SCIENCES

L'existence des quarks aurait été mise en évidence par des physiciens californiens

Trois physiciens de l'université Stanford, en Californie, pensent avoir découvert les quarks, ces hypothétiques constituants de la matière. MM. William Fairbank, Arthur Hébard et George Larue ont annoncé, au congrès annuel de la société américaine de physique, les résultats d'une expérience qui paraît, en effet, intéressante.

On continue par habitude d'appeler « particules élémentaires » les constituants du noyau atomique et les autres particules (on en connaît une centaine) qui ont des propriétés similaires. Mais, ne fût-ce qu'en raison de leur nombre, on ne croit guère à cette élémentarité. Et presque toutes les propriétés des particules s'expliquent si on les suppose constituées de deux ou trois quarks. Reste à savoir si les quarks peuvent exister à l'état libre, ou s'ils sont toujours combinés entre eux pour former une des nombreuses « particules élémentaires ».

Toutes les particules connues sont électriquement neutres ou ont une charge électrique qui est un multiple entier de celle de l'électron. Or la charge des quarks devrait être le tiers ou les deux tiers de celle de l'électron. Aussi, depuis longtemps, cherche-t-on à mesurer des charges électriques qui ne soient pas entières, l'électron étant pris comme unité.

Dans l'expérience américaine, des billes de niobium étaient placées entre les deux plaques d'un condensateur électrique, et soumises à l'action d'un très fort champ magnétique. Dans ces conditions, et si la température est très basse, les billes font des oscillations dont l'amplitude est directement reliée à leur charge électrique. En envoyant des électrons sur les billes, on peut faire varier leur charge, et éventuellement l'annuler, si elle est entière. Mais les expérimentateurs ont constaté que, pour certains billes, la charge n'était jamais nulle, la plus faible valeur mesurée étant justement le tiers de la charge de l'électron. D'où l'interprétation donnée par les auteurs de l'expérience : un ou plusieurs quarks libres seraient contenus dans le niobium, et donneraient aux billes leur charge fractionnaire.

Bien que l'expérience semble avoir été soigneusement menée, elle n'est pas entièrement probante. D'une part, les quarks n'y sont détectés que de manière indirecte, par leur contribution à la charge électrique de la bille. D'autre part, l'expérience indiquerait que les quarks libres sont abondants dans la nature.

Il convient alors de se demander pourquoi les nombreuses recherches menées par d'autres méthodes ont toutes échoué.

M. A.

Mille deux cents spécialistes de radioprotection sont réunis en congrès à Paris

Le quatrième congrès de l'Association internationale de radioprotection a lieu cette semaine à Paris. Mille deux cents spécialistes du contrôle et de la protection contre les rayonnements y participent ; trois cent soixante communications sont présentées et donneront lieu à des débats sur les diverses nuisances causées par les rayonnements, les doses et les niveaux de risque, les techniques de mesure, les méthodes de prévention, les réglementations actuelles et leur évolution. La masse des informations recueillies sur les effets des radiations et la finesse des techniques mises au point justifient l'ambition du thème proposé par les organisateurs : « La radioprotection, exemple d'action contre les nuisances du monde moderne ».

La nécessité de se protéger contre les rayonnements est apparue dès le début du siècle, quand on constata que les rayons X, puis la radioactivité, étaient dangereux pour ceux qui les manipulaient. Le président du congrès, M. Henri Jammet, a rappelé que plus d'un demi-siècle de travaux ont abouti à une connaissance des nuisances radiobiologiques qui dépasse de très loin celle des autres pollutions.

On connaît précisément les relations dose-effet pour les fortes irradiations, et des limites supérieures des dommages pour les faibles doses. Par comparaison, pour la plupart des autres nuisances, on en est tout juste à mesurer l'effet des fortes doses. De même sont inconnus les effets génétiques de la plupart des nuisances puisque « *c'est seulement pour les radiations ionisantes que ces problèmes ont été abordés* ». Des techniques de mesure d'une finesse inégalée ont été mises au point ; les méthodes de protection (confinement hermétique, télémanipulations) vont beaucoup plus loin que ce qui a été entrepris contre les autres nuisances.

Ainsi M. Jammet s'est-il élevé contre l'idée communément répandue que « *les effets des radiations ionisantes sont mal connus et mystérieux* » et il a au contraire affirmé que « *la radioprotection a maîtrisé pratiquement les problèmes posés par les nuisances radiologiques et radioactives* ».

Deux manifestations accompagnent le congrès : une exposition des matériels et des techniques de radioprotection et un festival du film de protection. L'exposition est ouverte au public, dans le hall du Palais des congrès de la porte Maillot, jusqu'au vendredi 29 avril à 13 heures. — M. A.

Le syndicat C.G.T. du Commissariat à l'énergie atomique réclame une reprise immédiate des créations de postes

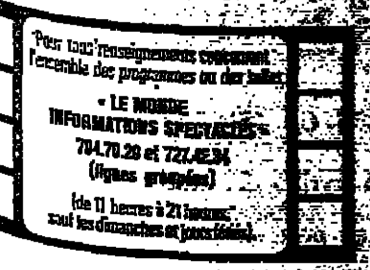
« *Dans un peu plus de cinq mois une quarantaine de docteurs ès sciences vont être remerciés d'avoir passé plusieurs années (sept à huit ans) de travail dans les équipes du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.)*, indique dans un communiqué le syndicat U.G.I.C.T. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) C.G.T. du C.E.A. « *Les centres de recherche du C.E.A., tel celui de Saclay, utilisent pour la bonne marche des laboratoires des jeunes chercheurs en grand nombre qui n'ont aucune sécurité d'emploi, contrairement à la convention de travail dont bénéficient les agents C.E.A. (...) Il faut dans l'immédiat une reprise de créations de postes au Commissariat (cet organisme se « dévitalise » à la vitesse actuelle de trois départs pour une embauche. (...) Alors que le premier ministre prétend résorber le chômage des jeunes, le C.E.A., organisme public, doit prendre ses responsabilités.* »

Une réunion rassemblant une soixantaine de personnes a eu lieu mardi 26 avril au centre de Saclay et une délégation syndicale a été reçue par la direction du centre.

A la direction du C.E.A. on signale que, si il y a encore quelques années les « boursiers-thèses » dont il s'agit pouvaient espérer, nombreux, être embauchés à l'issue de leur stage de longue durée rémunéré, leur contrat n'a jamais stipulé un engagement automatique. On indique d'autre part qu'il y aura certainement des recrutements, mais que le nombre d'autorisations d'embauches n'est pas encore connu, et que, dans le passé, les jeunes chercheurs avaient toujours pu trouver du travail, au C.E.A. ou ailleurs.

DÉFENSE

• *Le général Khalife Ben Zayed*, prince héritier d'Abou-Dhabi et commandant en chef adjoint des forces armées de la Fédération des émirats arabes, est depuis mardi 26 avril à Paris en visite officielle, sur l'invitation du ministre français de la défense, M. Bourges. Le général Zayed remettra à M. Valéry Giscard d'Estaing un message de Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahian, président de la Fédération des émirats, relatif à la promotion des relations bilatérales et à des questions d'intérêt commun, dans le domaine militaire. Une autre mission doit se rendre le 5 mai en Allemagne fédérale.



هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le public, des réalités aux fictions

CES COMÉDIENS PORTE-PAROLE

Le public aussi a droit à la parole. Il a son mot à dire sur les pièces. Les troupes qui veulent établir avec les spectateurs un rapport différent ne se contentent pas de leurs applaudissements — ou de leurs sifflets. Elles les invitent à s'exprimer, et la salle de spectacle devient lieu de réflexion, de création. Elle est d'ailleurs organisée pour cela, comme au 28, rue Dunois, où la troupe Z présente « Rutabaga's Blues, Topinambour Polka ». Le bar sert de bar pendant la représentation, pour une scène de café. Pour une scène de café se rencontrent les comédiens et le public, et la soirée se prolonge. Le débat devient collectif, puis les petits groupes se reforment, et l'on s'en va dans la nuit, emportant la chaleur d'un lieu inhabituel, où se retrouvent enfin des gens qui ne sont plus prisonniers de leur rôle de spectateur muet.

Le dernier spectacle de Z n'a pas pour point de départ un conflit ponctuel, comme les précédents. Mais son public compte de nombreux habitués, des amis, ceux-là mêmes qui avaient participé à l'élaboration des pièces créées à partir de leurs propres luttes, quand les comédiens étaient venus dans leur entreprise. Ils racontent combien a été important le regard qu'ont porté sur eux ces « gens de l'extérieur », combien il a été enrichissant de voir représentée sur scène leur vie quotidienne. Ils considèrent que cette nouvelle pratique théâtrale, « ancrée dans la vie sociale », est un « moyen pour les ouvriers de se réapproprier le théâtre », alors que, disent-ils, ce qu'ils ont l'habitude de voir à la télévision ne les concerne pas. Se reconnaître dans une pièce (pour ceux de Lip ou de Chausson) donne l'assurance que l'on n'est pas isolé, et que son expérience sera utile à d'autres.

Cl. D.

UN théâtre qui s'affirme différent et refuse de se dire marginal tente de naître. Il essaie d'apporter une réponse neuve à la vieille question du théâtre populaire, en inventant des formes originales de création, et non pas seulement de diffusion. Ces pièces qui parlent de la réalité d'aujourd'hui, des luttes ouvrières, du chômage, de la vie de chaque jour sont en effet le produit de longues enquêtes menées dans les usines, dans les quartiers, dans les associations par les comédiens eux-mêmes.

Le Théâtre du Soleil, d'Ariane Mnouchkine, avait montré la voie : « l'Age d'or » s'inspirait d'histoires vécues, de faits authentiques, de rencontres, de discussions. Avant de monter « la Jeune Lune... » à la Cartoucherie de Vincennes, les comédiens du Théâtre de l'Aquarium se sont mis « à l'écoute » des travailleurs de quatre entreprises occupées, à Haisnes, Fougères, Rouen et Besançon. Jean-Paul Wenzel prépare pour son nomique, nourri de son expérience d'intervention dans les usines et de dialogue avec les ouvriers.

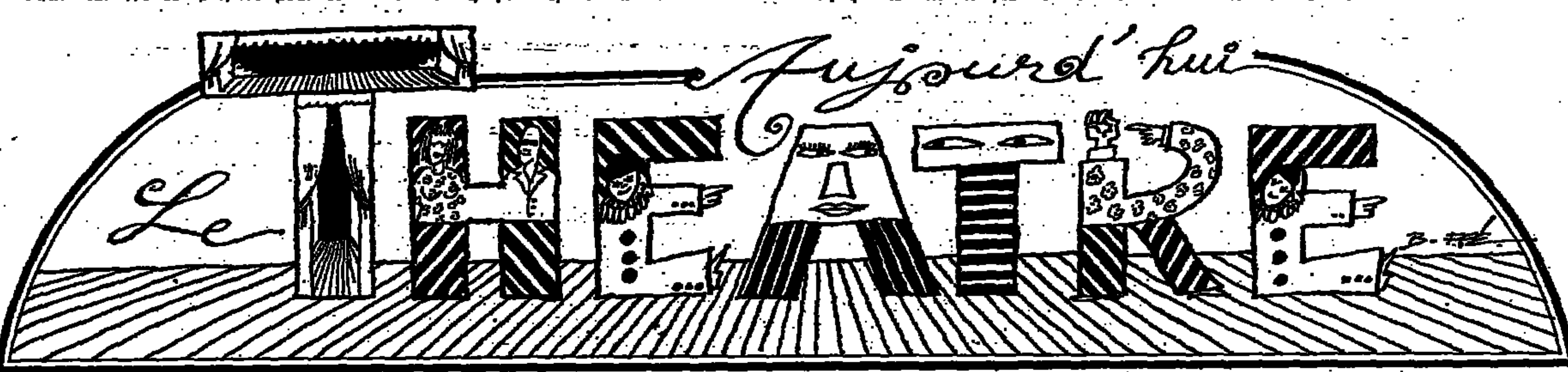
La méthode a désormais fait école. Des troupes en nombre croissant — par exemple le Théâtre de la Carriera, le Théâtre Chronique, ou ces compagnies qui se sont réunies il y a quelques mois à Paris pour un « marathon du théâtre sec » — s'efforcent, par un travail d'information, d'animation sur le terrain, d'être directement mêlées à la réalité sociale.

De ces débats, de ces enquêtes naissent des personnages, des situations, des répliques. « Où sont les pièces écrites pour les masses d'aujourd'hui ? », demandait Jean Vilar en 1960 à ceux qui lui reprochaient le répertoire « bourgeois » du T.N.P. Ces pièces, les voici, filles de mai 1968.

Des pièces, ou plutôt des suites de sketches, de tableaux, de saynètes qui font moins une « œuvre », au sens traditionnel du terme, qu'un spectacle. Le refus de la improvisations, des pochades, des croquis, des créations peu élaborées. Les spectacles présentés ensuite dans de « vrais » théâtres sont souvent un simple montage des scènes inventées à l'occasion d'interventions ponctuelles.

Même lorsque la pièce est faite pour une salle normalement équipée — avec décors et praticables, — elle s'inspire de la même esthétique, procède de la même écriture. Celle-ci repose sur la primauté du comédien. La production n'est le fait ni d'un auteur ni d'un metteur en scène, mais, avant tout, d'un groupe d'acteurs. Le texte n'est pas donné d'avance, non plus que la dramaturgie. Le sens ne préexiste pas, mais se forge peu à peu. Rien ne vient, de l'extérieur, ordonner la matière. L'ordre naît du travail de la troupe, non de la volonté d'un maître d'œuvre. Certes, chaque compagnie a son responsable, ne serait-ce qu'au regard de la loi, qui ne connaît que les individus. Jacplus en plus leurs revues d'agitation (d'agit-prop), légères et hâtives, des spectacles plus ambitieux, plus réfléchis, qui appellent des modes d'expression originaux. La troupe Z, par exemple, se propose aujourd'hui, après quatre années d'intervention dans les entreprises, de passer d'une démarche « politique » à une démarche « proprement théâtrale ». Ariane Mnouchkine insiste sur l'héritage de la tradition — commedia dell'arte, tragédie grecque, — sur la construction d'un langage qui transforme en signes les objets, les détails concrets.

Jean-Paul Wenzel revendique le « droit à l'écart ». Cet écart « entre la sensibilité de l'équipe des créateurs et celle des habitants de Bobigny », il entend non le « gommer » mais l' « exploiter ». Entre la phase de préparation — en particulier dans les ateliers d'expression — et le produit fini, conçu par Jean-Paul Wenzel, une distance est maintenue.



théâtre quotidien, en collaboration avec le Centre culturel communal de Bobigny, un spectacle sur le thème « Naissance d'une ville » : pendant plusieurs mois, la population est invitée à s'exprimer, dans des ateliers de création ou dans des groupes de réflexion, sur sa manière de vivre dans la cité, sur ses habitudes, ses peurs, ses espoirs, sur son utilisation du temps et de l'espace.

Une usine qui ferme ses portes, à Issy-les-Moulineaux : la troupe du Théâtre de l'Unité, qui raconte dans « Dernier Bal » les inutiles combats des ouvriers de l'entreprise, a assisté aux étapes du conflit, connu les protagonistes, enregistré leurs propos, observé leurs réactions. La Troupe Z, qui avait mis en scène l'an dernier dans « Histoire, vieille taupe... » les luttes des travailleurs de Lip, de Chausson, du « Parisien libéré », vient de présenter, sous le titre de « Rutabaga's Blues Topinambour Polka », un spectacle de réflexion sur la crise écoreprésentation classique — achevée, fermée, organisée autour d'un récit, d'une histoire — est à la fois la force et la faiblesse de ce théâtre.

Théâtre militant, il veut, comme l'Aquarium, « se lier aux travailleurs ». Son objectif : « rendre à la classe ouvrière, sous la forme d'un divertissement, ce qu'elle nous a donné ». La Troupe Z désire « s'insérer dans les mobilisations ». Le Théâtre de l'Unité entend « inscrire une dramaturgie contemporaine dans les préoccupations d'un public neuf au théâtre ».

Ce public, à la fois auteur et destinataire, il faut aller le chercher sur place. Les troupes vont donc jouer dans les usines, soit à l'invitation des comités d'entreprise, soit, en période d'occupation, à l'appel des comités de grève. Or, les conditions matérielles — le lieu, la durée — imposent la formule des sketches qui exigent peu de moyens et permettent des que Nichet fut, au dire de ses amis, le « catalyseur » de l'Aquarium, Jacques Livchine est l'animateur du Théâtre de l'Unité, Ariane Mnouchkine exerce une autorité incontestée sur le Théâtre du Soleil, Jean-Paul Wenzel signe ses propres pièces.

Cependant, quelles que soient les techniques retenues — improvisation contrôlée ou rédaction rapide, — chaque personnage est d'abord — sauf chez Jean-Paul Wenzel — la création du comédien qui l'interprète, après l'avoir lesté du poids de ses propres découvertes. L'acteur s'identifie à ceux qu'il a approchés, se fait leur porte-parole, reconstitue les situations qu'ils ont vécues et racontées.

Le danger est que ces pièces soient un pur reflet de la réalité, un « sous-théâtre » qui donne la préférence au témoignage, au « vécu », sur le travail de la forme. De ce risque les compagnies sont tout à fait conscientes. Aussi distinguent-elles de

Les créateurs veulent être des hommes de métier. Les troupes engagées dans ces expériences sont professionnelles, et tiennent à le rappeler. A peu près au même moment, les comédiens de l'Aquarium et ceux du Théâtre de l'Unité ont décidé de se payer des salaires décents : 3 000 francs par mois pour les premiers, 3 500 francs pour les seconds. Les membres de la troupe Z, qui ont tous un deuxième emploi, vont tenter de vivre de leur seule activité dramatique. Le refus de l'amateurisme garantit le sérieux du travail théâtral, de recherche, de transposition, une meilleure maîtrise de l'outil, le rejet du réalisme documentaire. Les réussites sont inégales. Les meilleures troupes — le Théâtre du Soleil, le Théâtre de l'Aquarium — valent par la qualité de l'invention, du style, de ce qu'il faut bien appeler l'art.

THOMAS FERENCZI.

En attente de Femme

POINT DE VUE

ALLER A LA MER

par HÉLÈNE CIXOUS (*)

COMMENT, femme, peut-on aller au théâtre ? Sauf à s'y trouver en complicité avec le sadisme dont les femmes y sont l'objet. A se voir invitée à prendre, dans la structure familiale-patriarcale, que le théâtre reproduit à l'infini, la place de la victime.

Qui est-elle ? Toujours la fille-du-père, son objet à sacrifier, gardienne du phallus et support du fantasme narcissique à l'aide duquel le père pare à la menace de castration. Electre ou Antigone. Eliminée. Ou Ophélie trois fois condamnée à être enterrée vivante, par les trois pères jaloux (Polonius-Laërte-Hamlet) qui ne s'entendent qu'à lui faire la loi : « *Femme-toi, sois folle de moi, enferme-toi au couvent.* » Coffrée. Si elle est Ophélie, le corps interdit, l'âme violée, elle n'aura jamais vécu. Et si elle trouve la force de Cordélia pour affirmer une féminité non asservie au rôle de miroir du délire paternel, elle mourra. Car il y a en tout homme un roi Lear découronné qui exige de sa fille qu'elle l'idéalise à coups de mots gros d'amour, et l'érige, si aplati soit-il, tel qu'il veut être vu : « *Dis moi que je suis le plus grand, le plus moi, le plus roi ; ou je te tue.* »

Plus violemment encore que la fiction, le théâtre, construction ordonnée par la demande fantasmatique des hommes, répète en la redoublant la scène de meurtre qui est à l'origine de toute production culturelle. Il faut toujours qu'une femme soit morte pour que la pièce commence. Le rideau ne se lève que sur sa disparition ; à elle la place du refoulé, tombeau, asile, oubli, silence. On ne la trouve que perdue, en exclusion ou dans une salle d'attente. Elle n'est aimée qu'absente, abîmée. Fantôme ou trou fascinant. Dehors ; hors d'elle-même aussi. *Voilà pourquoi je n'allais plus au théâtre* : pour ne pas assister à mon enterrement : parce qu'il ne donne pas lieu à une femme vivante ni, ce n'est pas un hasard, à du corps ni même à de l'inconscient.

Parce que ce Vieux Jeu est encore celui du Rôle, ancien régime de la représentation, du spéculaire ; lieu privilégié d'une double perversion voyeuriste-exhibitionniste, d'une division du travail et de la jouissance (qui « fait » du — le, — théâtre, qui travaille, qui est exploité par qui ?), d'un renforcement de l'opposition réel/imaginaire qui profite à ceux qui ont intérêt au simulacre. Figure de tous les cirques, tribunaux et autres scènes du social où les hommes vont se faire voir et s'en mettre plein la vue, le Vieux en remet d'ailleurs ce temps-ci, grande époque des maîtres-en-scène, du côté de la parade : surinvestissement du décor, du lèche-l'œil, de l'accessoire.

Je l'entends de si loin.

Aller au théâtre maintenant, il me faut le faire politiquement, dans le dessein de *changer, ensemble avec des femmes*, ses modes de production et d'expression. Temps *enfin que les femmes rendent au théâtre* sa chance, sa raison d'être, sa différence : *qu'il y soit possible de faire passer du* corps, réel, parlant, là où le cinéma fait *écran à ne nous refiler que de l'image.*

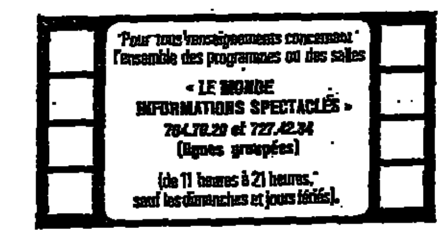
Je dis : « *Femmes ; pas : filles.* » *Le Portrait de Dora, c'était pour moi le premier* geste d'un long travail : geste d'urgence *pour que soit d'abord entendue* (1) une voix féminine ; qu'elle ait pu crier : « *Ce n'est pas moi qui suis muette, je suis tué par ta surdité.* » Scène encore faite au père ; *mais scène de la Rupture* : à la fin Dora sort en laissant le Vieux Je derrière elle. *Ce trajet* : de la détention à travers l'angoisse jusqu'à la sortie vers une tout autre scène.

Si la scène est femme, ce sera pour *déthéâtraliser* cet espace. Elle voudra être corps-présence ; il s'agit donc de travailler à faire sauter tout ce qui fait « spectacle », à déborder la rampe-barre ; à défaire le primat du visuel et insister sur l'auditif ; apprendre à aiguiser toutes nos oreilles, surtout celles qui savent saisir les battements de l'inconscient, entendre les silences et au-delà. Pas de « distanciation », au contraire, cette scène-corps n'hésitera pas à approcher, approcher à (se) mettre en danger, mais de vie. Corps en travail :

Elle se passe où se passe la vie d'une femme, où se décide son histoire : dans *son corps, depuis son sang. Ce sera une* scène sans événement. Pas besoin d'intri*gue, pas d'action* ; il suffit d'un seul geste, mais capable de transformer le monde. *Par exemple ce mouvement des femmes* vers la vie, qui se propage d'une femme à *l'autre, cette main qui se tend, qui touche,* et fait passer le sens un seul geste qui *se développe à travers tous les temps,* et c'est une autre Histoire. Ce sera un texte, *un corps qui se déchiffre, s'appelle,* d'un seul lent élan ; chant de la mise au monde *des femmes ; de l'infinie patience d'une* femme en attente de Femme. Il suffit d'une *femme qui se tienne au-delà de l'interdit,* se vivant nombreuse. Ensemble de celles *qu'elle a été, qu'elle aurait pu être, qu'elle* voudra être, allant toujours plus lentement, *plus vite qu'elle-même, s'anticipant.* Il y a cette arrivée, elle se fait, je l'entends de *si loin, et pas d'autre scène que cet espace* à cent scènes simultanées où, plusieurs *elle va, elle n'est pas arrêtée en ce lieu* ouvert par cette allure, cette écoute, et *si cette scène est mouvement,* si elle s'étend là où *toute* arrive, où ça ne se joue pas, ça se vit, les femmes pourront y aller, se sentir aimer, aimées, écouter, entendues, *par bonheur, comme elles vont à la mer.*

(*) Ecrivain, professeur à l'université Paris-VIII.

(1) En première version, le *Portrait* a été entendu à la radio en 1972 avant d'être joué au Petit Orsay en 1976 (*le Monde* daté 29 février-1er mars).



Les dossiers de l'État

LE budget consacré par l'État au théâtre en 1977 est de 167 millions de francs. Sa gestion est assurée par la direction du théâtre et des maisons de la culture, placée depuis 1970 sous l'autorité de M. Guy Brajot, un ancien administrateur de la France d'outre-mer, âgé de quarante-neuf ans.

Trois grands dossiers vont être soumis à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, dont les choix se traduiront, à court terme, dans le budget de 1978.

Premier dossier : les théâtres nationaux. Ils sont au nombre de cinq : la Comédie-Française, le Théâtre national de l'Odéon, le Théâtre de l'Est parisien, le Théâtre national de Strasbourg, le Théâtre national de Chaillot. Ce dernier est au centre d'une controverse, qui appelle une décision de l'Etat. Transformée par Jack Lang, la grande salle du palais de Chaillot, dont la responsabilité est aujourd'hui confiée à André-Louis Perinetti, a besoin d'importants crédits de fonctionnement. Or la subvention accordée par l'Etat en 1977 (13,7 millions de francs) la condamne à n'être qu'un lieu d'accueil pour les troupes extérieures, et non d'innovation. Il appartiendra à M. d'Ornano de décider s'il prolonge encore d'un an cette situation ou s'il donne enfin au Théâtre de Chaillot les moyens d'assurer la tâche qui lui a été assignée en 1972 : « favoriser le renouvellement des formes et des conditions de la création contemporaine ». Le ministre de la culture et de l'environnement devra également désigner avant 1978 le successeur d'André-Louis Perinetti ou choisir de reconduire ce dernier dans ses fonctions.

Dans les prochaines semaines, il sera appelé à ratifier la nomination de Jean-Pierre Miquel à la direction du Théâtre national de l'Odéon, qu'abandonne Pierre Dux.

Le deuxième dossier est celui des dix-neuf centres dramatiques nationaux, qui sont les instruments de la « décentralisation ». M. Michel Guy avait annoncé en 1975 que leurs crédits seraient doublés en trois ans. Il a tenu ses promesses en 1976 et en 1977. Pour respecter l'engagement, M. d'Ornano devrait augmenter ce chapitre de 25 % en 1978.

Au premier rang des centres dramatiques figure le Théâtre national populaire de Villeurbanne, qui a hérité, dans des conditions nouvelles, du rôle autrefois dévolu au Théâtre de Chaillot. La mission de ce T.N.P. décentralisé étant, pour une part, itinérante, le bilan de l'expérience sera dressé en 1978 lorsque le contrat de Roger Planchon, de Patrice Chéreau et de Robert Gilbert viendra à expiration.

M. d'Ornano aura à se prononcer sur le travail de quinze autres directeurs, dont le mandat s'achève en 1978.

Troisième dossier : les compagnies. Les plus connues — vingt-sept en 1977 — sont subventionnées directement par le ministère. Pour les autres — quatre-vingt-huit en 1977 sur deux cent cinquante demandes — une commission fixe la répartition des aides. L'effort de l'Etat atteint 22,7 millions de francs au total. Le ministère envisage de conclure, avec certaines des troupes « hors commission », des conventions qui leur offriraient de meilleures garanties. De même, six compagnies pour l'enfance pourraient devenir en 1978, en vertu d'une décision de M. Michel Guy, des centres dramatiques. M. d'Ornano tranchera.

Enfin, le ministre de la culture et de l'environnement sera conduit à réexaminer le montant de la subvention de l'Etat aux théâtres privés parisiens (3,5 millions de francs), qui ne suffit pas à assurer leur équilibre financier, et de l'aide à la création (1,8 million), partagée entre vingt manuscrits en 1977.

T. F.

Une sélection



« Ben et Benedict », vu par Bonnaffé.

Cinéma

LA COMMUNION SOLENNELLE
de René Féret

Cinquante personnages, cent ans d'histoire (et d'histoires), la souche, les branches et les rameaux d'une famille d'ouvriers et de paysans aujourd'hui embourgeoisés, la mémoire de cette famille qui se déroule comme un film — qui est le film — dans le désordre des souvenirs, l'enchevêtrement des naissances et des enterrements, des amours et des querelles, des événements marquants du destin de chacun. Epopée domestique, saga d'un microcosme social, que René Féret orchestre avec tendresse et humour et qu'il fait revivre au rythme d'une chanson-ballade qu'interprète Serge Reggiani.

LA RÉCOLTE DE 3 000 ANS
d'Hailé Gérima

Dans une Ethiopie encore proche de ses origines, une famille de paysans se met à l'ouvrage, un propriétaire terrien exploite son personnel, un « fou » dit leurs quatre vérités aux uns et aux autres. Un ordre millénaire s'apprête à s'écrouler. Hailé Gérima, parti étudier le théâtre aux Etats-Unis, revient dans son pays dire la misère et la révolte possible : des images et des sons différents sur la réalité de demain et d'aujourd'hui, sur l'éveil des plus humbles à la dignité et au respect d'eux-mêmes. Prix Sadoul 1976.

BEN ET BENEDICT
de Paula Delsol

Ben est malheureuse et rate sa vie à cause de l'homme qu'elle aime. Alors, elle s'invente un double, Benedict, qui fait et dit ce qu'elle n'ose dire ni faire, qui atteint la réussite bourgeoise, mais ce n'est qu'un cliché. Paula Delsol montre une femme dans la durée, et passe avec aisance du réel aux images d'un jeu rêvé.

VERMISAT
de Mario Brenda

Voyage au bout de la misère, de la solitude, du désespoir, l'histoire d'un homme abandonné de tous, qui, pour les gendarmes, n'est qu'un chômeur sans domicile fixe et, pour les médecins, un malade encombrant. Mario Brenda pose sur son héros et sur le monde déshumanisé qu'il affronte un regard implacable.

LE DERNIER NABAB
d'Elia Kazan

*Le dernier roman — inachevé — de Scott Fitzgerald, porté à l'écran par le réalisateur d'*America, America. *Un rêve amoureux, une femme fantomatique ruinent la carrière d'un « wonder boy » de la production hollywoodienne. Kazan assimile bien le charme vénéneux, le romantisme un peu fané de Fitzgerald. Un film romanesque, grave et mélancolique.*

— ET AUSSI : *les Sorciers de la guerre*, de Ralph Bakshi (un délire organisé en dessin animé), *Noirs et blancs en couleurs*, de Jean-Jacques Annaud (1915, en Afrique, les ridicules du chauvinisme et les hypocrisies du colonialisme), *l'Héritage*, de Mauro Bolognini (étude de mœurs naturaliste et splendeur picturale), *le Diable dans la boîte*, de Pierre Lary (la grève incongrue d'un cadre moyen, satire cocasse).

Théâtre

SAINTE JEANNE DES ABATTOIRS
au TEP

Entre le patron et les ouvriers, il y a la crise, et Jeanne qui arrive avec l'Armée du Salut. Le salut des chômeurs ne dépend pas de la charité, et la générosité ne suffit pas pour changer le monde. Guy Rétoré reprend la grande fresque épique de Brecht, l'un de ses meilleurs spectacles.

LUX IN TENEBRIS
à la Cité internationale

Brecht encore et toujours. Le « jeune Brecht », et une pièce brève, un coup de fouet qui déshabille le commerce du sexe et l'exploitation de sa peur. Un spectacle venu de Villeneuve-d'Asq, dru et cruel avec de l'humour, des chansons et l'utilisation perverse du romantisme frelaté des rues chaudes.

L'HOMME AUX CAMÉLIAS
au La Bruyère

Dans un ruissellement d'or et de poussière pailletée, de voiles funèbres, de perles lourdes, de satins vieillis, une terrible histoire d'étouffement et de mort. Le grotesque et le tragique s'accouplent dans un délire fastueux. Du grand baroque style nouille, avec Spivakoff, Yann et le macabre décadent de la décoratrice Saurel : étrange merveille.

I
à la Conciergerie

*Anne West construit avec des sculptures de plastique bleu des mondes futurs en forme de bandes dessinées ravageuses. Le monde des enfants d'*Orange mécanique. *Anne West : un paquet de vie indestructible et truculent.*

LES FARCEURS
à Nanterre

Ils sont cinq comme les cinq doigts de la main, jouent des dialogues de sourds, montent et démontent des gags, pratiquent le comique d'accessoires, et réussissent l'étrange entreprise de faire rire.

LORETTA STRONG
au Théâtre d'Edgar

Dans sa cabine spatiale, avec ses rats géants, Loretta Strong fait le plein de douceur, de douleur, d'humour malfaisant, de poésie divagante, et c'est Copi, grand timonier du vertige, qui conduit. Suivez Copi.

TRANSE KAMIKAZE EXPRESS
au Théâtre Essaïon

Dégourdi, charmeur, insolent, rusé, Jacques Luley provoque un rire libérateur en racontant des histoires merveilleusement idiotes avec des dons exceptionnels de comédien.

MAISON DE POUPÉE
au Nouveau Carré

La célèbre pièce pré-M.L.F. d'Ibsen jouée par des Bruxellois brechtiens. La distanciation des acteurs affaiblit la pensée d'Ibsen, mais le dialogue est bien taillé, bien éclairé.

LA JEUNE LUNE...
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Les mois passent et un public jeune et enthousiaste remplit chaque soir à pleins bords le théâtre où les comédiens de l'Aquarium, avec poésie, gaieté, intelligence, miment et chantent les usines, les ouvriers, la vie.

— ET AUSSI : *la Jeune Fille Violaine*, au Biothéâtre (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur*, aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *Gros Câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *les Catcheuses* et *l'Amour en visite*, au Théâtre des Quatre Cents Coups (Moraly, Jarry, un contemporain, un « classique » et la violence du rire). *Quatre à quatre* à Gémier (quatre générations de femmes se racontent avec gravité et humour).

Musique

BERNSTEIN ET CABALLE
pour Pasteur et Weizmann

Une collaboration étroite s'est établie entre l'Institut Pasteur et l'Institut Weizmann de Rehovot (Israël) en particulier pour la recherche sur le cancer. L'Orchestre national, Leonard Bernstein et Montserrat Caballé mettent leurs talents au service de cette cause au cours d'un exceptionnel concert Richard Strauss, avec Don Juan, Till Eulenspiegel, *des lieder et surtout la scène finale de* Salomé *(Champs-Elysées, le 4 mai).*

WEEK-END DELLER ET SPENCER
à Étampes

Le 2e Festival de musique ancienne d'Etampes a pour originalité d'associer des manifestations de haut niveau avec une sensibilisation à la musique des scolaires et à des cours d'interprétation. Ainsi, en ce week-end du 1er mai, les concerts et cours d'interprétation d'Alfred Deller, avec Robert Spencer (luth) et William Christie (virginal). Vaut le voyage (30 avril, 15 h., 21 h. ; 1er mai, 10 h. 30, 17 h.).

QUINZAINE HONGROISE
de Rhône-Alpes

Depuis le 25 avril et jusqu'au 13 mai, la région Rhône-Alpes tout entière est le lieu d'une grande fête de la musique hongroise, avec soixante et un concerts donnés dans trente-trois villes par les Marionnettes de Budapest, le Quatuor Eder, la Camerata hungarica, un Trio cymbalum, flûte et luth, et de nombreux solistes ; une occasion unique de découvrir cette musique d'une extrême richesse, folklorique ou savante (Privas, Annecy, Vienne, Saint-Priest, Nantua, le 28 ; Aubenas, Meylan, Mâcon, Vénissieux, Firminy, Thonon, le 29 avril, etc.).

LE PRINTEMPS MUSICAL
de Paris

Le Printemps musical de Paris aura été court, mais substantiel ; on ne devra pas manquer la seconde audition du quatuor Ainsi la nuit, *de Dutilleux, une des plus admirables créations poétiques de ces dernières années, que le* Quatuor Parrenin *jouera, avec le* Quatuor *de René Koering et le* Douzième Quatuor *de Beethoven (salle Cortot, le 27 ; église de Champs-sur-Marne, le 29). G. Sinopoli, compositeur mais aussi un des chefs d'avenir de la musique moderne, dirigera l'orchestre des jeunes du Conservatoire de Paris dans un programme où l'excellente pianiste Käte Wittlitch passera du* Concerto en sol *de Beethoven à la création du* Concerto *de René Koering (Gaveau, le 28 avril).*

— ET AUSSI : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec C. Kahn et M. Chauveton (Pleyel, le 27) ; M. Debost, J. Barthe et J. Pontet (Billettes, le 27) ; M. Etcheverry, L. Bouly, J.-L. Charbonnier (Billettes, le 28) ; les *Vingt Renards sur l'Enfant-Jésus* de Messiaen, par Y. Loriod (Sorbonne, le 28) ; V. Ashkenazy (Champs-Elysées, le 28) ; Ensemble 2e 2m : Stravinsky, Masson, Essyad, Panni (Palace, le 28) ; *Enlèvement au sérail*, dir. K. Boehm (Opéra, les 28 avril et le 4 mai) ; *Platée* de Rameau (Favart, le 28) ; *la Traviata*, par J. Lavelli (les 29 avril, 6 et 8 mai) ; *Parsifal*, Toulouse, par L. Erlo (Strasbourg, les 29 avril, 8, 11, 14 mai) ; *Otello*, avec J. Vickers (Opéra, le 29) ; *Siegfried* (Opéra de Marseille, le 30) ; Quatuor Parrenin (musée Chagall-Nice, le 2 mai) ; Beethoven par E. Guilels (Champs-Elysées, le 2) ; T. Berganza (Champs-Elysées, le 3 mai).

Danse

CAROLYN CARLSON
à l'Opéra

La danse, le théâtre, la lumière éclatés dans l'espace ; un monde qui bascule dans le jeu et la poésie... pour réapprendre à rêver.

LAR LUBOVITCH
au Théâtre de Saint-Denis

L'itinéraire d'un jeune chorégraphe américain depuis ses débuts « classiques » au Harkness Ballet jusqu'aux équations gestuelles du théâtre de Bob Wilson.

LA COMPAGNIE SERGE KEUTEN
au Théâtre de la Plaine

Un ballet de mouvements et de paroles organisé autour de mots-clés : voyage, liberté, fête, amour, poésie.

— ET AUSSI... Le Pilobolus à l'Espace Cardin (irrésistible) ; le Four solaire à la Gaîté-Montparnasse (sous l'influence de Carolyn Carlson) ; le Cercle à la Cité internationale (de la belle danse) ; Pina Bausch, au festival du théâtre de Nancy (la nouvelle génération de l'expressionnisme allemand) ; un spectacle Bartok présenté par Vittorio Biagi à l'Opéra de Lyon (requiem pour une compagnie de ballet qui va se dissoudre).

Expositions

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2
l'ARC

Pour l'inauguration des nouvelles salles de l'ARC, deux critiques, Gérald Gassiot-Talabot et Jean-Louis Pradel, deux peintres, Bernard Rancillac et Hervé Télémaque, présentent plus de quatre-vingts artistes figuratifs. L'exposition Mythologies quotidiennes numéro deux, comme celle qui avait été présentée dans les salles du même musée en 1964, se propose de montrer les rapports de la peinture aux réalités du monde extérieur. Mais, il y a treize ans, les tendances figuratives n'étaient pas aussi développées qu'aujourd'hui.

ACHELEMES
architecture nouvelle...

Le « plan-construction » *fait le point de quatre années d'activité du programme d'*Architecture nouvelle, *depuis sa création en 1972. Maquettes et dessins d'une dizaine d'ensembles urbains illustrent le renouvellement de l'architecture de l'habitat social en France et de l'architecture tout court. Une exposition à voir et à visiter attentivement.*

...et MICHEL SEUPHOR
au Centre Georges-Pompidou

L'œuvre graphique mal connue d'un historien de l'art bien connu, auteur d'épais volumes sur la peinture abstraite depuis ses origines, et défenseur actif de sa tendance la plus dure, celle des constructivistes et des néoplasticiens. Quand Michel Seuphor, qui est aussi romancier et poète, troque les mots pour une ligne droite et horizontale.

TOSHODAI-JI
au Petit Palais

Présentées avec toute l'austérité et la dignité qu'il faut pour évoquer l'atmosphère d'un lieu sacré, d'admirables statues de bois et de laque. Parmi elles, le plus ancien portrait sculpté connu au Japon, celui du moine Ganjin, fondateur au huitième siècle de ce monastère bouddhique de Toshodai-ji, dont Paris peut aujourd'hui contempler les trésors.

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA

Les dieux et démons de l'Himalaya en quatre cents peintures, bronzes et objets liturgiques. Une évocation de la culture bouddhique influencée par les tantra et les philosophes magiques. Ces œuvres d'art religieux, créées pour décorer les monastères et servir de support à la méditation des moines, reproduisent à travers les siècles les mêmes divinités farouches et complexes représentées selon une symphonie sexuelle inattendue.

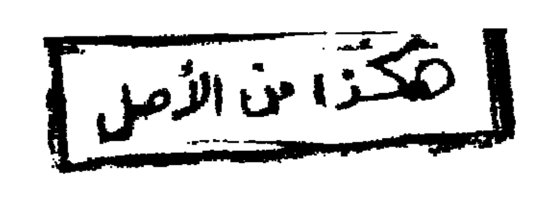
— ET AUSSI : *La collection Hammer*, au musée Jacquemart-André et au Louvre (tableaux et dessins d'un milliardaire américain) ; *Les salles rénovées* du musée Guimet (la richesse des collections françaises d'art asiatique) ; *Alicia Penalba* (des grandes sculptures pour affronter l'architecture et la nature) et *Raoul Dufy, créateur d'étoffes* (deux cents gouaches pour les soieries lyonnaises Bianchini-Ferrier) ; *Le Salon de mai*, à la Défense (du nouveau ?).

— EN PROVINCE : Rétrospective *Sophie-Taeuber-Arp*, à l'Ancienne Douane de Strasbourg (des petits carrés de rêve). *Chagall*, chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (gravures pour Aragon et Malraux). *Cueco*, à Mulhouse (les hommes rouges dans la ville). *Diem Phuong Thi*, à la maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne (l'alphabet d'un sculpteur d'origine vietnamienne). *Trois villes, trois collections*, à Grenoble (des musées de province s'enrichissent). *David Hockney* à la galerie des Ponchettes, à Nice (subtilités de la gravure).

Variétés

JEAN-ROGER CAUSSIMON
à la Renaissance

Poèmes nostalgiques, musiques câlines, les chansons de Caussimon traversent les rues de nos faubourgs de rêve.



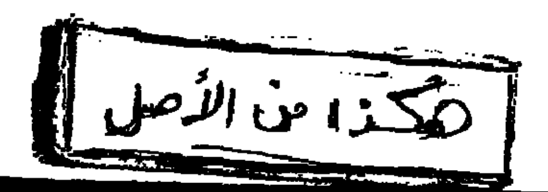
DES SPECTACLES

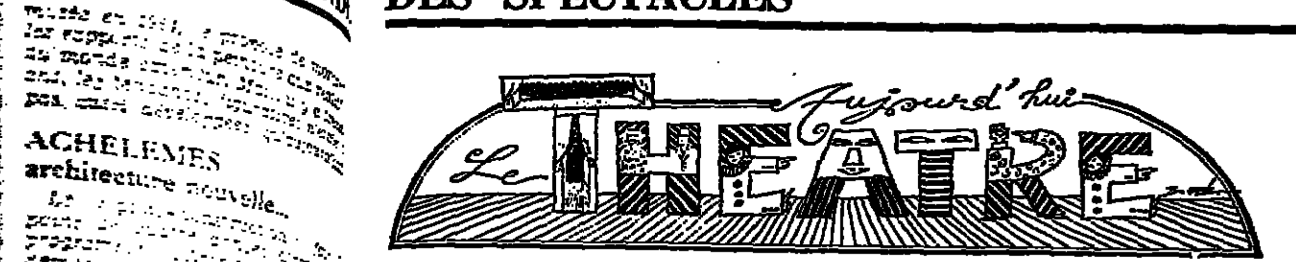
Roger Planchon, acteur, metteu

LES TERRES

Tréteaux du Midi sur les rou

Saisir la couleur d





Roger Planchon, acteur, metteur en scène, auteur

LES TERRES VIERGES DE L'EXIL

par COLETTE GODARD

ROGER PLANCHON : fondateur et directeur d'un théâtre « populaire » dont l'organisation a servi, sert de modèle. Découvreur d'auteurs. Admirateur des tragiques grecs, de Shakespeare, de Brecht. Metteur en scène, acteur, auteur.

Une vedette ? Mieux, une référence. La manière dont il « dépoussière » les classiques fait école. La manière dont il rassemble les spectateurs fait envie. La manière dont il assure son indépendance en fait une sorte de leader. On sait qu'il sait évaluer les rapports de forces, et qu'il n'a pas travaillé Brecht sans se perfectionner dans la pratique de la ruse. Stratège de la décentralisation, il représente l'interlocuteur valable face aux pouvoirs publics, la tête politique d'une profession ambiguë, investie d'une autorité plus morale que matérielle, déchirée par les contradictions de l'idéologie, de l'art, de l'efficacité.

Roger Planchon apparaît comme l'homme de raison, qui dit les choses avant qu'elles ne deviennent vraies, qui devrait n'avoir jamais tort. Il ne s'engage pas souvent dans des déclarations publiques, ne les reconnaît pas toutes, mène une vie discrète, presque secrète. De sorte que l'on peut mal déceler les failles de cette image trop belle, dont il semble s'étonner, mais qu'il ne dément pas.

Si Roger Planchon ne manque jamais de signaler les faits qui *confirment ses dires*, ce n'est pas orgueil ou mégalomanie mais nécessité *de se débarrasser* du doute avant d'aller plus loin. Il fait confiance à son intelligence, à sa pensée dialectique pour défricher le présent et annoncer le futur. Pourtant, ne rêve-t-il pas au don des prophètes saisis par la révélation !

Roger Planchon n'oublie pas sa jeunesse chaotique, n'oublie pas la guerre, les dangers traversés, et ce qu'il doit à sa famille de paysans ardéchois, à ses éducateurs jésuites. Et s'il rappelle, plus souvent que ses succès, ses débuts contestés, ce n'est pas par modestie ni par indifférence, mais pour croire que l'avenir continuera à lui donner raison, pour croire aussi que, malgré sa célébrité de metteur en scène, son entrée dans l'*institution, sa relative sécurité* financière, il reste le « saltimbanque rouge », bête noire des réactionnaires, des conservateurs.

*C'est chez eux que Roger Plan*chon situe ses adversaires. Il in*siste sur la violence, sur la per*manence de leurs attaques. Si les attaques *viennent d'ailleurs*, si elles sont réelles, réellement vio*lentes, il se replie dans l'affecti*vité. Il dit que ses amis l'aban*donnent, et qu'il l'avait prédit.*

Ceux dont le travail ne peut être mesuré, ne peut être jugé selon des critères objectifs et concrets, veulent se sentir aimés, approuvés sans réticence. Les hommes de théâtre plus que tous les autres, puisque leur œuvre *n'existe que dans les mémoires* vivantes, puisque leur terrain est celui de l'éphémère. Fils de paysans, Roger Planchon cherche *une terre ferme : l'écriture*. Il a écrit — des adaptations, des textes *qui ressemblent davantage* à des scénarios qu'à des pièces, *des « mises en pièces » — avant* de se découvrir auteur, avant *de se reconnaître la « vocation »* avec tout ce que ce mot implique *d'irrationnel, d'obsessionnel*, oui, de religieux. Ainsi, le fait se place hors de la critique. On l'accepte, ou on le rejette. Croire ou ne pas croire à *Planchon-auteur*, voilà l'alternative imposée. Ne pas croire revenant à nier l'acteur, le metteur en scène, à nier l'existence de l'homme appelé Roger Planchon.

Le nombre d'or oublié

C'est le radicalisme d'une situation de crise qui s'est développée suivant une logique inexorable. Roger Planchon, directeur du Théâtre de Villeurbanne, aurait pu s'installer dans un mandarinat tranquille. Seulement, il le *voit bien*, la *décentralisation* est régie par un système précaire *qui conduit à l'impasse*. Il lance des avertissements, exige le pouvoir aux créateurs, précise que les organismes subventionnés doivent se multiplier, ne plus être réservés aux seuls metteurs en scène, qu'ils doivent être confiés à des peintres, à des musiciens, à des chorégraphes, à des écrivains... Savait-il alors clairement qu'il se voulait écrivain ? Il ne pouvait en tout cas ignorer que la routine corrode le pouvoir de création, que les plus inventifs, après quinze ou vingt ans de travail, risquent une traversée du désert dont ils sortent exsangues, bons pour le musée ou la démission. Dès 1968, Roger Planchon sent la nécessité de se confronter sur son propre terrain aux nouveaux venus, et pense déjà à Patrice Chéreau.

Les premières pièces de Roger Planchon (de *la Remise* à *l'Infâme*) avaient été accueillies avec intérêt, *personne n'avait vraiment* salué la naissance d'un auteur. *Il s'obstine*. Il se considère chercheur, déclare d'ailleurs que les pouvoirs publics doivent assimiler la création artistique à la recherche scientifique, lui accorder les moyens et les délais nécessaires. La recherche c'est la forme : écriture et construction dramatique. C'est rejoindre Shakespeare, atteindre à cette solidité qui permet d'être contemporain de toutes les époques, de s'ouvrir à toutes les mises en scène. C'est la recherche d'un « nombre d'or » oublié par les dramaturges modernes et aussi par Brecht. Il ne s'agit pas, bien entendu, de copier le modèle, mais d'en créer un, comme Cézanne a inventé une nouvelle manière de représenter le volume, rejoignant Giotto.

Roger Planchon s'émerveille de tâtonner deux ans pour résoudre le problème de « comment faire parler un arbre » et d'écrire *Gilles de Raiz* en dix-sept jours. La naïveté chez lui déconcerte, et même scandalise. Injuste revers de son intelligence. Aventurier *peut-être, aventuriste, non ; il a* beaucoup de moyens et les utilise *tous*. De plus en plus de moyens. Malgré lui, il est voué aux spectacles de prestige, *surtout depuis* 1972, depuis que le Théâtre de *Villeurbanne est devenu le T.N.P.*, centre dramatique aux dimensions nationales et internationales.

Patrice Chéreau lui a apporté la luxuriance de ses mises en scène, le mystère de ses brumes crépusculaires, ses requiem pour d'impossibles amours. Patrice Chéreau est venu, avec son insolence, ses vertiges suicidaires, son impudeur aristocratique. Alors, Roger Planchon s'enhardit dans son *analyse des interdits moraux* et religieux. Il quadrille la scène *d'images en puzzles, images de* l'invisible, tableaux oniriques qui s'accrochent au récit, qui inscrivent en symboles ce que les personnages n'osent pas avouer, s'avouer. Ce ne sont plus des actions parallèles qui éclairent les sources historiques et sociologiques des comportements, mais des énigmes visuelles (où se manifeste la présence de l'auteur) superposées aux énigmes de la parole.

Roger Planchon cherche le secret du « nombre d'or » oublié, le secret des phrases shakespeariennes porteuses de sens multiples, dans la déconstruction de l'écriture, dans le collage de textes disparates. Il veut « *mettre entre deux répliques un abîme totalement logique, totalement profond* » pour traduire le temps qui passe, l'éloignement. Ce n'est pas un temps mort : des fragments de dialogues qui redoublent le thème principal l'occupent, et aussi des remue-ménage de décors qui multiplient l'espace, projettent des souvenirs, des prémonitions.

Roger Planchon accumule les matériaux. Lorsqu'il utilise Molière, il entre en conflit avec les *interprétations qui se sont succédé* au cours des siècles, et *les écarte. Lorsqu'il se trouve face* à un auteur contemporain, particulièrement face à lui-même, le résultat diffère. Il charge le texte de toutes les lectures possibles, n'élimine rien, puisque rien n'a encore été expérimenté. Quand il coupe ou déplace des phrases, c'est pour placer des objets, des actions, toutes sortes de « signes », parfois furtifs, parfois insistants, dont il est impossible, sur l'instant, de capter la nécessité. Il dit qu'il violente les pièces, il pratique la confusion.

Tout se passe comme si Roger Planchon invitait le public non à se perdre, mais à suivre son chemin dans une forêt sauvage. Un chemin caillouteux parsemé de pièges et de chausse-trapes. On trébuche, on se cogne à des broussailles de ronces, on recule. La voix du guide se fait lointaine, incompréhensible, et c'est la lassitude, le refus. C'est l'échec. La blessure, le défi anxieux, l'imprécation désespérée d'un homme persuadé qu'il est en train de *dépister la porte* de sortie, celle qui va ouvrir sur un terrain vierge. Aujourd'hui ne compte pas, et il oublie que le lieu de la représentation théâtrale est ici et maintenant... Il ne nous regarde plus et souffre de se retrouver seul. Il amoncelle les justifications, il exagère pour convaincre, comme un débutant. Lui qui veut innover, s'inventer, renaître, voudrait que l'on ne se souvienne plus, que l'on accueille ses hésitations, que l'on approuve ses brouillons.

Planchon *novice* ? Tellement manifeste, sa maîtrise de la scène *finit par ressembler à de la rou*blardise, à un camouflage. Son *intelligence reste tellement domi*natrice qu'on lui dénie le droit d'être dominé par une passion — la passion du chercheur, la folie de l'écriture — au point de lui sacrifier son image de marque : la raison.

Roger Planchon va-t-il s'enfoncer de plus en plus profondément dans sa forêt ? Va-t-il s'égarer dans Brocéliande ou faire apparaître un monde inconnu, merveilleux ? Seul un prophète, saisi par la révélation, serait en mesure de le dire.



Les Tréteaux du Midi sur les routes du Languedoc-Roussillon

Saisir la couleur de chaque département

« JE *suis le directeur du centre dramatique le plus cher et le moins bien loti de France.* » Avec son drôle de petit visage volontaire, son nez en trompette, ses lunettes rondes, Jacques Echantillon ne prend guère au sérieux le mot de directeur. Si on lui demandait de partir, il serait sans rancœur. Il entreprendrait autre chose. Indifférent ? Fantaisiste ? Non, loin de là. Jacques Echantillon se sent très « responsable ». Il croit, fermement. A quoi ? Au théâtre.

Il raconte l'histoire des Tréteaux du Midi (il a *ainsi rebaptisé le Théâtre du Midi, centre* dramatique national du Languedoc-Roussillon, qui lui a été confié en 1975). Son *équipe n'est* plus fixée à Carcassonne. Les quinze *permanents du centre ont déménagé à Béziers, où la* municipalité offrait un local, boulevard du Guesclin : des bureaux, un endroit *pour répéter*, pour construire les décors. Point de salle de théâtre (à *Carcassonne, il n'y avait pas non* plus de théâtre pour eux). Ils auraient souhaité Montpellier, *mais dans la capitale régionale*, une ville universitaire, les Tréteaux du Midi étaient jugés indésirables.

Les chanteurs de Carcassonne

Jacques Echantillon précise d'abord : « *Le centre est né des festivals. Le théâtre du Midi avait été créé pour, en été, animer Carcassonne, Sète, Collioure, Marcillargues. En succédant à Jean Deschamps, j'ai repris la responsabilité de proposer chaque année un programme aux municipalités, à celle de Carcassonne en premier lieu. Cependant, le festival, pour nous, doit prolonger le travail de l'hiver, être un festival régional.* »

A la *différence de la plupart* des centres dramatiques, qui n'ouvrent que de septembre à *juin, les Tréteaux du Midi se dédoublent* : ils assurent deux saisons. « *Pas le temps de rêver*, dit Jacques Echantillon. *Nous préparons actuellement le prochain festival. Mais le centre ne peut plus prendre de risques financiers dans l'opération comme il l'a fait jusqu'à présent, en couvrant les deux tiers des frais (la municipalité accordait l'an dernier une subvention de 200 000 francs.) Les nouveaux élus semblent plus conscients de ce que coûte un spectacle. Nous pouvons simplement proposer nos services, défendre une certaine qualité, celle de la création. Nous ne sommes pas des imprésarios. Le centre dramatique ne peut être une entreprise de show-business. Son rôle n'est pas davantage d'équiper les lieux d'un festival comme il l'a fait entièrement à Sète et à Marcillargues.* »

Sept « créations » ont été présentées l'an dernier à Carcassonne. Divers spectacles ont été accueillis. Les lieux scéniques ont été multipliés. Le festival avait même une antenne dans la ville basse. Des chanteurs occitans se sont produits, organisant l'après-midi des rencontres *avec des écrivains. « Chaque jour, en fin d'après-midi, les habitants de la ville et de la région étaient nombreux à participer aux débats animés par les professionnels invités* », dit Jacques *Echantillon*.

« *Etait-ce notre faute si la bataille électorale était déjà engagée ? Devions-nous être les boucs émissaires des élus locaux ? Il est difficile de faire un travail à long terme quand les décisions ne cessent d'être remises ou modifiées. Faites venir des spectacles parisiens*, nous disent les notables. *Pourquoi ne pas faire du théâtre de boulevard ? nous demande-t-on à Sète, où un adjoint au maire, communiste, nous a supplié de ne pas monter de Brecht.* »

Ainsi, en présentant *Splendeur et mort de Joaquim Murieta*, de Pablo Neruda, les Tréteaux du Midi ont déclenché une série de réactions hostiles. Une pièce de théâtre, pour la première fois dans cette région, touchait un public composé pour moitié de gens qui n'avaient jamais été au théâtre...

« *Carcassonne ne doit pas être Avignon*, a *dit le trésorier de la mairie... Il faut plaire à toute la population* » Ces reproches sont-ils *fondés*, si l'on sait que, en deux ans, soixante mille personnes ont assisté aux spectacles don*nés par les Tréteaux du Midi ?*

La pièce de Neruda offre un bon exemple de ce que tente de réussir l'équipe de Jacques Echantillon. L'histoire des paysans chiliens partis à la recherche de l'or californien traduit le malaise d'une région, que beaucoup sont contraints de quitter, où le tourisme n'engendre pas forcément les « mutations » rêvées.

Jacques Echantillon parle avec respect des mouvements occitans. Il tente de coopérer avec eux : « *Ils veulent que ce qui existe dans la région parte de la région, en cela ils ont raison. Nous essayons, nous aussi, d'être à l'écoute. Sans raconter la petite histoire des cinq départements que nous desservons, il faut essayer de saisir leur couleur particulière.* »

Jacques Echantillon s'irrite qu'on le prenne pour quelqu'un d'engagé. Il explique comment on travaille aux Tréteaux du Midi. (Une grande part de son temps à lui est dévorée par des questions administratives.) « *Nous sommes une équipe. Sur les quinze personnes réunies autour d'un metteur en scène, il y a six comédiens Ce qui est peu. Nous faisons tout nous-mêmes, les tâches sont partagées, nous écrivons en commun. Nous montons ainsi chaque année deux ou trois spectacles.*

« *Contraints de répéter très vite, trop vite. Il nous aurait fallu deux mois de travail sur le « Jésus II » écrit par Joseph Delteil, un auteur de la région... Au bout de trois semaines, nous sommes partis sur les routes. Et voilà pourquoi nous sommes un centre « cher »... Quand nous allons à Couizat, une ville de mille cinq cents habitants, il n'est pas question de donner trois représentations. Il faut seulement se réjouir d'enregistrer cinq cents entrées. Cela veut dire que, si nous jouons quinze fois, nous « déménageons » presque autant de fois, les techniciens devant passer deux jours entre un endroit et l'autre... pour aménager ici un gymnase, là une salle des fêtes. Il n'y a que six théâtre sur l'ensemble de la région.*

Les pêcheurs de Sète

« *Ainsi, quand on déduit le budget de fonctionnement* des sommes allouées au centre (3 millions, dont 2 proviennent de l'Etat). *Il ne reste plus grand-chose pour la création.* »

Les Tréteaux du Midi avaient le projet d'organiser en juin prochain une fête de la mer, en présentant *Brise-Lames*, un spectacle qu'ils ont commencé à travailler. Les pêcheurs, les peintres de Sète, avaient apporté leur concours. Faute d'argent *Brise-Lames* ne sera pas donné.

Ce qui n'empêche pas la quinzaine de jeunes *troupes* installées dans le pays de prendre Jacques Echantillon pour Roger Planchon, en l'*accusant* d'accaparer trop de moyens et en l'appelant à l'aide. « *Nous tentons de travailler avec ces compagnies quand c'est possible. Nous le faisons avec le Théâtre du Renard de Perpignan, spécialisé dans le théâtre pour enfants.* »

L'animation ? Pour ceux des Tréteaux du Midi, ce sont les autres qui disent animation. Il vaudrait mieux penser rencontre ou conversation. Eux vont sur les lieux de travail pour « parler » et « répondre à des questions ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

M. D... s'est abonné pour vingt pièces



M. D... a trente-sept ans et c'est un cadre moyen dans une grande entreprise. Par l'intermédiaire du comité d'établissement (C.E.), il a pris cette année deux abonnements (le deuxième pour sa femme) à cinq théâtres. Au début de chaque saison théâtrale, le C.E. distribue des circulaires où figurent tous les théâtres subventionnés et les pièces qu'ils proposent. M. D... a tout pris, et ça lui coûte quatre cents francs. Il est donc abonné à l'Odéon, au T.N.P., à la Comédie-Française, au Théâtre de la Ville, et au Théâtre d'Orsay, cela pour une vingtaine de spectacles, et, en principe, il les voit tous. Pour M. D..., le rôle du C.E., et l'avantage qu'il présente, c'est de centraliser, de simplifier les formalités, et il estime que si les théâtres n'ont pas de public, c'est que les gens sont mal informés.

Si M. D... s'organisait bien, il pourrait aller au théâtre une fois par semaine. En effet, aux pièces incluses dans l'abonnement s'ajoutent des spectacles ponctuels pour lesquels le C.E. a des tarifs spéciaux, et des « options pour des suppléments » : le Magic-Circus pour le Théâtre de l'Est parisien, les variétés pour le Théâtre de la Ville. Certains théâtres fixent des dates pour tout l'établissement : ainsi, M. D... va au Théâtre de la Ville le samedi ; la Comédie-Française impose un jour, et lorsqu'il y a des pièces que tout le monde ne peut pas voir, envoie une lettre d'excuses.

M. D... apprécie beaucoup dans tous ces théâtres les vestiaires et les programmes gratuits, et que les séances commencent à l'heure. C'est l'accueil du Théâtre de la Ville et du T.N.P. qu'il préfère. A Orsay, il déplore l'inconfort des sièges et l'insuffisance de l'aération. La Comédie-Française, qu'il met hors catégorie (on ne peut pas porter de jugement dessus, dit-il), fera partie de son abonnement l'an prochain, mais il trouve que c'est un prodige de faire un théâtre tout neuf en conservant l'inconfort et le manque de visibilité. Il rencontre beaucoup de gens qui vont au théâtre pour pouvoir dire qu'ils y sont allés, et il s'en indigne : ces sorties lui procurent une grande satisfaction. Il se souvient d'avoir été comme dans un nuage en sortant de Comme il vous plaira, *au T.E.P. Enfin, quand il a envie de voir un spectacle, aucune critique négative ne peut l'en dissuader.* — Cl. D.



JOUER L'ÉVÉNEMENT

LES élèves du Conservatoire ont présenté cette semaine une pièce de Brecht : *Homme pour homme*.

A l'entrée du théâtre, ils faisaient remettre aux spectateurs quelques pages ronéotypées. Ils y expliquaient que les travaux de l'acteur, le fait pour lui de jouer des pièces, le plaisir qu'il pourrait y prendre, sont tout ce qu'il y a de suspect. Que la vérité première à bien se mettre dans l'esprit, dès que l'on est acteur, et *que l'on joue, c'est que l'on* est un coupable. Et que cette vérité, il faut avant tout la garder en tête, tant que l'on joue.

Après ça, la pièce de Brecht commençait. Elle était, aux mains de ces acteurs, incohérente, désarticulée, abstruse. En un mot : introuvable. Et c'était légitime, puisque les filles et garçons préposés à la rencontre de Brecht et des spectateurs, c'est-à-dire les acteurs, refusaient de se rendre *coupables du crime de jouer*.

La chose surprenante, c'est que ces filles et garçons étaient sur les planches du théâtre, qu'ils prononçaient les phrases de Brecht, qu'ils faisaient des gestes en même temps. Car s'ils avaient franchement agi conformément à leurs déclarations de principe, nous aurions dû les trouver sur le trottoir, barrant l'accès du théâtre, ou bien sur le toit, en état d'insurrection, bombardant de tuiles *ou d'ardoises ces spectateurs complices*, par leur présence, leur soutien, du crime de jouer la comédie.

Les termes du manifeste distribué à l'entrée donnaient même à croire *que les élèves rencontrés* dans l'enceinte du Conservatoire n'étaient pas là de leur plein gré. On les avait mis là de force, on les obligeait à accomplir une tâche inavouable, qu'aucun autre citoyen, libre et responsable celui-là, n'aurait osé prendre sur lui.

Bien sûr, le *motif* de ce *manifeste* était une conviction politique. Ces *élèves* du Conservatoire *sont* sincè*rement* convaincus que, dans un régime politique différent du nôtre, le fait de jouer la comédie ne sera pas un crime.

Ils ne se disent pas que les spectateurs pourraient *leur* reprocher un défaitisme. Leur reprocher de « faire Pilate », comme disent les Martiniquais en ébauchant le signe *(très distancié)* de se laver les mains. Leur reprocher une attitude facile et irresponsable.

Les acteurs responsables sont, ont toujours été, des manifestants. Les rues, les journaux, sont des lieux de manifestation. Les théâtres aussi à la condition que les acteurs ne se déchargent pas, *avant terme*, dans des feuilles ronéotypées, de leur charge de manifestation, pour ensuite, sur les planches, jouer, par *défaut*, de travers.

Les p'tits bateaux des élections

Par exemple, les acteurs de la compagnie de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes, n'expliquent *pas au public que jouer est un* crime honteux. Ils ne le pensent pas, puisqu'ils jouent sans honte, puisqu'ils mettent sans honte du courage et du cœur et du talent et du plaisir à jouer les machines des usines, les grilles des usines, les ouvrières et les ouvriers, opprimés ou licenciés, et jusqu'aux vaches laitières des environs de Besançon requinquées de voir les militants peindre des mots d'ordre sur les routes départementales goudronnées du Jura.

Avec des briques, des brouettes, et des p'tits bateaux de papier plié, les acteurs de l'Aquarium « jouent » même les prochaines élections législatives, et ils jouent si bien cela et autre chose que depuis des mois leur théâtre, excentrique et pas chauffé, est plein de spectateurs que ces acteurs, parce qu'ils exercent carrément et sans complexe leur *métier* d'acteur, *informent*, éclairent, encouragent.

Quand l'autre régime qui est derrière la tête des élèves du Conservatoire, comme derrière la tête de tant de gens ici, sera là, verrons-nous les acteurs de l'Aquarium privés de travail ou jetés en prison parce qu'ils auront *commis la faute* de faire leur travail d'acteurs dans un régime d'oppression, d'injustice ?

L'ennui est que les élèves du Conservatoire ne font qu'obéir à un courant d'ensemble qui handicape aujourd'hui le théâtre en France et qui fait que des acteurs comme ceux de l'Aquarium sont rares (il y a la bande d'Ulusoy avec son *Nuage amoureux*, celle de Demarcy, avec *Quatre soldats et un accordéon*, quelques autres).

Car nous trouvons souvent, même aux postes de commande de grands *théâtres, des hommes pour qui le* théâtre, le travail de l'acteur, sont des crimes dont il ne s'agit pas de se rendre coupable. Tout au plus doit-on bien situer ce crime dans la chaîne des causes et des effets sociaux, économiques. Et « jouer » en conséquence.

Chez ces *militants* de l'anti-théâtre, les cinq sens ont abdiqué. Le cœur et la tête aussi. Ils ne songent qu'à être propres, intègres, à ne pas *compromettre une idéologie*. Ils n'ont rien de neuf ni de vrai à dire. A faire. Ils ont basculé corps et âme dans le cloaque des théories. Ils ne *sentent pas le* théâtre comme une entreprise v i v a n t e, fiévreuse et hasardeuse faite de paroles, de lumières, de costumes, de visages, de gestes, de chaises et de bâtons, de cris et de rires. Non, ils pensent, ils se mettent à table devant des piles de théories, et ce qui sort, en fin de trajet, du distributeur est un pro*duit de synthèse... factice, inanimé*. Quelque chose qui n'est plus du théâtre, une chose trop malade pour jouer dans les consciences, dans les événements.

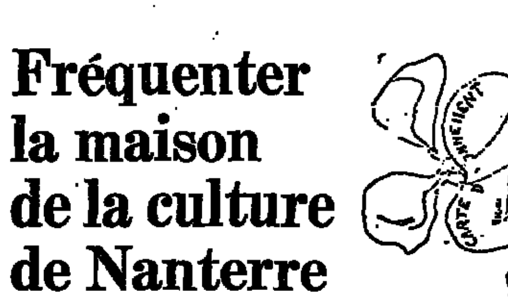
Les spectateurs, pendant ce temps, continuent de croire que le théâtre est à la fois un maquis, un lieu libre, un levain, une bonne étoile. Ce que le public demande au théâtre, ce qu'il croit être du théâtre, c'est un événement plus clair que les autres, vrai, inédit, imprévu, un aliment *et une surprise*, une nouveauté et un plaisir, une rencontre humaine avec des acteurs chaleureux, dégour*dis, avec des auteurs clairvoyants*, inventifs. Il veut un théâtre qui court à grandes enjambées en avant des théoriciens, des députés, des professeurs et de toutes les tuiles qui vous tombent dessus au jour le jour.

Ils ne veulent pas, les spectateurs, *d'acteurs qui, au lieu de courir devant*, rampent derrière, ergotent à la traîne des spéculateurs de thèses. Ces spéculateurs qui ne jouent pas, n'agissent pas, qui ne font rien d'originel, qui ne voient d'ailleurs d'origine nulle part, qui ne perçoivent que des effets, qui mettent tout sur le compte d'autrui, du système, et qui se lavent les mains dans la pureté des discours, parce que la démission est leur fierté, leur credo. Ils répètent, décomposent, recollent *les résidus d'autrui*, et *ce qu'ils* concoctent n'est pas du théâtre mais un déchet aggloméré de sous-produits de concepts, que les acteurs, petits soldats esclaves interdits de jeu, interdits de théâtre, sous peine d'intelligence avec l'ennemi, coltinent de gauche à droite non pas même sur la scène, lieu maudit, mais sur un « lieu ».

Que les élèves du Conservatoire, au lieu de se soumettre à ces fossoyeurs du théâtre, aillent voir Mesguich jouer *Hamlet*, l'Aquarium jouer *la Jeune Lune*, les acteurs du Biothéâtre jouer *Violaine*, ceux de l'*Odéon jouer l'Oncle Vania* s'il y a une reprise, qu'ils aillent voir les acteurs de Demarcy et de Mehmet Ulusoy, ceux de l'Atelier Adrien, et d'autres qui jouent comme eux, avec recueillement, et gaieté et courage, parce que le théâtre, que vous le vouliez ou non, reste une chance d'avenir.

MICHEL COURNOT.

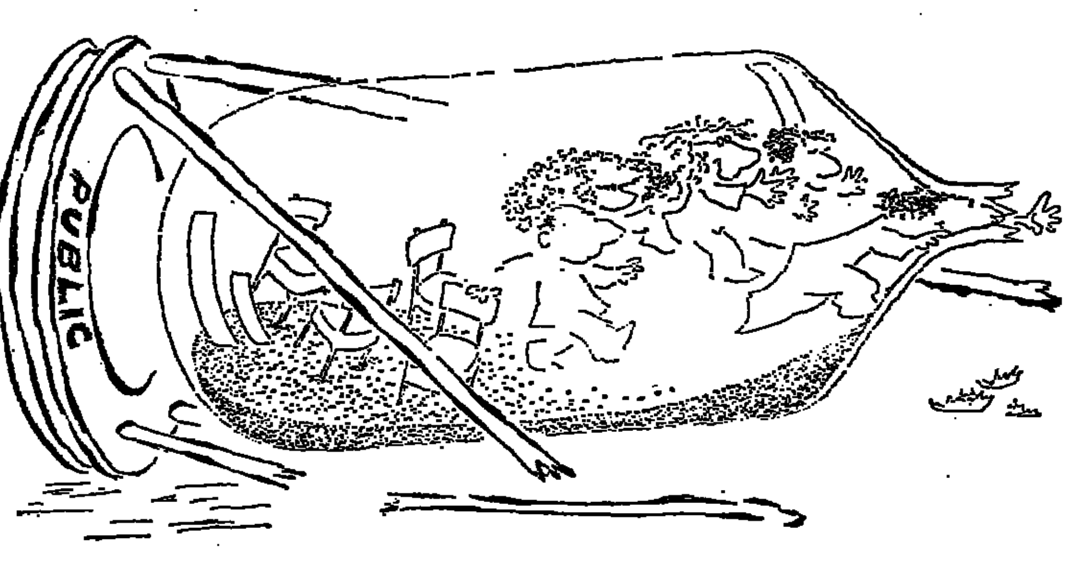
Fréquenter la maison de la culture de Nanterre



LA raison pour laquelle Noémie Dubois, professeur de lettres, entretient des relations étroites avec la Maison de la culture de Nanterre depuis bientôt dix ans est double : cela répond à la fois au travail qu'elle fait avec ses élèves et à ses propres aspirations culturelles. Habitant à Garches, elle profite des responsabilités départementales assumées par la Maison de la culture. Elle tient pour rarissime la qualité des relations humaines qui prévaut à Nanterre, rend hommage aux efforts des animateurs, et trouve le nouveau bâtiment particulièrement agréable. C'est pour tout cela, c'est avec la volonté de rendre service, qu'elle a bien voulu expliquer ce que veut dire pour elle être abonnée à la Maison de la culture, alors qu'elle a eu cours de 9 heures à 16 heures et que le lendemain, c'est sa journée la plus chargée.

Chaque fois que Noémie Dubois a fait appel à la Maison de la culture, elle a eu une réponse. L'animation — rarement régulière, car les animateurs ne sont pas assez nombreux — est surtout axée sur les activités (intéressantes et variées) de la Maison de la culture. Les présentations de spectacles créent une motivation pour les élèves et les préparent à des pièces parfois difficiles. Chaque sortie scolaire, organisée avec une autre classe pour que le transport collectif ne soit pas trop onéreux, est soit le point de départ de l'étude d'un texte, soit le prolongement. Etudiant le comique théâtral avec ses élèves de cinquième, elle souhaiterait les emmener voir les Farceurs.

Cette année, elle a pris un « abonnement - collectivité » qui dépend d'un chef de relais, sorte de correspondant de la Maison de la culture. Il se trouve que son chef d'établissement est ce chef de relais, qu'elle le remplace parfois ; elle constate que cela pourrait être une contrainte alors qu'il s'agit d'un véritable agrément. Chaque fois qu'il y a une création ou un spectacle invité, les chefs de relais sont réunis, assistent à une répétition, discutent avec les comédiens et le metteur en scène. C'est cet accueil — ces relations individualisées qu'entretient toute l'équipe de la Maison de la culture — qui fait le prix de cette institution, où les satisfactions culturelles ne sont pas séparées de la vie. — CL. D.



Propos d'un décorateur :

Alain Batifoulier a fait les décors de « la Jeune Fille Violaine », de Claudel, au Biothéâtre. Il a travaillé avec Mesguich (« le Prince travesti », « Britannicus », « Andromaque »), Pierre Sala (« Grenouille », « Tête d'angles »), Félix Blaska (« l'Homme aux loups »). Il va décorer pour Caroline Huppert « On ne badine pas avec l'amour ».

Le travail du décorateur s'ouvre par deux rencontres : celle du metteur en scène, celle du texte de la pièce.

Même si je connais le metteur en scène, si j'ai travaillé avec lui déjà, et même si le texte de la pièce implique des options précises, je suis incapable d'ébaucher, si peu que ce soit, un décor, comme cela, d'avance, dans les nuées.

Bien sûr, j'y pense. Des idées, des images me viennent. Mais il serait inutile de dessiner quelque chose, d'esquisser une maquette.

Parce que faire un décor, c'est répondre à des hasards, réels, qui n'apparaîtront que plus tard.

Ce sera d'abord la scène du théâtre dans lequel la pièce sera jouée. Elle n'impose pas seulement au décor sa taille, des volumes, une profondeur. Entre *en jeu une qualité plus occulte. Une scène est un* site, et chaque site du monde, que ce soit une falaise ou un couloir d'appartement, a son visage, son esprit. Il faut faire avec. S'incliner. Ou tergiverser avec l'esprit du lieu. Sinon le décor restera informe, inopérant.

Il peut même arriver qu'il y ait, sur cette scène, un magnétisme, qui tient à je ne sais quoi au juste, à l'inclinaison de l'axe des planches par rapport au nord, peut-être. Il y en avait un dans l'ancien théâtre de Nanterre, j'en ai vu d'autres. Ce magnétisme dicte jusqu'à un certain point sa loi, il oriente les lignes, les ombres, il peut contrarier des déplacements. Un décor qui déterminerait la trajectoire des acteurs à l'encontre de ce magnétisme ferait échouer la mise en scène.

Après les attributs du lieu, la deuxième réalité à laquelle je dois répondre, pour envisager un décor, c'est l'acteur. Tous les acteurs qui vont être là en personne. Leur taille, leur démarche, leur voix bien sûr, leur aura, ne doivent pas être en discordance *avec* l'air où ils évoluent. Ou alors c'est un fait exprès.

Le public oublie parfois que le décor de théâtre, avant d'être une chose que l'on voit, est un lieu de *travail, un instrument, que les acteurs* doivent sentir à leur main.

C'est plus vrai encore de l'élément du décor qui est le plus proche des acteurs : leur costume. Il n'y a rien de plus difficile, dans mon métier.

On dit que des décorateurs ont parfois dessiné des costumes de chic, d'avance, chez eux, d'après une vision qu'ils avaient des personnages de la pièce. Ce n'est pas croyable.

La nature de l'accord capricieux entre chaque être humain et tel vêtement, telle pièce de vêtement, les femmes et les hommes le ressentent d'instinct dès qu'ils choisissent un corsage, une écharpe, dans un *magasin. Sur la scène, cet accord* subsiste, entier. Il faut trouver quelle robe s'accorde à telle actrice. Il faut faire des essais. Puis, il faut user le costume, sur l'acteur, avant qu'il commence de jouer en public, parce qu'un pardessus tout neuf arrête l'œil, et déplace un peu le sens du discours.

J'ajoute que le travail du décorateur de théâtre est plus scabreux que celui du couturier, parce que le théâtre, qu'on le veuille ou non, c'est une fiction, plus fragile que la comédie sociale : il faut habiller une fiction « près du corps », avec des tissus qui ne sont pas fictifs, sans se permettre des écarts

Propos d'un acteur :

Marcel Imhoff joue actuellement « la Jeune Fille Violaine », de Paul Claudel, mise en scène par Jean-Pierre Dusseaux au Biothéâtre. Imhoff est un comédien suisse qui, comme son compatriote *François Simon*, est venu travailler en France à la demande de Chéreau. Il a joué avec Planchon (« A comme Adamov »), Ronse (« les Créanciers », de Strindberg).

« Vous jouez depuis trois mois le personnage d'Anne Vercors dans la Jeune Fille Violaine. *C'est un rôle difficile.*

— Non, l'esprit et les paroles d'Anne Vercors m'apportent beaucoup. Il faut parfois jouer des rôles faibles, qui vous vident. Celui-ci alimente l'acteur.

— Certaines intentions d'Anne Vercors ne sont pas saisissables.

— Il part du jour au lendemain pour l'Amérique. Il est dur et froid, par moments. Mais que voulez-vous dire, le saisir ? Qui saisissez-vous ? Même ceux que vous aimez... Anne Vercors est très proche du paysan vaudois, c'est mon pays.

— Le pays de Violaine, c'est la Marne.

— Je n'étais pas dépaysé. Claudel a dit que cette version est une pièce « villageoise », et il y a des affinités entre le texte de *Violaine* et celui des premières œuvres d'un écrivain de chez nous, Ramuz : *le Petit Village, la Grande Guerre du Sonderbond, Aline.* C'est le tout début du siècle, et deux solitaires essaient d'inventer un langage. Claudel, en 1900, était un amateur encore. *Violaine* est une pièce baroque, avec des ruptures, très libre. La version suivante, *l'Annonce*, c'est peut-être plus parfait, mais c'est la messe. *Violaine* est une pièce païenne, on le sent quand on la joue. Il faut juste casser l'écorce du langage, parce que Claudel, c'est comme la patte du homard : la substance est à *l'intérieur. Je crois qu'ici vous le jouez sans casser* la patte, alors il y a un enduit, trop lisse. Si vous donnez ce qui est dedans, le public vous écoute avec un recueillement extrême. J'ai connu le même recueillement lorsque j'étais un jeune acteur, on jouait Ramuz en plein air...

— Ramuz n'a pas écrit de pièce.

— On jouait *la Grande Guerre du Sonderbond*, c'est comme une pièce, on jouait dehors, dans les villages. Les villageois couraient avec nous, pour ne pas perdre un mot.

— Quels villages ?

— Autour de Lausanne. Entre amis, nous avions formé une petite troupe, les Faux Nez, — c'était le titre d'une pièce, d'un argument plutôt, que nous avait donnée Sartre.

— Vous aviez joué quoi d'autre ?

— Oh, tout !...

— Vous aviez assez de public ?

— Pour trente représentations par pièce, à peu près. Il n'y a pas une population immense en Suisse. Ce qui faisait, pour nous, au moins dix pièces par an. C'est beaucoup de rôles, pour un acteur. Il y en a que cela brise. D'autres y gagnent.

— Il y a de bons acteurs ?

— Très bons. Des acteurs de la taille de François Simon. Mais c'est la même chose : peu nombreux. Nous engageons souvent des acteurs de

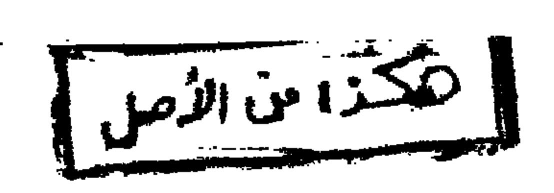


DES SPECTACLES

des négociations

la patte du hom





هكذا من الأصل





des négociations mystérieuses

faciles qui feraient basculer le costume dans un mensonge qui handicaperait les signes de l'acteur. Alors, il y a toute une tâche de métamorphose délicate des tissus, des matières, par des bains spéciaux, des *frottis*. J'ai l'habitude de travailler avec Paule Sandoval, le sculpteur, qui est un vrai poète de ces glissements insensibles.

Une autre difficulté particulière au costume de théâtre est que l'actrice, l'acteur, se font toujours, plus ou moins, une idée fausse du costume qu'ils portent sur la scène. Ils ne sont jamais tout à fait tranquilles, parce que ce costume ils ne l'ont pas choisi eux-mêmes, et parce qu'ils n'ont pas la faculté de se voir entièrement, de dos, de profil, dans l'action *(contrairement aux danseurs d'opéra qui répètent souvent entre de grands miroirs)*. Et il faut secrètement redresser, par le costume lui-même, ce malentendu chronique.

La troisième réalité qui va définir le décor, c'est la lumière. Elle va décider de tout, parce qu'elle est la substance profonde du décor, son « anima ». Il serait illusoire de prévoir un décor sans connaître d'abord « qui » sera cette lumière, si elle sera omniprésente, sournoise, ou calme, ou franche, ou *accidentée. Si elle sera un bain ambiant, ou une* nappe qui tombe d'ailleurs, ou un système nerveux. Et il faut savoir aussi si le metteur en scène et les comédiens vont se soumettre à cette lumière comme si elle était un fait naturel qui va de soi, ou s'ils vont lui faire front, avoir avec elle des démêlés.

La lumière est la vie du décor. Elle distribue les lignes, les ombres, elle conduit le sens de chaque expression. Les gens, lorsqu'ils sont dans leur maison, dans les rues de leur ville, font de la lumière un *usage spontané. Ils en connaissent les composantes*, à chaque instant : il est midi, au mois d'avril, le ciel est couvert. Et ils « réparent » le décor, en corrigeant la lumière, puisqu'ils en connaissent les raisons.

Mais ces mêmes gens, au théâtre, la lumière leur arrive droit dessus, ils ne peuvent pas la distinguer mentalement du décor, elle ne fait qu'un avec lui. *Pour que ce décor provoque la sensation juste*, il doit être assemblé d'avance à cette lumière impérative.

Une fois repérées ces qualités fixes, l'esprit et le magnétisme de la scène, la personnalité de la lumière, l'aura et la voix des acteurs, le décorateur va participer au travail de création, de la première lecture aux dernières répétitions, sans flancher.

Car la création d'une pièce est un travail à plusieurs, inégal, illogique. On va faire fausse route, *et sur la fausse route un signal apparaîtra*, dans un éclair. Pour *Britannicus*, avec Mesguich, nous avons fait sept décors différents, au fur et à mesure des répétitions. Pour *la Jeune Fille Violaine*, les acteurs n'ont pu « fonctionner » dans certains éléments du décor qu'en répétant longtemps à l'aide d'autres éléments dont je devinais qu'en fin de compte ils demanderaient à se détacher.

A se détacher, parce que le metteur en scène, Jean-Pierre Dusseaux, sentait qu'ils (les acteurs) ne *sauvegarderaient* la liberté et la volonté entières de la parole de Claudel que s'ils n'avaient rien dans les mains ni dans leur dos : il ne fallait pas que le décor leur confisque quoi que ce soit de leur plénitude d'expression. Par exemple, le décorateur ne devait pas mettre un pain à rompre sur la scène, c'eût été amputer le texte et les acteurs, qui à eux seuls étaient *capables d'imposer la présence du pain*, alors que le décorateur pouvait se permettre, par la lumière, de dire le retour de l'hiver.

Le décorateur est ainsi amené, parfois, souvent, à s'effacer, ouvrir juste une porte, puis ôter la porte, dégager le chemin.

M. C.

la patte du homard

France. C'est pourquoi je ne me sens pas trop coupable de rester à Paris.

— *Les acteurs de théâtre font aussi de la télévision, à Genève ?*

— J'ai travaillé avec Michel Soutter, je l'aime beaucoup. Il fait de très belles choses. *Mais c'est* un grand adolescent, il n'écrivait pas de rôle pour un bonhomme plus très jeune comme moi, ou alors des vieux réactionnaires. Alain Tanner, il écrit ses films lui-même, et, comme il est très intelligent, tous ses personnages sont intelligents. Moi, j'ai besoin de temps en temps d'un personnage bête, parce que c'est le monde qui est bête, ou l'époque, il en faut. Seule Bulle Ogier a eu la chance, chez Tanner, d'avoir un rôle d'idiote.

— *Alors, vous êtes venu en France.*

— Pas pour ça. C'est Chéreau qui m'a appelé, à Lyon. Il lui manquait un comédien, dans *Toller*.

— *Ça s'est bien passé ?*

— Chéreau a un talent fou. Planchon aussi, qui m'a fait jouer dans la pièce sur Adamov. Tant de talent qu'ils pourraient bien, tous les deux, faire des choses plus modestes. Avec des décors moins coûteux. Regardez *Violaine*. Beaucoup de Français m'ont dit que Claudel est là, et que c'est rare. Or la mise en scène de Dusseaux, le décor de Batifoulier, ne font qu'aider les comédiens. Rien ne pèse.

— *Vous aimez mieux ça ?*

— Il vaut mieux jouer dans des petits théâtres, avec des metteurs en scène qui écoutent les acteurs. Qu'est-ce que cela veut dire, la *direction d'acteurs* ? L'acteur, c'est *la matière première. Ça ne se dirige* pas. Je ne supporte pas la tyrannie. Je vois des théâtres où les comédiens disparaissent, on ne les voit plus, on les entend mal, ils sont brimés par le décor, par les théories. Il y a aussi les brechtiens.

— *Vous n'aimez pas Brecht ?*

— *Oh si ! Il a écrit de très grandes pièces !* Un homme merveilleux ! Et ses idées de théâtre, ses notes de travail, c'est immense ! D'une intelligence ! Mais c'était pour lui, pour ses acteurs. A la lettre, maintenant qu'il n'est plus là, les indications de Brecht ne sont bonnes que pour des virtuoses. Il s'adressait à des Allemands. Vous savez qu'il disait : *« L'effet de distanciation, les Français n'en ont pas besoin, ils ont déjà Feydeau. »*

— *Votre père était acteur ?*

— Non, mais il aimait le théâtre. Il venait à Paris pour ça, plusieurs fois par an. Pendant la guerre, Paris lui a beaucoup manqué, comme à nous tous. Il y avait un phénomène : les Suisses n'ont jamais cru au régime de Pétain; pour eux, ce n'était pas vrai. Moi, j'étais dans ma première adolescence, et c'est pendant la guerre que j'ai appris le théâtre, parce qu'il y avait chez nous de nombreux acteurs réfugiés, surtout des juifs, de grands acteurs. Il fallait qu'ils jouent, c'était leur vie.

— *Qu'allez-vous faire, après Claudel ?*

— Avec Gérald Robard, qui joue si remarquablement Jacques Hury dans *Violaine*, nous avons envie de monter un dialogue de saint Augustin. Très beau, c'est comme Claudel, ce n'est pas le catéchisme : dans ce temps-là, on inventait encore. »

M. C.

PARLER, CHANTER

On ne peut pas dire ce qu'est le théâtre musical ; à peine ce qu'il n'est pas : du théâtre, de l'opéra (mais qu'est-ce que c'est au juste *le théâtre* ? Qu'est-ce que l'opéra ?) ; alors, il faut se contenter de chercher d'où il vient et pourquoi il est là, bien vivant et un peu flou, car sa grande faiblesse ce n'est pas d'être jeune mais d'avoir trouvé si tôt ses théoriciens et ses pédants. Vite adopté, chargé de tous les espoirs au moment où, plus cruellement que jamais, l'opéra ne vit pratiquement que de reprises, le théâtre musical n'est pas une mode, il répond à un besoin en période de crise, devenant pour certains une occasion à saisir, un train à prendre... De la nécessité artistique au mercantilisme *naïf*, tous les chemins mènent au théâtre musical, dont tout le monde s'accorde à penser qu'il a de l'avenir.

Est-ce l'opéra de demain qui *fait ses premières armes à l'ombre* de l'autre comme jadis l'opéra-comique, né sur les tréteaux des foires dans des conditions et avec des objectifs assez voisins : toucher un public non initié en se passant de l'appui des institutions (donc avec les moyens limités que cela suppose) et hors des lieux conventionnels ? Pourtant, *l'inventaire des tentatives* heureuses de théâtre musical montrerait que ce ne sont pas là des critères absolus, juste des traits communs, des airs de famille, liés à la conjoncture mais nullement propres à notre époque.

Ainsi peut-on trouver un précédent illustre aux expériences les plus avancées : *Lelio ou le retour à la vie*, où Berlioz, le 9 décembre 1832, se mettait lui-même en scène, survivant au suicide de la *Symphonie fantastique*, invoquant Juliette et Shakespeare, invectivant la critique, les philistins et les ennemis de l'art, faisant jouer sa musique en coulisse et même répéter un orchestre dissimulé d'abord derrière une toile... Faute de pouvoir être accepté à l'Opéra, il avait dû inventer un genre nouveau d'autant plus révolutionnaire qu'il avait pour cadre la salle du Conservatoire et suivait sans crier gare l'exécution de la *Symphonie fantastique*... L'entreprise resta sans lendemain, peut-être parce que le goût dominant s'orientait vers un théâtre lyrique exclusivement chanté.

Depuis, et en partie grâce à l'avènement du *sprechgesang* (chant parlé ou parlé-chanté) chez Schoenberg et Berg, la parole a repris ses droits à l'Opéra, où elle avait été considérée jusque-là comme l'apanage des genres mineurs. Mais cette évolution n'aurait pas suffi à produire le théâtre musical si, de l'autre côté, le théâtre parlé n'avait montré *un intérêt accru pour le rôle actif* de la musique.

Depuis l'*Arlésienne* d'Alphonse Daudet jusqu'aux pièces de Brecht, on peut citer un certain nombre d'ouvrages dramatiques dans lesquels la musique joue un rôle essentiel sans qu'il s'agisse pourtant de théâtre musical tel que *nous* l'envisageons (*on se prend* alors à se demander si *le* théâtre musical ne serait pas plus simplement cet idéal — réincarnation du nô ou du théâtre antique — vers lequel on tend sans pouvoir l'atteindre...). De même, *Einstein on the beach*, de Philip Glass et Robert Wilson, *malgré son titre* « opéra », reste-t-elle une pièce sans paroles nantie d'une musique de scène toute-puissante comme l'était autrefois celle des films d'Hollywood.

Quelle que soit la valeur de ces distinctions artificielles, un fait est certain : le souci, chez les hommes de théâtre, d'une dimension musicale. On voit d'ailleurs un certain nombre de metteurs en scène s'occuper d'opéra, attirés par la complexité des données d'un ouvrage lyrique (avec une autre structuration du temps dramatique) *malgré* la faiblesse relative de beaucoup de livrets, faiblesse à laquelle les compositeurs essaient de remédier en prenant eux-mêmes la plume ou en faisant appel à des auteurs de théâtre.

Voilà donc aujourd'hui réunies toutes les conditions favorables à l'épanouissement d'un *genre* nouveau réellement représentatif d'une époque jusque dans sa diversité ; mais s'il était encore possible de définir les courants qui l'ont porté, il est trop tôt pour tenter une synthèse de ce qu'il a produit, car on aurait tôt fait d'en tirer des conclusions hâtives. Bornons-nous donc au lieu de cela à un simple rappel historique.

Comme on ne peut parler de théâtre musical qu'à partir du moment où les musiciens ont admis que l'exercice de leur art comportait une part de spectacle (cela peut paraître évident; mais les interdits sont si forts en ce domaine que bien peu d'artistes *se soucient ou osent se servir* efficacement, sans outrance ni timidité, de ce qu'ils offrent au public sur le plan visuel), on doit considérer *4' 33"* (1952), de John Cage, comme l'une de ces premières manifestations : un pianiste entre en scène, s'assied et se borne à quelques gestes silencieux dans le laps de temps indiqué ; la musique est *celle de la salle. Dans* son *Concerto pour piano* (1958), Cage imagine de confier la direction de l'orchestre à un danseur, puis avec *Walk Music*, devenu *Theater Piece*, en 1960, il considère les déplacements des acteurs dans l'espace comme donnée fondamentale de la musique. De la même époque date *Sur scène*, de Kagel, « petite pièce de théâtre de musique de chambre », puis *Originale*, de Stockhausen (1961), superposant à l'exécution de *Kontakte*, une sorte de happening très rigoureusement fixé mais sans lien de nécessité avec une musique déjà conçue pour elle-même.

La Passion selon Sade (1965), de Bussotti, dans laquelle le chef d'orchestre devient acteur, serait-elle de l'opéra expérimental ou L'esquisse d'une distinction entre le théâtre musical et la musique théâtralisée, considérés non comme des entités, mais comme deux pôles d'attraction, selon que l'action est la musique elle-même ou que l'intrigue épouse une forme musicale, le point d'équilibre entre ces deux extrêmes restant en fait affaire d'appréciation subjective ? Dans cet ordre d'idées, pour prendre deux exemples très différents, *les Liaisons dangereuses* (1974), de Claude Prey, où instrumentistes et acteurs tendent à se confondre, appartiendraient à la première catégorie et *Alphabet pour Liège* (1972), de Stockhausen, dont le propos est d'illustrer à travers un *certain nombre de tableaux les* vibrations des sons, ressortirait de la seconde.

Où classer, cependant, une œuvre aussi forte que *An die Musik* (1975), de Pip Simmons et Chris Jordan, cruelle constatation de la puissance négative d'un art face aux horreurs d'un camp de concentration ? Peut-être justement à la croisée des chemins ; de même que *Mare Nostrum* (1975), de Kagel.

Mais déjà on se voit enclin à affirmer que, sous peine de rester extérieure, la musique doit être mise en cause dans le sujet. Pour ce genre en pleine adolescence, quelques incertitudes ont certainement plus d'avenir que des conclusions tirées trop tôt. D'autant plus, on peut le dire maintenant, que parmi les préoccupations du théâtre musical il en est une plus ambitieuse que d'autres, et dont on doit respecter l'idéalisme : la supression des genres en tant que catégories *fermées et contraignantes* au profit d'une libre définition des moyens dramatiques.

GÉRARD CONDÉ.

Jeanne et Valérie à la Comédie Française



Oui, on a un abonnement à la Comédie-Française. Moi j'ai quatorze ans, et moi treize et demi. C'était à la vente des livres du lycée, une dame, et des affiches. C'est Valérie qui m'a poussée, on a eu du mal, c'est à partir de la troisième, à cause des pièces qui ne sont pas pour les sixièmes. On est en quatrième. Le professeur de français a encouragé pour les petites pièces, le Bourgeois gentilhomme, *du Molière, mais je les avais déjà vues, ça ne nous intéresse pas, je ne les ai pas vues, mais il y avait* le Cid *dans l'abonnement, et je savais que c'était dans le programme de cette année. Je ne vais jamais au théâtre sans ça, moi j'y vais avec mes parents, par exemple une fois à Noël,* la Cage aux folles *— marrant — et une autre, mais j'ai la mémoire courte.*

On a vu le Cid, le Verre d'eau, Lorenzaccio, *et il reste* le Mariage de Figaro. *Je ne le verrai pas, je serai en Ecosse, moi j'emmènerai l'Ecossaise. On y va le mercredi après-midi, c'est fait exprès. On a les mauvaises places, on n'a pas choisi, la scène est là, nous on est là, avec les projecteurs, on se met à genoux. A l'entracte on descend, il y a des places libres devant, on voit déjà la moitié du spectacle. Les ouvreuses : il y a plus sympa. Vous n'avez pas le droit, c'est interdit, n'allez pas là. Tu imites bien, Jeanne, les bonshommes qui distribuent les papiers sont plus sympas, ils donnent des renseignements.*

Les costumes et les décors étaient beaux, les acteurs étaient bons, de toute façon c'est la Comédie-Française (le père de Camille va y entrer). Claude Rich c'était qui ? Nicolas Silberg, je ne me rappelle pas s'il est beau, il jouait très bien. Le plafond, je le regarde chaque fois qu'on y va, c'est très bien. C'est drôlement joli quand les lustres s'éteignent petit à petit. La salle est ancienne, mais, depuis qu'ils ont tout refait, les couloirs sont modernes, je crois. J'aime beaucoup y aller, sans Valérie, vraiment je n'aurais pas eu l'idée, c'est très bien. J'y vais habillée n'importe comment, comme ça, Valérie, sa mère la force, elle lui met des robettes, là. J'y retournerai l'année prochaine, moi ça dépend, je fais un entraînement à la piscine, si ça tombe un mercredi, je ne peux pas. — **Cl. D.**



Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés le dimanche 1er mai.

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective — salle des manifestations temporaires. Entrées : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

LOUIS CANE. Dix peintures récentes. — Jusqu'au 6 juin.

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 10 mai.

COLLECTIF GENERATION. — Jusqu'au 1er juin.

Centre de création industrielle (entrée libre)

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 8 mai.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

ACHELEMES. Architecture nouvelle. — Jusqu'au 8 mai.

BIBLIOTHEQUE

L'ARCHITECTURE ONIRIQUE DU FACTEUR CHEVAL. — Jusqu'au 9 mai.

MUSEES

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. Art du bouddhisme lamaïque. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai. Le 28 avril, à 18 h. 30, projection du film de Denise Tual : « André Masson. L'imagination surréaliste ».

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. Dessins provenant du Musée national d'art moderne. — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mai.

RAOUL DUFY. Créateur d'étoffes (1910-1930). — Musée d'art moderne *de la Ville de Paris (voir ci-dessus)*. Du 29 avril au 22 mai.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LA RENCONTRE SONIA DELAUNAY - TRISTAN TZARA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 juin.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

MYTHOLOGIES QUOTIDIENNES 2. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 28 avril au 5 juin. En complément à l'exposition, des films seront projetés à l'auditorium (renseignements à l'ARC).

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

BRODERIE AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. : le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Du 30 avril au 18 juillet.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

CENTRES CULTURELS

FERNAND LEDUC : Microchromies. Peintures récentes. **MARIO MEROLA**. Reliefs-sculptures. — Centre culturel *canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73)*. Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Du 29 avril au 12 juin.

PAUL RAND. Jusqu'au 12 mai. - **RALPH EUGENE MEATYARD**. Rétrospective. Jusqu'au 21 mai. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (292-22-70).

PENSER ET FORME. Aulis Blomstedt, architecte : études harmoniques. — Fondation Le Corbusier, *10, square du Docteur-Blanche*. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juin.

LE FIL CONDUCTEUR. Graça Morais, H. Silva, J. Silva, N. Correa, V. Fortes. — Galerie Diagonale, 7, rue Scribe. Jusqu'au 5 mai.

ROBERTO PLATE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Tous les jours, de 14 h. 30 à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 mai.

ETUDES ET COMPOSITIONS. Dessins, aquarelles, gouaches, lithographies. — *Centre* américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Jusqu'au 12 mai.

BOURGEOIS - POTAGE - FROISSARD - RASLAIN - SUANES. Peintures et gravures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

REVES ET LUMIERES. Peintures lumineuses. Jardins imaginaires en céramique. — Galerie Art onirique, 25, rue de Varenne (548-67-00). De 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 22 mai.

PEINTURES CHINOISES TRADITIONNELLES DE DEANNA GAO. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Jusqu'au 7 mai.

CONTRASTES : huit artistes israéliens plus un. — Centre Rachi, 30, boul. de Port-Royal (331-98-20). Sauf dim., de 11 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 27 mai.

FOUAD EL FOUTEIH. Peintures. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 13 mai.

GALERIES

HERITIERS ET CONTESTATAIRES DU ROMANTISME POLONAIS. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-13-21). Jusqu'au 28 mai.

AFFICHES DU CINEMA MONDIAL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 14 mai.

LEÇONS DE CHOSES 1900. Affiches et lithographies. — A l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 1er juin.

ATILA, œuvres récentes. — Galerie Rive gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 13 mai.

BARUCHELLO. A regarder de près. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 28 mai.

MIKLOS BOKOR. Les grands jardins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

POL BURY. Dessins. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard (387-61-49). Jusqu'au 6 mai.

CABALLERO. — Galerie Albert Loeb, *10, rue des Beaux-Arts* (633-06-87). Jusqu'au 21 mai.

CARGALEIRO. Gouaches. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 28 mai.

ALBERTO CEDRON. Peintures et dessins. — Art Conseil, 122, rue La Boétie (225-75-63). Jusqu'au 17 mai.

CORNILLEAU. Peintures et dessins. — Galerie Entrepierre, 72, rue Quincampoix (277-51-49). Jusqu'au 15 mai.

MAXIME DEFERT. Peintures récentes. — Galerie Bastida Navazo, 19, rue Guénégaud (633-69-81). Jusqu'au 21 mai.

KAREL DIERICKX. Peintures. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 mai.

FRANÇOIS DUFRENE. La Cantate des Mots Camés. — La galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

FANTI. Œuvres récentes. — Galerie Krief-Raymond, *19, rue Guénégaud* (329-32-37). Jusqu'au 21 mai.

FONTANA. Peintures, bronzes, céramiques, dessins, gravures, bijoux. — Art Curial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 7 mai.

FROMBOLUTI. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 14 mai.

CLAUDE GEORGES. Peintures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

GUY HOUDOUIN. — *Galerie Beno d'Incelli*, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 4 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

MERRI JOLIVET. Monuments gommés. Dessins. — Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 20 mai.

JOEL KERMARREC. 74-75 Anna, le temps, la gratification. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (326-10-72). Jusqu'au 21 mai.

KIM EN JOONG. Œuvres récentes. — Galerie Jacques-Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 21 mai.

GUSTAV KLIMT. Dessins. — Galerie Octave-Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 6 mai.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Avril-mai.

MAGGIANI, PAPAZIAN, D. RIVAL. Peintures, dessins. — Galerie A propos, 13, rue du Bac (261-25-91). De 11 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 21 mai.

HOMMAGE A MANOLO MILLARES, 1926-1972. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 19 mai.

MORTEYROL. Portrait auto-portrait ou images discursives. — Galerie la Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 20 mai.

PENG WAN-TS. Dessins et quatre peintures. — Galerie Karl-Flinker (325-18-73). Jusqu'au 14 mai.

PIAUBERT. *Œuvres de 1964 à 1977*. — Artcurial, 0, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 4 juin.

MAN RAY. Dessins, peintures naturelles, photos, objets inédits des cinq dernières années. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juin.

LARRY RIVERS. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Avril-mai.

GERARD SCHNEIDER. Peintures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 28 mai.

YVON TAILLANDIER. Peintures sur bois, toiles, papier. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 13 mai.

ROBERT TATIN. Œuvres récentes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 13 mai.

MARCELLO TOMMASI. Sculptures. Dessins. Livres. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 28 mai.

ABRAM TOPOR. Peintures, dessins. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 14 mai.

ZENDEROUDI. Tableaux et dessins. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 21 mai.

CORNELIS ZITMAN. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 mai.

Concerts

MERCREDI 27 AVRIL

CENTRE GEORGES - POMPIDOU, 20 h. 30 : Ordinateur et composition musicale. Exemples sonores, bandes sonores, bandes et œuvres présentés par J.-C. Risset.

MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : M. Reverdy Cortot (924-80-16), 20 h. 30 : Quatuor Parrenin « Printemps musical » (Dutilleux, Koering, Beethoven).

CENTRE AMERICAIN (222-23-70), 20 h. 30 : N. Collins (œuvres électroniques et acoustiques systèmes).

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : orch. de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : M. Chauveton, C. Kahn (*Tchaïkovski, Mozart, Rachmaninoff*, Strauss).

THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES (225-44-36), 21 h. : nouvel orch. phil. de Radio-France, dir. : S. Baudo (Chabrier, Fauré, Ravel).

JEUDI 28 AVRIL

CORTOT, 20 h. : C. Maillinger et M. P. Siruguet (Ibert, Sauguet, Ravel, Schubert).

SORBONNE, 20 h. 30 : Y. Loriod (Messiaen).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : V. Ashkenazy (Rachmaninov, Scriabine).

GAVEAU, 20 h. 30 : orch. du Conservatoire, dir. : G Sinopoli (Koering, Lange, Webern, Beethoven)

THEATRE LE PALACE, 20 h. 30 : ens. 2E2M, dir. : M. Panni (Masson, Stravinski, Panni).

FACULTE DE DROIT, 21 h. : Wilfrid Maggiar (Beethoven, Brahms, Chopin, Liszt).

VENDREDI 29 AVRIL

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure (Bach).

CORTOT, 20 h. 30 : Trio Deslogères (Milhaud, Chaynes, Tisne, Levinas)

RADIO FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : « Les jeunes Français sont musiciens, œuvres des étudiants en composition du Conservatoire national supérieur.

PLEYEL, 20 h. 30 : Orch. de l'Ile-de-France, ens. choral Contrepoint, dir. : J.-C. Hartemann, sol. D. Vassano, L. Garcisanz (Mozart, Schubert).

MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Seta Tanyel (Haydn, Beethoven, Chopin)

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : concert instrumental et vocal (l'Italie au XVIIe siècle).

SAMEDI 30 AVRIL

RADIO - FRANCE, studio 104, 16 h. : P. Devoyon (Beethoven, Faure), P. Thomas, M.-C. Witterkoer (Brahms, Schumann).

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Quatuor Loewenguth et R. Salles (Ibert, Schubert).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Les *Menestriers (chansons* et danses du Moyen Age et de la Renaissance).

THEATRE RECAMIER (LIT 63-81), 18 h. : Trio Risler (Brahms, Ravel).

DIMANCHE 1er MAI

SAINT - LOUIS DES INVALIDES, 16 h : N. Wiener et C. Seeberger (Grigny, Couperin, Mozart, Bohm, *Haendel, Litaize*).

ROSSINI (228-50-11), 17 h. 30 : S. Ramon, L. Robert, E. Donaldson et S. Fleury (Beethoven, Chostakovitch, Schubert)

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : *F.-H. Houbart* (Reger, Liszt).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 30 avril.

LUNDI 2 MAI

PLEYEL, 20 h. 30 : Orch. de Chambre B. Thomas, sol. G. Touvron, S. Boisson et J.-P. Leroy (Haendel, Torelli, Vivaldi, Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : E. Guilels (Beethoven).

RADIO FRANCE, 20 h. 30 : M. Talvela et R Gothoni (Rachmaninoff, Schubert, Moussorgski).

MARDI 3 MAI

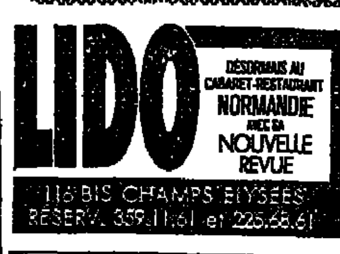
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : T. Berganza et Flavila (Pergolèse, Schubert, Villa-Lobos).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orch. Paul Kuentz (Mozart, Messe du couronnement).

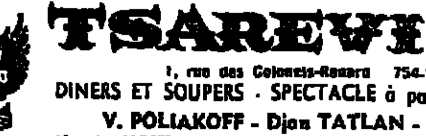
EGLISE SAINT - FRANÇOIS, 21 h. : M. Henry, C. Wassmer et O. Bailleux (Frescobaldi, Selma, Telemann, Bach).



CABARETS







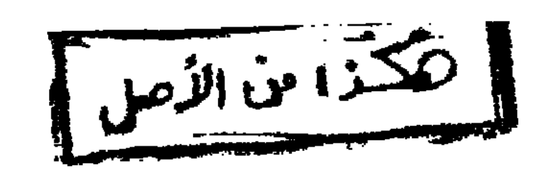




U.G.C. NORMANDIE - U.G.C.
CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil

L'HOMME

directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS



SÉLECTION OFFICIELLE FRANÇAISE
CANNES 1977

UGC BIARRITZ - UGC OPERA - UGC ODEON - BIENVENUE MONTPARNASSE
CONVENTION ST. CHARLES - 14 JUILLET BASTILLE - OMNIA
Périphérie : CYRANO Versailles

" Courez voir ce film amoureux, un film où l'on n'en finit plus d'être heureux..." YVES ROBERT



LA COMMUNION SOLENNELLE



UN FILM DE RENE FERET



PRODUCTION : LES FILMS ARQUEBUSE - FR3 - L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL - LA SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUCTION - DISTRIBUE PAR

PRIME PAR **LA FONDATION PHILIP MORRIS** POUR LE CINEMA

STUDIO GIT-LE-CŒUR - LA PAGODE - LA CLEF
OLYMPIC ENTREPOT

Ferdinand le Radical



Un film d'**Alexander Kluge**

FRANCE ÉLYSÉES - MONTE-CARLO - U.G.C. OPÉRA - MAXÉVILLE GAUMONT CONVENTION - MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ HAUTEFEUILLE - *LES NATION* - *C 2 L Saint-Germain* - *C 2 L Versailles* MULTICINÉ PATHÉ Champigny - FRANÇAIS Enghien - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais

JEAN ROCHEFORT
DOMINIQUE LABOURIER • MICHEL LONSDALE dans

Le Diable dans la Boîte

un film de PIERRE LARY

Film amusant, acide et férocement satirique... Bravo!
Robert Chazal FRANCE-SOIR

Ah! si tous les premiers films étaient aussi réussis que celui de Pierre Lary...
José Baccos PARISCOP

Le sérieux du sujet, la solidité de l'écriture, l'humour du réalisateur donnent au DIABLE DANS LA BOITE toutes les chances.
Henri Chapier LE QUOTIDIEN DE PARIS

Cent gags irrésistibles ponctuent cette implacable satire des holdings à visage inhumain.
LE POINT

On se divertit énormément.
Pierre Billard LE JOURNAL DU DIMANCHE

Enfin, du comique qui dénonce sans jamais vouloir nous rassurer.
LE NOUVEL OBSERVATEUR

MARAIS 20, rue du Temple, 278-47-86

LIP 73-74
le goût du collectif

« Un moment important dans la recherche d'une autre société. »
B. Chaouat (TRIBUNE SOCIALISTE).

« Beaucoup plus vivant et précieux qu'un simple document. »
M. Pérez (*QUOTIDIEN DE PARIS*).

« Vu de l'intérieur, ce que nous savions (par les media) apparaît dérisoire. »
C.-J. Philippe (*MATIN DE PARIS*).

« Une pédagogie brechtienne qui mérite de retenir l'attention. »
L. Marcorelles (LE MONDE).

« Ce n'est pas un discours filmé, c'est un film qui parle. »
P. Donnadieu (MATIN DE PARIS).

« Ces images du combat le plus exemplaire contre l'emprise des sociétés multinationales méritent amplement d'être vues et méditées. »
(CHARLIE - HEBDO).

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

ST. BERTRAND 29, rue Bertrand SUF. 54-66
SHOCK CORRIDOR
de Samuel FULLER
LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ
de Luis BUNUEL

ST. CUJAS 20, rue Cujas 75005 PARIS - 033-89-22
L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
de François TRUFFAUT
Séance à 12 heures sauf samedi et dimanche :
CE GAMIN-LA
de Renaud VICTOR

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
12 heures et 13 heures :
SANTHALA
NAISSANCE
de Frédéric LEBOYER
14 h. - 16 h. - 18 h. - 20 h. - 22 h. :
IRÈNE, IRÈNE
de Peter DEL MONTE
24 heures :
LE PRIVÉ
de Robert ALTMAN

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
12 heures et 24 heures :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
14 h. 10 - 16 h. 10 - 18 h. 10 - *20 h. 10 - 22 h. 10 :*
ADOPTION
de Martin MESZAROS

U.G.C. NORMANDIE - U.G.C. ODÉON - BRETAGNE - REX - HELDER - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - CYRANO Versailles CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil - VELIZY 2 - ALPHA Argenteuil - MELIES Montreuil - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent FLANADES Sarcelles - ARIEL Rueil

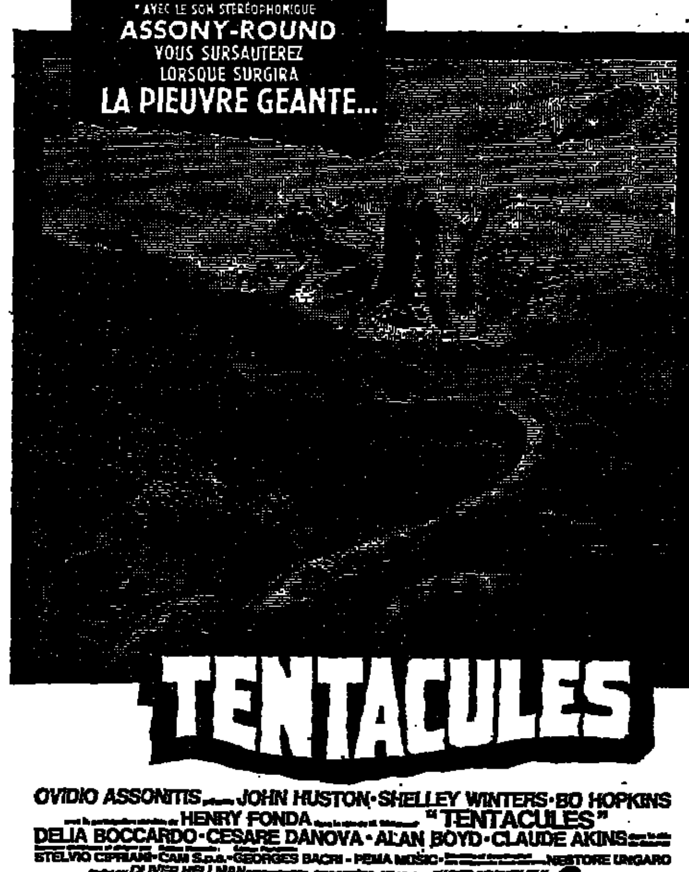


LES ARTISTES ASSOCIÉS présentent
CHARLES DENNER
dans un film de
FRANÇOIS TRUFFAUT

L'HOMME qui aimait LES FEMMES

scénario de FRANÇOIS TRUFFAUT, MICHEL FERMAUD et SUZANNE SCHIFFMAN
BRIGITTE FOSSEY   NELLY BORGEAUD   GENEVIÈVE FONTANEL et LESLIE CARON
directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS - musique de MAURICE JAUBERT une coproduction *LES FILMS DU CARROSSE - LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS* distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS





Théâtres

En raison de la grève du secteur public, l'ensemble des établissements subventionnés et municipaux de Paris et de province sera fermé le jeudi 28 avril.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26) (relâche les 27 avril, 1er, 2 et 3 mai), le 4 mai, à 19 h. 30 : Enlèvement au sérail ; le 29, à 19 h. 30 : Otello ; le 30, à 19 h. 30 : C. Carlson (The Other) ; salle Favart, 4 mai, à 19 h. 30 : Platée.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), le 27, à 20 h. 30 : Deuxième atelier ordinateur ; petite salle, le 27 avril, le 3 mai, à 18 h. 30 : la Revue parlée.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 27, à 14 h. 30 : le Cid ; le 27 et le 4, à 14 h. 30 : la Jalousie du Barbouillé, les Fourberies de Scapin ; les 29, 30 avril, 2 et 3 mai, à 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche. — Gémier, les 27, 29, 30 avril et 3 mai, à 20 h. 30 ; mat. sam., à 16 h. : Quatre à quatre.

ODEON (325-75-32) (D., L.), à 20 h. 30 : les Bacchantes.

PETIT-ODEON, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ? (Dernière le 30).

TEP (636-79-09), les 27, 29 et 30 avril, les 3 et 4 mai, à 20 h. 30 ; le 27 avril, à 14 h. 30 : Sainte Jeanne des abattoirs ; le 30, à 14 h. 30 : les Doigts dans la tête, Next Stop, Greenwich Village (films).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L. et M.), 20 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE *(277-88-40)*, Grande salle (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Maison de poupée. — Salle Papin (D., L.), 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (L., L.), les 27, 29 et 30, à 18 h. 30 : Atahualpa Yupanki ; les 27, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 30, à 14 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; les 3 et 4 mai, à 18 h. 30 : Joan Pau Verdier ; à 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : la Sorcière ; (D., L.), 22 h., mat. dim. à 16 h. : d'Oscar à Sébastien.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur ; le 27 (S., D.), 14 h. 20 : *la Farce de maître Pathelin.*

ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune fille violaine.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 19 h. : Solo pour Vanina.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D., L.), 20 h. 30 : Ivanov. Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), V. et S. à 20 h. 30, dim. à 16 h. : la Jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.

CENTRE CULTUREL DU XVII (227-68-81). Jusqu'au 30 à 21 h. : Grivoisons.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Chers zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Bœing-Bœing.

CONCIERGERIE (le 29, D., L.), 21 h. : « I ».

DAUNOU (261-69-14) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Henri Tisot.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D.), 21 h. : Francis Lemaire.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.

ESSAION (278-46-42), jusqu'au 30 à 21 h. : Transe kamikaze express ; (D.), 20 h. 45 : Feydeau-Farrelolk.

GYMNASE (770-16-15) (D., L., Mar.), 21 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D., L.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Ismene ; (D., L.), 22 h. : le Grand rêveur.

LA LISIERE (307-55-61), 20 h. 45 (rel. du 1er au 6) : la Double inconstance.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) jusqu'au 30 à 20 h. 45 : les Mains sales.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim à 15 h 10 : Au plaisir madame.

LA MICHODIERE (742-95-22), jusqu'au 30 à 20 h 45 : Acapulco madame.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias

MONTPARNASSE *(326-89-90) (S., D.)* 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : le Mont Chauve.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.). Jusqu'au 30 à 21 h. : *Nina.*

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cours Peyol.

ORSAY *(548-38-53)* I, les 27, 28, 29, 30, à 20 h. 30 : Harold et Maud ; le 3, à 20 h. 30 : Théâtre des Nations, les Emigrés (Yougoslavie). II, les 27, 28 et 30, à 20 h. 20 : Madame de Sade ; le 29, à 20 h. 30 : la Plage.

PARC FLORAL DE PARIS (374-80-84) (D.), 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.

PALACE (770-44-37) (le 1er, L.), 22 h. 30 : la Démarieuse.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Tobie et Sara (dernière le 2).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PLAISANCE (273-12-65) (Mer. soir, D.), 20 h. 45, mer. à 15 h. et 19 h. : le Boa sous la cloche.

PRESENT *(200-02-55) (L.), 20 h. 30 :* les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille ; le 1er, à partir de 11 h. : journée portes ouvertes (à 18 h. 30 : Avoir vingt ans dans les Aurès).

RECAMIER (548-63-81) (D.), 20 h. 30, sam., 20 h. 30 et 23 h. 30 : les Fraises musclées.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES *(723-35-10) (D. soir, L.)*, 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Loretta Strong.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE *(589-38-69)*, à la *Resserre* (D., L.), 21 h. : Bérénice ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : Lux in tenebris ; Fondation Deutsch (Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Religieuse.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D., L.), 21 h., mat. sam. à 16 h. : le Casse-Gueule authentique.

STUDIO-THEATRE 14 (539-81-35) (D., L.), 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visites.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Ouragan sur le Caine.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

THEATRE D'ULM (329-12-25) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Chemin de Damas.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

VARIETES *(233-09-92)* (L.), *20 h. 30*, mat. dim. à 15. : Féfé de Broadway.

THEATRE LE 28, RUE DUNOIS *(548-72-00), jusqu'au 30, à 20 h. 30 :* Rutabaga's Blues, Topinambour Polka.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

MERCREDI 27 AVRIL. — 15 h., *Cinq Semaines en ballon, d'I. Allen ;* 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30 : cinéma des pays arabes : 18 h. 30, la Volonté, de K. Selim ; 20 h. 30, les Pêcheurs, de G. Bendedouche ; 22 h. 30, Taya ya Dibou, de M. Zinet.

JEUDI 28. — 15 h., Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30, cinéma des pays arabes : Gare Centrale, de Y. Chahine ; 20 h. 30, Ici et Ailleurs, de J.-L. Godard ; 22 h. 30, cinéma des pays arabes : la Vie quotidienne dans un village syrien, d'O. Amiralaye.

VENDREDI 29. — 15 h., Nosferatu le Vampire, de F. W. Murnau ; 18 h. 30, et 22 h. 30, cinéma des pays arabes : 18 h. 30, le Facteur, d'H. Kamal ; *20 h. 30, l'Acrobate*, de J.-D. Pollet ; 22 h. 30, les Nomades, de S. A. Mazif ; 0 h. 30, Kismet, de V. Minnelli.

Petite salle. — 20 h., cinéma des pays arabes : la Ruelle des fous, de T. Salah.

SAMEDI 30. — 15 h. et 18 h. 30, cinéma des pays arabes ; 15 h., les Gens du Nil, de Y. Chahine ; 18 h. 30, Wechma, d'H. Benani ; 20 h. 30, le Boucher, de Cl. Chabrol ; 22 h. 30, la Vallée, de B. Schroeder ; 0 h. 30, Et mourir de plaisir, de *R. Vadim.*

Petite salle. — 18 h., le Vent, de V. Sjostrom ; 20 h., l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi.

DIMANCHE 1er MAI. — 15 h., *1789*, d'A. Mnouchkine ; *18 h. 30*, Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 20 h. 30, La fièvre monte à El Pao, de L. Bunuel ; 22 h. 30, *Antonio das Mortes*, de G. Rocha ; 0 h. 30, la Loi des hors-la-loi, de R. G. Springsteen.

Petite salle. — 19 h., le Lys brisé, de D. W. Griffith.

LUNDI 2 MAI : RELACHE.

MARDI 3 MAI. — 15 h. 30, Quatre-Vingts ans de cinéma français : les Bas-Fonds, de J. Renoir ; 18 h. 30, Dialogue des carmélites, de R.-L. Bruckberger et P. Agostini ; 20 h. 30, le Franciscain de Bourges, de Cl. Autant-Lara ; 22 h. 30, Falstaff, d'O. Welles.

Centre Georges-Pompidou, du 27 au 30 avril, 12 h. et 21 h. : Une histoire de cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) U.G.C. *Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie,* 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e *(206-71-33).*

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 2e (359-29-46) ; Calypso, 17e (754-10-68). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e *(700-89-16) sauf mardi soir.*

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Balzac, 8e (359-52-70).

BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Grand Pavois, 15e (551-44-58).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette (633-87-59) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Ambassade, 8e (359-19-08). V.F. : Berlitz (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, *18e* (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : *Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03 ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DANGER PLANETAIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Secrétan, 19 (206-71-33).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hau*tefeuille, 6e (633-79-38), Marignan*, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (551-44-58), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, *2e (261-50-32)*, Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIS BONJOUR A LA DAME *(Fr.)* : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-23-17), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et ma. soir).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), *Liberté*, 12e (343-01-59), Cambronne, 15e (734-42-96), *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).

L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : U.G.C. *Danton*, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; *v.f.* : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, *16e* (288-99-75).

L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., **, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46), Convention Saint-Charles, 15e *(579-33-00).*

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à *17 h. 30* et 20 h.

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

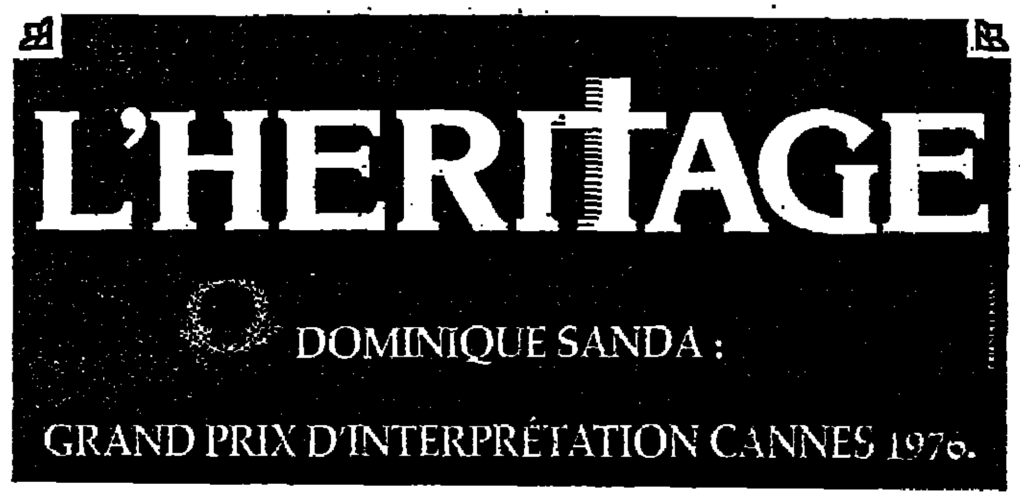
JULIE POT DE COLLE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George-V, 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), *Mistral*, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-04).















Cinéma

LACHE-MOI LES BASKETS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., *, v.o.) : Action Christine, 5e (325-85-78).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.): Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg.), v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OH ! SERAFINA (It.) (*), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES PASSAGERS (Fr.) (*), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à jeudi.
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 4e (272-94-56), Ternes-Cinéma, 17e (380-10-41).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e, (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROULETTE CHINOISE (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SALO (It.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) : Lord Byron, 8e (225-03-31).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A.), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e, (633-25-97), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TOUCHE PAS A MON GAZON (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (539-52-43).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à J., Clichy-Pathé, 18e, (522-37-41).
VERMISAT (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : les Vacances de M. Hulot, mardi, 21 h. : Cria Cuervos. Olympia (966-11-53) : le Pays bleu.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, UGC-Conflans (972-60-96) : Carrie, Histoire d'aimer : le Diable dans la boîte.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : Tentacules ; Love Story ; mar. : Phase IV (v.o.) ; M., S., D. : Hip hip Tom et Jerry.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : L'inspecteur ne renonce jamais ; Peter Pan ; Carrie ; Histoire d'aimer ; Transamerica express.
MANTES, Domino (092-04-05) : Julie pot de colle ; le Dernier Nabab ; L'homme qui aimait les femmes.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Ames perdues ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Club X et Y (474-94-46) : King-Kong s'est échappé ; le Diable dans la boîte.
POISSY, UGC-Poissy (965-07-12) : *Histoire d'aimer ; Julie pot de colle* ; Network ; King-Kong s'est échappé.
ST-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : le Diable dans la boîte ; le Dernier Nabab
VELIZY (946-24-26) : Peter pan ; l'Homme qui aimait les femmes ; le Diable dans la boîte ; Tentacules.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : l'Homme qui aimait les femmes ; les Vacances de M. Hulot ; Julie *pot de colle ; le Dernier* Nabab ; Tentacules ; la Communion solennelle ; C2L (950-55-55) : le Diable dans la boîte
LE VESINET, CAL (976-32-75) : les Vacances de M. Hulot ; l'An 01.

ESSONNE (91)

BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy *(900-50-82) : Armaguedon* ; Lâche-moi les baskets ; Peter Pan ; Casanova de Fellini.
BURES - ORSAY, Ulis 907-54-14) : Ben et Benedict ; *Carrie* ; *L'inspecteur* ne renonce jamais ; Julie pot de colle.
CORBEIL, Arcel (088 - 08 - 44) : l'Homme qui aimait les femmes ; Julie pot de colle ; Pain et chocolat.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un tueur dans la foule ; l'Héritage ; Carrie ; les Vingt et Une Heures de Munich ; la Bataille de Midway.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : les Vacances de M. Hulot.
***RIS - ORANGIS**, R. Desnos (906-*72-72) : Fest. Réalisatrices au féminin (Lumière ; Portier de nuit ; India Song).
GRIGNY, France (906-49-96) : Nostradamus, la fin du monde ; Comme sur des roulettes.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : Dersou Ouzala ; Parole d'homme.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4-Perray (016-07-38 : Peter Pan ; la Griffe et la Dent ; Rocky ; Parole d'homme.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Peter Pan.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Dernier Nabab ; l'Héritage ; Carrie.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : Transamerica Express.
BOULOGNE, Royal (605-08-47) : Barry Lyndon.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : *Quand la panthère rose s'em-mêle.*
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Tentacules.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Tentacules.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Carrie ; l'Homme qui aimait les femmes ; Studios (749-19-47) : Danger planétaire ; Quand la panthère rose s'em-mêle ; la Ville sans shériff.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Bilitis ; les Vacances de M. Hulot ; Casanova, un adolescent à Venise.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : le Pays bleu ; Harold et Maude ; le Coup de grâce.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Tentacules ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Violette et François.
BOBIGNY, Centre Commercial (844-69-70) : la Petite Fille au bout du chemin ; Dis bonjour à la dame ; *Danger planétaire.*
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Un tueur dans la foule ; les Vingt et une heures de Munich ; Quand la panthère rose s'em-mêle.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : M.J.V., Mirella ; S.D., le gang.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Carrie ; Docky ; les Vingt et Une *Heures de Munich.*
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Julie pot de colle ; Peter Pan ; l'Homme qui aimait les femmes.
***PANTIN**, Carrefour (843-38-02) : Un* tueur dans la foule ; Julie pot de colle ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Un flic voit rouge ; l'Homme qui aimait les femmes.
ROSNY, Artel (876-11-31) : les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Peter Pan ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Histoire d'aimer ; Transamerica Express.
SAINT-OUEN, Alhambra (234-02-27) : 1900 2e acte ; Parole d'homme.

VAL-DE-MARNE (94)

***ARCUEIL**, C.C. : J. et S., à 21 h.* 1900 2e acte.
CACHAN, la Pléiade (253-13-58 : les Vacances de M. Hulot ; ma. : l'Argent de poche.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Carrie ; les Vingt et Une Heures de Munich ; le Diable dans la boîte ; Lâche-moi les baskets.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Armaguedon ; l'Homme qui aimait les femmes ; Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot ; Dis bonjour à la dame.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : les Douze Travaux d'Astérix ; A chacun son enfer ; Rosemary's Baby.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.
MAISONS - ALFORT, Club (207-71-*70) : le Dernier Nabab ; Danger* planétaire ; la Grande Prime.
NOGENT - SUR - MARNE, Artel (871-01-52) : Dis bonjour à la dame ; Julie pot de colle ; l'Homme qui aimait les femmes ; Tentacules ; Artel-Port (871-01-52) : Violette et François.
VINCENNES, Le Palace : les Vacances de M. Hulot.
ORLY, Paramount (726-21-69) ; Tentacules.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Dernier Nabab ; Carrie ; le Diable dans la boîte ; Funny Girl.
LA VARENNE, Paramount (883-58-20) : l'Inspecteur ne renonce ja*mais ; Tentacules ; Histoire d'aimer.*
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) : Julie pot de colle ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Tentacules.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Transamerica Express ; Julie pot de colle ; L'homme qui aimait les femmes ; Rocky ; Funny Girl ; Tentacules. — Gamma (981-00-03) : Violette et François ; les Vingt et une Heures de Munich ; L'inspecteur ne renonce jamais ; Peter Pan.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Julie pot de colle ; Rocky ; L'homme qui aimait les femmes ; L'inspecteur ne renonce jamais.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : Lawrence d'Arabie. — Le Français (417-00-44) : Julie pot de colle ; Le diable est dans la boîte ; L'homme qui aimait les femmes ; le Dernier Nabab. — Marly (417-00-44) : l'Héritage.
SAINT-GRATIEN, les Trois Olympic (989-21-89) ; le Jour de gloire ; le Désert des Tartares ; Casanova, un adolescent à Venise.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Julie pot de colle ; Dis bonjour à la dame ; L'homme qui aimait les femmes ; Un tueur *dans* la foule ; Funny Girl.
GONNESSE : La Fauconnière (985-21-92) : le Fils de visage pâle ; la Première Fois.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMBASSADEURS, film franco-tunisien de Naceur *Ktari ; v.o. : Palais des Arts*, 3e (272-62-98) (mar., à 20 h. 30 : débat en présence du réalisateur) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA RECOLTE DE 3 000 ANS, film éthiopien de Hailé Gérima : v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'OMBRE DES CHATEAUX, film français de Daniel Duval. Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ADIEU NU, film français de *Jean-Henri Meunier. Olympic*, 14e (542-67-42) H. sp.
LA COMMUNION SOLENNELLE, film français de René Feret. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BEN ET BENEDICT, film français de Paula Delsol. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, *6e (326-58-00)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES, film français de François Truffaut. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
***UNE FEMME FATALE**, film* français de Jacques Doniol-Valcroze. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).
ADOPTION, film de M. Meszaros. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FERDINAND LE RADICAL, film allemand d'Alexander Kluge. V.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PRIVATE ROAD, film américain de Barney *Platt-Mills*. V.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES 21 HEURES DE MUNICH, film américain de W.-A. Graham. V.o. : Quintette, 5e (033-31-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TENTACULES, film américain d'Olivier Hellman (X). V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e *(770-40-04)* ; *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).











Cinéma

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) La Pagode, 7e (705-12-15) à 14 h. et 16 h.
LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40 (sauf mar.)
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19). Capri, 2e (508-11-69).
JOYEUSE DIVORCEE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MORT D'UN CYCLISTE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOIRS ET BLANCS, EN COULEURS (ex-LA VICTOIRE EN CHANTANT) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Marbœuf, 8e (225-47-19). Liberté, 12e (343-01-59).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mar.).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Marbœuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), La Royale, 8e (265-82-66). Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Publicis Matignon, 8e (359-31-97). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Diderot, 12e (343-19-29). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Esp., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 24 h. (sf D., L., Mar).
CE GAMIN-LA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) à 12 h. (sf S. et D.).
CHIENS DE PAILLE (A., v.f.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) Mar. à 21 h.
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Le Ranelag, 16e (288-64-44) H. Sp.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o. (**) : Châtelet-Victoria, 1er à 12 h. (sf D.).
DOLLARS (A., v.o.) : Théâtre de la Plaine, 14e Mar. à 20 h. 30.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.
L'ENIGME DE GASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLES (Fr.) : le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 18 h.
MEAN STREET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 16 h.
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Le Seine, 5e V. à 24 h.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 15.
AU NOM DU PROGRES (La médecine des riches chez les pauvres ; Au diable l'école) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

Les festivals

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Me. : Daisy Clover ; J. : Sweet Charity ; V. : Ball Game ; S. : Chantons sous la pluie ; D. : Il était une fois Hollywood ; L. : Hollywood, Hollywood ; Ma. : Hello Dolly. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Me. : Broadway Melody ; J. : le Roi et Moi ; V. : Golden Girl ; S. : le Milliardaire ; D. : Papa Longues Jambes ; L. : Carrousel ; Ma. : la Joyeuse Parade.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Me. : Quand passent les cigognes ; J. : Ivan le Terrible ; V. : Andrei Roublev ; S. : les Léoutards ; D. : Spartacus (ballet Bolchoï) ; L. : Solaris ; Ma. : l'Obier rouge.
F. TRUFFAUT, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Baisers volés ; 14 h. 30 : Domicile conjugal ; 16 h. 15 : l'Enfant sauvage ; 17 h. 45 : les Mistons ; les Quatre Cents Coups ; 19 h. 30 : l'Amour à vingt ans ; 20 h. : Jules et Jim ; 22 h. : la Nuit américaine ; 23 h. 45 : la Peau douce.
ANDRE TECHINE, Boîte à Films, 17e (754-51-50), 16 h. 30 : Barocco ; 18 h. 30 : Souvenirs d'en France.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (326-68-70) D. soir., L.), 21 h., mat. Dim., à 17 h. : Gilles Vigneault.
BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (D.), 21 h. : les Frères Jolivet.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (sauf le 28), 20 h. 30 : Pierre Vassiliu.
HIPPODROME DE PARIS (205-22-34), J., V., S., à 21 h. ; mat. Mer., Sam. et Dim., à 15 h. : Du Guesclin.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : S. Adamo (dernière le 30) ; à partir du 2, à 21 h. : Vinicius de Moraes.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer. à 15 h., mat. Sam. et Dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
THEATRE DES ARTS (272-62-98) jusqu'au 30, 18 h. 30 : Je, François Villon ; 20 h. 45 : Glemnor.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon.
SALLE PLEYEL (227-06-30), le 30, à 20 h. 30 : Mikis Théodorakis.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 28, à 21 h. : Guy Brejac (mime).

Les opérettes

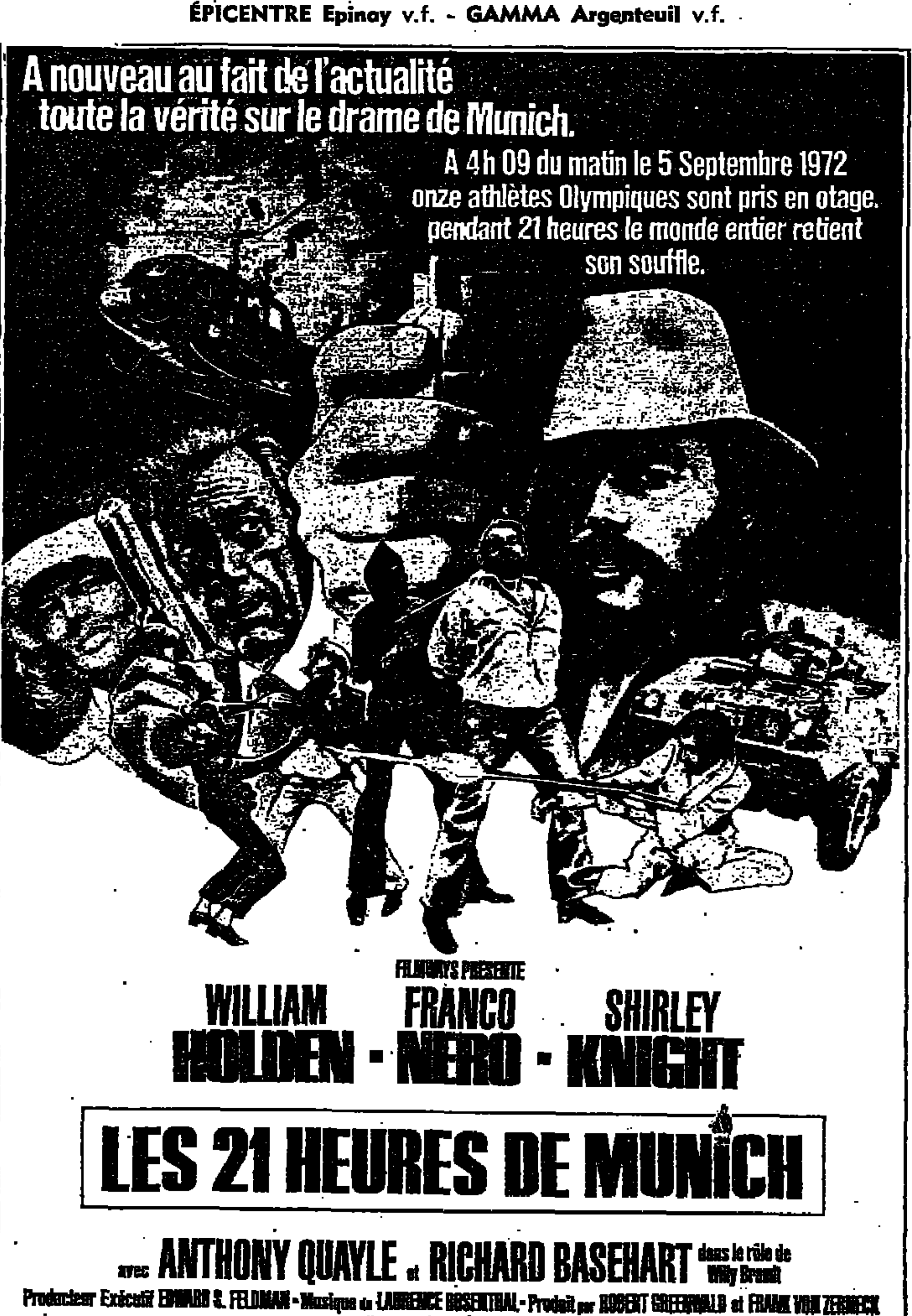
THEATRE HENRI - VARNA - MOGADOR (285-28-80), 20 h. 30, mat. mer. et sam., à 14 h. 30 : la Belle de Cadix (dernière le 30).
THEATRE MARIGNY (256-04-41) Mer., J.), 21 h. : Nini la Chance (dernière le 30).

Les chansonniers

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Monnaie de singe.
DEUX - ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. le 1er, à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. le 1er, à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né à une longue barbe.

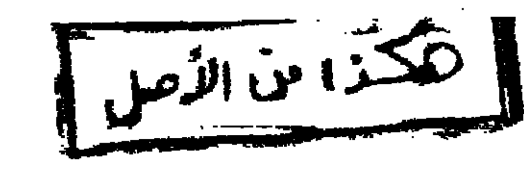
La danse

(Voir théâtres de banlieue.)
ESPACE PIERRE - CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Ballets Pilobolus.
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90) (D.), 21 h., mat sam. à 17 h. : Ballet gitan Mario Maya.
THEATRE DE L'EGLISE AMERICAINE, vend. à 20 h. 45 : le Partage du sang.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (L.), 18 h. 30 : Compagnie du Four solaire.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) (D., L.), au Grand Théâtre : Compagnie le Cercle (premier programme jusqu'au 30 ; deuxième à partir du 3).
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), jusqu'au 30, à 20 h. 30 : Rêve... ou un petit bout d'ailleurs (Compagnie S. Keuten).









هكذا من الأصل

MONDE DES SPECTACL

inéma

ariétés

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre. - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 . à 6 h. du mat. a nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE F/Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE 87-04	*Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner.* Sug. 50 F Sa carte. Poissons, grill et spéc. du Sud-Ouest. PARKING.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE CHALEUIL F/sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92.	Ses caves du XIIIe Déj. Soup. Jusq. 2 h. mat. Moules bouchots 9 F. Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. Fr.-Roosevelt, 8e. ELY. 91-20.	De midi à 2 h. du matin. Ses « Diners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENU 39,80. Vin à discr. Serv. compr.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. BAUMANN, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
LA MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. *Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.*	STEAK HOUSE et BRASSERIE. Spéc. Québécoise. Ses grillades au feu de bois. *Bière LABATT 50. MENU 35 F boisson*, service compris.
LE SORRENTO Tous les jours 75, bd de Clichy, 9e. 874-82-08 F/d.	Jusqu'à 3 h du matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentine 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e . F/dim	24 h sur 24 Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 26,80 et 34 F, boiss. et serv. compr.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue St-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre ; toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété. Terrasse ouverte.
LE PETIT POELON F./d., lun. mat. 39, r. Montparnasse, 14e. 633-35-10	Un cadre ravissant en plein cœur de Montparnasse. Environ 70 F.
DOUCET EST 208-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	A 50 m. Gare Est J 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour. 1er étage ; restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
JULIEN PRO. 12-03 *16, rue du Fg-St-Denis, 10e.* T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées compris ». Ses fabuleux « bouillons ». *Foie gras. P.M.R. 50 F.*
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Jus. 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50 F. 2e rest. 16, r. du Dragon, 6e. 548-57-04.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huitres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, diners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch., caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-58	Déjeuners d'affaires. Diners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons. Aïoli Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Banc d'Huitres t.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26, Gratinée 9,50, ses Grillades flambées. Buffet froid Spéc. : Bière LOVENBRAUN MUNICH.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés. 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c. (27,60 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon. 6e. F/Dim.	Jusq. 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50. 2e rest. 10, r. Guichard, 16e. 288-77-49.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.j.	*MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c. (29,30 s.c.) sa nouvelle* formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 h. du matin.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F
LE JACQUES-CŒUR T.l jrs 6, place Saint-Michel, 6e. 326-81-13	J. Oh. Cuis. Fr. Trad. : Pointes de Filet pommes sarladaises 40, Poularde Argenteuil 33, Barbue Vallée d'Auge 36. Ses Glaces.
LA CHOUETTE ● 59, rue de Seine, 6e F./dim.	Jusq. 2 h mat. Du nouveau... A SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans cadre original dégustez des spéc. normandes. Ses cidres et calvados.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue B.-Palissy, 6e. F./dim.	*Déjeuners-Diners-Soupers* aux chandelles *dans* une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. : Spectacle 23 h. Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-30. 326-53-35. Ouvert dimanche.
DON CAMILO 260-20-31 10, r. des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T C. (boiss., café, serv.) 145 et 160 F., vend., sam., veille de fêtes).
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot T.l.j.	Marcel BEKIER présente : Claude Véga, le Groupo Malambo Latino, Spect. prés par J.M. Prosllier ● Trio Luc Harvet. Menu 135 F vin comp
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Diners dansants aux chand Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 *4, rue Arsène-Houssaye, 8e.*	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN. Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes, 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 4, pl. Péreire (17e).
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

TERMINUS NORD 824-48-72 T. l. jrs
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camarnes

LE POLICHINELLE 233-28-92
« Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». J. 2 h. mat., 33, r. Tiquetone-2e. F/dim., sam midi.

CLUB HOUSE *29-31, place Madeleine, 8e. 265-27-67*
Rez-de-ch. PUB. Grill. Jr et Nt. 1er ét restaur. vue panoramique

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e). ODE. 79-34
Huitres, Poissons, Vins de Pays

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 208-56-56
Huitres - Fruits de mer - Gibiers
Parking Fermé lundi et mardi

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09
Choucroute. Spécialités

JULIEN *Tous les soirs* jusq 1 h. 30 (sf Dim.)
16 rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE PICHET 68, rue P.-Charron *359-50-34*
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82
OUVERT DIM. - Parking facile
Déj., din., soup - Banc d'huitres

CHARLOT 1er 522-47-08 Parking
MERVEILLES DES MERS
Coquillages Poiss. (pr Gaumont) 128 bis, bd Clichy Jusq. 2 h. mat.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 27 AVRIL

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Restez calme, tout ira bien), de L. Godevais et M. Pavaux.

L'enlèvement de la fille d'un promoteur immobilier : une enquête à mener par tous et en direct

Vers 22 h., Dossier : Charles Cros ou la vie à côté, de R. Arnaut et J. Thévenot, réal. J. Habans et B. Thénault.

Des documents d'archives et des témoignages sur l'inventeur du phonographe qui, lui, a cent ans.

23 h. : Journal

CHAINE II : A2



20 h. 30, Feuilleton américain : *Capitaines et rois* ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps.

23 h., Jazz, par J.-Ch. Averty : *Festival de Nice 1975.*

23 h. 30 : Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LOIN DE LA FOULE DECHAINEE, de J. Schlesinger (1967), avec J. Christie, T. Stamp, P. Finch, A. Bates, P. Ransome. *(Rediffusion.)*

23 h. 05 : Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Opéra du Cameroun, par J. Pivin : les Petites Filles au clair de lune ; 20 h. 30, La musique et les hommes : une enfance et « Carmen », par R. Grenier : 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sabel au Festival des arts et des cultures de Royan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Chœurs et nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direct. Z. Mackal : « Psaume 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky), « Messe pour solistes, orgue, chœurs et orchestre » (Janacek), avec K. Clarke, soprano ; A. Collins, alto ; H. Laubenthal, ténor ; W. Schoene, baryton ; J. Guillou, orgue ; 23 h., France-Musique la nuit : Musiques réservées (la polyphonie occidentale du douzième au seizième siècle) ; 0 h. 5, Faire fête, ou faire la fête (fêtes révolutionnaires) ; 1 h., Non écrites.

JEUDI 28 AVRIL

En raison du préavis de grève déposé par l'ensemble des syndicats de la radio et de la télévision, un programme minimum est diffusé sur les trois chaines de télévision. Sur France-Culture et France-Musique : programme musical ininterrompu, ainsi que sur France-Inter, qui diffuse deux journaux, à 13 h. et à 20 h.

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (quatrième partie : Erré Toranéa — Ernest, réal. J Ertaud (rediffusion) ; 21 h 25 Magazine d'actualité : L'événement : Israël, le prix d'une terre, de J. Ertaud et E. Davidson.

Voir Tribunes et débats.

22 h. 25, Hockey sur glace : Tchécoslovaquie-U.R.S.S. (troisième tiers-temps du match, commenté en direct de Vienne par Léon Zitrone).

23 h. : Journal.

CHAINE II : A2

20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : NOTRE HOMME FLINT, de D. Mann, avec J. Coburn.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : NAPLES AU BAISER DE FEU, d'A. Genina (1937), avec Tino Rossi, M. Balin, M. Simon, V. Romance, M. Dalio (rediffusion).

Le chanteur d'une trattoria de Naples trompe son meilleur ami et abandonne sa fiancée le jour de son mariage, à cause d'une aventurière qui se joue de lui

Un drame sentimental avec un rôle sur mesure pour Tino Rossi (chansons de Vincent Scotto) et où Viviane Romance est sensationnelle en « femme fatale ».

21 h. 55 : Journal.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 27 AVRIL

— Le *R.P.R.* dispose de la « Tribune libre » de FR3, à 19 h. 40.

— *M. Jérôme Monod*, secrétaire général du R.P.R. sera l'invité d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., sera *l'invité de F. Bonnemain* et G. Denoyan, dans l'émission « Dix questions, dix réponses » de *France-Inter, à 19 h. 20.*

JEUDI 28 AVRIL

— Marcel Paganelli reçoit *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., à « L'essentiel sur l'essentiel » de Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

RADIOS « VERTES » : T.D.F. S'EN REMET AU PREMIER MINISTRE

● M. Jean Autin, président de Télé-Diffusion de France, a fait savoir à l'association les Amis de la Terre, qui sollicitait une dérogation au monopole de la radiodiffusion, qu'il lui est « *juridiquement impossible* » d'accéder à sa demande *avant la parution* des décrets d'application de la loi réformant l'O.R.T.F., qui fixeront *les cas de dérogation*, parution dont la date reste suspendue à une décision du premier ministre.

L'absence de dérogation officielle *n'avait* pas empêché les radios « vertes » de diffuser à deux reprises des émissions pirates, les 17 et 20 mars. Les Amis de la Terre envisagent d'émettre tous les soirs, à partir de la semaine *prochaine, en modulation* de fréquence, une série « écologiste » destinée aux Parisiens.

D'ores et déjà, l'existence d'un émetteur de Radio-Monte-Carlo en Haute-Provence et l'expérience de vidéo-transmission tentée en Auvergne par la Société française de production *(le Monde* daté 3-4 avril) sont des dérogations de fait au monopole de T.D.F. En revanche, lorsque le *parti socialiste* avait annoncé son intention, il y a deux ans, de créer sa propre station, le gouvernement — par la voix de M. Rossi, alors secrétaire d'Etat chargé de la tutelle de la radio-télévision — avait indiqué qu'il ferait respecter le monopole.

MÉDECINE

La municipalité rémoise veut convoquer des « assises de la santé »

De notre correspondant

Reims. — Deux événements importants pour les milieux médicaux ont eu lieu samedi 23 avril à Reims, où se déroulaient à la fois les assises départementales des *médecins* de la Marne et un prélude au congrès national des médecins de groupe qui se *tiendra* du *19 au 22 mai* à Clermont-Ferrand (« le Monde » du 22 avril).

Les congressistes ont débattu avec passion du problème des relations entre médecins et collectivités locales, qui a pris une acuité nouvelle depuis les élections municipales.

Sur ce sujet, M. Laudy, maire adjoint (P.C.) de Reims, a annoncé que la nouvelle municipalité envisageait en premier lieu la convocation d' « *assises de la santé* » auxquelles seraient conviés notamment les syndicats médicaux, les centrales syndicales, les représentants de diverses associations et ceux *de la Sécurité* sociale. Il a précisé que l'objectif à atteindre était la création de « centres de *santé* » dans les quartiers, mais cela après une longue concertation et de sérieuses études préalables de rentabilité.

Le débat qui suivit l'intervention du représentant de la nouvelle municipalité rémoise fut des plus animés. Des questions furent en particulier posées au docteur Adnet, animateur de Santé et Socialisme et conseiller municipal de Reims. Le docteur Dogué, *président de la fédération départementale* organisatrice de ces assises, le docteur William Junod, président du syndicat national des médecins de groupe, et le docteur Beaupère, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, apportèrent des précisions et leurs points de vue qui, en de *nombreux points, sont communs.*

C'est ainsi qu'il a été dit que *la réussite des maisons de la* santé était, au Canada, un fait particulier dû à la sous-médicalisation ; il *fut* aussi *précisé* que plusieurs voies pour arriver au même but étaient ouvertes, que l'exemple de Grenoble (déficitaire) n'était certainement pas le meilleur, et qu'il fallait, en tout cas, se méfier d'une « *vitrine idéologique* ». Mais, surtout, il fut affirmé que si la profession était prête au dialogue, à la *concertation* et à *la collaboration*, elle tenait essentiellement à maintenir la liberté professionnelle *et* la *responsabilité* technique dans l'éventuelle création de « centres de santé ». Le docteur Beaupère devait déclarer en conclusion que ce problème des « maisons de la santé » plaçait le monde médical face à une situation comparable à celle de 1960 (début du régime conventionnel), et il a invité les *participants* à *poursuivre* leur réflexion avant d'en discuter à nouveau au congrès national de Clermont-Ferrand.

Un débat s'est également ouvert sur la question des urgences. Il s'en est dégagé une volonté de voir les secteurs public et privé assurer une prise en charge commune, et en tout cas *de ne pas en laisser* la responsabilité au seul secteur public. La solution la plus réaliste, selon le docteur Junod, serait une organisation conjointe avec une répartition entre les deux secteurs. Les cabinets de groupe pourraient *d'ailleurs* servir de relais de première urgence.

Les congressistes ont enfin souligné *que, pour* ce qui concerne la formation, il est indispensable que la faculté s'ouvre davantage sur la médecine praticienne, par des stages, en particulier. Car, a souligné le docteur Junod, l'Université est adaptée à la transmission du savoir, non *à celle du* « savoir-être ».

GASTON PERRUCHOUD.

JUSTICE

DEPUIS LA FIN DE 1975

Une cinquantaine de personnes ont été poursuivies pour renvoi de livrets militaires

Le tribunal de grande instance de Paris (17e chambre) avait à juger le 26 avril un prêtre de Rodez, l'abbé Pierre Cros, pour renvoi de ses papiers militaires. Agé de quarante-cinq ans, l'abbé Cros est responsable de foyers de jeunes dans les quatre départements de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal et du Lot. Ancien aumônier militaire en Algérie, il a, le 26 juillet dernier, renvoyé ses papiers militaires en même temps que douze autres personnes dont sept prêtres. Seul à comparaître, il a affirmé qu'il « entendait porter témoignage de la violence des militaires qui s'amplifie sur le plateau du Larzac ». Le jugement sera rendu le 24 mai. Pour le même motif, M. Claude Cremet a été condamné à 500 francs d'amende le 21 avril par le tribunal de Nanterre, ainsi que M. André Le Meur par le tribunal de Quimper. D'autres procès devaient avoir lieu à Lyon, Albertville, etc. L'augmentation du nombre des citations devant les tribunaux correspond, en effet, à celui des contrevenants qui ne cesse de s'accroître.

Selon une statistique nominative établie par le groupe de « Coordination des renvoyeurs de papiers militaires » (1), trois cents livrets ont été renvoyés au cours de la seule année 1976. Il y en a eu sept cents environ depuis le mouvement des paysans du Larzac en 1973 (2) et une centaine environ depuis le début de l'année 1977. Du 1er octobre 1975 jusqu'au 31 mars de cette année, quarante-trois condamnations ont été prononcées par les tribunaux. Celles-ci sont le plus souvent des amendes allant de 300 à 1 000 francs. On note aussi quinze jours de prison avec sursis (M. Dominique Barette, octobre 1975 à Carcassonne), 1 000 francs d'amende et un mois de prison avec sursis (MM. Sylvain Laborde et Louis Delmas, juillet 1976 à Rodez), trois mois de prison et cinq ans de privation de droits civiques (M. Pierre Dantec, le 25 février 1977 au Havre), 500 francs d'amende et trois ans de privation de droits civiques (M. Henri Lecadre, mars 1977 à Saint-Nazaire) et une relaxe (M. Jacques Lemesle, novembre 1976 à Béziers).

La plupart de ceux qui renvoient actuellement leurs papiers militaires affirment leur solidarité avec les paysans du Larzac. Plus généralement, ils déclarent vouloir « *rompre la complicité du silence* », affirmant que « *la possession obligatoire d'une « identité militaire » est une forme de collaboration avec la politique de défense nationale et avec l'organisation permanente d'une armée, tant d'active que de réserve* ».

Un tel comportement n'est pas nouveau. En 1934, Marc Sangnier, fondateur du Sillon, en avait fait le thème d'une action en faveur de la paix. Plus près de nous, en décembre 1964, c'est un avocat au barreau de Paris, Me Georges Pinet, qui renvoyait son livret militaire, déclarant que, « *comme chrétien* », il ne pouvait accepter de servir, « *même éventuellement* » dans une armée désireuse de posséder des armes thermonucléaires. Il avait été condamné à quatre mois de prison qu'il effectua en 1967. Une quarantaine de personnes ont imité son geste depuis cette date jusqu'en 1971. A Orléans, notamment, en dépit du témoignage de Mgr Riobé, évêque de la ville, MM. Jean-Marie Muller, Jean-Pierre Perrin et Jean Derbois étaient condamnés à trois mois de prison avec sursis, 1 000 francs d'amende et cinq ans de privation de droits civiques. En 1972, pour dénoncer certains aspects de la militarisation (armement atomique, ventes d'armes), dix-huit personnes à Lyon, cinq autres à Paris, détruisaient publiquement leurs papiers militaires en les brûlant, sans être autrement inquiétées par la suite.

FRANÇOIS SIMON.

---

(1) Olivier Vial, B.P. 110, 05000 Gap.
(2) Le 28 avril 1973, soixante paysans du Larzac ont renvoyé collectivement leurs livrets militaires pour protester contre l'extension du camp militaire.

AUX ASSISES DE LA LOIRE

Un ancien huissier est condamné à dix ans de réclusion

Saint-Etienne. — *Au terme de deux journées de débat, la cour d'assises de la Loire a condamné mardi 26 avril, pour abus de confiance qualifié, à dix ans de réclusion M. Serge Le Griel, cinquante et un ans, ancien huissier de justice à Firminy, détenu depuis le 9 janvier 1975. Le verdict a été rendu après deux heures et demie de délibération. Les jurés, qui eurent à répondre à un millier de questions, n'ont pas accordé à l'accusé les circonstances atténuantes. L'avocat général leur avait demandé de les rejeter. Mais ils se sont montrés plus sévères encore que le ministère public qui avait requis une peine de sept à huit ans.*

De notre correspondant

Le père de M. Le Griel, qui fut bâtonnier, était une personnalité de Saint-Etienne. Lui, en était devenu une autre à Firminy où, à titre de membre du comité direction de l'U.D.-Ve de la quatrième circonscription de la Loire, il avait même été candidat de l'U.D.R. en 1968, au premier tour, contre le député sortant, M. Eugène Claudius-Petit. Il avait été battu par celui-ci, « *avec 600 voix de différence* », dira-t-il, alors qu'il y en avait eu, en fait, près de quatre fois plus. Peut-être un trou de mémoire...

Plus considérable est le « trou » dans lequel ont été engloutis — pour un passif total de 1 million et demi — les quelque 760 000 F qu'il a détournés dans les actes de recouvrement en qualité d'huissier de justice pour les ventes de fonds de commerce et dans ses fonctions de régisseur d'immeubles et de syndic de copropriétés. Entré comme saute-ruisseau à vingt et un ans chez un avoué stéphanois à son retour du service militaire accompli comme sursitaire, il achète en 1953 une étude d'huissier vacante à Firminy. « *On a traité en quinze jours-trois semaines.* » Prix officiel : 2 150 000 F de l'époque. Plus les droits. « *En fait, je l'ai payée 6 millions (anciens). C'était le prix, alors, non d'une activité, mais du titre.* » Il n'a pas d'argent, mais, en revanche, des amis qui lui en avancent. Là est la source de tous ses maux futurs.

Au préjudice du tout

Les revenus que lui procure sa charge étant insuffisants pour assurer la subsistance de sa famille et rembourser les emprunts contractés afin de se mettre à son compte, il commence par des détournements, d'abord peu élevés, qu'il compense périodiquement par d'autres. Ils finissent par faire boule de neige. « *J'ai utilisé, je l'avoue, l'argent que j'avais en dépôt, pensant toujours le réintégrer dans la caisse en réussissant à rétablir la situation* », en achetant, espère-t-il, un portefeuille de régie d'immeubles en 1955, puis d'agent général d'assurances en 1960.

Toujours à la recherche de 5 sous pour faire 10 francs, il n'arrive jamais à rattraper le mauvais retard d'un trimestre qu'il a pris au départ. Chaque nouvelle activité qu'il entreprenait aggravait le déficit de son affaire. Les frais généraux de son étude, où travaillèrent par la suite cinq personnes étaient, affirme-t-il « *plus importants que les bénéfices* ». Son train de vie correspondait à 8 000 francs par mois, alors que son revenu net équivalait à la moitié. Il prélevait l'autre d'une manière irrégulière. « *C'étaient*, reconnaîtra-t-il, *toujours de petites sommes prises en espèces pour les dépenses du ménage.* »

A chacun des contrôles annuels, un prêt personnel obtenu peu auparavant lui permettrait de présenter aux vérificateurs un bordereau de banque justifiant la somme couvrant le compte clients qui avait été minoré des sommes soustraites momentanément. Ce qui fait dire à l'accusé : « *Je n'ai pas détourné de l'argent individuellement à quelqu'un. C'était global, au préjudice du tout.* » Les abus de confiance à répétition se sont poursuivis pendant près de vingt-deux ans. Ils auraient pu tout aussi bien n'être jamais découverts sans la conjonction des grèves postales de 1974 avec les conséquences désastreuses d'un coup de foudre.

M. Serge Le Griel était en effet tombé amoureux, selon ses propres dires, d'une ferme à Fraisses, localité proche de Firminy. Il avait pendant quelques années encaissé le loyer dérisoire : 220 F annuels. Le fermier s'en alla. Le propriétaire mourut. Ses héritiers ne donnèrent pas signe de vie. M. Serge Le Griel commença à aménager une pièce, une deuxième, toutes les autres, pour faire du bâtiment radicalement transformé sa demeure principale. Coût des travaux : 250 000 francs. Il vendit 138 000 francs une villa acquise auparavant grâce à des prêts et emprunta la différence, obérant un peu plus sa situation. Il l'admet à l'audience. « *Je pensais que c'était un investissement, c'était de l'aberration.* »

D'autant plus que ne s'en tint pas là cet officier ministériel semblant sortir tout droit d'un roman de Balzac. Il décida en effet de transformer les dépendances en auberge pour assurer une position à l'un de ses deux fils, Yves, le cadet de ses trois enfants, cuisinier, avec le fol espoir d'être tombé sur le bon filon commercial capable de le sortir de ses ennuis d'argent. Ce fut encore le contraire.

L'établissement est ouvert en novembre 1973. Il est loin d'amortir les sommes qui y ont été investies. En octobre 1974, c'est la grève des P.T.T. Les rentrées se raréfient. Pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, on approvisionne l'auberge en conséquence, escomptant une recette de 70 000 francs. Elle ne fut que de 20 000 francs. D'où un découvert en banque de 50 000 francs. Serge Le Griel déclara forfait le lendemain. Il prit cependant le temps de réaliser la vente de quelques bibelots, tableaux de meubles de famille avant de se saborder en se présentant le 9 janvier 1975 au procureur de la République à Saint-Etienne. L'assurance de la compagnie des huissiers dédommagera trois cents clients au préjudice desquels M. Serge Le Griel a détourné au total quelque 760 000 francs en tant qu'huissier et régisseur d'immeubles. Mais pas ses autres créanciers, pour une somme sensiblement égale.

PAUL CHAPPEL.

LES « AGISSEMENTS PERSONNELS » DE M. BODOURIAN

La cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de décider la liquidation des biens de la société SAGIP, dont le président-directeur général, M. Roger Bodourian, avait dénoncé l'entente illicite des compagnies pétrolières sur le marché français. La cour estime que « *les manœuvres délictueuses qu'elle* (la SAGIP) *impute à ses fournisseurs de carburant se sont exercées non sur une société florissante et en pleine expansion, comme elle l'a prétendu, mais sur une société connaissant de graves difficultés financières, gérée dans des conditions défectueuses et dont les dirigeants effectuaient habituellement des prélèvements considérables sur les fonds sociaux (...).* »

Dans un second arrêt, la cour ajoute que « *les agissements personnels* » de M. Bodourian étaient « *suffisamment graves* » pour que cette liquidation soit étendue à sa personne physique.

Le 12 février 1973, devant le tribunal de commerce de Marseille, le substitut du procureur de la République, M. Etienne Ceccaldi, s'était prononcé pour que soit accordé un sursis au règlement judiciaire de la SAGIP en raison des pratiques délictueuses de ses fournisseurs, les compagnies pétrolières. Dénonçant « *la coupe réglée* » dans laquelle « *le racket des pétroliers* » avait mis la France, le substitut avait dit : « *Il serait inopportun et inéquitable de faire tomber quelques têtes, et notamment celle de la SAGIP* ». Le tribunal de commerce de Marseille avait suivi les réquisitions du substitut.

Faits et jugements

Un travailleur algérien empêché de rentrer en France.

Le comité de défense des immigrés de Lille est intervenu depuis plusieurs mois auprès de la préfecture de police du Nord pour obtenir le rapatriement d'un ressortissant algérien, M. Omar Serrah, qui se trouve actuellement en Algérie, mais désire rentrer en France. Né en Algérie en 1950, M. Serrah est arrivé à l'âge de six mois en France. Titulaire d'un C.A.P. d'ajusteur mécanicien, il trouva du travail dans la région, mais à la suite d'un rapport d'assistante sociale qui estimait qu'il était inapte, ainsi que sa famille, à vivre en France, M. Serrah et ses parents firent l'objet d'une mesure de rapatriement, en mars 1975. Le rapport de l'assistante sociale précisait qu'il était sans travail, mais c'est sur son lieu de travail que les policiers vinrent lui notifier son rapatriement, bien qu'il fût titulaire d'une carte de résidence valable jusqu'en 1978. — *(Corresp.)*.

Sursis pour le meurtre d'un automobiliste.

La cour d'assises du Nord a condamné lundi 25 avril à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis M. Casimir Bukielski, quarante-trois ans, pour le meurtre de son voisin, M. Stéphane Duda, quarante-quatre ans, auquel l'avait opposé une bagarre pour une place de parking à Ostricourt (Nord). Le 13 avril 1975, parce que la voiture de M. Bukielski gênait la sienne, M. Duda, en état d'ébriété, s'en était pris à l'épouse et à la nièce de son voisin. Celui-ci, pour les défendre, avait saisi un pistolet et tiré deux balles. La cour d'assises n'a retenu que l'accusation de coups mortels et admis l'excuse de la provocation.

M. Burgelin, secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature.

Comme il était prévu, M. Jean-François Burgelin, secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Paris, est désigné pour assurer le secrétariat administratif du Conseil supérieur de la magistrature, par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 27 avril. Il succède à M. Hubert Haenel, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat.

[Né le 17 décembre 1936 à Metz, M. Jean-François Burgelin, ancien élève de l'Ecole nationale de la magistrature, est substitut à Nancy en 1965 ; il est premier juge à Pontoise en 1973 ; le 23 avril 1975, il est secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Paris. Le 30 octobre 1976, il est chargé de mission au cabinet de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés).]

● *Affaire de Broglie.* — Une cinquième et dernière confrontation entre le docteur Nelly Azerad, Me Alain Beaumier et le journaliste Jacques Tillier a eu lieu mardi 26 avril dans le cabinet de M. Guy Floch, juge d'instruction. Le magistrat doit entendre, ce mercredi 27 avril, Me Jean-Marie Vidron, un autre avocat mis en cause par Mme Azerad (*le Monde* du 26 avril).

« Coup de poing » contre les bookmakers marseillais.

Vingt-deux bookmakers ont été arrêtés mardi 26 avril en fin d'après-midi à Marseille dans la salle du P.M.U. où sont enregistrés les ordres d'arrivée des courses. L'opération policière a permis à la brigade des jeux de la sûreté urbaine de Marseille d'effectuer un contrôle d'identité de toutes les personnes présentes, joueurs et bookmakers, dont beaucoup étaient interdits des champs de courses. Plus de 100 000 francs ont été saisis sur eux, qui avaient été collectés dans l'après-midi même. Cette opération « coup de poing » d'une ampleur exceptionnelle était certainement destinée à assainir le milieu des courses, mais également à mettre fin aux insinuations qui ont cours à Marseille et selon lesquelles la brigade des jeux fermerait trop volontiers les yeux. — *(Corresp.)*

La recette des parcmètres de Marseille.

M. André Hesse, cinquante-cinq ans, chef d'exploitation de la société Marseille-Parc-Auto — société d'économie mixte groupant la ville de Marseille, la Caisse des dépôts et consignation, la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et la chambre de commerce — chargée de la construction et de l'exploitation des parcs souterrains de stationnement et des parcmètres, vient d'être arrêté en flagrant délit de vol, inculpé d'abus de confiance et écroué aux Baumettes, pour avoir détourné, chaque semaine, d'importantes sommes d'argent provenant de la collecte des parcmètres. M. Hesse était chef d'exploitation de la société depuis sa création en 1972.

Pris en flagrant délit, samedi 23 avril, alors qu'il quittait son bureau, M. Hesse a été trouvé en possession de 6 kilos de monnaie, soit 1 000 F environ. Il a été établi que la collecte précédente lui avait rapporté 4 000 F. On pense que ce manège durait... depuis trois ans.

Une perquisition au domicile de M. Hesse aurait permis aux policiers de découvrir d'autres activités « *plus graves que ces détournements* ». L'épouse de M. Hesse a été également arrêtée. — *(Corresp.)*

● *Le gardien de la paix du corps urbain de Nice*, M. Max Amouroux, vingt-neuf ans, qui avait été grièvement blessé, dimanche 24 avril, de quatre balles de revolver par un cambrioleur qu'il allait arrêter (*le Monde* du 26 avril), est mort mardi à l'hôpital Pasteur. A titre posthume, le ministre de l'intérieur l'a nommé brigadier et lui a décerné la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement et la médaille d'honneur de la police française. Dans un communiqué, la section locale du Syndicat national des policiers en tenue réclame qu' « *une justice exemplaire s'exerce à l'égard de l'assassin* ». Son meurtrier présumé, M. Branco Zuzek, dix-neuf ans, de nationalité yougoslave, a été déféré mardi devant le juge d'instruction et écroué. — *(Corresp.)*

UN « CHAMPIONNAT DE FRANCE » A DINARD

L'apothéose du dessert

De notre envoyé spécial

Dinard. — Le Lucullus de l'entremets, le champion des champions du choux à la crème et de la pâte feuilletée, est un jeune homme roux et timide, élève de l'école hôtelière de Nice. Il s'appelle Jean-Charles Robert et a remporté, la semaine dernière, à Dinard, le « championnat de France du dessert », catégorie lycée, et le prix « spécial rhum », pour lequel « concouraient » aussi des élèves de collèges d'enseignement technique.

Pourquoi un championnat du dessert ? Pour la bonne raison, explique gravement le Centre d'études et de documentation du sucre (1), organisateur de la compétition et des agapes auxquelles elle a donné lieu, que nous vivons une époque « *où le palais aspire à la plus large gamme des saveurs* ». Ah ! revenir au dix-neuvième siècle, où « *la carte des meilleurs restaurants ne comportait pas moins de cinquante entremets et de cinquante desserts !* ».

Plus concrètement, les Français n'ont consommé, en 1975, que 34,6 kilos de sucre par tête, *contre 44,5 kilos en* Grande-Bretagne, le record mondial étant détenu par la Barbade, avec 56,9 kilos. Redonner ses lettres de noblesse au dessert, voilà le *moyen* de remonter ce préoccupant handicap (2).

Après des éliminatoires par région, *onze collégiens*, autant de lycéens et six professionnels confirmés se sont ainsi retrouvés au lycée hôtelier de Dinard, les premiers pour une *épreuve imposée, les derniers* libres de présenter la recette de leur choix.

Jean-Charles Robert l'a emporté haut la main, pour le *velouté de ses éclairs au chocolat* et la finesse de son marignan, un savarin à la crème pâtissière décoré à l'angélique. Deux recettes, a-t-il regretté, qui *permettent peu de « s'exprimer »*, entendez par là qu'elles font peu appel à l'art de la décoration. Un choix d'autant plus malheureux, a assuré son professeur de pâtisserie, que le lauréat fait généralement dans ce domaine un « *malheur* ». En fin de journée a eu lieu la proclamation des *résultats*, que *certains* candidats attendaient avec « *une trouille à couper l'appétit* ». Un comble. Tous ont reçu un transistor, un diplôme rose bonbon, et une *médaille « en bronze, pas en chocolat »*, a précisé l'un d'eux. Aux vainqueurs ont été attribués *une chaîne haute-fidélité ou une* télévision couleur et un séjour offert par le Club Méditerranée.

Un festin

Conduits par le sous-préfet, le premier adjoint au maire et le *commandant de gendarmerie*, deux cents invités ont ensuite donné l'assaut à un immense buffet où étaient disposés les desserts fabriqués par les candidats, *ou plutôt leur double*, les jurys s'étant réservé les originaux.

Un festin de charlottes, de babes et de mille feuilles mais aussi de pâtisseries et d'entremets aux noms aussi poétiques qu'évocateurs : roi *des* îles, *golden delicious*, Tia Maria... « *Vous voulez du vainqueur ?* », demandait, la mine gourmande, une dame d'âge mûr à sa voisine (il s'agissait, bien sûr, de marignan). « *Non merci*, répondait celle-ci, *j'en ai déjà pris trois fois.* »

Quand l'estomac lourd et la papille gustative fatiguée la vague des invités reflua, leurs assiettes regorgeaient encore de mousse au chocolat et de gâteaux à la crème.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le CEDUS est un organisme interprofessionnel qui groupe les principaux fabricants de sucre, de rhum et les producteurs de betteraves.

(2) Les médecins estiment cependant que les Français consomment déjà trop de sucre.

LES DIFFICULTÉS DES MOUVEMENTS FÉMINISTES

« Choisir » déchiré

L'assemblée générale de l'association féministe Choisir, *créée* en 1971 et qui s'est illustrée dans le débat sur l'avortement autour du procès de Bobigny, en *1972*, s'est réunie, à Paris, samedi 23 avril. Elle a notamment décidé que le mouvement serait présent aux prochaines élections législatives, en publiant un « programme commun » des femmes qu'il proposera aux partis politiques. Il appellera les femmes à voter pour les partis qui soutiendront ce programme et prendront sur leurs listes un quart de femmes. Cinq propositions de loi vont être remises par Choisir aux députés : modification des lois sur l'avortement, sur le viol et sur les *jurys de cour d'assises ; droit pour* les *associations* féministes d'agir en justice ; création d'une commission de l'égalité de l'emploi. Mais l'association a traversé une crise interne, qui, affirme le communiqué final, « *a été* salutaire, puisqu'elle a provoqué une discussion et une réflexion nécessaires sur les objectifs et les moyens de la lutte de femmes ».

Démissions données et reprises, *pétitions, anathèmes, exploits* d'huissiers, rumeurs et mesquineries : les divisions des dirigeantes *de* Choisir — que préside Mᵉ Gisèle Halimi — empoisonnent depuis de longues semaines *les relations au sein de cette* association *féministe* qui est, sans conteste, l'une des plus dynamiques *et des plus* structurées.

Il y a quelque temps que le feu couvait. Il a pris des proportions importantes *quand*, le 8 mars, une vingtaine de responsables du mouvement — dont la *secrétaire nationale, Mme* Rita Thalrann — publièrent un texte mettant gravement en cause le fonctionnement *de* l'association. « *Les objectifs fondamentaux de Choisir ne sont plus poursuivis*, écrivaient-elles. *Seuls certains thèmes, sources de prestige et de publicité, ont retenu l'attention et ont abouti à une action concrète (...). La trésorière nationale n'a jamais pu faire examiner en conseil d'administration les bilans et plans financiers régulièrement établis par ses soins. (...) Nous refusons d'accréditer l'idée que le féminisme en France peut se réduire au monopole de quelques personnalités. Notre mouvement, qui se disait représentatif du féminisme, a accepté l'installation d'une relation de pouvoir déséquilibrée. L'idéal féministe de Choisir est trahi.* » Les signataires annonçaient, en conséquence, qu'elles quittaient le mouvement.

La présidente du mouvement — directement visée par les opposantes, et qui était revenue sur une démission qu'elle avait annoncée quelques jours auparavant, lorsque s'était levé le vent de la fronde — répliquait une semaine plus tard : « *Choisir doit-il devenir un petit groupe d'intellectuelles ou, au contraire, un vaste mouvement populaire ouvert à tous les courants du féminisme ?* » Elle stigmatisait les démissionnaires, leur reprochant de s'être opposées à un débat de fond en assemblée générale et d'avoir préféré « *une petite gesticulation publique à une discussion ouverte à tous* ». Des documents adressés aux adhérentes — Choisir en compte deux mille sept cents — faisaient état d'un « *matraquage téléphonique* » utilisé par les démissionnaires pour recueillir des signatures. Les membres du bureau fidèles à Mᵉ Halimi reconnaissaient qu'elles avaient eu tort de « *laisser l'usure, le petit procédé, la structure omnipotente, reproduire dans Choisir le processus masculin* ». « *Nous croyons*, écrivaient encore les membres du bureau national, *que le féminisme ne s'épanouira que dans une relation gaie, heureuse, sororelle. Et non dans une structure à la fois artisanale et stalinienne où la seule image tolérée — le physique, le langage, le vécu — a été souvent celle d'un patronage répressif et caractériel.* »

BRUNO FRAPPAT.

Retour à la prudence aux Etats-Unis

De notre correspondant

New-York. — Le septième congrès de NOW (l'organisation nationale des femmes), qui vietn de tenir ses assises à Detroit, s'est déroulé dans une atmosphère nettement plus calme que les *précédents* et a été *marqué* du sceau de la *modération*. Le triomphalisme *qui* avait caractérisé jusqu'ici *l'action des M.L.F. américaines* a cédé *la* place à un ton plus sobre et à une évaluation plus réaliste de la situation.

Le mouvement féministe vient de subir aux Etats-Unis une cuisante défaite: par vingt et une voix contre dix-neuf le Sénat de Floride a rejeté *l'amendement sur l'égalité des* droits (ERA: Equal Rights Amendement, qui pourtant n'a rien de révolutionnaire puisqu'il se contente d'affirmer que « *tous les citoyens, sans distinction de sexe, sont égaux devant la loi* ». Quelques mois auparavant l'ERA avait été rejeté par *les électeurs et les électrices de* New-York. Après que le Sénat eut adopté l'ERA en 1972, trente-trois Etats l'adoptèrent à leur tour. Mais il faut que trente-huit Etats en tout, soit les trois quarts des Etats de l'Union, l'adoptent pour qu'il prenne force d'amendement constitutionnel. Il manque donc cinq *Etats*. Or non seulement les quinze Etats qui ne se sont pas encore prononcés semblent pour l'instant opposés à l'amendement mais plusieurs parmi ceux qui *l'ont déjà adopté (Tennessee, Idaho*, Nebraska) font mine de se rétracter. Certes les commandos de femmes anti-ERA qui assiégèrent en Floride les domiciles des sénateurs et menèrent *campagne* tambour battant contre l'Equal Rights Amendement en hurlant des slogans, tels que « *Les femmes disposent déjà de plus de droits que les hommes* » et en affirmant que si l'ERA était adopté les femmes divorcées ne recevraient plus de pension alimentaire et que les *mariages homosexuels seraient légi*times, parvinrent à intimider beaucoup d'électrices.

C'est que, d'un bout à l'autre du pays, on enregistre une sorte de contre « mouvement antiféministe assez semblable aux « black-lash » anti-Noirs et anti-jeunes du début de *la présente décennie. Il est le contre*coup du militantisme acéré, de la rhétorique radicale de l'avant-garde *féministe*.

A Detroit, les dirigeantes de NOW *l'ont bien compris et ont décidé de* mettre une sourdine à leurs proclamations les plus stridentes. Valerie Harper a dit : « *Cessons de poursuivre des fantasmes et essayons d'atteindre des objectifs concrets* »; Betty Friedman est d'avis que NOW doit cesser de rabâcher des tirades *ronflantes pour recourir à l'action* politique efficace : boycottages, lettres aux législateurs. A l'heure actuelle, 59 % des hommes et 55 % des femmes sont favorables à l'ERA.

Et Lori Wilson, qui introduisit le projet de résolution devant le Sénat, est optimiste : « *Le temps travaille en notre faveur* », dit-elle. *Il y a cinquante-huit ans, le Sénat de Floride n'avait-il pas refusé d'adopter un amendement à la constitution autorisant les femmes à voter ?* » Gene Boyer, l'une des fondatrices du mouvement, a déclaré : « *Une révolution traverse trois phases : la première vise à réveiller les consciences ; la deuxième est vouée à l'organisation ; la troisième à obtenir le pouvoir* et *à s'en servir. Nous entrons à présent dans la phase 2.* » Eleanor Smeal, qui vient d'être élue présidente de NOW n'est pas une *personnalité, mais une militante* « moyenne », une mère de famille âgée de trente-sept ans à laquelle nombre de femmes américaines peuvent s'identifier. NOW a décidé de modifier son image de marque extrémiste afin d'apaiser les craintes qu'elle suscitait dans la majorité silencieuse des femmes.

LOUIS WIZNITZER.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'AMÉNAGEMENT DE LA CHAINE DES PYRÉNÉES

La montagne et la plaine à armes égales

Alors que la saison des sports d'hiver touche à sa fin, on reparle de la montagne. Au moins des Pyrénées. M. Dijoud, secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, a rappelé à la fin de la semaine dernière les objectifs du gouvernement pour l'aménagement de ce massif.

D'autre part les responsables des trois régions concernées viennent de se réunir à Toulouse pour examiner la façon dont s'élabore le schéma d'orientation des Pyrénées.

Déjà, le 10 juin 1976, les présidents des trois conseils régionaux, ainsi que plusieurs dirigeants des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, s'étaient rencontrés à Toulouse à l'initiative de M. Savary, député (P.S.), président du conseil régional de Midi-Pyrénées. Le commissaire à l'aménagement des Pyrénées avait indiqué à cette occasion qu'il était chargé par le gouvernement de préparer un schéma d'orientation et d'aménagement de cette montagne. Les participants à cette rencontre inter-régionale avaient alors décidé de constituer un comité de liaison.

Récemment, M. Savary a invité à nouveau à Toulouse les représentants désignés par les six conseils généraux concernés (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales), les trois conseils régionaux, ainsi que les trois comités économiques et sociaux de ces régions, en présence des autorités préfectorales.

La mise en place du comité de liaison souligne que pour la première fois les populations de la chaîne pyrénéenne disposeront d'un instrument leur permettant d'exprimer en commun leurs aspirations. Cette rencontre devrait donc marquer le point de départ d'une politique de développement des Pyrénées voulue par ses habitants. Les membres du comité inter-régional ont désigné comme président M. Cazaux, conseiller général des Hautes-Pyrénées et comme secrétaire M. Barrau, conseiller général de l'Ariège, représentant tous deux des départements essentiellement montagnards.

Le commissaire à l'aménagement des Pyrénées, M. Gulu, a présenté les orientations du schéma des Pyrénées. Celui-ci s'articule autour de cinq idées principales : la chaîne des Pyrénées s'est vidée de sa population active, et, aujourd'hui, la montagne ne peut plus lutter à armes égales avec les zones de plaine dans le processus d'urbanisation et d'industrialisation. Pour maintenir les Pyrénées vivantes, il faut alors rechercher et mettre en œuvre des actions de développement originales essentiellement par la multiplication de petites activités spécifiques créatrices d'emplois, sachant qu'une base essentielle restera l'activité agricole d'élevage et l'amélioration de la productivité de la forêt.

Les projets seront maîtrisés par les habitants et organisés par unité géographique de vallée. Récemment, des habitants des habitants des cantons de Laruns et d'Arudy (Pyrénées-Atlantiques) avaient protesté contre la situation économique de la région. Les élus en tête, ils avaient longuement manifesté en criant : « Du boulot en Ossau. »

Le comité voudrait que les aides particulières dont pourront bénéficier les Pyrénées fassent l'objet de contrats entre les pouvoirs publics et les bénéficiaires. Ces orientations supposent, pour être mises en œuvre, une adaptation ou une modification de certains textes législatifs ou réglementaires. Cette action doit être l'œuvre d'une génération.

Les membres du comité ont invité le commissaire à l'aménagement des Pyrénées à diffuser dans les meilleurs délais un projet plus élaboré du schéma d'orientation et d'aménagement. Ils ont décidé de se réunir à nouveau le 7 juin pour procéder à l'examen de ce document et dégager les options principales sur lesquelles devraient se prononcer leurs assemblées respectives.

LÉO PALACIO.

Ile-de-France

Malfaçons dans 228 appartements à Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines), *deux cent vingt-huit logements* H.L.M. de la résidence de la Mare-Joyette, à Elancourt, font l'objet d'un contentieux entre les bâtisseurs et les usagers. Mis en location en 1973 par la société H.L.M. de la valée de la Seine, les sept immeubles de la Mare-Joyette présentent des vices de construction si importants qu'il est envisagé de les raser.

Groupés au sein d'une association de défense, les locataires, qui sont, pour la plupart, des familles *modestes, ont décidé depuis six* mois de ne plus payer leurs charges. Le tribunal de Versailles a été saisi pour qu'un expert vienne évaluer les dégâts. Construits dans des délais records et selon un procédé expérimental, les deux cent vingt-huit logements présentent d'importants défauts d'isolation phonique et thermique. Mais le principal accusé reste le chauffage électrique, expérimental lui aussi. Les occupants des logements du rez-de-chaussée et des premier et deuxième étages surtout sont restés plusieurs hivers par des températures ne dépassant pas 10 degrés.

« *Tout est à revoir*, estiment les locataires, *même les appareils sanitaires. Les chasses d'eau, par exemple, importées d'Italie et qui sont irréparables. Les appareils fuient en permanence et la consommation d'eau est passée de 14 000 mètres cubes en 1974 à 69 000 mètres cubes en 1976. Et pourtant le procédé de construction expérimenté à la Mare-Joyette a été créé par un promoteur (l'Office central interprofessionnel de logements) lauréat du concours « Innovation » organisé par le ministère de l'équipement.* »

Dans une motion présentée par M. Alain Danet (P.S.), maire d'Elancourt, le Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle révèle que la direction de l'Equipement a attendu plus d'un an pour accorder son certificat de conformité, alors que les immeubles étaient déjà habités. Les élus locaux soulignent également que plusieurs logements sont devenus inhabitables et demandent l'intervention de l'Etat. Même si la gravité des malfaçons et des erreurs de conception est pour eux nettement moins importante que l'affirment les locataires, la société H.L.M. et le promoteur reconnaissent que des travaux de remise en état s'imposent et qu'un « *certain nombre* » de familles devront être temporairement relogées dans la ville nouvelle.

Mais, actuellement, personne ne sait ce qu'il adviendra des deux cent vingt-huit appartements de la Mare-Joyette, une résidence particulièrement expérimentale...

Corse

Après l'attentat contre le Club Méditerranée

D'AUTRES OPÉRATIONS PLUS DURES SONT PRÉVUES déclare le F.L.N.C.

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) revendique, dans un communiqué, l'attentat à l'explosif commis, le jeudi 21 avril, contre le Club Méditerranée à Cargèse. Il affirme que « *d'autres opérations plus dures sont prévues. Tous les instruments du colonialisme seront détruits, nous sommes désormais prêts à affronter l'armée française* ». Le F.L.N.C. ajoute : « *Nos commandos sont suffisamment entraînés pour commencer la guerre de libération nationale.* »

De son côté, l'Association des patriotes corses (A.P.C.) — principal mouvement autonomiste de l'île — stigmatise « *la nouvelle violence qui s'est installée en Corse et qui prétend s'exercer en faveur de la Corse française* ». Ses responsables ont déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'ils « *connaissaient désormais la plupart des inspirateurs et organisateurs de cette campagne armée* ». Ils ont réclamé de l'administration préfectorale qu'elle « *débarrasse la Corse de ces personnages indésirables, faute de quoi l'A.P.C. prendrait elle-même les dispositions nécessaires à la protection de ses militants* ».

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

A MONTRÉAL

Quatre-vingt six pays ont tenté de réglementer « avec souplesse » les vols charter

De notre correspondant

Montréal. — La conférence de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), qui s'était ouverte le 13 avril, vient de s'achever à Montréal. Quatre-vingt-six pays y participaient. ***Des recommandations seront présentées à la prochaine assemblée*** **plénière, qui aura lieu à l'automne.**

La conférence a étudié plusieurs sujets : l'application des tarifs et leur méthode d'établissement, les transports non réguliers (charters), les réglementations en matière de capacité. Dans le cas des vols charters, les participants ont reconnu qu'il fallait tenter d'harmoniser ces vols avec les vols réguliers. Une question préalable se pose, celle d'une nouvelle classification des vols, compte tenu de leur multiplication. Certaines délégations ont *souhaité que l'on aboutisse à un* régime international coordonné et intégré, mais la plupart estiment que ces accords de régulation resteront le plus souvent bilatéraux.

La France a recommandé que le conseil entreprenne des études *sur les critères qui pourraient* être appliqués pour réglementer la capacité. Le conseil a également été invité à élaborer les principes directeurs pour ce qui concerne la réglementation des vols charters, tout en veillant à ce que ces recommandations restent « *souples* ».

En matière de tarifs, les conclusions de la conférence sont un peu plus vigoureuses. L'assemblée plénière a notamment recommandé que l'O.A.C.I. soit représentée aux conférences de l'Association du transport aérien international (I.A.T.A.) mais non les gouvernements, car elle a jugé que la présence de ceux-ci à ces conférences compromettrait leur droit souverain d'approuver ou de désapprouver les tarifs adoptés. La conférence a voulu insister également sur l'obligation (morale) pour les Etats membres de veiller eux-mêmes à ce que ces tarifs soient strictement appliqués.

L'ensemble de ces souhaits n'a pas de valeur contraignante. Mais le fait qu'ils aient été formulés par un ensemble de délégations qui contrôlent les neuf dixièmes du trafic aérien civil mondial manifeste au moins l'existence d'un souci commun de corriger les imperfections actuelles. Le conseil retiendra vraisemblablement ces recommandations au cours de ses travaux futurs, et les débats qui auront lieu à l'assemblée plénière de l'automne prochain permettront peut-être d'aboutir à des dispositions plus précises. Alors, ainsi que *l'a expliqué M. Guldimann* (Suisse), le président de la conférence : « *On pourra envisager, d'ici deux ou trois ans, la réunion d'une nouvelle conférence spéciale qui pourrait avoir pour tâche de donner corps aux réformes souhaitées aujourd'hui.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

Le trafic aérien en 1976

HAUSSE SUR L'ATLANTIQUE NORD BAISSE SUR L'ATLANTIQUE SUD

L'an dernier, le trafic des compagnies aériennes régulières membres de l'Association du transport aérien *international* (IATA) a progressé sur l'Atlantique nord, s'est stabilisé entre l'Europe et le Proche-Orient, mais a régressé sur l'Atlantique sud.

Sur l'Atlantique nord, le trafic — *onze millions cinq cent mille* passagers — a crû de 13,1 %. Le coefficient de remplissage des appareils a augmenté de trois points et demi et s'est établi à 60,9 %. Quant au transport de fret — 572 872 tonnes, — il a augmenté de 7,6 %.

Entre l'Europe et le Proche-Orient, le nombre des passagers — *neuf cent soixante mille* — s'est accru seulement de 0,1 %, soit un taux d'occupation des avions de 53,5 %, en baisse de 1,8 point. Le transport de fret — 27 341 tonnes — a, pour sa part, augmenté de 11,4 %.

Sur l'Atlantique sud, on constate une réduction de 11,5 % du nombre des passagers. D'où une baisse de 10,6 points du coefficient de remplissage des appareils, qui s'est établi à 53,1 %. En revanche, le transport de fret — 38 192 tonnes — a progressé de 15,8 %.

● *La grève de British Airways.* — Aucun progrès n'a été réalisé, le mardi soir 26 avril, dans les négociations engagées pour mettre un terme au conflit qui paralyse une partie des vols de British Airways depuis le 3 avril. Le principal obstacle pour un règlement du conflit reste le refus des autres syndicats représentés au sein de la compagnie britannique de s'entendre avec les grévistes sur l'élaboration d'une plate-forme revendicative commune. — *(A.F.P.)*.

● *Fin du conflit à Air Alpes.* — Au cent onzième jour de grève, un accord est intervenu le lundi 25 avril entre les pilotes grévistes et la direction de la compagnie Air Alpes. Les pilotes, représentés par le S.N.P.L., ont pris acte du licenciement de quinze d'entre eux, licenciement à l'origine du conflit. De son côté, la direction de la compagnie savoyarde s'est engagée à ne pas licencier de personnel dans les trois mois suivant la reprise du travail et à négocier dans les trois mois les conditions de licenciement du personnel navigant dans l'esprit d'une nouvelle convention collective. Le trafic reprendra progressivement à partir du 28 avril. — *(Corresp.)*

QUALITÉ DE LA VIE

La centrale de Cruas-Meysse : les commissaires enquêteurs donnent le feu vert

Les commissaires enquêteurs viennent de donner un avis favorable à la demande de déclaration d'utilité publique pour la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche). Leur « feu vert » est assorti de certaines conditions : que les études en cours soient poursuivies en concertation et que les résultats soient communiqués au service de contrôle. Enfin, et surtout, les commissaires disent oui sous réserve que l'on suive les recommandations qu'ils formulent après avoir pris connaissance des mille deux cents observations consignées sur les registres d'en*quête*. Ces recommandations concernent les équipements rendus nécessaires par le chantier, les achats de terre, les problèmes agricoles, la récupération de la chaleur dissipée par la centrale, la proximité d'un aérodrome et la répartition de la taxe professionnelle.

Les conseillers municipaux de Meysse (Ardèche) ont immédiatement publié un communiqué dans lequel ils se déclarent « scandalisés » par la prise de position des commissaires enquêteurs qui, malgré « leur incompétence en matière atomique » engagent l'avenir des enfants du village. Ils font remarquer que cet avis est donné « au mépris de l'hostilité de douze mille opposants de nombreuses associations et comités de défense, de toutes les populations et conseils municipaux concernés ainsi que du conseil général de la Drôme ».

De son côté, par dix-sept voix contre douze, le conseil général de l'Ardèche a réitéré son accord à la construction de la centrale. Cependant, une motion présentée par les élus de la gauche qui condamnait le projet en raison des « nombreuses questions restées sans réponse » a recueilli douze voix sur vingt-neuf votants.

Une autre enquête publique va se dérouler du 9 mai au 30 juin à Thionville (Moselle) à propos du proijet de centrale nucléaire de Cattenom. Sur 415 hectares du territoire de cette commune, l'E.D.F. compte édifier deux réacteurs de 900 mégawatts et deux de 1300. Les travaux pourraient commencer en 1978, le premier réacteur démarrant en 1983. Le du projet de centrale nucléaire d'une association de sauvegarde de la vallée de la Moselle forte de mille six cents membres et l'hostilité de vingt-trois conseils municipaux qui ont adopté des délibérations hostiles à la centrale.

LA MARÉE NOIRE EN MER DU NORD

Les risques d'explosion ralentissent les travaux de dépannage sur la plate-forme

Stavanger *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Une équipe de spécialistes a pu revenir, ce mercredi 27 avril, en début de matinée, sur la plate-forme Bravo d'Ekofisk pour y reprendre les travaux de rebouchage du puits en éruption depuis le 22 avril. Le vent s'est en effet remis à souffler modérément et dissipe le nuage de gaz.

La veille, 26 avril, les spécialistes avaient travaillé pendant plusieurs heures sur la plate-forme. Ils ont pu apporter sur Bravo une partie du matériel nécessaire à la fermeture du puits. *Le vent étant tombé à une vingtaine* de kilomètres à l'heure dans l'après-midi, le gaz qui jaillit avec le pétrole a stagné autour de la plate-forme, accroissant les risques d'explosion. Les hommes ont alors dû quitter Bravo. Pour réduire ce risque, un bateau-pompe *ne cesse de projeter sur la plate-*forme 8 000 mètres cubes à l'heure d'eau de mer. Et on a de nouveau arrêté la production sur Alpha et Charlie.

Si tout se passe bien, l'éruption pourrait être stoppée dans un jour ou deux. Les responsables du champ d'Ekofisk ont, toutefois, prévu l'échec de cette opération de « rebouchage » : une plate-forme de forage est arrivée des Pays-Bas pour entreprendre la réalisation d'un puits dévié si cela était nécessaire.

Le pétrole d'Ekofisk est assez léger ; la nappe tourne au milieu de la mer du Nord au gré des vents changeants.

A Oslo, devant le Parlement, le ministre norvégien de l'environnement a fait un exposé relativement optimiste... au cas où l'éruption pourrait être arrêtée dans quelques jours : selon lui, le pétrole étant relativement léger, il s'évapore en partie, et les nappes résiduelles pourraient disparaître naturellement avant d'atteindre les côtes.

Notre correspondant à Copenhague nous signale, d'autre part, que le ministre norvégien des affaires étrangères est venu s'entretenir avec le gouvernement danois. La Norvège et le Danemark pourraient conclure assez rapidement un accord d'assistance mutuelle qui garantirait le maximum d'efficacité et de rapidité des secours au cas où un nouvel accident se produirait en mer du Nord. Pour le moment, les autorités danoises ont confirmé qu'elles n'avaient pas l'intention d'utiliser de produits chimiques pour résorber la marée noire si

Les compagnies pétrolières craignent un renforcement des normes de sécurité

L'accident d'Ekofisk va coûter cher aux compagnies pétrolières malgré leur système d'assurance. Certaines d'entre elles sont associées au sein d'un système professionnel d'assurance couvrant jusqu'à 100 millions de dollars de dommages, l'Oil Insurance Company, dont le siège est aux Bermudes. Cette compagnie fait elle-même l'objet de réassurances auprès de sociétés comme la Lloyd de Londres. C'est le cas par exemple de la Phillips Petroleum, *de Petrofina ou* de la C.F.P.

D'autres sociétés, comme Elf-Aquitaine et Norsk Hydro, ont simplement une assurance générale (responsabilité civile pour tout dommage causé à un tiers). Celle-ci couvre la pollution, la reprise de contrôle des opérations et les dommages aux installations. Le montant de la garantie varie d'une société à l'autre et n'est jamais communiqué.

A moins que l'éruption d'Ekofisk ne dure plusieurs semaines, la pollution ne devrait donc pas peser outre mesure financièrement sur les sociétés membres du consortium exploitant le gisement.

En revanche, les risques indirects ne peuvent être couverts. Le manque à gagner provoqué par l'arrêt de la production peut devenir considérable. Mais les compagnies craignent surtout les retombées presque inévitables de cet accident sur les mesures de sécurité qu'elles auront à prendre et sur les indemnités qu'elles auront à verser. Car les Norvégiens vont sans nul doute accentuer les normes de sécurité sur les plates-formes et déjà le gouvernement britannique a décidé de déposer un projet de loi destiné à accroître le montant des indemnités que devront payer les compagnies pétrolières *à l'Etat en cas* de pollution en mer du Nord.

● *La commission exécutive de la C.F.D.T.* rappelle, à propos de la « *catastrophe écologique* » de la plate-forme d'Ekofisk, que « *la C.F.D.T. n'a cessé de dénoncer le type de développement de la société capitaliste qui conduit à mépriser les impératifs de sécurité, la sauvegarde des grands équilibres, la gestion à long terme des ressources naturelles de la planète, pour satisfaire la soif de profit et la domination des multinationales* ». « *Ce sont les mêmes impératifs*, ajoute-t-elle, *qui compromettent la santé des travailleurs dans leurs conditions de travail et de vie, ce sont les mêmes intérêts qui conduisent aux mêmes paris hasardeux, notamment à propos de l'énergie nucléaire.* »

UN VŒU DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

En avril 1973, l'Académie des sciences adressait à M. Poujade, alors ministre de la protection de la nature et de l'environnement, un vœu qu'elle venait de rédiger à propos de l'éventuelle exploitation d'hydrocarbures en Méditerranée et qu'elle n'avait pas voulu rendre public à l'époque. L'année précédente, en effet, la Compagnie française des pétroles et ELF-ERAP avaient déposé des demandes de permis de recherches dans les eaux situées au large des départements des *Bouches-du-Rhône*, du Var, *des* Alpes-Maritimes et de la Corse.

Dans le vœu adressé au ministre, l'Académie des sciences se déclarant « *très préoccupée par les risques graves de pollution nouvelle que pourraient avoir pour conséquence les projets actuellement envisagés de prospection puis d'exploitation de gisements de pétrole dans les zones profondes de la Méditerranée, mer presque fermée aux caractéristiques différentes des océans et dont la faune et la flore subissent déjà dangereusement les atteintes des nuisances issues des pays riverains* » et « *considérant parallèlement que le problème présente un caractère international indéniable et doit faire l'objet d'un examen commun approfondi de la part de toutes les puissances intéressées* » demandait « *que le gouvernement français prenne l'initiative d'organiser une conférence internationale pour examiner les conditions dans lesquelles peut être admise l'exploitation du pétrole en Méditerranée et, d'une façon plus générale, la pollution d'une mer dont l'équilibre écologique est particulièrement fragile et dont la sauvegarde doit être assurée de façon impérative* ».

[Actuellement, l'exploitation ou la prospection de champs d'hydrocarbures sont faites sur le plateau continental de la Méditerranée, de la mer Egée et de l'Adriatique, au large de l'Italie, de la Tunisie, de ***la Libye*****, de l'Espagne, de la Grèce et de l'Egypte.]**

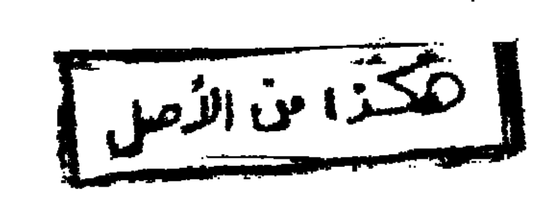
Des accidents extrêmement rares

Une éruption comme celle qui a commencé le 22 avril à Ekofisk est très spectaculaire et entraîne une pollution massive de la mer. Ce type d'accident est extrêmement rare. On estime à vingt mille environ le nombre des puits « off shore » en forage ou en production depuis une trentaine d'années ; certes, il s'y produit, ici ou là, plusieurs accidents ou incidents chaque année. Mais on n'en compte, en tout, guère plus d'une demi-douzaine avant celui d'Ekofisk à avoir provoqué des pollutions plus ou moins importantes : 1969, Santa-Barbara (Californie), 7 000 tonnes de pétrole répandues : Louisiane, 500 tonnes ; 1970, trois accidents en Louisiane et au Texas, dont un a entraîné le déversement de 5 000 tonnes ; 1971, golfe du Mexique : 1975, Dubaï (golfe Persique), un puits en feu pendant ***plusieurs*** **mois.**

Les compagnies pétrolières ont, évidemment, tout intérêt à éviter au maximum tout accident et, pourrait-on dire cyniquement, surtout pour des raisons financières. Comme l'a noté notre correspondant à Oslo, le manque à gagner est important. Il faut aussi penser au coût des opérations « off shore » : une plate-forme d'acier comme celle d'Ekofisk doit coûter approximativement avec son équipement 500 millions de francs (plus au nord de la mer du Nord, le prix monte probablement à 2 ou 3 milliards). Le coût de fonctionnement de Bravo doit être de l'ordre de 500 000 F par jour. ***Sans compter l'amortissement*** **du matériel, les intérêts des prêts bancaires, les réparations en cas d'accident...**

L'éruption d'Ekofisk remettra-t-elle en cause l'exploitation du pétrole en mer profonde ?. Par 70 mètres d'eau, une partie des vannes de sécurité sont installées en surface sur des plates-formes et, éventuellement, des plongeurs peuvent intervenir sur le fond. Par contre, l'exploitation de gisements « off shore » situés sous 600 ou 1 000 mètres d'eau ne pourra se faire que si toutes les installations sont posées sur le fond (à l'exception des séparateurs de gaz, des réservoirs et des postes de chargement), à des profondeurs qui seront hors d'atteinte de l'intervention humaine directe. Arrivera-t-on à faire des équipements entièrement fiables pendant quinze ou vingt ans, réparables ou pouvant être entretenus par robot ?

Y. R.



RELIGION

La visite de l'archevêque de Canterbury à Paul VI

Les œcuménistes espèrent une relance du dialogue doctrinal et du « témoignage commun » entre anglicans et catholiques

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le docteur Donald Coggan, archevêque de Canterbury, est attendu à Rome ce mercredi 27 avril pour une visite officielle de quatre jours au Vatican. A l'issue de leurs *entretiens, le pape et le président de la Communion anglicane* feront probablement une déclaration commune. Elle devrait évoquer les progrès accomplis par leurs deux Eglises sur la voie *de l'unité mais aussi les divergences qui subsistent à propos,* notamment, de la nature de la primauté de l'évêque de Rome, des ministères et accessoirement de l'ordination des femmes.

C'est la troisième fois qu'un archevêque de Canterbury se rend à Rome. En décembre 1960, la visite privée du docteur Geoffrey Fisher à Jean XXIII avait fait sensation, dans la mesure où elle mettait fin à quatre siècles d'ignorance réciproque. Son successeur, le docteur Michael Ramsey, devait rencontrer Paul VI de manière plus officielle, mais aussi plus détendue, en mars 1966, aussitôt après la conclusion du concile. Une déclaration commune fut publiée, dans laquelle les deux parties s'engageaient à promouvoir un « *sérieux dialogue* ». Depuis cette date, les conversations doctrinales et la coopération entre les deux Eglises ont trop avancé pour que l'actuel séjour à Rome du docteur Coggan ne ressemble pas à une visite de travail. Outre un entretien (jeudi) et une prière commune à la chapelle Sixtine (vendredi) avec Paul VI, l'archevêque de Canterbury rencontrera d'ailleurs plusieurs membres de la curie romaine, à commencer par le cardinal Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Des divergences sur l'essentiel

A l'actif du dialogue anglicano-catholique, il faut rappeler trois déclarations établies par une commission mixte, comprenant des experts officiellement mandatés par Rome et Canterbury : *l'Eucharistie* (1971), *le Ministère* (1973) et *l'Autorité dans l'Eglise* (1976). Mais ces textes n'ont pas *encore été avalisés par les autorités des deux Eglises, et ils ne le seront sans doute pas de sitôt. Ils contiennent, du reste, une* liste des divergences qui demeurent dans ces trois domaines. Les experts devront d'abord établir un rapport de synthèse, en tenant compte des réactions provoquées, notamment du côté anglican. Deux évêques britanniques, par exemple, ont exprimé dans le *Times* leur profond désaccord sur *la reconnaissance d'une certaine « primauté universelle »* au siège de Rome. Même si celle-ci était reconnue, il faudrait encore en définir les applications concrètes, car les Anglicans restent très réticents sur la forme de gouvernement de l'Eglise catholique. A y regarder de près, les divergences signalées dans le document ne portent pas sur des détails mais sur l'essentiel.

Paul VI et le docteur Coggan réussiront-ils à donner un nouvel élan à la collaboration entre leurs deux Eglises ? Ni les divergences qui agitent la communion anglicane ni l'état de langueur qui règne au Vatican en cette fin de pontificat ne sont de nature à permettre de grandes nouveautés. Les œcuménistes des *deux bords* — en avance, comme toujours, sur leurs Eglises respectives — espèrent néanmoins qu'une *déclaration* chaleureuse mettra l'accent sur la foi partagée plutôt que sur les divergences et qu'elle relancera non seulement le dialogue doctrinal mais le « *témoignage commun* ». Un exemple de celui-ci a été donné en Irlande du Nord, où les deux Eglises ont agi de concert tout au long des événements. « *Avec la communion anglicane, nous sommes engagés dans un processus irréversible de rapprochement* », affirme-t-on au secrétariat romain pour l'unité.

ROBERT SOLÉ.

LETTRES

LE PRIX DE LA FOIRE DE JÉRUSALEM A OCTAVIO PAZ

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — La huitième Foire internationale du livre s'est ouverte, le 26 avril, à Jérusalem. Neuf cents maisons d'édition de quarante-trois pays y présentent leur production en quinze langues. Les éditeurs étrangers sont au nombre de trois cent cinquante, les Français occupant une place honorable après les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

La Foire de Jérusalem qui, par son importance, vient après celle de Francfort, se tient tous les deux ans et attire un nombre considérable de visiteurs. La précédente a enregistré, au printemps de 1975, plus de cent mille entrées en cinq jours.

A l'occasion de la Foire du *livre*, un prix littéraire de 2 000 dollars est décerné à un auteur dont l'œuvre exprime « *la liberté de l'homme dans la société* ». Ce prix, qui a été attribué précédemment à Simone de Beauvoir, Eugène Ionesco, Bertrand Russell, vient de couronner l'œuvre de l'écrivain et poète mexicain Octavio Paz.

« *La littérature et la liberté*, dit le lauréat dans son allocution de remerciement, *se complètent l'une l'autre. Il n'y a pas de littérature sans liberté et sans littérature la liberté n'a pas de signification. Les moments d'élévation ne sont pas nombreux en notre temps et l'un d'entre eux a été la création de l'Etat d'Israël et un autre la réunification de Jérusalem.* »

Octavio Paz ayant affirmé avec force que la lutte devait être menée partout où l'homme se sent privé de sa liberté, nous lui avons demandé, à l'issue de la cérémonie, ce qu'il pensait du sort de ceux — les Arabes — qui, dans cette même ville de Jérusalem qui le fêtait, ne se considèrent pas comme des hommes libres. « *Je pense que cette population est libre*, nous dit-il, *et en tout cas plus libre qu'elle ne l'aurait été en Egypte et en Syrie. J'estime qu'il y a plus de liberté et de démocratie en Israël que dans les autres pays. Et c'est cela qui peut faire progresser les chances de la paix. La paix est nécessaire mais n'est pas un idéal en soi. La paix et la liberté sont inséparables.* »

ANDRÉ SCEMAMA.

PRESSE

M. JACQUES DUQUESNE EST PRESSENTI POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE DE « LA VIE CATHOLIQUE »

M. Jacques Duquesne, actuellement rédacteur en chef du *Point*, a été pressenti pour devenir directeur général de la société les Publications de la vie catholique, aux côtés de M. Jean-Pierre Dubois-Dumée, et directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *la Vie*. Cette nomination sera proposée, vendredi 29 avril, au conseil d'administration de la société. Si elle était entérinée, M. Duquesne prendrait ses fonctions dans le courant de l'été.

Présidée par M. Michel Houssin, la société édite notamment *la Vie, les Informations catholiques internationales, Croissance des jeunes nations*, et contrôle, avec 70 % des actions, la société éditrice de *Télérama*.

[Né en 1930 à Dunkerque, M. Jacques Duquesne commença sa carrière à *la Croix* en qualité de grand reporter. Il fut ensuite successivement directeur délégué de *Panorama chrétien* (1964), directeur adjoint à *Panorama d'aujourd'hui* en 1968, collaborateur puis rédacteur en chef adjoint de *l'Express* (1968-1971), journaliste à R.T.L. (1971-1972). Il fit partie de l'équipe fondatrice du *Point* avec les fonctions de rédacteur en chef adjoint (1973-1974) puis de rédacteur en chef. Par ailleurs, chroniqueur à Europe 1 depuis octobre 1972, il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *les Prêtres* (1965), *les Catholiques sous l'occupation* (1966), *Demain, une Eglise sans prêtres ?* (1968), *Dieu pour l'homme aujourd'hui* (1970), *les 13-18 ans* (1973).

Il présente, depuis le 25 novembre 1976, l'émission de TF 1 « Soixante minutes pour convaincre ».]

● *Au Danemark*, après la signature de l'accord avec les éditeurs de journaux (*le Monde* du 27 avril), les typographes de quarante-cinq des cinquante quotidiens ont repris le travail mardi 26 avril, après une grève de près de quatre semaines. Les cinq autres quotidiens ont également paru, mais ils ont été imprimés par du personnel non typographe.

● *La Tribune de Paris*, quotidien lancé il y a trois mois par une équipe d'universitaires qui avaient dû abandonner sa parution au 20e numéro, a reparu le mardi 26 avril avec une périodicité hebdomadaire. Il se propose de rendre compte de la vie associative et des multiples problèmes auxquels sont confrontés les Parisiens. Imprimé en format tabloïd, il est publié sur seize pages et est vendu 1,40 franc. Il paraît chaque mardi.

POLICE

LA « MUTATION DANS L'INTÉRÊT DU SERVICE » D'UN OFFICIER DE C.R.S.

Sanctionné pour l'exemple

L'officier de paix principal Daniel Rude, du groupement de C.R.S. n° 1 de Vélizy (Yvelines), suspendu le 20 avril par le ministre de l'intérieur en raison de ses activités syndicales, est muté, « *dans l'intérêt du service* », à la police de l'air et des frontières d'Annemasse, en Haute-Savoie (*nos dernières éditions*). L'intéressé a demandé à Me Francis Jacob, président du Syndicat des avocats de France, d'engager une procédure devant le tribunal administratif pour faire annuler cette décision.

Venant après une suspension décidée dans des circonstances extrêmement ténébreuses, cette nouvelle sanction provoque émotion et colère dans les rangs du Syndicat des commandants et officiers, auquel il appartient. Pour M. Roger Flattet, secrétaire général du S.C.O., M. Rude est doublement frappé, d'abord par un changement de service (il devra quitter les C.R.S., où il travaillait depuis neuf ans, pour la police de l'air et des frontières), et ensuite par un éloignement de plusieurs centaines de kilomètres de sa résidence actuelle. « *Par cet isolement, on veut mettre fin à son activité syndicale*, constate M. Flattet. *Cette décision confirme la menace que l'administration nous avait faite avant les élections municipales de briser le S.C.O.* »

L'inquiétude du secrétaire général du Syndicat est d'autant plus grande que d'autres responsables et militants du S.C.O. font l'objet de fortes pressions de la part de leur hiérarchie. Il apparaît de plus en plus clairement que l'administration admet mal le brusque changement d'orientation, au cours des derniers mois d'un syndicat auquel elle n'a pas ménagé son soutien à l'époque, pas tellement lointaine, où il lui était entièrement dévoué. Plutôt encouragée par la place Beauvau, la scission, en octobre dernier, de l'ancien S.C.O. — qui a donné naissance au Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S. — n'aura guère profité au ministère de l'intérieur : loin de diviser les forces, elle a accru la combativité des officiers, tant des C.R.S. que des corps urbains, attachés à empêcher la réalisation d'une réforme des structures de police qui risque de léser gravement le corps auquel ils appartiennent.

La rapidité et la sévérité de la sanction décidée par M. Bonnet montrent la détermination du nouveau ministre de l'intérieur, qui promet d'être pour les syndicats (qu'il recevra dans les prochains jours) un interlocuteur aussi difficile que ses prédécesseurs. En particulier sur deux points : la réforme de structures — l'espoir nourri par les représentants du personnel de la voir abandonnée après le départ du ministère de l'intérieur de M. Michel Poniatowski est désormais envolé — et la discipline dans les rangs de la police, principalement celle du maintien de l'ordre, à l'approche d'une année déterminante pour le régime. Dans ces perspectives, il n'était pas inutile de saisir l'occasion de faire un exemple.

JAMES SARAZIN.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Marc Audibert et Mme, née Simone Lebhar, Paul-Henri et Juliette, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérémie,

le 8 avril 1977.
153, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

— M. Michel de Guillenchmidt et Mme, née Jacqueline de Boisseson, Laure et Ariane, sont heureux d'annoncer la naissance de

Maxime.

— *M. François Mortreux et Mme*, née Véronique Goux, sont heureux de faire part de la naissance de

Anne-Laure,

le 24 avril 1977.
Bernard de Wildestraat, 150. Breda (Pays-Bas).

Décès

André VAILLANT

— Le conseil de direction de l'Institut d'études slaves, a la douleur d'annoncer la mort de

M. André VAILLANT,
professeur honoraire du Collège de France
et à l'Ecole des langues orientales,
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (IVe section),
vice-président d'honneur de l'Institut d'études slaves,

décédé à Paris, le 23 avril 1977, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

[*Né le 3 novembre 1890 à Soissons*, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres, André Vaillant dut sa vocation de slaviste à la Première Guerre mondiale, *qu'il fit en partie dans* les rangs de l'armée d'Orient. Spécialisé d'abord dans le domaine yougoslave, il consacra sa thèse de doctorat à la langue littéraire ragusaine du XVIe siècle (1928).

De 1921 à 1925, il assura l'enseignement du serbo-croate à l'Ecole des langues *orientales. Mais initié par A. Meillet à la* linguistique slave générale, il voua la plus grande partie de son activité de savant à l'étude du slave commun et du vieux slave, *ce qui lui valut de succéder* à son maître à la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études (1931-1966), puis à occuper, de 1951 à 1961, la chaire de langues et littératures slaves au Collège de France.

Linguiste et philologue, André Vaillant laisse *une œuvre importante qui permet* de le considérer comme le plus grand slaviste français de notre époque. L'essentiel en est constitué par ses grammaires de serbo-croate *et* de vieux slave, sa monumentale « Grammaire comparée des langues slaves » — dont le dernier volume est encore sous presse — et une dizaine d'éditions critiques de textes slaves du Moyen Age. Vice-président de l'Institut d'études slaves depuis 1945, il assura, *conjointement avec André Mazon*, la direction de la « Revue des études slaves ».]

— Gaëtane Cognany fait part du décès de

Mme Marie-Barbe COGNANY,

sa mère, survenu le 23 avril à la suite d'une longue maladie.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
57, rue Doudeauville, 75018 Paris.
112, boulevard de Rochechouart, Paris 75018.

Montbert, Nantes.

La baronne Jean de Batz,
Le comte et la comtesse Bertrand de Bourmont,
Mlle Cécile de Bourmont,
Mère Marie de Saint Benoit, religieuse bénédictine,
La comtesse Armand de Bourmont,
Le Père Clément de Bourmont, religieux trappiste,
Le Père Bruno de Bourmont, religieux franciscain,
Le vicomte et la vicomtesse Xavier Walsh de Serrant,
Ses enfants,
Le comte et la comtesse Henri de Bourmont et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Coutansais et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Person et leurs enfants,
M. et Mme J.-Paul de Laubrière et leurs fils,
Le comte et la comtesse Geoffroy de Bourmont et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Michel de Bourmont et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Gérald de Bourmont et leurs enfants,
Mlle Chantal de Bourmont,
M. Alain de Bourmont,
Miles Anne-Marie et Alix Walsh de Serrant,
Ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants.*
Le R. P. Victor de Bourmont, S. J., son beau-frère,

ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu du

Comte HENRI DE GHAISNE DE BOURMONT,
Colonel de cavalerie en retraite,
Officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918.

Pieusement décédé, muni des sacre*ments de l'Eglise*, le 25 avril 1977, dans sa 96e année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Montbert, le vendredi 29 avril, à 15 heures.

Ni fleurs, ni couronnes, des prières.

— Mme Jacques Labbee,
M. et Mme Jean-Claude Harry et leurs fils,
Mlle Martine Labbee,
M. Jean-Marc Labbee,
Sa famille, ses collaborateurs, et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LABBEE,
expert-comptable,

survenu le 20 avril 1977 à Paris, dans sa cinquante-quatrième année.

Le service religieux en l'église Saint-Vincent-de-Paul, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Maur-des-Fossés dans le caveau de famille, a été célébré le 25 avril 1977 dans l'intimité.

13, rue Ambroise-Paré, 75010 Paris.

— M. et Mme Pierre Dudoust,
M. et Mme Paul Mahinc,
M. et Mme Pierre Ojardias,
M. et Mme Henri de Bluze de Saint-Arroman,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MAHINC,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 22 avril 1977 en sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Belmont-de-la-Loire, le 26 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle !

— M. *et Mme Jean Maisonobe* et leurs enfants,
M. et Mme François Maisonobe et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Maisonobe,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme F. MAISONOBE,
née Marcelle Calvet,

survenu le 18 avril 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église *Notre-Dame-aux-Neiges* d'Aurillac (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Ribéra, 75016 Paris.
5, avenue du Professeur-H.-Mondor, Aurillac (Cantal).

Messes anniversaires

— L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (6, rue de Marengo, 75001 Paris), qui tiendra, dimanche 1er mai, son congrès, fera célébrer en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, *une messe, à 10 heures, à la mémoire* du maréchal Pétain et de ses soldats. Homélie prononcée par le chanoine Popot, ancien aumonier de Fresnes.

Soutenances de thèses

— Samedi 30 avril, à 9 heures, université René-Descartes, amphithéâtre de physiologie, M. Branko Franolic : « Les mots d'emprunt français en croate »

Communications diverses

— Le gala de l'Institut supérieur du commerce, Nuit fantastique de la magie noire, aura lieu le vendredi 29 avril, à partir de 21 heures dans les salons de l'hôtel Méridien.

Réservation à l'école. Téléphone : 738-82-27.

Visites et conférences

JEUDI 28 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, métro *Cité*, Mme Allaz : « Promenade dans l'île de la Cité ».

15 h., entrée du cimetière Montparnasse, Mme Pajot : « Hommes et femmes célèbres du XIXe siècle ».

18 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Pennec : « Les regards de l'aqueduc de Belleville ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Puchal : « Musée Rodin ».

20 h. 30, 21, rue *Notre-Dame-des-Victoires*, Mme Thibaut : « L'Europe romane » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves inconnues du Marais » (A travers Paris).

*15 h., 25, rue de la Lune : « Notre-*Dame de Bonne-Nouvelle et l'hôtel de Saint-Chamond » (Histoire et archéologie).

15 h., 24, rue Pavée : « Hôtels de Brinvilliers, Lamoignon, Sévigné, Sully » (M. de La Roche).

14 h., entrée de l'exposition, au Petit Palais : « La naissance de Rome ou l'art étrusque » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — *18 h. 15, 7, rue* F.-de-Pressensé : « Les Célèbes et la religion en Indonésie » (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Paul Demetrian : « La qualité de maître spirituel » (L'homme et la connaissance).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Claude Wiegandt : « Le mobilier Louis-Philippe et *Napoléon III* ».

20 h. 45, Maison Verte, 129, rue Marcadet, Mlle Françoise Barralron : « Consommation et vie quotidienne. Comment raisonner sa consommation ? »

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, R.P. Lauras : « Littérature contemporaine et littérature ancienne de Giraudoux à Ionesco » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

20 h. 45, Hôtel des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. René Huyghe : « L'éclatement du réel » (*Université libre des* sciences de l'homme).

20 h., Association Reille, 32, avenue Reille : « Réunion-débat socialisme et entreprise ».

21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. Jean Carbonnier : « L'amour sans la loi » (Société de l'histoire du protestantisme français ».

20 h. 30, 30, cité des Fleurs, Mme Nicole Andrieu : « L'art en Rouergue ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1. - Livres romant. et modernes.
S. 4. - Affiches cinéma. Bijoux.
S. 6. - *Bijx. Obj. vitr Orfèvrerie* ancienne et moderne.
S. 13. - Cartes postales.
S. 14. - Porcel. 18e et 19e. Faïenc. anc. françaises et étrangères.

VENTE

S. 8-9-10. - 14 h. Laques indien. A 21 h. Instruments scientifiques.
S. 12. - Success Dessauer-Besnard. Vente at. Albert Besnard (1849-1934).
S. 20. - Dentelles. Objets d'art.

VENTE à FONTAINEBLEAU (77)

14, rue des Pins - 422-27-62
DIMANCHE 1er MAI A 14 h. 15
MEUBLES XVIIIe
Bureau dos d'âne à cylindre, commodes, armoires, console, buffet, Tric-Trac, secrétaires, bergères, cabriolets, etc.
OBJETS D'ART - TABLX ANC.
Cartel L. XV. Pendules L. XVI
Christ en ivoire, cheval de manège
Gallé, faïences anciennes
2 peintures de Francken
Mes PAJOT et OSENAT, com.-pr.
Exposition veille et matin vente.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES
recherche

TITULAIRES d'une MAITRISE d'INFORMATIQUE

ou d'une

MAITRISE d'INFORMATIQUE APPLIQUEE à la GESTION

Pour le développement d'importants projets informatiques dans le domaine de la gestion du personnel

ADRESSER CV manuscrit AVANT LE 23 MAI 1977 à :
La Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B2
20 avenue de Ségur 75700 PARIS

Le Président d'un groupe parisien d'imprimeries typo et offset en pleine expansion, impression à plat — 8 cylindres du 48 × 64 au 71 × 102 — 2 couleurs et retiration, offre à un cadre compétent et dynamique un poste de :

DIRECTEUR
ADJOINT AU PRÉSIDENT

pour conduire deux unités de production de 30 et 18 personnes. En gestion, ce poste lui imposera, entre autres, la surveillance des coûts, le respect des impératifs délai-qualité, l'étude et la vérification des devis, de la productivité et des achats : Il devra également suivre la *planification des* travaux, la facturation et l'évolution de la clientèle, etc.
Il lui sera nécessaire d'avoir une formation technique et commerciale confirmée et de disposer de qualités de méthode, d'un esprit d'initiative *et d'un excellent contact* humain.
Un portefeuille personnel pourrait être traité par ces entreprises, suivant certaines conditions, en plus de la clientèle existante.
La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 100.000 F.
Les candidats intéressés devront envoyer une lettre manuscrite accompagnant leur curriculum vitae, manuscrit également, et une photo récente à :
No 10.350 - CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra

Technitron
PME importation et fabrication électronique professionnelle

recherche:

Ingénieur Technico-Commercial
Dépt. Instrumentation

-Le poste: seconder le chef du dépt. et prendre en charge une ligne de produits axés sur les moyens de contrôle de circuits intégrés, microprocesseurs et cartes logiques.

-L'homme: jeune ingénieur, il aura acquis une expérience d'utilisateur de circuits intégrés et de L.S.T. suivie de quelques années de vente d'instrumentation électronique professionnelle. Anglais indispensable.

Ingénieur Commercial *Dépt. Avionique*

-Le poste: participer à la croissance du dépt. et assurer la commercialisation de produits dans le domaine de l'avionique.

- L'homme: Ingénieur de formation aéronautique/électronique, il aura une réelle aptitude commerciale prouvée par 2 à 3 ans d'expérience et de réussite auprès des clients traditionnels de l'aéronautique ou du spacial. Anglais courant indispensable.

Adresser CV et photo à Technitron, 8, Avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux. Discrétion assurée.

Centre de recherches proche Banlieue Sud
recrute

2 JEUNES INGÉNIEURS
DYNAMIQUES

Dégagés des obligations militaires, connaissant bien les domaines de l'Electronique et des Télécommunications.

L'UN : pour développer la publication d'ouvrages scientifiques et techniques de haut niveau qui devra faire preuve de bonnes qualités de contact dans ses relations avec les auteurs et les éditeurs.

L'AUTRE : pour participer au développement et à l'automatisation d'un important service de documentation. *Il devra posséder de solides connaissances en informatique.*

Ecr. avec C.V. et prétentions sous référence 1277, à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

Société de fabrication d'éléments métalliques de rayonnages, recherche

CHEF DU SERVICE CCIAL

Homme de terrain capable d'animer réseau de vente en France.

Il participera en outre à la définition de la politique commerciale qu'il sera chargé de mettre en application.

Ce poste conviendrait à un homme de 35 a. min. ayant si possible une formation technique de base.

Le lieu de résidence se situera soit à Paris soit dans une ville du Centre-Ouest.

Envoyer C.V. et prétentions à no 10.079 CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

LA FILIALE COMMERCIALE D'UN DES GRANDS DE LA CHIMIE
recrute

1 INGÉNIEUR CHIMISTE

Pour un poste de responsabilités commerciales (vente) d'une ligne de produits industriels (catalyseurs).

Ce poste exige de résider à Paris et d'être disponible pour de nombreux voyages de courte durée (France et RFA).

Les candidats, même débutants si ingénieur génie chimique, parlant couramment allemand sont invités à adresser leur C.V. à J. Rouer.

90, rue Baudin, 92300 LEVALLOIS
premier R.V. prévu le 3 mai

bleu

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son département
INFORMATIQUE

JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique de Gestion.

Ecrire avec C.V. et prét. à no 6.615 SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

TRIPETTE ET RENAUD
recherche
pour son département équipement

UN TECHNICO-COMMERCIAL

niveau ingénieur C.N.A.M. ou équivalent pour développer une nouvelle gamme de machines.
Quelques années d'expérience souhaitée.
Poste susceptible de faire évoluer rapidement un candidat ayant d'excellentes qualité de vendeur en complément de ses connaissances techniques.
Ne pas se prés. Ecr. avec C.V. et prét. à Tripette et Renaud, 39, r. J.-J.-Rousseau, Paris-1er.

Filiale Française d'un important Groupe International, assurant la Vente et le Service, en France, d'équipements Industriels,
recherche

ingénieur d'affaires

Sous la responsabilité directe de la D.G., il sera chargé de la gestion et du développement d'une importante clientèle dans les Imprimeries de Presse. Il devra se tenir informé des besoins et des problèmes généraux propres à cette clientèle, étudier les demandes formulées par les clients et mener à bien toutes discussions commerciales sur la base des offres qu'il aura préparées. Ces interventions très techniques lui permettront de détecter soit des extensions d'équipements existants, soit des renouvellements de machines, soit de nouveaux clients dans le cadre d'objectifs qui lui seront fixés.

Le candidat retenu sera âgé de 30 ans minimum, de formation technique supérieure et devra posséder une expérience réussie de la vente d'Équipements Industriels électromécaniques spécialisés, de valeur très élevée, dans le cadre de négociations longues et à très haut niveau.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 343 M à :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris

---

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE
DE CONSTRUCTIONS MÉTALLURGIQUES
(véhicules industriels)
recherche

SON CHEF DU BUREAU DES METHODES
(de préférence ingénieur des méthodes)

La mission consiste à définir la fonction méthodes dans l'entreprise.
Les étapes successives de sa tâche le conduiront à prendre en charge :
- *les analyses de produits;*
- *la normalisation et la standardisation;*
- *les études de postes et la simplification du travail en relation avec les responsables de l'usine;*
- *la mesure du travail et la chrono-analyse;*
- *les implantations et le contrôle;*

L'homme que nous recherchons aura au moins 35 ans et une très solide expérience dans un poste similaire.
Il aura en outre la personnalité nécessaire pour faire passer "pour ne pas dire imposer" les exigences de son poste.
La rémunération sera fonction de la valeur du candidat retenu.
Lieu de travail : proximité Strasbourg.
Adressez votre CV et votre photo ss réf. 411 à
gk Conseiller de Direction
19, rue du Faubourg National
67000 STRASBOURG
qui traitera confidentiellement les candidatures et qui vous enverra une documentation relative au poste.

DIRECTEUR JURIDIQUE INTERNATIONAL
Fr. 175.000 Max.

Mondialement connu, notre client est un des principaux fabricants d'équipements pour les loisirs. Le lieu de travail est situé à proximité d'une agréable ville universitaire de province.

Nous recherchons un cadre agé de 30 ans min., possédant outre une *formation juridique complète,* une expérience réelle dans le domaine de la protection des marques, la législation des brevets et la négociation de contrats commerciaux au niveau international. La nationalité est indifférente mais il *est indispensable que le candidat parle français.* De bonnes connaissances d'anglais et/ou d'allemand seraient souhaitables...

Ce poste d'avenir peut évoluer vers des responsabilités plus étendues dans le domaine Administratif, *Financier et Personnel.*

Adresser CV détaillé sous référence 4251 à R.S.C./petites annonces, 92, rue Bonaparte 75006 Paris, en indiquant votre rémunération ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction, chargés de la sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Société Industrielle de Câbles Electriques de la Région Lyonnaise

recherche un

INGÉNIEUR DE LABORATOIRE

pour son service Recherche et Développement

- Il sera chargé dans une première étape de l'approfondissement des connaissances expérimentales des phénomènes de propagation en vue de perfectionner des produits existants et de les compléter par un nouveau produit dont l'élaboration nécessite des connaissances approfondies dans la réception des ondes radioélectriques.
- Dans une deuxième étape, il sera chargé de favoriser par des recherches dans le domaine des capteurs de position, de vitesse, etc. Le développement d'un nouveau département de l'entreprise.
- L'intéressé disposera dans le service de tous les moyens matériels appropriés.
- Le candidat devra avoir une expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité ou équivalent.

Adresser C.V. HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référ 8.642, qui transmettra.

Important Groupe Pharmaceutique International
recherche

MÉDECIN

Pour s'intégrer à son Département médical
— Parfaite connaissance de la langue anglaise exigée.
— Connaissances en immunologie appréciées

Ce poste, situé à *Lyon,* convient à un *médecin* :
— De 30 ans minimum ;
— Ayant sens des relations humaines ;
— Dynamique et entreprenant, voulant faire carrière dans l'industrie pharmaceutique;
— Pouvant se déplacer pour de brefs séjours en *France* comme à *l'étranger.*

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo récente et prétentions au
Dr G. BIRON,
Chemin de la Chevrotière
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or
qui transmettra et traitera toute proposition de façon confraternelle et confidentielle.

VILMORIN

crée poste de

CHEF DE MARQUE

Responsable du développement marketing de la ligne des produits de jardin : engrais, outillage, etc.

Le candidat, rattaché directement au chef de groupe marketing France, devra prouver, pour occuper ce poste clé :

UNE EXPERIENCE ET UNE FORMATION CONFIRMEES

dans
— la lancement de produits nouveaux :
— la capacité de coordonner dans le cadre d'un plan marketing les activités des services de l'entreprise pour l'évolution en chiffre d'affaires de la gamme concernée.

Pour ce poste basé à Angers, écrire avec C.V et photo sous référ. GJB/1 à Vilmorin-Andrieux, La Ménitré - 49250 Beaufort-en-Vallée.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ENGRAIS PHYTOS
RECHERCHE

POUR LA NORMANDIE
1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

– diplomé d'une École Supérieure d'agriculture.
– quelques années d'expérience dans la vente.

Poste devant conduire à moyen terme vers la responsabilité de notre agence locale.

Adresser candidature sous référence N.00494 à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
du SUD de la FRANCE

en expansion, recherche

1) INSPECTEUR
(Référence 1000)

ayant le goût de l'animation et ayant exploité déjà en agence si possible.

2) DIRECTEUR D'AGENCE
(Référence 2000)

pour région industrielle.

Env. C.V. manuscrit et photo sous référ. indiquée à O.C.B.P., 66, r. de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le Groupe (C.A. 76 : 227 millions) occupe une position enviable sur un marché porteur. Il développe ses activités et structure une de ses filiales.

Le poste est rattaché directement au Directeur Général de la *Société.* Il comporte la responsabilité des opérations comptables, financières et administratives.
Lieu de travail : province agréable.

Le candidat retenu aura une formation supérieure *(Ecole de Commerce),* une *expérience comptable* et le dynamisme nécessaire à l'animation de la fonction.

Pour un premier contact, adresser C.V. et photo à n° 636.488 REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Import. complexe administratif REGION LOIRET recherche

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

très bonne formation assurance pour poste à responsabilités « Prévoyance », connaissant parfaitement bien régime maladie Sécurité sociale.

Adr. C.V., photo, prét., no 1.779, Péavit Publicité, 100, rue de Richelieu, PARIS (2e), qui tr.

S.S.C.I. ABBEVILLE
rech. URGENT programmeur *très expérimenté GAP II DIDK,* 3741. Contrat temporaire. Poste à pourvoir de suite. — Ecrire no 8.870, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Recherche directeurs, directrices *centre d'animation,* expér. animation et gestion, 25 a. min. Ecrire C.V. et photo Animation Serv., B.P. 133, 61203 Argentan.

GIXI

Filiale du groupe CISI, recherche

ingénieurs chefs de projets
confirmés

● pour analyse et réalisation de systèmes de gestion transactionnels.

analystes programmeurs
Niveau IUT
Maîtrise du cobol et connaissances d'assembleurs

● *Pour mini-systèmes : gestion (assurances, gestion PME), procédés industriels, logiciel de base.*
● Pour grands systèmes transactionnels : *3 ans expérience souhaitée.*

Travaux en Région Parisienne et Province. Déplacements à prévoir.
Merci de nous adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
GIXI Ingéniérie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique - B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingéniérie informatique

Emplois et Carrières

Importante Société Industrielle
banlieue Sud-Ouest Paris
recherche pour son service
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

1 CHEF de GROUPE

Il sera chargé de la centralisation, de l'analyse *et du suivi des situations comptables des unités* de production.

Déplacements en province avec possibilité ultérieure d'évolution vers une affectation dans un de ses établissements.

Formation : Niveau B.T.S., *D.U.T. ou équivalent,* expérience de 3 ou 4 ans en comptabilité analytique exigée.

1 AGENT de COMPTABILITÉ

Il sera chargé de la gestion des mouvements des stocks.

Possibilité d'évolution ultérieure vers une affectation dans un établissement de province.
Formation : B.T.S., D.U.T. ou équivalent, débutants acceptés.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 10.231 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

One of our U.S.-clients is looking for a

MANAGER FINANCIAL OPERATIONS

for its rapidly expanding French company located near Paris manufacturing and selling specialty chemicals throughout Europe.

With a staff of 6 people, he will be responsible for all company financial matters.

The General Manager sees him as his assistant, able to diagnose and solve financial, administrative, legal and fiscal problems.

The candidate, who must have at least three years industrial or commercial accounting experience will be offered a salary of 100 000 F.F. or more.

Please write to ADVERSELL, avenue de la Chasse 22, 1040 Brussels to : Mr. Guy DEBRABANDERE or phone Mrs Danièle MOMIN — 512-48-56 in Brussels.

Filiale française d'un Groupe européen spécialisé dans les machines, procédés et produits **D'EMBALLAGE INDUSTRIEL** (région parisienne), *crée le poste d'*

adjoint au directeur commercial

qui sera chargé de la **COORDINATION** des différents services commerciaux :
- ventes (16 représentants),
- *services après-vente (20 techniciens + atelier)*,
- administration des ventes (7 personnes),
- projets nouveaux.

Ce poste demande une expérience concrète de plusieurs années à un poste de responsabilité dans la commercialisation de produits industriels, le marketing en industrie et l'organisation des ventes.

Bonne connaissance de **l'ALLEMAND** souhaitée.

Écrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 34743 M à Monique PRISSARD - PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail, 75002 PARIS.

Leader dans le domaine du crédit à la consommation, nous cherchons, pour répondre à notre expansion, plusieurs

JEUNES COLLABORATEURS COMMERCIAUX

région parisienne

Après formation, ils (elles) occuperont des postes commerciaux sédentaires et seront responsables de la gestion d'un portefeuille de clients (réception, téléphone, étude et suivi des dossiers de crédit des contrats d'épargne et de placement).

Il est souhaitable d'avoir suivi 2 ou 3 années *d'études supérieures*; une première expérience de la vente serait appréciée.

Nous leur offrons les perspectives de carrière et les nombreux avantages d'un *groupe financier important.*

Envoyer votre curriculum vitae à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34732.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS AGRICOLES LEADER DANS LES SEMENCES DE GRANDES CULTURES

recherche

pour son dépôt de stockage et de conditionnement **(région parisienne)**

CHEF D'ENTREPOT

chargé essentiellement de **LA GESTION DES STOCKS et DES PROBLEMES DE DISTRIBUTION.** Entreront dans ses fonctions :

— *le contrôle du niveau des stocks ;*
— *le contrôle du conditionnement des produits ;*
— *la préparation et l'expédition des commandes.*

Ce poste nécessite, outre des qualités de méthode et de rigueur, une expérience confirmée dans cette activité.

Ecrire sous n° T 073.523 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

FENWICK

recherche pour son **Département «hyperfréquence»** situé à Paris

ingénieur technico-commercial

qui sera chargé de développer son activité dans *le domaine des composants électroniques* et de promouvoir la vente de produits nouveaux auprès d'une clientèle exigeante sur le plan technique.

En plus des connaissances *techniques* qui seront indispensables dans l'exercice de la fonction, le candidat retenu devra faire preuve de beaucoup de dynamisme et de grande qualité sur le plan des contacts humains.

Une expérience commerciale serait appréciée.

Envoyer lettre de candidature au Service du Personnel, FENWICK, 8, rue de Rocroy, 75010 PARIS.

Havas Contact

Grace à ses produits, au dynamisme de ses services et à un marché favorable, DIGITAL double son chiffre d'affaire tous les deux ans.

Le **SERVICE EDUCATION** doit faire face à cette expansion:

Vous êtes **INGENIEUR** ou **TECHNICIEN** et avez plusieurs années d'expérience en informatique (machines, langages, systèmes). Vous avez une bonne connaissance de l'anglais et êtes réellement *attiré par l'enseignement à plein temps*,

Venez alors collaborer à la croissance de notre équipe comme

ANIMATEUR DE FORMATION

pour conduire
- cours standards; systèmes temps réel et systèmes de gestion,
- cours spéciaux chez nos Clients (en France et à l'étranger),
- séminaires et conférences.

Présentez votre candidature à la Direction du Personnel ss réf. AF3

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES
d'un important cabinet juridique et fiscal
recherche

COLLABORATEUR-EXPERT-COMPTABLE
Expérience souhaitée.

Adres. C.V. détaillé, photo et proposition de rémunération, n° 10.052, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPTE STE recherche

JEUNE E.S.C.
pour ses SERVICES Comptables et Financiers
Ecrire avec C.V. et prét. à : n° 6.512 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

Concessionnaire Citroën (20e), 68, rue des Pyrénées, PARIS, *371-12-09, recherche*

COMPTABLE H.
COMMERCIAL
dégagé O.M.
— Emploi stable.
— C.A.P. exigé.

LE CHEF DU SERVICE TRANSPORTS DE LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

RECHERCHE

1 ADJOINT

QUI SERA :

un homme jeune, de formation supérieure EST ou ESC parlant allemand, justifiant de quelques années d'expérience en transports terrestres internationaux, de préférence dans l'industrie ou le négoce:

Nous vous remercions d'adresser, avant un premier entretien, votre candidature à **J. Rouer**

90, rue Daudin, 92300 LEVALLOIS

bleu



FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS
recherche

Adjoint au chef de département

Spécialiste Crédit Documentaire

● Ayant des connaissances approfondies de la réglementation de change, de caisse, compensation et si possible gestion portefeuille.
● Expérience bancaire au moins 7 ans.
● Le candidat recherché doit être **absolument bilingue anglais-français** (lu, écrit, parlé).

Age minimum 30 ans.
Excellente rémunération pour un candidat de valeur.

Veuillez envoyer C.V. et prétentions au Chef du Personnel, *12, avenue Hoche, 75008 PARIS.*

Emplois et Carrières

Filiale commerciale d'un très important groupe industriel
recherche

pour l'une de ses activités le futur

RESPONSABLE COMMERCIAL

d'une ligne de spécialités relevant de l'industrie du *bois et s'adressant au bâtiment.*

- Produits de traitement des bois.
- *Matériaux antifeu.*

A la fois Chef-produits et vendeur cet homme sera l'unique interlocuteur tant de la Direction que de nos clients pour l'activité concernée. Expérience commerciale *auprès de l'industrie indispensable.*

Connaissance de la langue allemande impérative

Adresser C.V. sous N° 462 B

bleu

Pour l'une de nos Sociétés sœurs
BADISCHE MASCHINEN FABRIK
nous recherchons, pour la France

UN INGÉNIEUR DE VENTES

pour équipement spécialisé de l'industrie de la fonderie (presses à commandes hydrauliques, lignes de profilage, ...)

Expérience dans le domaine souhaitée.
Age : 25 ans minimum.
Connaissance de la langue allemande ou anglaise.
Acceptant déplacements fréquents en métropole.
Un stage de formation en Allemagne est prévu.

Adresser curr. vitae détaillé avec lettre manuscr. à
ARENCO-DECOUFLE
Département des Relations Sociales
7, rue Deparcieux, 75014 PARIS.

CENTRALE D'ACHATS

MÉTRO FRANCE

recherche

RESPONSABLE SERVICE PUBLICITÉ PROMOTION

Ce collaborateur devra avoir le goût des responsabilités et savoir allier une grande ouverture d'esprit à des qualités de rigueur et de méthode.

Il devra, tout en faisant preuve d'une certaine autonomie, s'intégrer à une équipe dynamique dans une centrale gérée de la manière la plus moderne.

Ce poste nécessite de l'autorité mais aussi le sens des contacts humains.

L'expérience de la grande distribution ou vente par correspondance pourrait être utile.
Etudes supérieures appréciées mais pas indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. L.P. à : Direction du Personnel - METRO FRANCE 102, av. de Verdun, 92390 Villeneuve-la-Garenne.

Laborat. de recherches scientifiques ch. pour dépouillement et traitements d'expériences

JEUNE INGÉNIEUR-ANALYSTE

Formation IPG ou équivalent. Bonnes conn. FORTRAN (CDC 7600). *Bonnes bases mathématiq.* et calcul numérique. Env. C.V. et prét. L.P.S.P. - B.P. 10 - 91370 VERRIERES-LE-BUISSON.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

A.M. ou équivalent
Age minimum : 30 ans

Expérience atelier et service méthodes en mécanique moteurs, poids lourds, équipements, outillages.
Connaissance de la langue anglaise, en vue d'études de réalisation d'usines à l'étranger pour importante société implantée
REGION VERSAILLES.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 8.288 *CONTESSE Publicité* 20, av. de l'Opéra, 75050 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Ingénieur Commercial Signalisation Routière

Une société, leader national sur ses marchés (équipement industriel) crée, dans le cadre de son développement, de nouveaux produits intéressant la signalisation routière. Elle recherche un *ingénieur commercial pour lui en confier le lancement.*
Dans un premier temps il fera référencer la gamme auprès des organismes officiels, établira le contact avec les interlocuteurs aux plans national et départemental, négociera avec des entreprises de pose.
Dans un deuxième temps en tant que **Chef de département** il aura à mettre en place et à animer une équipe de ventes et sera impliqué avec la Direction Générale dans la diversification.
Le poste demande un homme jeune, de bonne formation générale (*techniques ou commerciales*) possédant déjà une solide expérience des contacts commerciaux. Son passé professionnel lui a permis de bien connaître le milieu des Administrations (P & C...).
Le devenir du poste réclame l'aptitude à la conception, l'initiative et l'animation.
La rémunération de départ sera de l'ordre de 90 000 F/an.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser d'urgence leur dossier sous référence IS 497/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP — *7 rue Lincoln 75008 PARIS*

sperer

Nous sommes un groupe de sociétés fortement décentralisées, lié à la construction (1 500 personnes)

notre secrétaire général cherche un adjoint (Siège à PARIS)

C'est un homme de missions capable de résoudre, en liaison avec les services opérationnels, des problèmes variés, des plus simples aux plus complexes : *droit des sociétés*, droit commercial, droit immobilier, contentieux, calculs *économiques, etc.*
C'est un cadre de 30 ans minimum, de formation supérieure (Droit, Sciences Po, Sciences Eco) ayant en cinq à six ans d'expérience acquis de bonnes compétences *juridiques, notamment en droit des sociétés,* capable de s'intégrer à une structure légère, où les possibilités d'évolution sont réelles.
Écrire à Mme M.-C. TESSIER sous réf. 3206 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Société de Conseil en Informatique
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

ayant acquis l'expérience de la vente dans une Société de Conseil ou chez un Constructeur; au sein d'une équipe jeune, autonome, il disposera des supports techniques adaptés.
Salaire + Intéressement

Ecrire : O.P.S Réf. IC, 99, rue de Richelieu qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE (PARIS)
(100 personnes)
recherche

JEUNE CADRE - FONCTION PERSONNEL

— Connaissance de la fonction indispensable ;
— Expérience bancaire souhaitée ;
— Compréhension de la langue espagnole

Envoyer curriculum vitae, *photo et prétentions* à : Chambre Officielle de Commerce d'Espagne 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Référence : *Fonction personnel.*

Société des TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs
Fabrication et pose canalisations en béton.
Engineering, fourniture d'usines produits en main.
Champ d'activité international
recherche pour son

DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MATÉRIEL - PARIS

JEUNES INGÉNIEURS

A.-et-M. - ENSI ÉLECTROTECHNIQUES

Ecrire avec C.V. et photo à Sté des Tuyaux BONNA B.P. 37108 - 75385 PARIS CEDEX 08.

Une importante société française PARIS (2e)
cherche pour son département

Méthodes et organisation UN JEUNE COLLABORATEUR

(23 ans au moins)

Il assure dans les domaines administratif et technique :
- l'étude, la mise en place et le contrôle de procédures ;
- l'examen critique de dossiers et le suivi de leur exécution ;
- la rédaction de correspondance et de rapports techniques.

IL POSSEDE :
— Une bonne formation générale, B.T.S. ou D.U.T. + certificats du C.N.A.M.
— Si possible une première expérience dans le domaine.

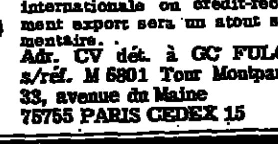
POSITION CADRE

Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre de candidature, C.V. manuscrit dét., photo, et prétentions, sous le numéro 10.202, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

TRESORERIE COMPTABILITE INTERNATIONALE F. 110 000

La filiale financière européenne d'un très important groupe américain spécialisée dans la gestion de risque de change, de trésorerie pour le compte des filiales et de crédit recouvrement export, crée le poste de : Controller. Dépendant directement du Directeur et travaillant en étroite collaboration avec lui il sera chargé dans un premier *temps* de mettre en place les systèmes et procédures comptables permettant un contrôle des opérations et un reporting comptable vers la maison-mère. Dans un deuxième temps il occupera un poste opérationnel au sein de la société.
Ce poste s'adresse à un candidat ayant 28 ans minimum et parlant anglais très couramment. Une solide formation comptable de préférence anglo-saxonne est requise (cabinet d'audit ou entreprise). L'expérience de trésorerie internationale ou crédit-recouvrement export sera un atout supplémentaire.
Adr. CV dét. à GC FULCONIS s/réf. M 6801 Tour Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15



GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ
RECHERCHE

AUDIT INTERNE

— ayant minimum 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction, soit dans une entreprise, soit dans un cabinet.
— Formation supérieure et expérience bancaire *souhaitables.*

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à : *ARCHAT*, 34, bd Haussmann, 75009 (ss réf. OV 311), qui transmettra.

---

chaque semaine

LE MONDE INFORMATION-PROFESSIONS

dresse la synthèse hebdomadaire des offres d'emploi parues dans LE MONDE

Renseignements : 874.72.05

offres d'emploi

Important Groupe recherche pour

PROCHE-ORIENT

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

EN ELECTRONIQUE AT3 ou ATP
5 années d'expérience minimum en T.V. couleur, mise au point et maintenance.
Connaissance de l'anglais ou de l'arabe.
Résidence à prévoir 1 an à RIYAD (Arabie Saoudite)
Env. C.V., photo et prétent. sous la réf. 1.311 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE NATIONALE recherche

UN COMPTABLE

CONFIRME
possédant une grande pratique des travaux de comptabilité générale (gestion informatique) — Sachant dactylographier. —
Ecrire sous le numéro 6.481, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

H. B. S.
HOTCHKISS-BRANDT-SOGEME recherche

UN TECHNICIEN

pour participer aux essais et mise au point de systèmes de matériel électromécanique à commandes logiques et informatiques.

Le candidat devra avoir un B.T.S. ou D.U.T D'ELECTROMECANIQUE et des connaissances en électronique et informatique et 4 ans d'expérience professionnelle en service essais ou en laboratoire.

Envoyer C.V. à CIEFOP, 83-85, bd Vincent-Auriol, 75013 PARIS.

POUR IMPORTANTE SOCIETE LIMITE CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
IBM 370 DOS - COBOL - ANS.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Envoyer C.V. et prétentions, n° 99.762 B BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. recherche pour son siège social banlieue Sud de PARIS :

COMPTABLE CONFIRMÉ
Niveau D.E.C.S. ou équivalent. Expérience du bâtiment.

Ecrire avec C.V. et prét. à : n° 10.061, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Notre département

PUBLICITÉ

recherche sa COLLABORATRICE

GESTION

pour le contrôle fournisseurs, contrôle interne des réalisations et facturations.
A l'aise dans les chiffres, elle aura de bonnes bases comptables et sera parfaite dactylo.
Elle doit devenir responsable de cette fonction dans un délai d'un an.

Ecr. avec C.V. manus. + photo + prétentions, à FASTRAL, 15 bis, r. Cimarosa, 75116 PARIS

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
— Une formation complète.
— Une activité prenante.
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Tél. : 260-31-35 pour prendre rendez-vous.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études.
— SOIT la preuve de leur personnalité.

GROUPE D'EDITION-PRESSE recherche pour ses Services Commerciaux :

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il aura la charge :
— De la ventilation comptable des dépenses.
— De l'élaboration et du suivi des budgets.

Ce poste conviendrait à H. ou F.
— Formation DUT ou équivalent.
— Expérience poste similaire indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à : B.P. Service Emploi E 2, rue Bayard, Paris-8e.

STE CHAMPS-ELYSEES MARCHAND DE BIENS PROMOTEUR IMMOBILIER recherche

COLLABORATEUR

dynamique et ambitieux connaissances en immobilier indispensables.
Poste à responsabilités.
Sérieuses références exigées.

LUC GÉRALD
99, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 720-62-06.

INTEREY recrute **PROJETEURS** ELECTRICITE AUTO
Paris : 21, bd Bne-Nouvelle - 2e.
Paris : 148, rue La Fayette - 10e.
Paris : 70 bis, av. Clichy - 17.
St-Denis : 14, rue Gabriel-Péri.

TRINDEL
SOCIETE SPECIALISEE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQ. INDUSTRIELLES recherche pour son département INSTRUMENTATION

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Instrumentation confirmé

— Devis, négociation, étude, approvisionnement, organisation et suivi de chantiers, mise en service installations ;
— Responsabilité techniq., financière et humaine des affaires ;
— Expérience souhaitée 5 ans.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

INSTRUMENTATION

— Débutant, diplômé Supélec., I.N.P.G. et E.N.S. E.E.I.H.T.;
— Anglais souhaité.

Env. C.V. et prét. ss réf. A 11; TRINDEL, D. P. P. S., 44, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

COLLABORATEURS grand standing pour contact haut niveau, rémunération pouvant être importante. Téléphone : 233-46-74.

Cabinet important d'Expert-Comptable recherche : COLLABORATEUR (TRICE) finaliste ou candidat certificat supérieur de révision, ayant au minimum 3 ans d'expérience en révision ou responsable services comptables. Ecrire à MINET PUBLICITE, sous n° 2.920/AL., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra. Discrétion absolue.

SOCIETES IMPRESSIONS FORMULAIRES EN CONTINU recherchent pour poste ASSISTANCE DIRECTION REPRESENTANT OU AGENT COMMERCIAL en activité, de haut niveau, une expérience minimale de 5 ans de vente sera exigée. Ecrire avec C.V., prétentions à : FORMULAIRES SERVICES, 10, bd Bineau, 92300 Levallois-Perret. - Téléphone : 757-58-00.

SPECIALISTE MARKETING recherché pour enseignement par I.U.T. de Saint-Denis, Poste maître assistant, associé diplômé études supér., expér. professionn. dans différent. Stés. Env. avant le 30 avril, lettre manuscr. avec C.V. + photo à n° 636.613 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour Edition jeunesse recherche REDACTEURS spécialisés en : chimie, électronique, informatique, physique. Tél. : 371-93-54.

Ingénieurs études automatisme avec expérimentation couplage de microprocesseur Limeil. Téléphoner pour rendez-vous : 293-34-01 ou 293-35-87.

Importante organisation professionnelle recherche collaborateur ayant formation juridique et financière, même débutant. Ecr. n° 8.863, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Organisation Franco-Américaine recherche **COMPTABLE** Homme ou Femme B.P., dactylo, bilingue, capable de diriger seul (e) toutes opérations. Débutant (e) s'abstenir. Ecr. avec C.V., n° T 073.557 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Recherchons pour le 13e **PUPITREURS** sur IBM 370-145 DOS - VS - POWER VS Postes stables Nombreux avantages sociaux 523-34-40

CAISSE DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES PARIS recherche

CADRE SUPÉRIEUR

— Etudes supérieures ou très bonne culture générale ;
— Connaissance parfaite du régime UNIRS ;
— Expérience confirmée de la profession à un niveau de responsabilités effectives ;
— Rompu à l'utilisation de l'informatique ;
— Apte à exercer des responsabilités importantes (personnel à superviser, décisions techniques à prendre, contacts extérieurs).

La supervision d'un groupe de services sera confiée au candidat retenu.

Adresser lettre manuscrite avec photo et C.V. à n° 43.434, AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

secrétaires

CISI recherche

UNE SECRÉTAIRE ou EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE

PR SERVICE DU PERSONNEL

Chargée de la frappe, du classement et du suivi de dossiers de recrutement.

Goût des contacts humains indispensable.

Adresser C.V. et prétentions CISI, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

Sténo-dactylo

MI-TEMPS, 13 h. 30 à 18 h. 30, Société matériel publicitaire, sténodactylo administrative. Téléph. 797-49-69, le matin.

capitaux ou proposit. com.

P. M. E.
Conseiller financ. et bancaire pour vous aider.
Ecr. n° 837 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vds cse maladie AFFAIRE 1er ordre, mécanique de précision, rég. OUEST, patrimoine imp. rapp. 900.000. Px. 6 M. de F. Ecr. Bardes 18427, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

représent. offre

Sté de matériel de bureau recrute pour la création de son service COPIEUR

2 REPRÉSENTANTS

Nous offrons : fixe + % important sur un matériel de 1er plan. Ecrire lettre avec C.V., sous n° 0743, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

automobiles

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

propose la nouvelle — La Journée + le km (24 heures)

CITROËN LN 40,57 0,31 prix T.T.C.

PARIS : 205, Rue de BERCY (12e) (Gare de Lyon) 346.11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90

LYON : (78) 72.83.85 • NICE : (93) 87.14 30

MARSEILLE : (91) 79.90.10

GRANADA 2300 Luxe 74 1re main
Crédit - Garantie — 707-17-40

GARAGE DES ARDENNES
3, rue des Ardennes 19e
Allegro 1100
19.800 F clés en main
AVEC 682 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 700.75.48

Beau CABRIOLET, 304 S 1974 61 000 km. Px Argus just. Créd. total poss. Tél. 863-21-12

Cède contrat B.M.W. 320 neuve disponible immédiatem. Tél. soir au 225-36-79

Part. vd R 5 TS, 1976. Bleu métallisé, vitres fumées, toit ouvrant, parfait état. 16.000 F. Tél. : 734-43-78.

ROLLS SHADOW 74
44.000 km - 575-20-60

ROVER 3500 automatique, 72, 1re main
Crédit possible - 575-28-36

JAGUAR XJ6 4L2 30.000 km
76, comme neuve - 575-50-76

MUSTANG II MACH I 8.000 km, 74
Toutes options - 206-18-05.

MERCEDES 350 SL 72 cabriolet H.T., bleu métal. Crédit possible - 575-28-29.

Particulier vend R5-TS 1976. Bleu métallisé, vitres fumées, TOIT OUVRANT, parfait état. Prix : 16 000 F. Tél. : 734-43-78.

Centre occasion confiance
604 504 304 204 104
Crédit leasing garantie totale. 55-57, avenue Galliéni (R.N. 4), 94 - JOINVILLE, 886-30-30.

2002 TOURING, T.O., 74, état exceptionnel
Crédit possible - 575-27-82.

AUSTIN • ALLEGRO • MINI • INNOCENTI
nombreux modèles disponibles.
Leyland
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH • 35 rue Paul Valéry Paris16 • 727-31-02

demandes d'emploi demandes d'emploi

H., 28 ans, ouvert à toute expérience
Maîtrise Gestion - D.E.S. Droit des Affaires
D.E.S. Sciences Economiques - D.E.C.S. imminent.
Expérience Contrôle Budgétaire.

cherche poste

CONTROLE DE GESTION, AUDIT, FINANCES

Paris, province, étranger.

Libre rapidement.

Ecrire n° 844 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

L'EXPORTATION

c'est l'expansion de votre entreprise. Pour concevoir et mettre en œuvre la politique de développement adaptée un

DIRECTEUR COMMERCIAL

trilingue, volontaire et efficient, solide expérience internationale (Europe de l'Est incluse) vous apporte sa collaboration.

Ecrire n° 8.844 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE SUPÉRIEUR

Italien, 39 ans, résident en France depuis 1964.
Expérience : création, structuration, lancement et direction filiales groupes leader multinationaux.
Excellent gestionnaire - Négociateur à tous niveaux Commercial.
Allemand - Italien - Bonnes notions d'anglais.
Libre rapidement.

ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS FRANCE ET ÉTRANGER

Ecrire n° 851 « LE MONDE » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR COMMERCIAL, 36 ans

Société de Service - C.A. 200 millions
- 12 ans expérience commercialisation, négociation et gestion ;
- Actif, dynamique, efficace. ALLEMAND - ANGLAIS

cherche responsabilités nouvelles

DIRECTION GÉNÉRALE P.M.E.

Secteur indifférent - Province.
Ecrire n° T 73.577 M - REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

POUR L'ETRANGER
37 ans, cadre sup. de banque, expl. commerc., dipl. en plus banque ou tertiaire. — Ecrire, n° 838, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 ans, licenciée droit, TRADUCTRICE, parl. couram. anglais, néerlandais, allemand, dynamique, sens des contacts, cherche poste respons. Ecrire. n° T 073.542 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Directeur : travaux, bâtiment, génie civil, algérien, sérieuses références, cherche place pays Afrique, Algérie, Lybie, Arabie, etc. Libre. Ecrire, Hôtel Sélect, 101, rue Jean-Pierre-Timbaud, Paris-11e, à M. KAIZRA.

J. H., 27 a., dipl. Eco. Financ., anglais, étud. toutes proposit. Ecr. G. KARRER, 127, avenue Simon-Bolivar. — 75019 Paris.

MEDECIN, FEMME, thèse 1962, AEHP, très bonne expérience rédaction et journalisme médical, cherche poste mi-temps, Paris ou banlieue Sud, dans édition, revue, institut recherche ou autre. Ecrire s/n° 1.978 G, BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

ADM CIVIL, 51 a., lic. en droit et brev. ENFOM ex-adm. FOM, étudie ttes propositions en vue situation correspondante ds une entreprise privée sise à PARIS. Libre septembre. Ecrire à : n° 859, « le Monde » Publicité, 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF de PRODUCTION III-A ENP + ETACA (37 ANS)
5 ans calculs charpentes métall., climatisation, réseaux fluides, 5 ans, ingén. proj. centr. nucl., complexe sidérurgique, 3 ans, chef de production unité chaudr. méc. peint. 250 personnes recherche respons. techniq. organ. gestion outre-mer ou ou France. Libre rapidem. Téléphone : 203-21-73, ou écr. n° 858, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., assist. presse, rédact. publicit., docum., rewriting, ttes régions. Téléphone : 920-30-10, ou écrire Ph. LEVY, 6 bis, rue Gabriel-Péri. - Massy (91300).

Chef de chantier bâtiment, 32 a., 2 a. Afrique, ch. empl. Afrique, Antilles ou Asie. Ecr. HAVAS, n° 220, Villefranche-s/S. 69655.

J. F., 22 a., bac D', angl. cour., 3 a. exp., service export, secrét. + stat., ch. poste respons., banlieue Sud-Est, libre juillet. Ecr. n° 853, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR RELAT. EXTER. H., 34 a., univ. triling., publicit. confirmé, cont. extér. au plus ht niv., banq., affaires, politiq., expér. Amérique latine, cherche sit. ds sté à vocat. internation. Ecr. n° 856, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 37 a., 4 a. études médicales, cherche poste VISITE MEDIC. ou activité para-médicale. Ecr. n° 845, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR, 49 ans

INGENIEUR d'origine - Gestionnaire d'expérience Commerçant heureux par goût.

cherche P.-D.G. dynamique de P.M.E. performante à seconder dans toutes fonctions.

Lieu indifférent.

Ecrire n° T. 73.601 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE FRANÇAIS

résidant dans enclave de Campione près Lugano (Suisse)

rechercherait situat. agent liaison pour toutes affaires imp.-exp., se chargerait créat. sociétés locales, implant. antennes industrielles, etc.

S'adresser à R. Muzard, via Anselmo 3, 6911 CAMPIONE (Suisse). Tél. : 19-41-91-68 50 64.

Mission ponctuelle d'Expertise ou d'Assistance à durée déterminée pour dynamiser ou remodeler activités commerciales et industrielles recherchée par

CADRE DIRIGEANT français

HAUT NIVEAU
Expérience du succès avec efficacité d'appréciation du management U.S. Références exceptionnelles. Pratique de l'anglais.
Discrétion.

Téléphoner à Paris au 224-53-37.

---

45 ANS, célibataire
23 ans d'activité SUCCURSALISME OUTRE-MER
anglais courant
recherche situation France ou hors France dans une activité de COMMERCE INTERNATIONAL ou de grande distribution.

A suivi récemment un stage de recyclage de GESTION COMMERCIALE (diplôme du Centre de Productivité Provence - Côte d'Azur).

Faire offre à n° 8.963, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

COMMERCIAL

28 ans - Ingénieur chimiste ESCIL
Expérience vente informatique

cherche poste ingénieur commercial industrie chimique pour produits ou process. France ou étranger.

Ecr. s/n° 9.430 Contesse P., 20, av. Opéra-1er, qui tr.

Cadre, H., 31 ans, responsable de programmes de PROMOTION IMMOBILIERE gestion et commercialisation. Ecr. n° 841, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., libéré O.M., bil. espagn., not. ital., ch. empl. secrét. Ecr. n° T 099.904 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ALGERIE - Français résident, ing. électr.-mécan., négociations plus haut niveau, ex-fondé de pouvoir, spécial. étude marchés, contacts adm., plann., surveill., suivi facturation et chantiers, polyglotte, dont vernaculaires. Etud. ttes propos. collab. techn. administr. sérieuse Sté europ. Ecr. n° 831, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
machine de gestion, cherche un emploi sur PARIS ou ROUEN. Téléphone : (15-4) 481-62-26.

CADRE DE RECHERCHES CULINAIRES
TRILINGUE EXPERIMENTE CREATION NOUV. PRODUITS RECHERCHE EMPLOI. Ecrire n° T 99.359 M, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FISCALISTE

28 ans, 3 ans expérience, dipl. : DES - DECS - IDA - DJCE
Etudierait toutes propositions

PARIS - PROVINCE

Ecr. n° T 99.898 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

traductions

Demande

TRADUCTEUR
Anglais - Allemand
Technique - Eco. - Droit - Médecine - Ch. emploi tte rég., indus., commerce, tourisme. Ecr. M. Rochard, 84, r. E.-Dolet, 63000 CLERMONT-FERRAND

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré, T. 278-77-71.

l'agenda du Monde

Antiquités

Achète
GALLE DAUM AFFICHES - TABLEAUX MEUBLES 1900 - 1930
Tél. : 588-40-03, de 14 h. à 20 h.

Artisans

TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauf., carrelage, peint., élect. menuis., meubles cuisine sur mesure. Crédit possib. 3, 5, 7, 12 ANS, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Tél. : 770-54-59 ou 770-86-32.

MENUISERIE
Travail soigné et rapide. TEL. : 686-97-73.

Arts

Part. vd peintures de BALI sur toile. Px intéress. T. 783-90-68.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

Cours Audiovisuel de Langues Démonstrations gratuites. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e Téléphonez : 326-08-70, 329-02-88 tous les jours de 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE-STENO. Méthode accélérée. 757-86-86.

Décoration

Décorateur-installateur
TRES BELLES REALISATIONS ET PROJETS PERSONNALISES APPTS, BURX, MAGASINS ANTIQUE ET MODERNE
A-D, 86, bd de la République, 92100 BOULOGNE.
Bur. 603-34-11, mag. 825-44-21.

Déménagement

Déts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Equipement

Loisirs

MINIGOLF
complet, avec instructions pour montage facile dans votre propriété. Valorisez un excellent revenu. Prix : $ 6 400
LOMMA ENTERPRISES, INC., INTERNATIONAL DIVISION, P.O. BOX 955, SCRANTON, PA 18501 USA. CABLE : LOMMINTL.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, r. St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Hi-Fi

Vds chaîne stéréo « La voix de son maître ». Achetée en 1976. 700 F. Tél. : 548-53-51.

Informatique

LES MOINS CHERS EN INFORMATIQ. DE BURX
SYSTEMES CLEF EN MAIN
Sté Data-Soift, 212, r. Lafayette 75010 Paris. Téléph. : 205-38-71.

Jeunesse Vacances

COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE MERLIN GERIN
Cedex 83 - 38000 GRENOBLE.
Propose à collectivités pour le mois d'août des places dans centres de vacances enfants situés à :
ROYBON (Isère). Enfants de 4 à 7 ans.
OLERON (Chte-Maritime) Enfants de 8 à 13 ans.
LUC-EN-DIOIS (Drôme) Enfants de 8 à 13 ans.
Consulter le C.C.E.
Tél. 57-60-60 Grenoble, P. 77-71.

Jeux

A VENDRE
BILLARD FRANÇ. 3 BOULES BABY-FOOT, ELECTROPHONE 80 Sélections, MEUBLE RUSTIQUE.
JEUCAFRANCE
(1) 050-29-19 ou (54) 72-32-83.

Livres

A vendre collection complète d'Entreprise sous reliure, ainsi que les 15 derniers années de Réalités et un lot d'anciens nos. TEL. : 227-75-95.

Moquettes

30 A 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Naturisme

Naturisme. Liberté. Soleil. Détente. Cap d'Agde.
1er centre naturisme européen. Louez à la semaine votre résidence de vacances dans notre réalisation en front de mer. Tous commerces. Piscine et plage privées. Port. Ecole de voile.
Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion. Port Richelieu, 34300 Cap d'Agde Tél. (67) 94-72-93. Télex 490703.

Peintures

PEINTURES A L'HUILE par Wiking Svensson, paysage 120 x 80. Cr. Sw. 25.000. G. Johansson, Orrea. 7, S-31080 Hyltebruk. Suède.

Péniche

PENICHE, aménagée habitation, excellent état navigation. 200.000 F. T. 707-20-88 - 329-43-22.

Psychologie

PSYCHANALYSTE
TEL. : 567-57-05.

Tableaux

Vd quelqu. PETITS MAITRES DEBUT XXe ET AUTRES de 700 à 5.000 F. 525-46-37 sf w.-end.

Ach. Tableaux peintures suédois. SVEN, JOHANSSON, STELLAN, MORNER, AXEL OLSSON, ESAIAS THOREN, WALDEMAR, LORENTZON, AMORA. Tél. : 288-65-64, le matin.

Rencontres

RENCONTRES
Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Jne femme, 28 a., ch. correspondant (e) péruvien ou compagnon de voyage français. Bonne connais. Pérou, en vue voyage 15 août-20 septembre. Ecr. n° 817 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. PARTICIPANTS H.-F. 25-45 a. p. week-end de créativité Tél. : SYNAPSE. 770-62-41.

Vacances, Tourisme, Loisirs

ITALIE, île d'Elbe, à louer villa 6 pers., terrasse, jard. Lib. st du 16/08 au 15/09. 255-13-62.

STAGES EN PROVENCE
dessin, peinture, travail artisanal du bois
Les Compagnons du XXe siècle 84210 VENASQUE.

CORSE bord mer, juillet-août, villa cft. 8 pers. 878-19-20.

SAINT-PIERRE-SUR-MER (11) VILLA 8 pers., juin, août, sept. JOUDIAU, 8, rue Resseguier, 31 TOULOUSE. T. (61) 53-35-98.

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES
pr TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU
252, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Téléphone : 622-18-23.

HAUT - VAR
prox Gd Canyon VERDON loue MAI-JUIN-SEPT.-OCT. petite maison meublée sur 5 000 m2 colline. Alt. 750 m Ecrire M. COLIN GERVAIS, Les Bérards 26120 Chabeuil.

Hautes-Pyrénées : BARÈGES
SKI, MONTAGNE. A louer Studio 4 personnes, ETE et HIVER, tout confort. S'adresser Mme J. CHARRIER. Téléphone 94-23-03, 32, av. Foch, 65100 Lourdes, ou Nicole Alberti, 13-15, r. P.-Bert, 94700 Maisons-Alfort. TEL : 893-18-74.

EN AVEYRON
Pour JUILLET, à louer meublé 4-5 pers., tt cft dans maison neuve entourée verdure, site tr. calme, pêche à proximité. Ecr. J. FERRAND, Sévérac-l'Eglise, 12130 LAISSAC ou Tél. : 15 (65) 19-61-16.

OLERON DOMINO A louer juil., août, villa stdg, 200 m plage ds parc, 5 ch., 287-15-11.

CHAMONIX Loue beau F 3 balcon mt-Blanc, ttes saisons semaine ou mois. Ecr. BOIVIN 4, rte de Beaune, 21300 Chenove. TEL. : (80) 41-09-64.

ANGLETERRE Séjours organisés par prof. d'anglais, 3 semaines juillet ou août, 1 295 F compris voyage, cours, activités cult. et sportives. Téléph. : 782-87-78.

Rech. pour juillet MORBIHAN près PLAGE, VILLA-JARDIN, 3 chbres, tél., 6 ou 7 personnes. TEL. : 926-04-95.

15 jours à LA MARTINIQUE en villa avec voiture pour 3 690 F, voyage compris. TEL. : 584-35-00.

9 km Grasse, vieux mas, pleine nat., calme, 2 ch., tt cft. Mai-j.-juil.-août-sept. 532-22-64 H. B

Vacances anglaises, séjours d'études et séjours libres pour jeunes et adultes. CLUB Anglais à Paris. T. : 033-01-73.

AOUT CH. VILLA 11 personnes 5/6 chambres, confort, jardin. PROVENCE - COTE D'AZUR Ecr. n° 6 484, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A GOLFE-JUAN
Locations vue s/mer, prox. pl. calme complet. 1) 1er ét. villa, 3 ch. (lit. pr 7), gd séj., w.-c., jdin, parkg. Mai, juin, sept. : 2 000 F ou 70 F/j. 2) R.-de-jdin, 1 ch., séj., cuis., dche. w.-c., Juin et sept. : 1 000 F ou 35 F/j ; août (2e quinz.) : 700 F ou 50 F/j. Tél. : (93) 63-78-54, ou écr. Mme BIAIA, 436 chemin des Clos G.-Juan, 06220 Vallauris

Le CAP-d'AGDE en Languedoc L'autre Méditerranée, louez à la semaine directement au prix station votre résidence de vacances dans nos propres réalisations sur le port, à la plage ou au Club de tennis Pierre Barthès. Brochure sur demande sans engagement. SOPRA gestion Port-Richelieu, 34300 CAP D'AGDE, T. : (67) 94-72-93 Telex 490703

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050 Hôtel Relais du Monarque **NN Pens. 60/100 F net, ouvre 28-5.

Vacances à la ferme ds le LOT chez un éleveur de chevaux. Randonnées, vie de famille Passemard 46170 Castelnau-Montratier. 5 Flaugnac p. Cahors.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BUTTES-CHAUMONT
Beau 2 pces, plein soleil, dans joli imm. ravalé. Tél. 628-55-69.

SQUARE MONCEY. 5 pièces, 5e ét., balcon, classe et conft, 165 m². Propriétaire : 874-38-45.

Magnifique imm. XVIIe siècle. Duplex, 10 p., 5 sal. de bains, cour privée. 1.100.000 F. Visites tous les jours, de 9 h. à 19 h. 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

CENTRE POMPIDOU, 67, rue Quincampoix. Sur place, tous les jours, 13 à 19 h. Rénovation de prestige. Asc., vide-ordures, poutres. STUDIO DUPLEX, terrasse jardin, à part. 130.000 F.

PLACE DES VOSGES (près) STUDIO CARACTERE, confort, étage élevé. Propriét. 531-85-56.

MARAIS, 98 M2
3e étage. Prix total 350.000 F. 567 - 22 - 88.

CHAMPS-ELYSEES (même)
Par propriétaire, reste 4 TRES BEAUX STUDIOS tout cft, tél., ét. élevé. Heures bur. 734-99-75.

16e. Bel immeub. récent, double réception + 2 CHAMBRES, calme, soleil. 578-93-93, matin.

12e, dans très bel immeub. 1955. 1e gds appts lumineux, 140 et 190 m², 6 et 8 p., plans excell. ; 2e magnifiq. stud. 51 m², dern. étage. Prix sans concurrence. DAN. 63-98, après 18 heures.

GARE EST. Immeuble ravalé, 2 p. cuis. à aménag. 120.000 F. 770-73-77, le matin.

DANS VIEIL IMM. RESTAURE 2 GDS 2 P. + MEZZANINES. Jam. habités. Pptaire, 531-85-56.

PLACE CLICHY - Très calme
4 P. Tt conft. Prix : 350.000 F. Tél. : 579-75-80

17e Part. vd studio tt conft. Ensoleillement exceptionn. Calme. Téléph. Terrasse. Cave. Px 140.000 F. - T. : (90) 98-32-80.

17e S/VERDURE IMM. DE STAND.
Grands STUDIOS tout confort. Tél. 627-78-84. S/pl. 13 h à 19 h : 34, rue EMILE-LEVEL

MARAIS Propriétaire vend grand duplex avec terrasse entièrement restauré. 480.000 F - 770-40-30.

13, PLACE DES VOSGES

Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT

APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE

Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

IMM. GD STAND - AVENUE
ST-HONORE-D'EYLAU
6 PCES. Parking + 2 services. DORESSAY - 548-43-94.

MUETTE. Splendide appartem. de réception 7 - 8 pièces, 400 m². 5 chbres de service. 522-58-13.

TERNES. Grand standing, superbe réception + 4 chambres, professions libérales. MARTIN, Docteur en Droit, 742 - 99 - 09.

Porte des Ternes, 140 m², séjour double, 3 chbres, bains, toilette, cuisine installée, chbre service, gd conft, imm. 1930. 567-22-88.

Près AVEN. HENRI-MARTIN. Appt gd standg, 8 p., 330 m² en rez-de-ch. Possib. profes. libér. Notaire : 501 - 54 - 30, le matin.

Pour investisseurs
« Rénové locatif à haut rendement »
dans beaux immeubles à PARIS
tout confort, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin. Studio, 2 pièces, duplex
Faible charge de copropriété. Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne logement. Prix direct propriétaire.
RENS. : GROUPE VRIDAUD, 15, r. de la Paix, 75002 PARIS. Téléph. 261-52-25, 9 h. à 19 h., même samedi.
Visite possible le week-end sur rendez-vous.

Mo MIRABEAU. Atel. d'artiste + 3 chambres. 7e et 8e ét., tout confort, grand balcon. 254-41-34.

MARAIS - 3 pièces en duplex, tt confort, tél., 67 m² + caves. 205.000 F - 567-72-11.

MONTMARTRE
Dans la verdure du Hameau des Artistes, charmante maison 180 m² + belles terrasses, très bon état. 076-63-33, le matin.

AV. JUNOT, Duplex de charme 125 m² + serv., belle récept. 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée, 6e étage, asc., vue dégagée. Plein soleil - 076-63-33, matin.

5e REPUBLIQUE Mo Couronnes, part. vd vrai 4 p., 86m², gd cft, imm. 72, 310.000 F + 28.000 F. Crédit Foncier. Tél. : 797-37-56.

16e - SUD
80 % APPARTEM. VENDUS A TROIS SEMAINES RESTE : DANS TRES BEL IMMEUBLE BOURGEOIS 2 A., TT CONFT, CONSTRUCT. 1930, 2 MAGNIFIQUES APPART. 4 ET 5 P., ETAGE ELEVE, VUE SUR SEINE, INONDE DE SOLEIL. PRIX RARE A SAISIR. DIRECTEMENT PAR PROPRIET. : 265 - 33 - 10, LE MATIN, OU 44, AVENUE DE VERSAILLES, 12 H. A 17 H. TS LES JOURS.

FACE BUTTES-CHAUMONT
Petit studio très clair, 7e étage, cuis., cab. toil. 707-24-07, matin.

RUE DE COURCELLES
BEAU 8 PIECES EN DUPLEX. Atelier, salon, 6 chbres + serv. DORESSAY, LIT. 43-94.

20e - RÉNOVATION DE BELLEVILLE
TRES BEAU STUDIO
6e étage, 40m² environ + grande loggia, cuisine, salle de bains, tout confort, calme. Tél. heures bureau Mme Roux, 555-95-74.

EGLISE DE PASSY
MERVEILLEUSE TERRASSE
55 M² PLANTEE d'ARBRES EN PLEIN SOLEIL
ét. élevé, charmant dble living + 2 chbres. Px 1.200.000 F. Très LUXUEUSEMENT RAFFINE
DORESSAY - LIT. 43-94

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

SOLFÉRINO
MAGNIFIQ. DUPLEX 7-8 P. BALCON-TERRASSE
Vue s/Hôtel XVIIIe et verdure.
DORESSAY - 548-43-94

15e STUDIO 36 m2 + loggia. Imm. de stand.
228, rue de la Convention Esc. D, 2e étage droite.
Sur place ce jour de 14 à 19 h. Renseign. : tél. 602-96-39.

Prox. CHAMP-DE-MARS Imm. p. de t.
Beau 4 pièces : 410.000 F.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

CLUNY VOIE PIETONNIERE
Petit imm. début XVIe siècle Restauré avec architecte
3/4 P. DUPLEX
LOGGIA, soleil, petit jardin. Tél. au 633-85-31.

Mo DUROC - JOLIE VUE
Agréable studio, cuis., s. d'eau. CALME. 120.000 F. 322-22-47.

MAINE - MONTPARNASSE
45 m2. Petit 3 p. Travx à prévoir. 180.000 F - 322-22-47.

LATIN-MONTPARNASSE
Part. vd petit 3 p., 2e étg., rénové, décoré, soleil, sur rue calme. Bs, cuis. éq., tél. Popars 44, r. P.-Nicole, 5e arr., ce jour 16-20 h. ; sam. 10-19 h.

RUE DE VERNEUIL
Bel imm. GD 5 P. à aménager. POSSIB. PROFESS. LIBERALE. 650.000 F. 770-73-77, le matin.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Propriétaire vend beau studio refait, caractère - 747-75-12.

13e - AFFAIRE A RENOVER
Petit 3 p., cft, imm. 1956, CALME. 185.000 F. - 535-56-92.

27, avenue FELIX-FAURE
4 PIECES, cuis., bains, tél., ch. centr. Px 395.000 F. Crédit possible. Jdi, vendr., 15-19 h.

5.200 F LE M2
Pptaire vd beau studio, 36 m², r.-de-ch., s/rue. 4, R. RACINE. Visite s/pl. ce jour : 14-18 h.

RASPAIL-MONTPARNASSE
DUPLEX SEJ.+Chb. 48m², asc., Original. SOLEIL. ODE. 42-70. TERRASSE PANORAMIQUE

ECOLE MILITAIRE. S/avenue, Imm. P. de T., 110 m², 4 Pces, cuis., bs, balc., cft + STUDIO INDEPEND. 860.000 - 874-70-47.

CORVISART. 2 p., cuis., wc, s. d'eau, chauff. tél., 45 m². Avec 60.000 comptant. 580-70-98.

AU PANTHEON. S/R. et JARD. Dans un très élégant imm. luxueux, appts 2 à 6 .. duplex. TRANSEIL. - 325-10-56.

PR. MONGE LACEPEDE luxe DUPLEX 135 m², Dble séj.+3 p. étg. ELEVE, ASC. PARKING. ODE. 95-10. Gde TERRASSE.

DUROC/MONTPARNASSE
Pptaire vend dans bel imm. P. de T., asc., 5 p. poss. prof. lib. Me voir ce jour 14 h. à 17 h. 30, 4, RUE D'ALENÇON.

MONGE-GOBELINS
Bon imm. tapis escalier, livg dble+chbre, cuis., wc. bains moderne, ch. centr. indiv. Parfait état, moquette, 2e étg. Prix 260.000 F, crédit possib. Voir jeudi, vend. 14 h. 30 à 19 h., 12 bis, avenue des GOBELINS.

MOUFFETARD. Imm. caractère SUTDIOS et 2 P., TOUT CONFT à partir de 280.000 F. 306-30-06.

Parc MONTSOURIS. Face Cité Universitaire, imm. 71, stdg, 4e étg., part. vd 3 p.+balcon 84 m² tt cft. Tél. 5.000 F le m² + box 25.000 F. A voir. R.-Vs 569-66-85.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe S.
EN COURS RENOVATION
6 pièces, 220 m²
5 pièces, 135 m²
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
Visib. jeudi 28, de 14 à 17 h. 30
1, RUE DE BEAUNE.

Mo MOTTE-PICQ. - GRENELLE
IMMEUBLE RENOVE
1 PIÈCE
cuis., entrée, w.-c., poss. bains. J. et A., 5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 PARIS. Téléph. 766-04-17, poste 255.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-15e
2 pièces : 331.000 F
4 pièces : 646.000 F
Appartement modèle sur place ts les jours, de 14 h. à 19 h. 30.
JOR & CIE - Tél. 766-25-32

JUSSIEU - FACULTÉ
Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICUL. RESTE : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLEND. DUPLEX 70 M2 tout confort. — 723 - 38 - 74.

PASTEUR 3 P., STANDING. 85 m2, TEL.
Profession libérale possible
Prix 248.000 F pour 13 ans ou location 2.500 F/mensuel.
197, r. de Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, merc. 13 à 16 h.

Région parisienne

NEUILLY J.-MERMOZ LUXUEUX 6/7 P.
Moderne 200 m2. R.-C. Jd. 130 m2
MICHEL & REYL - 265-90-85

ORSAY Part. vend 2 pièces, cuis., salle de bains, refait, bien situé, très urgent. 85.000 F - 810-13-65.

VERSAILLES près GARE Charmant 3 pces.
Prix 265.000 F - 973-25-83.

SURESNES Etage élevé, asc.
Vue sur Paris et bois de Boulogne, 6-7 pces en duplex, cuis., bains + s. d'eau, 2 w.-c., tt cft, imm. 1930. 480.000 F - 825-60-40.

BD MAILLOT Superbe appart. neuf sur bois, 3e étage, 117 m2 + 2 parkings. 1.665.000 F. 267-25-60.

Mo MAIRIE-D'ISSY
Imm. récent, plein ciel. Coquet
2 P. Vraie cuis., terrasse, tt cft, 225.000 F. - 326-08-94.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
près Gare Rive Gauche
2 P. grand caractère, poutres, cuis. aménagée, tél., gd confort. 150.000 F. Tél. matin : CARRES ST-LOUIS - 950-48-99.

GARCHES - Immeuble gd stdg. magnif. studio 45 m2, tt cft + terrasse 40 m² arborisée. Téléphone : 969-98-74.

VERSAILLES. Terras. 100 m2, splendide appartement 146 m², réception, 4 chbres, 2 bains, 8e et dern. étage. 900.000 F. 633-38-80.

BOULOGNE. Marcel-Sembat. Gd 2 p., s/jard., calme, soleil, imm. ravalé, cave, park. en ss-sol. Tél.. Rare, 225.000 F. 468-31-22.

PRES VERSAILLES - « Parc Montaigne », 5-6 p., park., cave, cheminée, 385.000 F. 460-14-53.

FONTENAY-LE-FLEURY
près Versailles. 4-5 p., 92 m² S.-O. Lib. 220.000 F. 460-14-53.

VERSAILLES. Appt splendide, dernier étage, vue panoramiq., prox. gares, liaison La Défense et Montparnasse, 146 m² habitables+98 m² terrasse, séjour, 4 chb., 2 bains, cuis., box en sous-sol, parking. Px 900.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

URGENT - Cause départ
OCCASION EXCEPTIONNELLE
MEUDON-VAL-FLEURI
Vd ds parc 3 ha. pr. gare SNCF autobus, au 3e et dernier ét. pet. imm. magnifiq. appt 5 pièces, 100m² env. avec bx mbles fixes état neuf, grand conft, balcon, plein soleil, calme absolu, chbr. service, rez-de-ch, cave, garage fermé. Prix amplement justifié à débattre. Tél. pour rendez-vous prétér. après-midi, sauf samedi et dimanche au 225-98-90.

VAUCRESSON. Luxueux appart. 130 m² habitables + 20 m² balcon, séj. 52 m², 2 chbres, cuis. équipée, bs, dche, prox. gare, commerces, calme. Px 700.000 F cpt 500.000 F. créd. vend. 6 % sur 5 ans. J.M.B., 970-79-79.

SEVRES résidentiel, 4 p., cuis., conft, prox. forêt, 256.800 F avec 55.000 F cpt. - 827-57-48.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Bateau-habitation amarré, 5 p., 130m², tél., tt cft, imp., jd. privé 300 m², 470.000 F - 627-45-71.

LEVALLOIS-PERRET
Coquet 3 pièces, imm. réc., tt confort, 240.000 F - 326-88-94.

VITRY (4 km. de la pte Choisy), Part. vd ds imm. de 4 étages appts F-4 au 2e étage sur rue, gd living + 2 ch., tt cft, box. Px 230.000 F. 726-24-79 apr. 18 h.

ST-CLOUD - S/PARC
Charmant 4 p., balcon-terrasse. TENNIS ET JARDIN. 595.000 F. DORESSAY, LIT. 43-94.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement studios 2 pces. Prix intéressant Tél. 293-66-66, le matin pr r.-v. sur pl. les 27, 28, 29, 30 avril, de 15 à 18 h., 4, R. BOUTARD.

NEUILLY LONGCHAMP s/verdure
Gd stand., liv. dble + ch., balc., cuis. équipée, park. - 685-09-90.

Province

VACANCES ETE-HIVER
à CHATEL, Hte-Savoie,
Site protégé, 39 km. lac Léman, ds chalet savoyard, studio 4 pers. 130.000 avec 26.000 compt. 2-3 p. Gestion, rentabilité garantie par contrat. - ERIGE, 123, av. Versailles, PARIS-16e. 524-66-87.

A VENDRE
Pour habitation principale (prêts C.F.F.) ou pour appartements de rapport, plein centre de SAUMUR (49), dans le secteur de restauration :
STUDIO : 38 m².
TYPE 2 : 65 à 82 m2.
TYPE 3 : 82 à 97 m2.
Prix : 2.800 F du m².
Très bon placement.
S'adresser : cabinet B. LACOTE B.P. 38 Volney, 49413 SAUMUR.
Tél. : 16 (41) 51-24-27.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
sur église et jardin, luxueux pied-à-terre, 75 m2, lumineux. DAN. 25-62.

appartem. achat

Ach. compt. ATELIER SCULPT. 50 m² min. 4 m. s/verrière, r.-ch. - Oblig. tél. soir : 705-80-56.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent STUDIO Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Tél. 873-23-55.

ACHETE DIRECT COMPTANT URGT, 2 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tt conft, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-85.

WEATHERALLS rech. bx appts dans PARIS, quartier Ouest, 64, r. La Boétie-8e. - 225-79-00.

URGENT. PAIE COMPT 5-6 P., Quartiers résidentiels Paris. - Tél. heures bureau 723-91-51.

fonds de commerce

Boulevard SAINT-GERMAIN
Entre Bac et Saints-Pères
Particulier cède Bail
GALERIE D'ART - ANTIQUITÉS
DÉCORATION
Surface : Boutique 63 m2
1er étage 63 m2
s/sol aménagé.. 25 m2
Prix : 800 000 F - Tél. : 548-46-31.
Mardi à vendredi.

MADELEINE Emplac. 1er ordre RESTAURANT-BAR avec appart. — 551-68-39.

PALAIS-ROYAL - ST-HONORE Magasin commerce de luxe. 120 m2 util., faç. 5 m. Bail neuf, loyer 35.000 F. - 551-68-39.

BD HAUSSMANN - Superbe magasin prêt-à-porter Gros chiffre. - Loyer annuel : 40.000 F. — Tél. : 551-68-39.

A céder portefeuille gérance et portefeuille assurance clientèle Paris et région parisienne. 359-51-72.

bureaux

RUE DU COLISEE Imm. stand. pierre de taille A VENDRE ou A LOUER Avec ou sans pas-de-porte 7 BUREAUX - Tél. Hall d'ent. 2 débarras, 2 w.-c. - 123 m2. 242-49-19 après 17 h. 30

VOS BUREAUX A 16' DE ST-LAZARE
A DES CONDITIONS TRÈS COMPÉTITIVES
DE 163 A 9.700 m2 EN LOCATION
BOURDAIS BUREAUMATIQUE
227 11 89

A LOUER
RUEIL-MALMAISON
2 accès directs R.E.R.
3.000 m² de bureaux divisibles à partir de 500 m².
Restaurant d'entreprise.
Climatisation.
Centre Commercial.
Directement propriétaire.
Rens. Martine BRUNEAU.
Tél. : 720-65-21.

Recherche bureau imm. grand stand., 4 burx + entrée + tél. 073-86-05.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER
2.000 m2
BUREAUX NEUFS
Petit imm. haut standing Parkings
SARI
720 14 15

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

BOISSY-ST-LÉGER
Face au R.E.R.
125 m2 bureaux neufs, standing, équipés. - Téléphone. - 4 park. - Location immédiate 3 - 6 - 9 Téléphoner : 526-36-03 ou 05

RECHERCHE A L'ACHAT
8e et 9e arrondissement
Bureaux 300 m2 en rez-de-ch. De préfér. sans cloisonnements.
INDIMO
7, rue de Logelbach, Paris-17e
Tél. : 766-01-43

224-08-80
Domiciliation, courrier, secrétariat, permanence, téléph., télex.

NEUILLY
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux. Reft neuf. - 563-17-27.

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

URGENT Prox. imméd. Champs-Elysées : 280 m², 11 bureaux, très clairs et agréables, caves, services, 5 lignes tél. Loyer annuel 107 200 F. Cession directe bail 100.000 F. Tél. 225-80-88 et 256-05-84.

locaux commerciaux

Mo MONTMARTRE - Superbe LOCAL MIXTE 180 m2 Loyer annuel 40.000 F. Bail neuf. Tél. : 551-68-39

ST-GRATIEN (95) Beau local état neuf. 400 m2, burx 60 m2. Sur 1.100 m2 terrain, 35 m fac. 750.000 F à débattre. - 989-31-74.

locaux indust.

A 30' de PARIS (Sud) locaux + bureaux (25) + 2 pav. 6 et 4 P. sur 5.184 m² (1.500 m² sans construction). Ecr. MINET Pub., No 2.918/AL 40, r. Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

locations non meublées Offre

Paris

68, Av. GDE-ARMEE. 4 P., cft. Tél. 2.600 F C.C. S/place mercredi, jeudi, 14 h à 17 h.

AV. VILLIERS, Imm. P. de T., STDG, TRIPLE RECEPT. EN ROTONDE+S. à MANG., 4 ch., bains + s. eau, cuis., chb. de serv. TEL. PROFESS. LIBER. 754-16-19 - 380-13-93.

MONCEAU. Imm. pierre de T., 340 m², professionnel, 3 sanitaires, impeccable, 5000 F. mensuel, reprise justifiée - 520-03-46.

PARIS 13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf, tout confort. Face au métro Porte-d'Ivry, studios 34 m², 650 à 700 F, charges 180 F, parkg. 126 F. S'adresser au régisseur, 82-84, boulevard Masséna. Tél. : 583-62-85.

PORTE D'AUTEUIL. - Neuf, standg, studio, tt cft, parking. 1.250 F ch. compr. Tél. 742-99-09.

PTE CLICHY, propriétaire loue imm. neuf, avec ou sans tél., gd studio et 2 p. - 520-56-08.

Porte des LILAS. Propriét., 2 p. ensoleillé, petit immeub. 1.200 F + ch., neuf, loggia - 355-88-16.

Région parisienne

PRES VERSAILLES. « Parc Montaigne », 162 m², gde récept., 3 ou 4 chb., 2 park. tél., cave, 3.300 F ch. compr. - 460-31-22.

Pavillon-jard., 13 min. centre Paris, cft, tél. 1.900 F. 660-41-36.

locations non meublées Demande

Paris

Urgent. Part. à P., ch. studio ou 2 P. sur Paris, cft, tél. Ecr. M. Roux, 6, rue Hippolyte-Lebas.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

DIRECTEUR GENERAL de Sté internationale rech. villa confortable à GARCHES ou proche alentour, construction neuve, 4 chambres, salon, s. à manger, gar., jardin privatif. - Long bail. Tél. H. B. 261-56-12.

locations meublées Offre

Paris

Squ. CARPEAUX. très luxueux studio neuf, cuis. équip., s. bs, ch. cent., moqu., tél., T.V., gd balcon, 6e étg., 2.000 F. 624-37-56.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

constructions neuves

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 APPTS luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977. Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi). SAGE - 874-49-32

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
Ve VAL-DE-GRACE
dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977. Studios et 2 pièces. 4 pièces en duplex.
XVe Mo CHARLES-MICHELS
— Studios : 200.000 F.
— 3 pièces : 410.000 F.
Habitables 3e trimestre 1977.
XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces : 227.000 F.
— 4 pièces 108 m² + terrasse Prix : 575.000 F.
Habitables 2e trimestre 1977.
Mo MAIRIE-MONTREUIL
— Séj. + 3 chbres : 257.000 F. Cave et parking compris. Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. 225-93-69.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
STUDIOS, 2 P. et 5-6 P. Jard. Appt témoin s/place après-midi.
P. DOUX - 500-16-62

usines

VAR ARCS-S/ARGENS 1.000 m2 locaux + 10.000 m2 terrain, eau gratuite + électricité illimitée, proche N. 7 et autoroute. Actuellement taverie de minerais Disposons même région 200 hectares essentiellement forêt contenant mines Location précaire. - Concours agence souhaité. - Ecr. EGETE, 95, bd Berthier, 75017 PARIS Tél. : 755-84-74

Boutiques

Vds cause santé, bout d'angle prêt-à-porter fém., ling., bonnet. Loyer annuel 3.800 F. Prix 128.000 F. Tél. 253-37-25.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra
Seuls frais 380 F. 742-78-93.

pavillons

Part. ch. pavillon 5 pces avec jardin, proche banlieue, bien desservie, près gare. POIRIER, 1, r. Lucien-Guitry, 75020 Paris.

LE PERREUX, soleil, calme. bel. maison, ent., séj., salon en L., 3 chbres, splendide cuis. coin-repas, salle de jeu, bur., 2 w.-c., s. de bns, terrasse, jardinet. 475 000, Pptaire 871-23-96.

villas

BOUGIVAL - Villa caractère Séj. 50 m2 + 7/8 PCES. Parc 2.500 m2 - Décor raffiné. RESIDENTIEL - 825-90-39

ESPAGNE PRES SANTANDER. Particul.. vend maison typique meublée. La mer à 100 mètres, surf. habitable 98 m2 : cuis., s. d'eau, séj. + 3 p., grand garage, terrasse couverte côté mer, 1 200 m2 terrain. Px 250 000 F. Tél. le soir. et week-end au 876-44-55.

TORCY, 15 minutes de PARIS par autoroute A4, futur R.E.R. ds la verdure, part. vd cause mutation, luxueuse villa neuve s/720 m2, habit. 185 m2, ss fr. d'enregist 700 000 F. 005-56-99.

78 PLAISIR sur 800 m2, entrée, cuis. équipée, séj. 50 m2 avec chem., 5 chbres, 3 s. de bains, 3 w.-c., cellier gar. 2 voitures, Tél., surface habitable 228 m2. Px : 585 000 F. T. : 050-45-81.

MARNES-LA-COQUETTE
villa impeccable 140 m2 habitables, séj., 3-4 chbres, bureau, cuisine, bains, terrain 550 m2. Prox. gare, commerces, écoles. Px 900 000. J.M.B. 970-79-79.

BOIS VINCENNES
Belle villa style Mansard Récept. + s. à mang., gde cuis. équipée, 5 chbres, 4 s. de bs, tt confort. Jardin. Garage. Prix élevé justifié. - 328-13-84.

maisons de campagne

130 km. Paris sud dans bourg gde maison, tt cft, jdin. Tél. après 19 h. : (38) 85-60-25

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

immeubles

Mo BOURSE. Imm. pierre de t. 430 m2 dont 41 m2 libres. Deux commerces. 242-49-19, après 17 h 30.

Entre PLACE CLICHY et LA FOURCHE en bloc 9 APPTS (STUDIO - 2 PIECES), cft. Rue calme. Soleil. Bel imm. restauré. Agences ayant clients acceptées. 531-85-56.

PARMENTIER
Pour investisseurs
Bel imm., parfait état.
Revenu : 152.000 F.
Commerciaux : 700 M2.
Bourgeois. (Loi 1948) 500 M2.
Exceptionnel. 1.750.000 F.
206-15-30.

forêts

Vd Belle forêt, situation exceptionnelle. T. (90) 98-32-80 ou Ecr. no T 73573 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

propriétés propriétés

LE VÉSINET - Particulier vend
GRANDE MAISON ANCIENNE 10 PIECES
Belle réception, 7 chambres, salle de bains, douche, 2 cabinets toilette.
Sur sous-sol avec salle de jeux.
Jardin, arbres, garage 2 voitures.
R.E.R., lycée, école, commerçants.
TOUT CONFORT - PRIX : 750.000 F
Tél. : 966-23-90.

SÈVRES
Pr. gares (St-Lazare). - PPTE bourgeoise (anglo-normande) s/5.800 m2 clos. Salon, s. à m., bur., 3 chbres, 4 p. mansardées, bibliothèque, s. bns+2 cab. toil., ss-sol complet, mais. gard. 3 P. 2 garages indépendants.
JOHN ARTHUR et TIFFEN
766-04-66 174, bd Haussmann
Tél. après 19 h. au 460-35-60

NANTEAU-S/LUNAIN - 80 km Paris par autoroute Sud, sortie NEMOURS. Mais. de campagne s/2.400 m2 terr. En lisière de forêt. La mais. comprend séj. rustiq. 70 m2, cuis., 4 chbres, sanitaires, chff. centr. Prix : 450.000 F. Avec 90.000 F compt.
MICHAUD 11, rue de Paris
77-NEMOURS. - Tél. : 428-12-25.

40' OUEST Pr. forêt 1.000 HA et rivière - Ravissante DEMEURE Ile-de-France
Splendide récept., 4 belles chbr., 3 salles bains, 2 gar. Gd conft. Piscine neuve - Parc dessiné. Prix exceptionnel : 780.000 F. Vendu en dessous valeur réelle.
EXCLUSIVITE
PACY-SUR-EURE VALDEUR
T. 16 (32) 36-95-09
Chaignes - Rte nationale 13

FORET DE FONTAINEBLEAU
Propriétaire vend directement
BOISSY-AUX-CAILLES
Ferme aménagée 190 m2 habitables, chauffage central, téléphone, tout confort + grange + 2 écuries + jardin arborisé avec bassin. 480.000 F - 424-31-97

TOURAINE
Part. vend charmant petit CHATEAU HISTORIQUE 15e et 18e siècle.
Confort et décors raffinés
Très beau parc de 4 ha entièrement clos de murs.
S'adr. : Maître Lejeau, Amboise - Tél. (47) 57-04-31.

MORSANG-SUR-ORGE 91
20 KM PARIS
Par autoroute Sud
Parc Beauséjour, très belle ppté ds parc 2 850m2, r.-de-ch. : hall, office, cuis., salle de séjour, salon (cheminée), terrasse chambre avec cabinet toilette et w.-c.
1er étage : 2 chbres avec 2 s. de bains, 1 chambre avec cab. toil. 2 w.-c., lingerie, grands placards.
Maison de gardien, 2 p., cuis. tt cft, 2 boxes attenants et piscine, 2 entrées.
Tél. 909-52-37 ou 016-12-21 soir.

Prix total 79.000 F à vendre 150 km Paris. Propr. 3 pces cuis. 50 m2, chauff. mazout, comble aménageable 50 m2, 2 belles caves voûtées. dép., sur terrain de 2.400 m2. A embellir. Tél. : 935-43-38

RAMBOUILLET s/5.000 m2 très belle chaumière entrée, séjour 50 m2 avec poutres et cheminée, bureau, 4 chbres, 2 s. de bns, 2 w.-c., cuis. équipée, sous-sol, terrasse 60 m2 piscine d'été. Prix 1.160.000 F. - 050-45-81

PROVENCE
PROCHE AVIGNON
Vendons dans colline boisée, chênes-verts, pins, sources, 2 ha clôturés, vue imprenable. Belle demeure provençale 10 p., gd cft, dépendances nombreuses. Px 1.100.000. Saint-Marc Agence, 10, rue Rappe, 84000 AVIGNON

PRES FONTAINEBLEAU
Part. à part. propriété de caractère 12 pces principales, tout cft, parc 6.500 m2. Px 1.250.000 F Curieux et agences s'abstenir. Tél. matin 422-25-97 ou après-midi 423-72-41

60 km OUEST - Près Houdan Jolie ferme en équerre Liv. 3 chbres, 2 bns en r.-de-ch. + 2 gdes chambres à l'étage. Tt conft. Impeccable. Vaste gar. Joli jard. Cour pavée. Calme.
LARGIER ANJ. 82-49 ANJ. 18-83
32, bd Malesherbes, Paris (8e)

viagers

NATION - Imm. récent
Très beau 2 P. 50 m2. Tt conft. 9e ét. Occupé 73 ans. 70.000 F + rente 1.000
FONCIAL 266-32-35

17e, LIBRE, stud. tt cft. 25.000 + 1.100 rente. S/place jeudi 11 à 18 h., 28, r. d'Armaillé

LIBRE RUE ACACIAS
5 pces + serv. + parkings, tél. 250.000 + 5.850 rente.
ETUDE LODEL - 700-00-99

ASNIERES, immeuble 10 pces LIBRE 7 pces, jardin 300 m2 275.000 + 2.750 rente.
ETUDE LODEL - 700-00-99

9e, gd appt de 200 m2 ds imm. stdg. 1er ét., clair et gai, 7 P. dont b. récept. + 2 serv. S/1 t. 73 a., occup., cpt 100.000 + rte. Ecr. no 788 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

LIBRE, 8e, François-1er, 2 p. 55 m2, 7e ASC. Park. Comptant élevé + rente mois 4.870 F Hme 71 ans. Possib. location 3.500 F par mois. - 266-19-00

terrains

Pyrénées Ariégeoises Engomer vends terrain 1 500 m2 av. C.U. Vue magnif. Tél. : 61-66-70-93.

COTE D'AZUR
Particulier cède terrain de 12 500 m2 en terrasse, planté d'oliviers et de vieux chênes, entouré d'un mur en pierre, route, eau, électricité en bordure terrain.
Vue sur la côte. Quartier résident., 15 minutes de la mer, de l'aérogare de Nice ou de Cannes contre meilleure offre. Ecr. Mertes, B.P. 343 MONACO.

Part. vend terrain constructible 5 000 m2, 18 km Nice (Contes) Tél. : (93) 91-37-66 ORTOLI.

CROISSY-S/SEINE - R.E.R.
TERRAINS de 800 à 910 m2 entièrement viabilisés. PX TTC. De 300.000 F à 360.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

GIF-SUR-YVETTE
Expos. pl. sud. Rens. : 260-38-31.

NORMANDIE
FORET DE LYONS
90 km PARIS OUEST
TERRAIN A BATIR 1.600 m2
Terrain 700 m2, entièr. viabilisé. 46.000 F — 229-30-04

domaines

SOLOGNE, très belle propriété de chasse sur 220 ha, 30 ha d'étangs, beau corps de ferme en U. Tél. 050-45-81

DORDOGNE - Domaine 45 ha. Rivière sur 1.500 m. Demeure périgourdine, maisons fermiers et domestiques. Ensemble parfait état.
Ecr. no 8871 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

fermettes

FERMETTE
AU BORD DU LOIR
2 h. de Paris vers Sud-Ouest. Bâtiment 33 m. long, 7 pièces princip., grenier, atelier, garage, four à pain, cheminées, poutres apparentes, eau, électr. Arbres fruitiers sur terr. 1.600 m2 bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par particulier. Agence s'abstenir. 270.000 F. Téléph. propriétaire : 283-61-95

80 km Ouest Paris. Impeccable fermette, living 50 m2, plafond chapelle, cheminée, 4 chbres, 2 bains, chff central, terrain aménagé 2.800 m2. Orée bois. MOUQUET, 27000 Evreux (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

hôtels partic.

NEUILLY BOIS
Rez-de-ch. + 3 ét. 330 M2. 2.100.000 F. Terrasse. 2 park. P. DOUX. 500-16-62.

VERSAILLES rive droite
HOTEL PARTICULIER
Fin XVIIIe. Jardin 900 m2. Récept. 75 m2, 7 chbres, conft. Affaire de qualité.
Cabinet CHESNEAU - 950-14-07.

châteaux

SOLOGNE 20 KM ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha, 1/2 arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2 200 000 F. Téléph. : (38) 05-00-58, le matin. de 9 heures à 11 heures

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

SPORTS

Les médecins du sport attirent l'attention du pratiquant moyen sur ses conditions de préparation

De notre correspondant

Bayonne. — Les médecins du sport réunis en congrès national à Bayonne, samedi 23 et dimanche 24 avril, se sont élevés contre la coutume des grandes épreuves populaires où n'importe qui peut s'inscrire pour la beauté du geste. Certains prennent le départ sans aucun examen médical, et parfois la catastrophe survient, ramenant le concurrent sur la ligne de départ, mais dans une ambulance. *« Lors de l'épreuve pédestre Paris-Versailles, on en a ramassé ainsi quelques-uns à peu près à l'agonie »*, déclara l'un des congressistes.

Dans cet exemple, il ne faut pas seulement voir l'anecdote illustrant une certaine insouciance, mais le problème grave de l'usage que l'on devrait faire d'une médecine sportive à vocation essentiellement préventive. Une tradition bien ancrée dans les esprits veut que le sportif ne s'adresse à son médecin qu'en cas de traumatisme ou de lésion. La médecine sportive ressemble à un organisme en apparente bonne santé mais soumis *à des troubles de fonctionnement*, devait diagnostiquer le docteur Perrier, chef du bureau médical du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Selon lui, le corps médical lui-même est grandement coupable : *« L'attitude des médecins non avertis du sport qui fournissent des certificats de complaisance est à déplorer »*, devait-il souligner.

Enfin, la médecine de sport rencontre de grandes difficultés à s'intégrer au mouvement sportif français. Il ne s'agit pas d'une mise en cause de la haute compétition, largement pourvue en hommes et en matériel, mais du sport de masse, qui intéresse plus de six millions de licenciés. Pour le docteur Mâhé, représentant la Fédération Lagarde de parents d'élèves, la question essentielle réside dans la persévérance à faire comprendre que l'éducation physique est une discipline noble.

Mme Bernis, représentant les médecins des écoles, avoua l'impossibilité matérielle de ses confrères à se livrer à des examens poussés. Le travail d'hygiène scolaire occupe tout le temps de ces médecins. Aussi les centres médicaux sportifs doivent-ils remplir une fonction prépondérante, d'autant qu'il n'existe aucune liaison entre les médecins de lycées et les différentes fédérations.

La C.G.T., par l'intermédiaire de son représentant, M. Quiquère, reste attachée au principe d'un sport délivré des nuisances d'argent, soutenu par les pouvoirs publics, mis à la portée du plus grand nombre, tant dans les entreprises que pour le troisième âge ou les handicapés. La C.G.T. souhaite également qu'il en soit fini avec l'action bénévole en matière de médecine sportive. L'approche doit se faire scientifiquement et en rapport avec les autres instances médicales, en particulier la médecine du travail.

De nombreux problèmes ont été abordés au cours de ce congrès, qui laisse toutefois une impression finale d'insuffisance dans la mesure où les pouvoirs publics, les médecins généralistes, les médecins du sport, les fédérations sportives et les pratiquants eux-mêmes sont loin d'avoir encore accordé leurs violons.

CHRISTIAN BOMBÉDIAC.

Football

L'OPPORTUNITÉ D'UNE TOURNÉE

Après l'échec de Dublin, les dirigeants nantais, stéphanois et nancéiens avaient remis en question l'opportunité de la tournée que l'équipe de France effectuera en Amérique du Sud, du 24 juin au 4 juillet. Le championnat reprenant le 29 juillet et les entraînements une quinzaine de jours plus tôt, les joueurs sélectionnés auront à peine deux semaines de vacances.

Le net succès contre la Suisse et les perspectives qu'il ouvre replacent les arguments de *Michel Hidalgo* en position de force. L'entraîneur de l'équipe de France reste persuadé que, compte tenu de la valeur et de la jeunesse de ses éléments, l'équipe de France est appelée à jouer un rôle de premier plan dans les prochaines années. Peut-être même dès 1978, en Argentine, si elle se qualifie pour cette Coupe du monde et acquiert rapidement une plus grande expérience.

Avant d'affronter la Suisse, les sélectionnés français, dont la moyenne d'âge était de vingt-trois ans, totalisaient quarante-deux sélections, soit moins de quatre par joueur. Les rencontres avec l'Argentine et le Brésil, deux des favoris de la Coupe du monde, seront des tests aussi redoutables qu'instructifs dans cette perspective. Et même si les Français devaient être écartés de cette épreuve par les Irlandais ou les Bulgares, Michel Hidalgo n'ignore pas, avec l'exemple des rugbymen, que rien ne vaut une tournée pour resserrer les liens entre les joueurs et faire naître un véritable esprit d'équipe dans une sélection nationale. — G. A.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

La fin de la réunion de Luxembourg

Les organisations paysannes françaises demandent un réexamen des prix à l'automne

L'accord réalisé à Luxembourg par les ministres de l'agriculture des Neuf sur les prix de la campagne 1977-1978 a suscité de nombreuses réactions en France et à l'étranger.

● F.N.S.E.A. — La Fédération des exploitants agricoles estime que cet accord *« a évité une paralysie de l'Europe verte et un blocage de la construction européenne »*. Toutefois, elle note que la hausse moyenne de 6,5 % des prix en France *« risque, notamment dans le secteur laitier, de s'avérer insuffisante pour assurer l'évolution satisfaisante de revenus agricoles. Aussi la F.N.S.E.A. sera-t-elle particulièrement vigilante sur l'évolution des coûts de production dont le dérapage éventuel devrait entraîner une révision des prix agricoles lors du rendez-vous avec le gouvernement, dont elle a obtenu la fixation à l'automne »*.

● C.N.J.A. — Pour les Jeunes Agriculteurs, *« cette décision ne peut donner satisfaction »*. Le C.N.J.A. demande que la situation des agriculteurs soit *« réexaminée à l'automne »* et *« n'a pas pu admettre qu'une taxe dite de coresponsabilité sur le lait, applicable en septembre, en dehors des zones de montagne, ait été décidée sans que les matières grasses d'origine végétale soient, elles aussi, taxées »*.

● APCA. — Estimant les augmentation insuffisantes et regrettant la création d'une taxe de coresponsabilité sur le lait, les chambres d'agriculture constatent que *« les distorsions de concurrence et les déséquilibres de la politique agricole commune subsistent et ne pourront être corrigés tant qu'une union économique et monétaire ne sera pas réalisée »*.

● MODEF. — Le Mouvement de défense des exploitants familiaux estime que les hausses décidées à Luxembourg sont *« ridicules »* et il *« exige de M. Barre des mesures nationales assurant le rattrapage du revenu des exploitants familiaux depuis le début de 1973 »*.

● *En GRANDE-BRETAGNE.* — La presse britannique a très diversement accueilli les résultats de la négociation. Les syndicats sont déçus par la dévaluation de la « livre verte », à laquelle ils s'opposaient dans le cadre des discussions sur le renouvellement de leur « contrat social ». Ils réclamaient aussi le rétablissement de subventions sur tous les produits de base afin de stabiliser les prix alimentaires. Pour les producteurs de lait, l'accord est *« un désastre »*, et, selon les producteurs de porcs, *« une condamnation à mort »*. La Fédération des fermiers (N.F.U.) estime qu'en favorisant à court terme le consommateur le gouvernement britannique a sacrifié à long terme le développement de la production nationale.

● En ALLEMAGNE FEDERALE. — La décision européenne est *« une provocation et un sacrifice inhabituel à la stabilité »*, a déclaré le président de la Fédération des exploitants agricoles. Estimant que la hausse des prix n'atteindra en fait que 2 % pour les agriculteurs ouest-allemands, la Fédération déclare que le compromis conclu à Luxembourg n'est pas pleinement satisfaisant, étant donnée la hausse générale des coûts de production. Le spécialiste agricole du parti social-démocrate s'est en revanche félicité du fait que la hausse décidée soit légèrement supérieure à celle qu'avai proposée la Commission européenne.

M. Mehaignerie reproche à l'Italie de ne pas appliquer la réglementation agricole

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La Commission autorisera à nouveau l'octroi de subventions pour l'exportation de beurre vers les pays de l'Est et notamment vers l'Union soviétique dès lors que les contrats pour lesquels des licences seront demandées porteront sur des quantités *« normales »* (10 000 à 15 000 tonnes par contrat sont considérées comme un maximum). C'est ce qu'a déclaré M. Gundelach, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, aux ministres de l'agriculture des Neuf réunis mardi 26 avril à Luxembourg. Il a ainsi mis fin à la controverse née de la décision — fort contestable — prise voici quelques semaines, par la Commission, de ne plus accorder de subventions aux pays socialistes (*le Monde* des 3 et 4 mars et du 2 avril).

M. Mehaignerie, de son côté, a attiré l'attention de ses collègues sur le mauvais fonctionnement du Marché commun du vin, lequel s'explique selon lui *« par la non-application par un Etat membre du règlement communautaire »*. Les reproches adressés par le ministre français à l'Italie — c'est elle qui est visée, bien entendu, — sont nombreux :

— Présentation de statistiques souvent fausses et qui gênent la gestion du marché par les autorités bruxelloises : *« Ne nous avait-on pas annoncé que la récolte italienne était si mauvaise que l'Italie, non contente de cesser ses exportations, achèterait du vin en France ? »*

— Exportation vers la France de vins de pays tiers *« vendus frauduleusement comme vins italiens dans la Communauté »*.

— Retard dans le paiement, par l'administration italienne, des indemnités de distillation. Les délais sont tels que *« les viticulteurs de la péninsule préfèrent brader leur vin à très bas prix, perturbant ainsi le marché français, plutôt que de porter leur vin à la distillation... »*.

— Usage insuffisant des dispositions du règlement prévoyant, pour régulariser le marché, la conclusion de contrats de stockage...

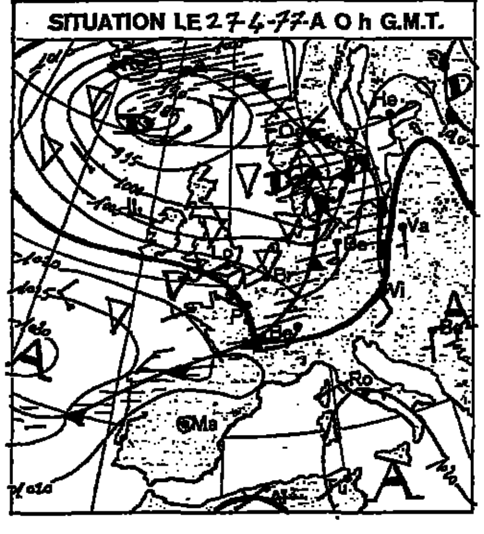
En conclusion, M. Mehaignerie a demandé à la Commission d'établir dans les deux mois, un rapport sur les défaillances existant dans le fonctionnement de la réglementation vinicole européenne et proposant des solutions. — Ph. L.

● *Céréales.* — Un protocole d'accord portant sur la réalisation de dix silos de stockage de céréales a été signé mardi 26 avril au siège du ministère algérien de l'agriculture et de la réforme agraire entre l'O.A.I.C. (Office algérien interprofessionnel des céréales) et le groupe coopératif français GAMM. Le montant global de la réalisation est évalué à 127 millions de dinars (1 dinar = 1,18 F). — *(A.F.P.)*

● *Vendanges.* — La vague de froid et de gel de la fin mars devrait réduire la récolte de vins français de 14 millions d'hectolitres, soit près de 20 % de la vendange d'une année normale. Cette estimation a été donnée au cours de la réunion du conseil de l'Office des vins de table (Onivit), le 26 avril. En raison de la situation préoccupante du marché du vin (*le Monde* du 21 avril), le gouvernement va accorder aux vignerons sinistrés une *prime de 1,20 F par degré-hectolitre* pour les vignobles dont le rendement ne dépasse pas 100 hectolitres à l'hectare.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28-4-77 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 avril à 0 heure et le jeudi 28 avril à 24 heures :

Dans le courant perturbé s'étendant de l'océan Atlantique à l'Europe, une perturbation atteindra l'ouest de la France au cours de la nuit de mercredi à jeudi : elle traversera notre pays dans la journée de jeudi. Elle sera plus active dans sa partie septentrionale, c'est-à-dire sur l'ouest, le centre et l'est du pays que dans le Sud ; elle sera suivie d'air un peu plus frais et instable.

Jeudi matin, en liaison avec cette perturbation, des pluies affecteront la Bretagne et l'ouest du Bassin parisien : elles affecteront aussi, mais plus faiblement, le Bordelais et l'Aquitaine. A l'est de cette zone, un temps plus frais et nuageux avec des éclaircies, parfois brumeux, s'établira dans la matinée avant l'arrivée de la perturbation, qui provoquera des pluies sur les régions s'étendant des Charentes aux Ardennes, aux Vosges et au nord des Alpes dans l'après-midi. Après le passage de cette perturbation, un temps un peu plus frais, variable avec des averses, s'établira par l'ouest. Dans le Midi, le temps sera nuageux avec d'assez belles éclaircies.

Les vents, de secteur ouest, seront assez forts en Manche, modérés près des côtes de l'Atlantique et faibles sur le littoral méditerranéen.

Mercredi 27 avril, à 8 heures, la *pression atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 avril ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 19 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 12 ; Bordeaux, 25 et 10 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 6 ; Clermont-Ferrand, 26 et 10 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 18 et 5 ; Lyon, 25 et 14 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 21 et 8 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 16 et 14 ; Paris-Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 20 et 5 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 17 et 6 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 18 et 7 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 11 et 6 ; Genève, 24 et 15 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 23 et 10 ; Moscou, 12 et 8 ; New-York, 10 et 8 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 9 et 4 ; Téhéran, 20 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 avril 1977 :

UNE LOI

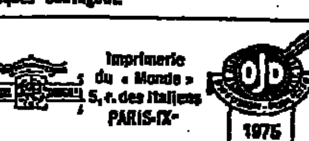
● Relative au prochain renouvellement de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française.

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 65-124 du 18 février 1965 modifié portant délégation de pouvoirs aux directeurs régionaux du service de la surveillance industrielle de l'armement.

● Fixant la date des élections à l'Assemblée territoriale de la Polynésie française.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	363 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 748

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■		■		
III								■	
IV							■		
V			■			■	■		
VI		■							
VII	■								■
VIII						■			
IX		■						■	
X				■	■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Menues rations d'entretien d'un tendre sentiment. — II. Sans changement ; Terme musical. — III. Elément d'une déclinaison. — IV. Fruits ; Symbole chimique. — V. Article d'usage courant ; Abréviation ; Suit son cours. — VI. Se font de la mousse dans l'humidité. — VII. Vraiment démesurées. — VIII. Conduisit ; Fin de participe. — IX. Dans la Corrèze. — X. Chef étranger ; Est léger à porter. — XI. Aux confins de la Picardie ; Dont la charpente n'est pas apparente.

VERTICALEMENT

1. Vouée à un art nouveau par une peu charitable voisine ; Vallée. — 2. Prénom ; Début d'empoisonnement ; Résultat d'une contraction. — 3. Provoque un légitime mécontentement ; Tours de roues. — 4. Recueillies par des gens fidèles au poste. — 5. Prendras un repas liquide. — 6. Tissus ; En larmes ; Point d'orientation. — 7. Pas niable. — 8. Rend poli ; Pronom. — 9. Roulent à terre ou se font masser sur le billard ; Œuvre de génie.

Solution du problème n° 1 747

Horizontalement

I. Mariée ; EM. — II. Aviatrice. — III. Ie ; Maison. — IV. Binera. — V. Saleté ; Cc. — VI. Mi ; Suée. — VII. Minet. — VIII. Torse. — IX. Sinapisme (cf. « résolution »). — X. Ole ! ; Il. — XI. Etés (Midi, roi des étés) ; Tutu.

Verticalement

1. Mains ; Masse. — 2. Ave ; Ami. — 3. Ri ; Lin ; Noé. — 4. Iambe ; Etais. — 5. Etait ; Tope. — 6. Erines ; Ri. — 7. Ise ; U.R.S.S. — 8. Ecorce ; Emit. — 9. Menaces ; Elu.

GUY BROUTY.

Un entretien avec

Insuffisance des investissements

L'Espa

Air France vous rend m

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Un entretien avec le nouveau président de la Bundesbank

(Suite de la première page.)

» Il y a quelques années, la République fédérale a connu une forte hausse des prix. Il a fallu déployer de grands efforts pour restaurer dans le public la confiance dans la stabilité. C'est pourquoi nous sommes si préoccupés de ne pas remettre en cause les résultats si durement atteints dans ce domaine. D'où notre opposition à une politique imprudente de stimulation de l'activité. Nous savons par expérience que des années sont nécessaires pour rétablir la crédibilité d'une politique de stabilisation quand celle-ci a été compromise.

» Je veux encore dire que ce souci, cette préoccupation, le gouvernement fédéral les partage avec nous. Il répond ainsi à la « demande de stabilité » exprimée par la grande majorité de la population.

— Vous allez présider, à partir du 1er juin prochain, aux destinées de la Bundesbank. Pourriez-vous nous préciser quels seront les grands axes de votre politique ?

— Depuis de nombreuses années déjà, je participe aux décisions prises par Bundesbank et j'assume ma part de responsabilité dans la politique qu'elle a suivie. Mon objectif prioritaire sera de poursuivre la présente politique de stabilisation et d'essayer d'écarter les dangers qui peuvent surgir du dehors ou du dedans.

— Estimez-vous que le niveau actuel du déficit des finances publiques constitue l'un de ces dangers ?

— Sauf en ce qui concerne la sécurité sociale, le déficit du secteur public dans son ensemble (Etat fédéral, Laender, etc.) n'a cessé de se réduire lentement depuis deux ans. Nous pensons qu'il faudra faire de nouveaux progrès dans cette voie, mais en 1977 l'ampleur de ce déficit — il représente environ 4 % du produit national brut — se justifie par des raisons conjoncturelles, et il ne nous semble pas incompatible avec l'objectif de stabilité. Mais lorsque la reprise économique fera sentir tous ses effets sur la demande de crédit du secteur privé, le secteur public devra réduire son emprise sur le marché financier.

Insuffisance des investissements

— La reprise ne serait-elle donc pas encore tout à fait assurée en République fédérale ?

— Le point faible reste les investissements qui sont globalement insuffisants dans la phase actuelle du cycle économique.

— C'est là une remarque qui ne manquera pas de surprendre les Français. En France, en effet, on a tendance à attribuer l'insuffisance des investissements à deux facteurs : un fort taux d'inflation et la crainte de bouleversements politiques. Rien de tel n'existe en Allemagne. Pourquoi les chefs d'entreprise allemands se montrent-ils eux aussi très réservés dans leur politique d'investissement ?

— D'abord, je ferai remarquer que si les dépenses d'équipement sont dans l'ensemble insuffisantes, nous attendons tout de même un accroissement en volume des investissements de 6 à 7 %, comme cela a déjà été le cas en 1976. Il faut bien remarquer que, là encore, la situation est très complexe Dans certains secteurs, comme l'automobile, les dépenses d'équipement sont en forte expansion, alors que, dans d'autres industries, elles subissent encore l'effet d'une dépression structurelle.

» D'une manière plus générale, notre économie continue à souffrir d'une distorsion entre les coûts et la capacité bénéficiaire. Le niveau des profits n'est pas encore revenu à la normale, tout au moins en moyenne, et cela à un moment où les risques impliqués par l'investissement apparaisssent au contraire plus grands qu'auparavant. Rendement du capital diminué et risques accrus, ces deux facteurs combinés expliquent les hésitations des entrepreneurs. Un climat d'incertitude règne encore dans les milieux d'affaires.

— Dans une conjoncture aussi incertaine, quels principes inspirent la politique monétaire de la Bundesbank?

— Depuis l'automne de 1974, la Bundesbank poursuit une politique modérément expansionniste. Nous étions les premiers à combattre l'inflation des années 1972-1974, et cela nous a permis plus tôt qu'aux autres de commencer à relâcher la politique restrictive. Les taux d'intérêt se trouvent actuellement à leur niveau le plus bas depuis 1968, et une grande concurrence existe entre les banques pour chercher les emprunteurs.

— Dans n'importe quel autre pays, une politique expansionniste du crédit a pour résultat de relancer l'inflation et de faire baisser la valeur de la monnaie. Les choses se passeraient-elles différemment en Allemagne ?

— Jusqu'à maintenant, la relation de cause à effet a été plutôt l'inverse. La baisse des taux d'intérêt est nettement apparue comme conséquence de la diminution des pressions inflationnistes Au début de 1974, les prix à la consommation montaient à un rythme annuel de 7,9 %. Ils ont depuis lors diminué de quatre points Ce mouvement a été accompagné par une baisse des taux d'intérêt à peu près de même pourcentage. Le taux des obligations publiques est tombé, en quelques années, de 10,5 à 6,5 % actuellement, ce qui est le niveau le plus bas des pays industrialisés, Suisse exceptée.

— La Bundesbank se fixe désormais chaque année un objectif de croissance de la masse monétaire. Avez-vous l'intention de continuer sur cette voie ?

— Nous considérons cette pratique encore comme une expérience, mais une expérience très utile. Chaque fois que la masse monétaire croît plus vite ou plus lentement que l'objectif que nous nous sommes fixé, cela nous conduit à réexaminer la situation et notre politique de crédit.

La forte augmentation des importations industrielles

— Estimez-vous que la revalorisation du deutschemark devrait se poursuivre ?

— Je considère qu'il serait déraisonnable de faire des prévisions dans ce domaine. La seule chose que je puisse dire, c'est notre volonté de continuer de jouer le jeu d'une monnaie flottante d'après les règles du Fonds monétaire. Si le marché poussait le DM vers le haut d'une manière durable, nous ne nous y opposerions pas, sauf pour éviter des désordres sur le marché des changes. Nous approuvons les propos qu'avait tenus à l'assemblée générale de Manille le directeur général du Fonds monétaire, M. Johannes Witteveen, et qu'a tenus encore, la semaine dernière, M. Arthur Burns, président du système de réserve fédéral, et suivant lesquels les pays en excédent ne devraient pas résister aux tendances fondamentales du marché pour leurs monnaies.

— L'excédent que la balance commerciale allemande continue à connaître ne conduira-t-il pas de toute façon à une hausse du deutschemark ?

— On oublie souvent qu'un excédent commercial appréciable est rendu nécessaire par le fait que l'Allemagne est le pays qui connaît le plus fort déficit pour la balance des services et transferts (tourisme, rapatriement de fonds par les travailleurs étrangers, frais de transport, etc.). Ce qu'il faut considérer, c'est l'ensemble de la balance des paiements courants qui, en 1976, a dégagé un surplus de quelque 3 milliards de dollars. Les deux premiers mois de cette année ont été déficitaires, mais nous estimons actuellement que la balance des paiements courants connaîtra probablement un excédent en 1977 dont le montant pourrait être la moitié de celui de l'année dernière. Quant à la balance des paiements globale, elle est en léger déficit : le bas niveau des taux d'intérêt entraîne un courant permanent d'exportations de capitaux.

» Cela dit, la revalorisation du deutschemark a eu pour effet d'encourager les importations, ce qui est sans doute la meilleure façon de soutenir l'activité des autres pays. En 1976, la valeur des achats allemands dans les autres pays de l'O.C.D.E. a été supérieure de 26 % aux chiffres correspondants de 1974 et de 19 % aux chiffres correspondants de 1975. Si on regarde les importations américaines en provenance des pays européens de l'O.C.D.E., elles se sont accrues de 11 % de 1975 à 1976. Mais cela a juste compensé la baisse des importations dans la récession de 1975. Ainsi, en 1976, l'Amérique n'a pas acheté dans les pays européens plus qu'en 1974.

— Cette semaine doit se réunir à Washington le comité intérimaire du Fonds monétaire. Le sujet à l'ordre du jour sera, une fois de plus, le recyclage des capitaux. L'idée est parfois exprimée que le système bancaire privé ne pourra plus continuer sur la même échelle que par le passé à prêter aux pays déficitaires les fonds déposés par les pays pétroliers. Cette crainte vous paraît-elle justifiée ?

— Je voudrais d'abord faire une remarque de caractère général. Les excédents des pays de l'OPEP ne seraient certainement pas aussi importants et persistants si les Etats-Unis n'avaient pas récemment augmenté, d'une façon spectaculaire, leurs importations de pétrole (+ 39 % en valeur en 1976). Ainsi, une partie croissante du déficit pétrolier structurel du monde est à la charge des Etats-Unis, qui n'auront pas de difficulté pour le financer. Quant à la contribution des banques privées au financement des déficits de balances des paiements, on devrait se garder d'y voir un problème de caractère général. C'est un problème pour quelques pays présentant des déficits et des endettements excessifs. On doit se demander aussi comment les banques pourraient être mieux informées sur la situation économique et financière des pays débiteurs.

— Cela justifie-t-il un accroissement des ressources du Fonds monétaire, comme le demande M. Witteveen ? Celui-ci propose d'une part de créer un fonds spécial alimenté par les pays de l'OPEP et par les pays industrialisés les plus « riches » et, d'autre part, de procéder, en 1977, à une nouvelle augmentation des souscriptions des membres du F.M.I. La République fédérale approuve-t-elle l'ensemble de ces projets ?

— En ce qui concerne la création du fonds spécial, nous pensons qu'il pourrait être utile, pour traiter des quelques cas auxquels je faisais allusion tout à l'heure. Cela permettrait de canaliser une partie des excédents pétroliers directement aux pays les plus affectés. En outre, l'intervention du Fonds monétaire aurait pour intérêt d'associer l'octroi de crédits spéciaux à des programmes de redressement économique et financier. En ce qui concerne un nouvel accroissement général des quotes-parts, on doit d'abord ratifier et faire entrer en vigueur l'accroissement décidé l'année passée. Quant à un nouvel accroissement, il ne sera pas encore décidé à Washington, mais peut-être en sera-t-il discuté. Nous pensons qu'il devra être modéré. »

Propos recueillis par **PAUL FABRA.**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



EN 1976, LA SOCIÉTÉ A ENREGISTRÉ LA SOUSCRIPTION DE 6 984 ACTIONS NOUVELLES ET LE RACHAT DE 878 ACTIONS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 avril 1977 sous la présidence de M. Henry Chatel, président du conseil d'administration, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende, fixé à 83,20 F, auquel s'ajoutent 9,24 F d'impôt déjà versé au Trésor, sera payé, à partir du 28 avril, contre remise des coupons suivants :

	Net	Impôt déjà versé au Trésor	Global
Coupon n° 3	78,70	9,14	87,84
Coupon n° 4	4,50	0,10	4,60
	83,20	9,24	92,44

Le paiement s'effectuera aux guichets de la banque Louis-Dreyfus, de la Société privée de gestion financière, de la Caisse nationale de crédit agricole, ainsi qu'à ceux de l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de crédit agricole mutuel.

Dans son rapport, le conseil indique notamment :

« Au cours de cet exercice, la persistance de l'inflation et le déséquilibre des échanges extérieurs ont contraint les pouvoirs publics à laisser monter les taux d'intérêt à court terme afin d'assurer la défense du franc sur le marché des changes : ainsi, le taux de l'escompte a-t-il été relevé en juillet de 8 à 9,50 % et en septembre de 9,50 à 10,50 % ; de même, le taux de l'argent au jour le jour qui, à la fin de 1975, s'était stabilisé aux environs de 6,50 % a-t-il progressé jusqu'à 10,50 % fin 1976.

Ces hausses se sont dans une certaine mesure propagées sur le marché de l'argent à long terme qui intéresse plus particulièrement votre société puisque son objet social est de constituer et de gérer un portefeuille d'obligations françaises : les taux d'émission, stables au premier semestre, sont passés au second semestre de 10,20 à 11 % pour les obligations du secteur public et de 10,80 à 11,40 % pour les obligations du secteur privé.

Dans notre premier rapport, nous vous avions exposé l'an dernier les grandes lignes de la politique de gestion que nous avions définie : nous vous indiquions que votre conseil estimait en règle générale qu'une Sicav obligataire devait donner la priorité au rendement plutôt qu'à la recherche d'éventuelles plus-values : dans cet esprit, nous avons employé l'essentiel de nos disponibilités à la souscription ou à l'achat d'obligations du secteur privé, dont le pourcentage a été porté de 60,7 % à 64,5 % et simultanément ramené la part des obligations du secteur public, d'une moindre rentabilité, de 14,4 % à 9 %, ne conservant dans ce secteur que les obligations remboursables au gré du porteur au cours des prochaines années, et de ce fait moins sensibles aux variations des taux d'intérêt.

D'autre part, nous vous indiquions qu'à notre avis, une Sicav nouvelle devait néanmoins s'efforcer de se constituer des réserves, et pour cela se ménager quelques possibilités de plus-values, notamment par l'acquisition d'obligations indexées ou convertibles : ces obligations représentaient à la fin de l'exercice écoulé 14,2 % du portefeuille contre 11,8 % fin 1975.

Les différents arbitrages auxquels nous avons procédé ont procuré 294 750,78 francs de plus-values et 26,07 francs seulement de moins-values. »

Au 31 décembre 1976, le capital de la société était divisé en 39 591 actions contre 33 485 fin 1975 et l'actif net s'élevait à 43 124 246,35 francs contre 37 079 454,89 francs.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 25 avril 1977 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les comptes de l'exercice 1976 se soldant par un bénéfice net de 6 699 804 francs contre 6 683 253,92 francs pour l'exercice précédent.

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1976 à 6,50 francs par action de 50 francs (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,25 francs), égal à celui de l'année précédente : il sera mis en paiement à partir du 2 mai 1977.

L'assemblée générale ordinaire a autorisé le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois et jusqu'à concurrence d'un montant de 20 000 000 de francs, à l'émission d'obligations négociables, soit directement, soit dans le cadre d'emprunts réalisés en commun avec d'autres banques du groupe du Crédit Industriel et Commercial.

Elle a, en outre, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Carl Ake Hedqvist.

Enfin, l'assemblée générale ordinaire a nommé pour six ans commissaires aux Comptes titulaires M. F.M. Richard et le cabinet Mulquin-Soccefi et commissaire aux comptes suppléant M. Pierre Feuillet.

GROUPE PALUEL-MARMONT

FRANCE - INVESTISSEMENT
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie le jeudi 21 avril 1977 sous la présidence de M. Gilbert Lepel Cointet, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et fixé le montant global du dividende à 5,61 F par titre dont : coupons 4,90 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 0,71 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 24 mai 1977.

Au cours de cette assemblée générale, M. Olivier Moulin-Roussel a été nommé administrateur de France-Investissement.

SELLIER - LEBLANC

Au cours de sa séance du 21 avril 1977, le conseil d'administration de Sellier-Leblanc a arrêté le principe d'une augmentation du capital par incorporation de réserves et distribution d'action gratuites à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes.

Cette opération interviendra au cours du deuxième trimestre 1977, les actions nouvelles portant jouissances au 1er juillet 1977, date de début du prochain exercice social.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la Compagnie Optorg, réuni le 22 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par un bénéfice net de 14 750 573 F contre 12 089 295 F pour l'exercice 1975.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée le 24 juin 1977, la mise en distribution d'un dividende total de 7 996 016 F, en augmentation de 6,50 % sur celui de l'exercice précédent, conformément aux recommandations du ministre de l'économie et des finances.

Ce dividende assurera à chacune des 815 920 actions composant au 31 décembre 1976 le capital social un revenu global de 14,70 F, dont 9,80 F directement versés et 4,90 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Usant de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1974, le conseil a, en outre, porté le capital de 40 796 000 F à 81 592 000 F par incorporation, à hauteur de 40 796 000 F, de primes de fusion et d'apport.

Cette opération est effectuée par :

— élévation de 50 F à 80 F de la valeur nominale des 815 920 actions constituant antérieurement le capital social ;

— puis distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle de 80 F, créée jouissance 1er janvier 1977, pour quatre actions anciennes.

Le capital est ainsi désormais constitué de 1 019 900 actions de 80 F.

Conformément aux recommandations du ministère de l'économie et des finances, le détachement du droit d'attribution et la délivrance des 203 980 actions nouvelles ne pourrons être effectués qu'au début de l'année 1978.

En fonction de cette décision du conseil, la parité d'échange des obligations convertibles s'établira — après accord de la commission des opérations de Bourse — à 1,25 action de 80 F nominal pour une obligation. Cette nouvelle parité ne sera toutefois appliquée qu'à compter du jour de détachement du droit d'attribution aux actions gratuites. Jusqu'à cette date, les actions qui pourront être créées du fait de conversion d'obligations le seront droit d'attribution attaché.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Les comptes de l'exercice 1976 font ressortir, après application des amortissements normaux, une perte de 606 927 F et ne permettent pas la distribution d'un dividende.

L'exercice a été obéré, d'une part, des impôts supplémentaires et d'une perte sur différence de changes, d'autre part, du manque à gagner dû au blocage des prix pour une valeur globale de plus de 1 800 000 F.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre du nouvel exercice est supérieur de 25 % à celui de l'année précédente, avec un progrès à l'exportation de 58 %.

Le nouveau produit Velleda — tableau blanc adhésif marqueurs — reçoit un accueil favorable dans toute l'Europe, qui se traduit par un doublement des prévisions qui avaient été faites.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BANQUE

Le scandale du Crédit suisse est le plus important de l'histoire helvétique

L'affaire de détournement de fonds dans laquelle l'agence du Crédit suisse de Chiasso (Tessin) est impliquée vient de prendre une ampleur inattendue, débouchant sur le plus grand scandale financier de l'histoire suisse et portant un coup sérieux au système bancaire helvétique.

Le feu a été mis aux poudres par un communiqué publié dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 avril, annonçant que la Banque nationale suisse et les deux autres grands établissement privés, la Société de banque suisse et l'Union de banques suisses, envisageaient de mettre à la disposition du Crédit suisse une aide de 3 milliards de francs suisses (près de 6 milliards de francs français). Du coup, l'émotion gagnait les milieux financiers helvétiques, le franc suisse était passagèrement ébranlé, et à la Bourse de Zurich, les actions des banques baissaient fortement, notamment celles du Crédit suisse qui a perdu 20 % en deux jours.

Le rebondissement dramatique de cette affaire a été provoqué par l'arrestation, lundi, du directeur de l'agence de Chiasso et de ses deux principaux collaborateurs, accusés d'infraction à la loi fédérale sur les banques par le procureur du district de Sottoceneri dans le Tessin. Ce dernier a déclaré que les détournements effectués par les inculpés par le canal de la société financière Texon, domiciliée à Vaduz (Liechtenstein), au profit de différents groupes italiens — Winefood (production et distribution de vin), Albarella Mare (centres de vacances), Ampagias (matières plastiques), s'élevaient à 2,2 milliards de francs suisses (4,3 milliards de francs). De ce fait, le montant de 250 millions de francs suisses (490 millions de francs français), avancé originellement pour la perte du Crédit suisse, devrait être fortement révisé.

Bien que les dirigeants du Crédit suisse ne soient pas en mesure de donner des indications chiffrées, le quotidien *Neue Zurcher Zeitung*, dont les informations sont généralement très sûres, avançait mardi un montant de 750 millions de francs suisses (près de 1,5 milliard de francs). Ces chiffres sont même jugés insuffisants dans les milieux financiers helvétiques, unanimes toutefois à estimer que la perte finale, quelle qu'elle soit, ne peut véritablement mettre en danger le Crédit suisse. Ce dernier, dont les réserves atteignent 2,6 milliards de francs suisses (5 milliards de francs), a d'ailleurs refusé l'aide proposée par les autres banques : *« Nous apprécions cette offre spontanée, mais nous n'avons pas besoin de prêt. »*

Les commentaires vont bon train sur l'opportunité d'une telle démarche, critiquée par certains, mais justifiée par M. Leutwiller, président de la Banque nationale, qui a déclaré : *« On ne peut jamais préjuger de la réaction des foules. »* En clair, les autorités monétaires helvétiques voulaient stopper les réactions en chaine sur les marchés financiers et éviter une panique aux guichets du Crédit suisse, panique qui ne s'est pas produite, puisque aucun retrait significatif de la clientèle n'a été noté mardi.

Ce qui s'est produit, en revanche, c'est une sévère atteinte au système bancaire suisse, dont l'un des plus solides bastions est affecté. Pour la première fois, la perte d'une banque est due non à des opérations malheureuses ou délictueuses sur les changes, comme pour la filiale suisse de la Lloyd's Bank à Lugano (230 millions de francs suisses) ou pour l'Union de banque suisse à Zurich (142 millions), mais à une véritable escroquerie à l'insu des dirigeants de la maison mère. Si une telle chose est possible, estime-t-on, elle ébranle tout le système. Le président de la commission de contrôle bancaire, qui surveille la gestion de cinq cents banques fédérales, en a tiré la leçon : le contrôle va être renforcé.

AFFAIRES

Manufrance va bénéficier d'un crédit à moyen terme de 50 millions de francs

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La société Manufrance, dont le P.-D. G., M Blanc, vient de démissionner (*le Monde* du 26 avril), va procéder à une émission d'obligations convertibles qui sera assurée par une compagnie d'assurances. Aux termes de cette opération, la participation que détient la municipalité dans le capital de la société sera ramenée de 29,3 % à 23 % environ. La firme va également bénéficier, moyennant des garanties hypothécaires, d'un crédit bancaire à moyen terme de 50 millions de francs. Cette injection d'argent frais permet à Manufrance de disposer d'un fonds de roulement suffisant pour les deux prochains mois, à condition que la situation ne se dégrade pas

Au cours d'une conférence de presse tenue le lundi 26 avril, M Sanguedolce, le nouveau maire communiste de Saint-Etienne, s'est élevé contre l'exploitation politique des remous provoqués par la démission du P.-D. G. de Manufrance et tendant « *à reporter la responsabilité d'éventuelles difficultés de cette entreprise* » sur la nouvelle municipalité de gauche. « *Ce ne sont pas les nouveaux élus qui peuvent être mis en cause dans cette affaire, mais le régime giscardien et son ministre de l'époque, M. Durafour, qui sont à l'origine des difficultés sans cesse croissantes que connaissent la population et les entreprises de notre pays (...)* », a déclaré M. Sanguedolce, qui a poursuivi :

« *Depuis l'arrivée de M. Blanc, en 1975, à la demande de M. Durafour, on assiste aux préparatifs de la mise en liquidation du secteur industriel de Manufrance, l'objectif à réaliser étant la séparation de la partie commerciale de la partie commerciale de la partie industrielle, la première étant jugée par le capital financier plus apte à réaliser des profits immédiats. Au mois de janvier la direction avait présenté un plan de restructuration qui aboutissait à court terme à une réduction importante des effectifs du secteur productif. Devant l'action des partis de gauche, la résolution des organisations syndicales et, il faut le dire, la proximité des élections, la direction fut contrainte à un recul. C'est pourquoi le P.-D.G. de Manufrance a essayé de mettre la nouvelle équipe municipale devant le fait accompli en pratiquant dès la première réunion où participaient ses représentants le chantage de la démission.* »

Après avoir indiqué que la municipalité n'avait ni la vocation ni l'ambition de s'immiscer dans la direction de l'entreprise, le nouveau maire de Saint-Etienne a indiqué qu'il y avait actuellement trente-six mille fusils de chasse en stock à Manufrance et s'est élevé contre les importations dans ce secteur.

« *Des fusils étrangers arrivent à Saint-Etienne où ils passent au banc d'essai ou bien subissent une finition et obtiennent ainsi l'estampille stéphanoise, ce qui leur donne un label de qualité. C'est comme si on amenait du vin à Bordeaux et qu'on lui donne cette appellation après l'avoir mis en bouteille.* »

J.-P. C.

POLAROÏD COMMERCIALISERA DÈS L'AUTOMNE PROCHAIN SA CAMÉRA A DÉVELOPPEMENT INSTANTANÉ

Needham, Massachusetts (Reuter). — Devant quatre mille de ses actionnaires, la société Polaroïd a dévoilé, mardi 26 avril, son dernier né : une caméra, dont le film en chargeur, une fois impressionné, est développé automatiquement en quelques minutes dans le projecteur. « Le Monde », dans ses éditions du 25 décembre 1976, avait annoncé le prochain lancement de cet appareil, qui constitue *une sorte de petite révolution technologique*. Mais c'est la première fois que l'appareil est officiellement présenté.

Le président de Polaroïd, M. Land a précisé que la caméra et l'écran seront en vente à l'automne prochain, à un prix compétitif avec le coût de « n'importe quel bon système de caméra cinématographique pour amateurs ». Certains experts estiment que le prix avoisinerait 500 dollars (2 500 francs environ). M. Land a indiqué que le système pourra *aussi* capter le son dans quelque temps, quand la firme aura trouvé un mécanisme de bonne qualité pouvant s'adapter au système instantané.

Le système Polaroïd, qui a fait d'objet de longues et discrètes recherches, est composé d'une caméra et d'un dispositif de projection analogue à un poste de télévision. La caméra, portative, est équipée d'une cassette ntenant un film correspondant à deux minutes et demie de projection. La cassette, une fois impressionnée, est introduite dans la partie supérieure du dispositif de projection qui développe le film en couleur en quelques minutes et le projette sur un écran de 30 centimètres.

● *Le Conseil économique et social* a renouvelé, mardi 26 avril, son bureau pour deux ans et demi. Le présdient ainsi que les quatre vice-présidents sortants ont tous été reconduits dans leurs fonctions. Il s'agit, dans l'ordre, de MM. Gabriel Ventejol (C.G.T.-F.O.), René Bernasconi (entreprises privées), Jean Deleau (agriculture), Xavier de la Fournière (activités sociales) et Jacques Tessier (C.F.T.C.). MM. Corentin Calvez (C.G.C.) et Paul Carrière (personnalités outre-mer) ont été élus questeurs.

CONFLITS

LES GRÈVES EN PROVINCE

A Saint-Etienne et à Lyon, les transports en commun ont été paralysés, le 26 avril, par une grève décidée par l'ensemble des syndicats, qui réclament l'augmentation des salaires.

A Evian et à Amphion, les mille huit cents salariés des eaux minérales Evian sont en grève, depuis le 26 avril, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., pour obtenir des discussions sur les salaires.

A Grenoble, mille cinq cents personnes ont participé à un meeting organisé, le 26 avril, par les syndicats, les partis de gauche, pour protester contre le licenciement de cent soixante-dix ouvriers aux textiles Martin, à Voiron (Isère).

A Salsigne (Aude), les mineurs du gisement aurifère, en grève depuis le 24 mars, enverront une délégation d'une centaine de personnes, à Paris, le 27 avril, pour réclamer le relèvement de leurs salaires.

A Caen, le comité d'établissement de la Saviem a été informé que quatre mille huit cents personnes chômeraient cinq jours en mai, en raison de la mévente des camions.

● *Un fonds municipal d'aide aux grévistes a été créé à Villeurbanne* sur décision du conseil municipal (P.S.). Si les grévistes ne perçoivent aucune aide des pouvoirs publics et s'ils résident à Villeurbanne, ils percevront après le douzième jour de conflit 52 F par semaine s'ils sont mariés, et 10 à 15 F par enfant.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● *L'Agence internationale de l'énergie* est en train de mettre sur pied un programme énergétique qui comportera une limitation en volume des consommations de pétrole des pays membres, a annoncé son président, M. Rohwedder, le 26 avril. Les pays membres (la France ne l'est pas) devraient accepter en septembre, à Paris, de produire le maximum de gaz et de pétrole possible, d'augmenter leur production de charbon et de réduire au minimum le recours au pétrole et au fuel lourd pour produire de l'électricité. Les pays ne devraient donc pas retarder leurs programmes nucléaires.

● *La production de pétrole de la Grande-Bretagne* devrait couvrir, dès cette année, la moitié des besoins du pays, indique un rapport publié le 26 avril par le gouvernement britannique. En 1977 cette production atteindra 45 millions de tonnes et, en 1978, de 60 à 70 millions de tonnes. Dans les années 80, elle devrait atteindre entre 100 et 150 millions de tonnes par an et rapporter alors 4,5 milliards de livres par an. — *(Reuter.)*

Etranger

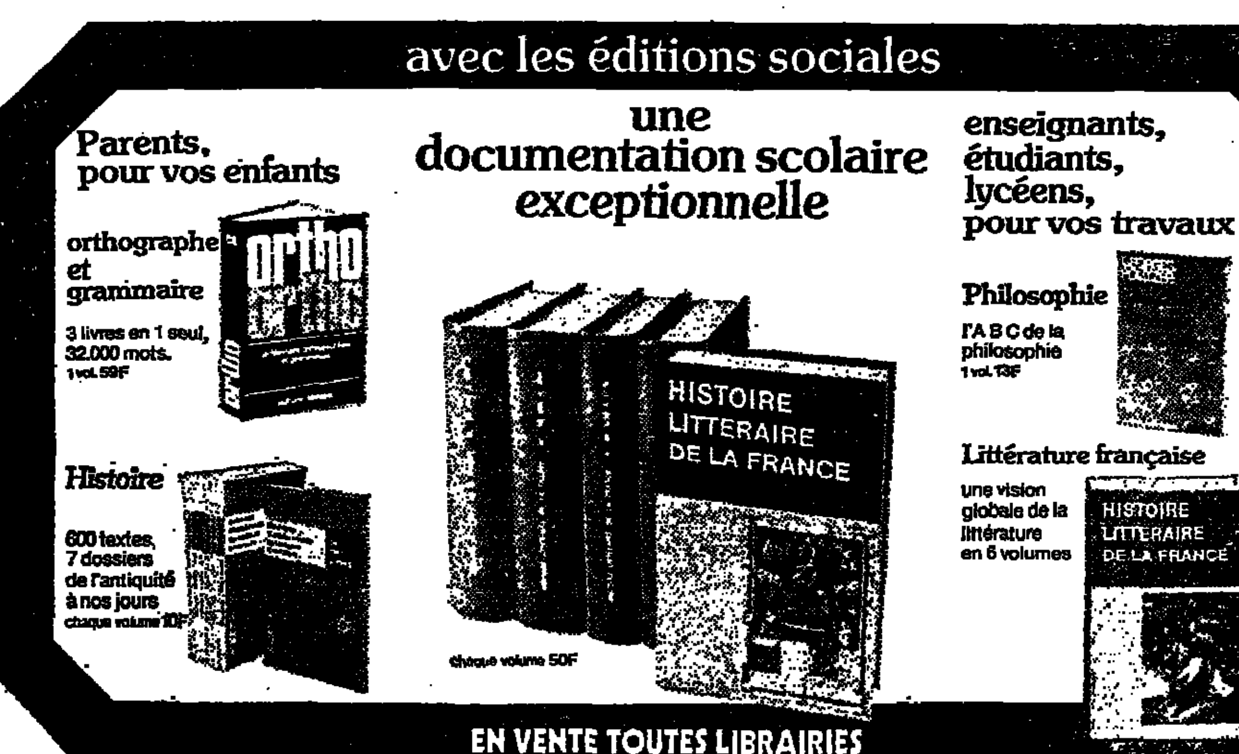
● *Crédits ouest-allemands à l'U.R.S.S.* — Deux accords de crédit portant sur un total de 2,5 milliards de deutschemarks ont été signés entre la Dresdner Bank et la Westdeutsche Landesbank Girozentrale et la Banque soviétique du commerce extérieur. Ces fonds serviront notamment à financer la construction d'usines de fibres chimiques en U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

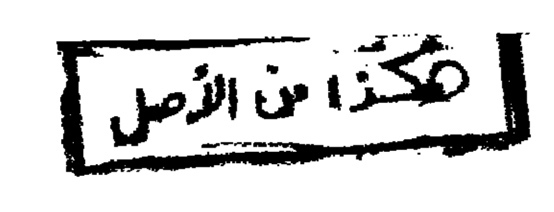
Immigration

● *Arrestation de trois Mauriciens.* — Le Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.) proteste contre l'arrestation par la police de trois travailleurs mauriciens, lundi 15 avril, dont deux étaient encore détenus par la police le 28 avril. Le M.T.M., qui a organisé, le 24 avril, un colloque sur les conditions d'existence de ces salariés, « *dénonce l'attitude du gouvernement français, qui persiste à refuser des cartes de travail et de séjour aux Mauriciens sans papier, les condamnant à travailler en clandestins* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/2	5 1/2	3 7/8	4 7/8	5	6	9 1/8	9 1/4
1 mois ..	4 1/2	5	4 1/8	4 5/8	3	3 1/2	9 3/8	9 5/8
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/8	4 5/8	3 3/4	4 1/4	9 5/8	9 7/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	9 7/8	10 1/8





LES MARCH[...]

LONDR[...]

PARIS
26 AVRIL
Nouveau fléchissement
Reprise des pétroles

BOURSE DE PARIS - 26

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 AVRIL

Nouveau fléchissement
Reprise des pétroles

La situation n'a guère évolué en Bourse d'un jour à l'autre et, malgré la discrète intervention des organismes de placement collectif, le fléchissement des cours s'est poursuivi mardi dans un marché toujours peu actif.

Tous les compartiments ou presque ont payé leur tribut à la baisse, mais aucun n'a vraiment été pris comme cible par les vendeurs. Une cinquantaine de titres ont encore cédé du terrain, les plus affectés étant Nobel Bozel (— 6,5 %) et Jacques Borel International (— 6,1 %).

La séance n'a pas été cependant tout à fait négative. Plus de vingt hausses ont été relevées. Mais qu'est-ce quand on sait que cent soixante-dix-huit valeurs sont inscrites à terme.

Personne sous les colonnes du Palais Brongniart ne se faisait la moindre illusion sur le second plan Barre, dont le premier ministre devait lui-même annoncer le contenu dans l'après-midi. « Même si des mesures sont prises en faveur de la Bourse, assuraient certains, la gauche se dépêchera de les annuler l'an prochain. » Décidément, le moral des opérateurs est bien bas. Ces derniers ont perdu jusqu'à l'espoir de réaliser quelques bonnes affaires outre-Atlantique, le New York Exchange semblant lui aussi gagné par le mal sournois dont souffrent la plupart des marchés.

Dans un tel contexte, les ventes effectuées en vue du prochain règlement des soldes débiteurs suffisent à déclencher un glissement des cours dont on ne sait plus ni ou ni quand il s'arrêtera.

Les pétroles internationaux, qui, lundi, avaient essuyé de sérieux revers en liaison avec l'accident survenu en mer du Nord sur la plate-forme d'Ekofisk Bravo se sont redressés. Vif recul des mines d'or. Irrégularité des américaines. Tassement des allemandes.

Baisse de l'or. Le lingot a perdu 90 F à 23 970 F et le napoléon 1,70 F à 243,30 F (après 243 F).

LONDRES

Le marché est mieux orienté mardi matin. Les pétroles, en particulier, qui regagnent une partie de leurs pertes précédentes (Shell). Progrès des mines d'or et des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 147 15

VALEURS	CLOTURE 26/4	COURS 27/4
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	31 1/4
Beecham	432 ...	434 ...
British Petroleum	912 ...	914 ...
Shell	512 ...	516 1/2
Vickers	171 ...	172 ...
Imperial Chemical	349 ...	338 1/2
Courtaulds	123 ...	123 ...
De Beers	240 ...	239 1/2
*Western Holdings	11 1/8	11 3/16
Rio Tinto Zinc Corp.	235 ...	237 ...
*West Driefontein	15 1/8	15 3/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/4	27/4
1 dollar (en yens) ..	278 45	278 20

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

HOECHST A.G. : 388,1 millions de DM contre 238,9 millions. Comme le président Sammet l'avait laissé entendre en octobre dernier, le dividende va être majoré et passera de 7 à 8 DM.

GALERIES LAFAYETTE : perte de 13,09 millions de francs (compte tenu d'une plus-value de 20,52 millions) contre une perte également de 6,56 millions.

VEUVE CLICQUOT : 4,81 millions de francs contre un déficit de 1,38 million. Résultat consolidé net : 7,38 millions de francs. Dividende global de 13,50 F contre 12,75 F.

SELLIER-LEBLANC : attribution gratuite d'actions (1 pour 5).

E.L.M.-LEBLANC : 10,16 millions de francs contre 3,82 millions. Dividende global : 33,60 F contre 27 F. Attribution gratuite (1 pour 5).

SAGEM : 20,75 millions de francs contre 20,04 millions. Dividende global de 15,70 F (+ 6,5 %).

COFIMEG : 60 millions de francs (+ 10 %). Dividende : 9,25 F contre 8,70 F.

SIMCO : 64,78 millions de francs contre 58,31 millions. Dividende : 10,10 F (+ 6,5 %).

GRANDE PAROISSE : déficit net de 8,65 millions de francs contre un bénéfice net de 8,39 millions. Dividende global de 7,20 F contre 10,20 F.

U.T.A. : 12,80 millions de francs contre 7,40 millions. Dividende global de 7,95 F contre 7,50 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Après trois séances de baisse ininterrompue, une reprise s'est produite, mardi, à Wall Street. Mais elle a rapidement tourné court, l'indice des industrielles ne conservant en clôture qu'un maigre gain de 1,02 point à 915,62. A la mi-journée, sa progression était de 8,14 points. Sur 1 883 valeurs traitées, 744 ont baissé, 613 ont monté et 526 n'ont pas varié. L'activité est restée forte : 20,03 millions de titres ont changé de mains contre 20,44 millions la veille.

Cette reprise a revêtu un caractère purement technique. Le marché ayant fléchi d'un peu plus de 3 % depuis le 22 avril, les vendeurs à découvert ont jugé bon de procéder à quelques rachats. Mais l'impulsion ainsi donnée a été insuffisante. Les craintes inflationnistes restent vives et, malgré les tentatives effectuées par quelques personnalités proches de la Maison Blanche pour effacer la mauvaise impression laissée par les récentes déclarations du président Carter sur la situation économique, certains appréhendent un ralentissement de l'expansion. Ajoutons que les résultats décevants annoncés par plusieurs grandes sociétés métallurgiques ont contribué à entretenir un climat de défiance.

VALEURS	COURS 25/4	COURS 26/4
Alcoa	58 7/8	57 ...
A.T.T.	62 5/8	62 1/2
Boeing	45 7/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	128 ...	127 1/4
Eastman Kodak	60 1/4	61 7/8
Exxon	50 7/8	51 1/4
Ford	55 1/2	54 7/8
General Electric	51 3/4	51 1/4
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	66 3/4	67 1/4
Goodyear	19 3/8	18 3/4
I.B.M.	258 1/4	259 1/2
I.T.T.	33 ...	33 1/4
Kennecott	27 3/8	27 7/8
Mobil Oil	65 ...	65 3/8
Pfizer	26 1/4	25 5/8
Schlumberger	80 1/2	80 1/2
Texaco	28 1/4	28 3/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/2
Union Carbide	54 1/4	54 5/8
U.S. Steel	46 ...	45 7/8
Westinghouse	19 3/8	19 1/2
Xerox	45 5/8	45 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 avril	26 avril
Valeurs françaises ..	86,5	86,2
Valeurs étrangères ..	100,6	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,1	55,8

BOURSE DE PARIS - 26 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 962	4 966	4 960
Canada ($ can. 1)	4 737	4 742	4 715
Allemagne (100 DM)	209 650	209 625	208 500
Autriche (100 sch.)	29 530	29 510	29 350
Belgique (100 F.)	13 720	13 712	13 650
Danemark (100 krd)	83 170	83 120	83
Espagne (100 pes.)	7 222	7 221	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 536	8 541	8 570
Italie (1 000 lires)	5 607	5 607	5 550
Norvège (100 k.)	94 970	93 910	93 250
Pays-Bas (100 fl.)	201 840	201 625	200 500
Portugal (100 esc.)	12 850	12 870	12 750
Suède (100 krs)	114 270	114 190	114 ..
Suisse (100 fr.)	197 275	196 050	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/4
Or fin (kilo en barre)	24200	23900
Or fin (kilo en lingot)	24060	23970
Pièce française (20 fr.)	245 ..	243 30
Pièce française (10 fr.)	204 50	205 90
Pièce suisse (20 fr.)	216	216 80
Union latine (20 fr.)	203	203
Souverain	220 20	220 20
Pièce de 20 dollars	1120 ..	1120 40
Pièce de 10 dollars	599 ..	600 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	...
Pièce de 50 Pesos	975 ..	975 .
Pièce de 10 florins	225 50	220 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

LA GRÈVE A LA S.N.C.F.

Un train sur quatre circulera le 28 avril sur les lignes de la banlieue parisienne

En raison de la grève des cheminots, déclenchée par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., le trafic S.N.C.F. sera perturbé dès ce mercredi soir, jusqu'à samedi matin. Voici les prévisions de la direction pour les journées des 27 et 28 avril :

MERCREDI 27 AVRIL

GRANDES LIGNES

Service normal à PARIS-EST, PARIS-NORD, PARIS-ST-LAZARE, et PARIS-MONTPARNASSE.

● A PARIS-AUSTERLITZ, les trains de 21 heures pour Barcelone (« Barcelona Talgo »), 21 h. 6 pour Port-Bou et 21 h. 9 pour Béziers sont supprimés.

● A PARIS-LYON circulent, à partir de 19 heures, les trains suivants : 19 h. 25, Lyon ; 20 h. 39, Rome (« Rome Express ») ; 21 h. 46, Nice ; 21 h. 52, Marseille, 22 h. 24, Marseille, 23 h. 5, Genève (correspondance vers Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice, Modane, Evian) ; 23 h. 53, « Direct Orient ».

BANLIEUE

Service normal.

JEUDI 28 AVRIL

GRANDES LIGNES

Les trains suivants circulent :

● PARIS-EST. — 8 heures : Francfort ; 8 h. 3 : Luxembourg ; 8 h. 35 : Bâle ; 8 h. 50 : Strasbourg ; 18 h. 52 : Luxembourg ; 23 h. 10 : Bâle (« Arlberg Express ») ; 23 h. 20 : Francfort ; 0 h. 10 : Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 47 : Bruxelles-Liège ; 8 h. 9 : Lille ; 8 h. 25 : Hambourg (« Parsifal ») ; 9 h. 8 : Calais-Maritime ; 11 h. 37 : Bruxelles (« Brabant ») ; 13 h. 27 : Calais-Maritime (« la Flèche d'or ») ; 15 h. 20 : Bruxelles ; 17 h. 7 : Amiens ; 17 h. 17 : Lille ; 18 h. 9 : Copenhague (« Nord Express ») ; 18 h. 51 : Cologne (« Molière ») ; 20 h. 29 : Bruxelles (« Oiseau Bleu ») ; 22 h. : Dunkerque (« Night Ferry ») ; 22 h. 37 : Copenhague ; 23 h. 37 : Berlin ; 23 h. 40 : Lille.

● PARIS - SAINT - LAZARE. — 9 heures : Cherbourg ; 9 h. 15 : Le Havre ; 10 h. 45 : Dieppe, via Rouen ; 17 h. 43 : Le Havre ; 18 h. : Cherbourg ; 19 h. 7 : Dieppe.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 7 h. 7 : Granville ; 8 h. 33 : Le Croisic ; 9 h. 45 : Brest (correspondance vers Quimper) ; 14 h. 30 : Brest (correspondance vers Quimper) ; 18 h. 28 : Rennes ; 19 h. 19 : Le Croisic ; 19 h. 33 : Granville.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 15 : Irun (correspondances vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes) ; 9 h. 38 : Toulouse (correspondance vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19 : Limoges (correspondance vers Bourges) ; 19 h. 23 : Tours ; 21 h. 40 : Béziers ; 22 h. 52 : Clermont-Ferrand ; 22 h. 58 : Toulouse (correspondances vers Aurillac, Capdenac, Narbonne et Avignon) ; 0 h. 8 : Irun (correspondances vers La Rochelle et Tarbes).

● PARIS-LYON : 7 h. 10, Clermont-Ferrand ; 9 h., Turin (correspondance vers Saint-Gervais) ; 9 h. 3, Milan-Berne ; 10 h. 5, Vintimille (correspondances vers Besançon, Grenoble, Saint-Etienne, Narbonne et Toulouse) ; 20 h. 39, « Rome-Express » ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève (correspondance vers Saint-Gervais, Bourg-Saint-Maurice, Modane, Evian) ; 23 h. 53, « Direct Orient ».

BANLIEUE

Le service ne sera assuré qu'à 25 % (un train sur quatre). Il sera totalement interrompu sur les lignes Versailles-Juvisy et Austerlitz-Orsay. De plus, Roissy-rail et Orly-rail ne seront pas desservis.

La direction de la S.N.C.F. indique que les horaires des trains circulant le 28 avril seront affichés dans les gares dès ce mercredi après-midi.

PROGRAMME MINIMUM A LA TÉLÉVISION LE 28 AVRIL

En raison de la grève du 28 avril, un programme minimum sera diffusé jeudi sur les trois chaînes de télévision, avec des bulletins d'information à 13 heures et 20 heures sur TF 1, à 20 heures sur Antenne 2 et à 21 h. 55 sur FR 3. Dans l'après-midi, la première chaîne retransmettra les débats de l'Assemblée nationale. Les émissions débuteront à 19 h. 15 sur Antenne 2 et à 19 h. 20 sur FR 3.

Radio-France prévoit un programme unique de musique enregistrée sur les trois stations France-Musique, France-Culture et France-Inter, qui diffusera deux journaux, à 13 heures et à 20 heures.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL A ÉTÉ TRÈS FORTE EN MARS

La hausse des prix de détail a été très forte en mars. Le pourcentage exact d'augmentation ne sera connu officiellement que jeudi 28 avril. Mais il semble que la hausse enregistrée par l'indice de l'INSEE ait été supérieure à 0,8 %.

Il faudra attendre le chiffre définitif de mars et surtout le détail des hausses des différents postes (alimentation, produits manufacturés, services) pour commenter le mauvais résultat du *mois dernier. Mais il* semble bien qu'une fois encore celui-ci soit dû en grande partie aux fortes hausses des produits alimentaires : fruits et légumes, cacao, café, etc.

Il semble d'autre part que la fin du blocage des prix ait entraîné de fortes augmentations des prix des produits manufacturés malgré les précautions prises par l'administration qui impose aux professionnels de signer des contrats de modération : il est vrai — et l'exemple de la sidérurgie est là pour le prouver — qu'un blocage prolongé aboutit finalement à laminer les bénéfices des firmes et, à terme plus ou moins rapproché, à réduire leurs investissements. — Al. V.

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS DEVRA SE PRONONCER SUR LE DOUBLE MANDAT DE M. CHIRAC

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a annoncé, dans une déclaration remise à la presse mercredi 27 avril, que son groupe a décidé de déposer devant le tribunal administratif de Paris « *un recours fortement circonstancié qui fait apparaître de façon éclatante l'existence certaine de l'incompatibilité entre les mandats de conseiller général de la Corrèze et de conseiller de Paris, détenus par M. Jacques Chirac* ». M. Sarre a ajouté : « *Ce recours est fondé à la fois sur la loi, les travaux préparatoires de la loi, et les principes généraux du droit français. Les socialistes souhaitent dans cette affaire que le droit soit dit clairement et qu'il soit respecté. Au plan pratique, il laisse aux électrices et aux électeurs le soin d'apprécier le comportement de M. Chirac, conseiller général et député de la Corrèze, conseiller général et maire de Paris, seul homme en France qui s'obstine à cumuler deux présidences de conseils généraux.* »

EN AFRIQUE ET AU PROCHE-ORIENT

Des millions de fillettes et d'adolescentes sont victimes de mutilations sexuelles

« Terre des hommes » lance un appel à l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Le mouvement international Terre des hommes vient de lancer, depuis Genève, une campagne de grande envergure destinée à dénoncer un sujet tabou : la mutilation sexuelle des fillettes. M. Edmond Kauseal, fondateur et président de Terre des hommes, a donné dans une lettre adressée au secrétariat général des Nations unies les précisions suivantes : « *Des millions de fillettes et d'adolescentes, dans de nombreux pays, sont victimes de mutilations sexuelles extrêmement graves : l'excision du clitoris et l'infibulation* (1). *Les souffrances, qui pour certaines de ces enfants vont parfois jusqu'à la mort, et les conséquences de cette atteinte irrémédiable à l'intégrité de leur corps, à l'harmonie de leur vie et à leurs droits d'êtres humains et d'enfants nous sont connues.* »

Il demande à M. Waldheim de mettre l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) « *en demeure* » d'examiner ce problème lors de la prochaine assemblée mondiale de la santé, qui s'ouvrira le 2 mai à Genève. Il y a peu de chances pour qu'il obtienne satisfaction. Déjà, le 10 juillet 1958, le conseil économique et social de l'ONU avait invité l'O.M.S. à entreprendre une étude sur « *la persistance des coutumes qui consistent à soumettre les filles à des opérations rituelles et à prendre des mesures pour mettre fin à ces pratiques* ». L'assemblée mondiale de la santé, dans une résolution en date du 29 mai 1959, lui a répondu que les opérations incriminées résultent de « *conceptions sociales et culturelles* » dont l'étude n'est pas de la compétence de l'O.M.S. L'affaire en est restée là. Terre des hommes qualifie cette carence de « *non-assistance volontaire à enfants en danger* ».

L'O.M.S. ne saurait plaider l'ignorance en la matière. Elle est en possession d'un rapport d'un expert de son bureau régional de la Méditerranée orientale, le docteur R. Cook. Ce rapport décrit les aspects cruels des mutilations pratiquées sur les enfants de tout âge, il en énumère les dangers et les conséquences néfastes pour la santé.

Au cours d'une conférence de presse, Terre des hommes a présenté deux films dont la vue était à peine soutenable, montrant la douleur des enfants, maintenus de force, baignant dans le sang tandis qu'on leur mutilait le sexe, le tout dans une atmosphère de fête et de terreur. Le docteur Gérard Zwang, président de la Société française de pathologie sexuelle, a souligné, au cours de la conférence de presse, que les mutilations des fillettes se pratiquent sans anesthésie aucune. Parfois, à la clitoridectomie s'ajoutent d'autres mutilations, a-t-il souligné. Dans certains pays, on pratique l'excision complète des organes génitaux externes et on recoud la chair à vif jusqu'à la disparition complète du sexe.

Des pratiques millénaires

Ces opérations peuvent entraîner des hémorragies provoquant un état d'anémie aigué, des blessures de l'urètre entraînant la rétention d'urine, des blessures du périnée et de l'orifice vaginal, des infections locales : abcès vulval, phlegmon du périnée, gangrène, infection rénale, cystite, ou des affections générales telles que al septicémie et le tétanos ainsi que des complications obstétricales très graves. *En outre*, la femme devient frigide à jamais, elle ne peut plus être, comme l'a déclaré l'écrivain Benoîte Groult, qu'un « *récipient sexuel, une machine à reproduire* ». Il n'existe, en outre, aucune technique chirurgicale capable de remédier à l'ablation du clitoris et de restaurer la sensibilité érogène.

Ces pratiques sont millénaires, mais elles ne sont ordonnées par aucune religion.

Elles se pratiquent encore dans une trentaine de pays d'Afrique et du Proche-Orient, notamment l'Arabie Saoudite, le Territoire des Afars et des Issas, la Côte-d'Ivoire, le Zaïre, la Guinée, la Haute-Volta, la Jordanie, le Kenya, la Libye, le Soudan, la Somalie, la Syrie, le Tchad, le Yémen, pays qui, pour la plupart, siègent à l'ONU et dont certains se proclament progressistes. Seul le gouvernement soudanais combat énergiquement ces pratiques et s'efforce d'éduquer la population. Terre des hommes a décidé *de mettre tout en œuvre pour* lutter contre ce qu'on considère comme « *le pire des viols* » d'enfants sans défense.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Excision du clitoris, ablation des petites lèvres, lacération des grandes lèvres, couture du sexe.

A Paris

Les militaires à l'assaut des ordures

Remplaçant les éboueurs en grève, mille cinq cents militaires ont commencé, le mardi 26 avril, à nettoyer Paris des tonnes d'ordures qui se sont accumulées depuis le jeudi 21 avril. Deux cent cinquante bennes conduites par les soldats sillonnent les rues tandis que des entreprises de travaux publics nettoyent les points sensibles comme les marchés.

Les mille cinq cents militaires des 1er et 2e corps d'armée venus de l'Est de la France et même d'Allemagne devraient bientôt recevoir du renfort. Leur travail a permis de nettoyer, mardi 26 avril, deux arrondissements de Paris, les septième et huitième. Mercredi, quatre cent quatre-vingt bennes devaient être mises en service.

Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville proteste « *contre la décision prise par M. Chirac d'utiliser les jeunes du contingent pour tenter de briser le mouvement des personnels du nettoiement* ».

Le syndicat C.G.T. des éboueurs n'a pas l'intention de suspendre la grève. Il l'a répété, mardi 26 avril, au cours d'un rassemblement à la Bourse du travail. M. Tibéri, adjoint au maire, chargé des questions du personnel, a proposé, rappelons-le, aux délégués des syndicats un accroissement de 15,5 % de la « prime de contrainte matinale » et 50 francs par mois d'heures supplémentaires. M. Tibéri a déclaré qu'il ne saurait être question d'aller au-delà. Au cours d'une conférence de presse, M. Louis Halle, secrétaire général du syndicat C.G.T. du nettoiement, a affirmé que les propositions du maire de Paris étaient « *notoirement insuffisantes et que, malgré la décision de M. Chirac de faire intervenir l'armée pour nettoyer les rues de Paris, la grève continuerait* ».

M. Halle a indiqué qu'il y avait actuellement mille cinq cents employés titulaires au service du nettoiement qui gagnent au début de leur carrière 2 180 francs et terminent avec 2 865 francs, après vingt-quatre ans de travail. Quant aux trois mille saisonniers, dont la plupart sont des travailleurs immigrés, ils commencent avec 2 092 francs pour terminer, après la même période, à 2 651 francs. M. Halle a précisé : « *Nous avons demandé de faire passer la prime de contrainte matinale de 78 francs à 128 francs, et le Conseil de Paris ne nous a accordé que 90 francs.* »

A l'hôtel de ville, M. Robert Dussart, directeur de la voirie parisienne, a lancé, mardi, un appel à la discipline des Parisiens afin de diminuer le tonnage des ordures qui encombrent les trottoirs de la capitale. M. Dussart a indiqué que 300 000 sacs plastiques seront distribués chaque jour de porte en porte par des entreprises privées.

JEAN PERRIN.

● *La Comédie française* fera relâche jeudi soir 28 avril : la représentation du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, est annulée en raison du préavis de grève déposé par le SNETAS (*Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle*).

MISE AU POINT DU COMITÉ DE DÉFENSE DE LA CAUSE ARMÉNIENNE

Le Comité de défense de la cause arménienne estime que le compte rendu que nous avons fait des manifestations qu'il a organisées à Paris le 24 avril (*le Monde* du 26 avril), contient « *certains éléments d'information erronés* ». Il estime notamment à « *près de cinq mille* » le nombre de manifestants réunis sur le parvis de Notre-Dame pour commémorer le « *génocide du peuple arménien* » en 1915, en Turquie. « *Près de mille personnes* » ont ensuite voulu rallier l'Arc de triomphe.

Le C.D.C.A. conteste également qu'une trentaine de « *réfugiés* » aient été interpellés sur les Champs-Elysées, les personnes appréhendées étant en majorité « *des Français d'origine arménienne et des touristes étrangers visitant la capitale* ».

Enfin, le C.D.C.A. regrette que, dans le titre de l'article, *le Monde* n'ait pas qualifié de « *génocide* » les massacres des Arméniens de Turquie (ce que nous avons fait toutefois dans l'article). « *La convention de Genève de 1948 sur le crime de génocide et sur son imprescriptibilité amène à faire la distinction entre massacre et génocide, qui ont, sur le plan juridique, des significations fort différentes* », déclare le comité.

LA SÉLECTION FRANÇAISE POUR LE FESTIVAL DE CANNES

La sélection française pour la compétition officielle du Festival de Cannes, qui s'ouvre le 12 mai, est composée des trois films suivants : « Un taxi mauve », d'Yves Boisset ; « la Communion solennelle », de René Féret ; « le Camion », de Marguerite Duras.

La commission — qui a écarté notamment les derniers films de Robert Bresson, « le Diable probablement », et de Michel Drach, « le Passé simple », — souligne que les trois films retenus « représentent chacun un aspect différent du cinéma français, de la tradition romanesque à l'expérimentation ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Le conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale* (Allemagne fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), réuni mardi 26 avril, à Luxembourg, a discuté de l'avenir de l'industrie de l'armement dans les pays membres.

● *Le parti communiste tunisien*, le Mouvement d'unité populaire (MUP) et l'organisation El Hakika (la Vérité) organisent, le vendredi 29 avril, à 20 heures, salle de la Mutualité à Paris, un meeting sur les libertés publiques et l'amnistie en Tunisie. Cette soirée comportera une partie artistique.

● *Fusillade à Saint-Denis.* — Alors que quatre hommes se préparaient à attaquer une recette-perception de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), des policiers de la brigade anti-gang sont intervenus, ce mercredi matin 27 avril, vers 10 heures. Une fusillade a éclaté et l'un des quatre malfaiteurs a été tué, tandis que les trois autres étaient blessés, l'un d'entre eux grièvement.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté du 27 avril 1977 a été tiré à 589 994 exemplaires.